

Traces Écrites

autographes et manuscrits



Emmanuel Lorient
librairie Traces Ecrites
29, rue de Condé
75006 Paris
(métro Odéon)

du lundi au vendredi - de 14h à 19h
matins et samedis sur rendez-vous

contact@traces-ecrites.com

Tel. : 01 43 54 51 04

Fax : 01 43 54 52 92

SLAM 

beaux-arts

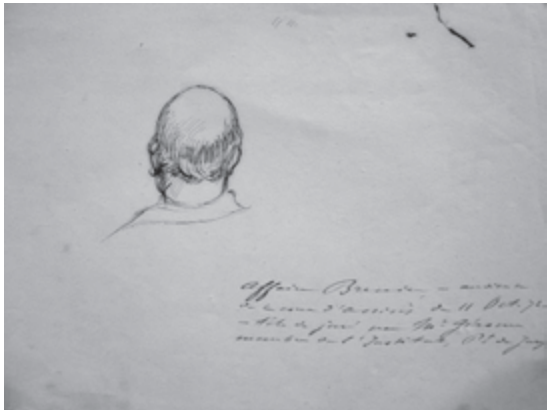
800 autres autographes

peintres dessinateurs compositeurs sculpteurs
architectes cinéastes graveurs musiciens
chanteurs photographes sur

traces-ecrites.com

Parmi lesquels : Volti Arrue Zadkine Domergue Vigée-Lebrun
Rubinstein Louis et Auguste Lumière Carpeaux Cartier-
Bresson Henner Heim Ephrussi Blanche Othon-Friez Garnier
Cortot Rötig Barbedienne Durey Goerg Camoin Lhote Villon
Musidora Pevsner Kisling Arletty Milhaud Liszt Khatchaturian
Gounod Guinness Delaroche Fauré Scotto Markevitch Auric
Jolivet Delibes d'Indy Chabrier Viollet-le-Duc Casals Botrel
Lanskoy Gérôme Raimu Harry Baur Laughton Rochegrosse
Münch Annabella Lilian Gish Borovsky Bissière La Gandara
Casadesus Francescatti Isadora Duncan Vertès Truffaut
Rosenthal Massenet Roussel Corot Bouguereau Honneger
Martinu Dalou Christian-Jaque Germaine Dulac Giacomelli
Auber Oguiss Menuhin Loir Moreau Roybet Creixams
Théodore Rousseau Touchagues Gudin Gelée Clairin Clésinger
Willette Laurencin Boutet de Montvel Antonioni Sennep Puvis
de Chavannes Piem Poulenc Ziem Isabey Lebasque Daubigny
Loie Fuller Brassai Nadia Boulanger Rodin Stravinski Carrier-
Belleuse Prassinos Henry Moore Dunoyer de Segonzac

Gérôme croque un juré de cour d'assises



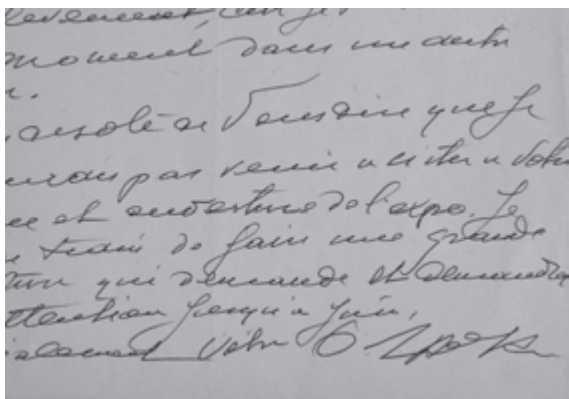
Jean Léon Gérôme (1824/1904). Peintre et sculpteur.

Dessin de 15 x 18 cm. Le 11 octobre 1872.

Dessin original à la plume de Jean Léon Gérôme, représentant une tête d'homme vue de dos, avec cette note : "Affaire Brenier - audience de la cour d'assises du 11 oct. 72. - Tête de juré par Mr Gérome membre de l'Institut, Pt du Jury". Marge inférieure empoussiérée. (Ref. 6778)

300 €

Zadkine attelé à une sculpture monumentale



Ossip Zadkine (1890/1967). Sculpteur.

Lettre autographe signée. 1 page in-4. Le 29 mars 1964.

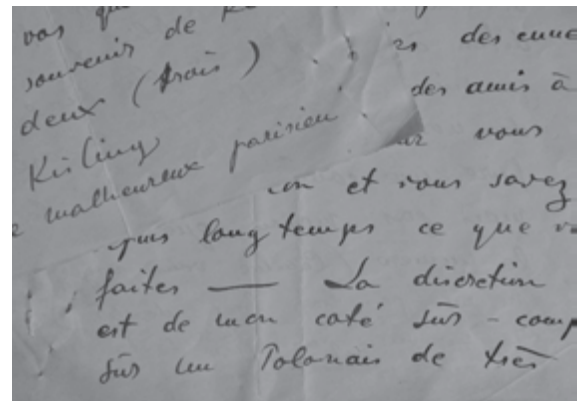
Zadkine rentre de sa maison de campagne et vient de téléphoner à son transporteur qui n'a reçu aucun ordre d'enlèvement. «Donc, si vous voulez compter sur ma participation, il faut qu'on vient [sic] prendre mes sculptures et dessins en m'avisant le matin du jour de l'enlèvement, car je travaille en ce moment dans un autre atelier. Je suis désolé de vous dire que je ne pourrai pas venir visiter votre colloque et ouverture de l'expo. Je suis en train de faire une grande sculpture qui demande et demandera mon attention jusqu'à juin [...]». Marge supérieure mal coupée. (Ref. 8133)

800 €

Kisling libéré de son marchand de tableaux Léopold Zborowski

Kisling Moïse (1891/1953). Peintre.

Lettre autographe signée, adressée à son «cher vieux». 4 pages in-4, Paris [vers 1920-1925].



Amusante lettre de Kisling évoquant la vente de ses tableaux. «Je ne suis pas en Pologne et votre (homme) n'a pas besoin de me suivre si loin au risque de se perdre. Inutile de vous dire que la combine est épatante! et de vous remercier pour tout ça. Si vous vous faites des ennemis, vous aurez je crois des amis à la place. D'ailleurs vous n'êtes pas con et vous savez depuis longtemps ce que vous faites. La discrétion est de mon côté sûr - comp sur un Polonais de très vieille race (Palestine) qui ont toujours gardé la parole d'honneur. Parlons de la combine. Je suis entièrement libéré de

Zborowski [Léopold Zborowski (1889/1932), célèbre marchand d'art, grand ami de Modigliani qui fit trois portraits de lui], qui est comme vous savez un très chic type mais trop grand poète. Je préfère me débrouiller seul jusqu'à ce que je trouve un homme d'affaire qui m'achètera de nouveau. En attendant, dites à vos hommes d'affaire que je suis ravi et qu'au mois de novembre je suis prêt de faire une combine avec eux mais pas moins que 50 fr. le numéro (comme vous voyez je ne suis pas trop loin de 35)".

Il évoque son séjour prochain à Saint-Tropez et espère que le prix de 50 fr. la toile lui conviendra. Il l'invite à venir à Paris pour en discuter, ville où il ne se sent plus à l'aise. «Et je crois que vous ne ferez pas mal de venir parce que vraiment on oublie trop vite les Tropicéziens. J'ai eu du mal à me refaire et j'en ai encore - malgré qu'on mène ici la vie la plus abrutissante et Dieu sait comme je voudrais fout (sic) le camp d'ici! Paris nous avons besoin et nous sommes obligés d'être là. Je ne vous ai pas écrit en général et vous comprendrez très bien pourquoi et particulièrement au sujet du Salon des Tuilleries, je n'avais pas grand chose à vous dire, parce que tous les exposants de l'année passée recevront des invitations, ça sera je crois pour la fin mai [...]». Brunissure à un pli, marque d'épingle. (Ref. 8139)

2 200 €

Portrait signé de Richard Strauss



Richard Strauss (1864/1949). Compositeur et chef d'orchestre allemand.

Dessin de 43,5 x 30 cm. [Vers 1920-1930].

Beau portrait à la plume et à l'encre de Richard Strauss en chef d'orchestre, signé Tabor, portraitiste et illustrateur allemand. Signature autographe de Strauss sous le dessin. Effrangé. (Ref. 4632)

1 800 €

Dali photographié à l'hôtel Meurice par Bruno de Monès



Salvador Dali (1904/1989). Peintre surréaliste.

Photographie en noir et blanc, tirage argentique. 50 cm x 60 cm. Avril 1977.

L'excentrique Dali photographié dans un fauteuil de l'hôtel Meurice, en avril 1977. Grand portrait en noir et blanc réalisé par Bruno de Monès. Photographie signée par son auteur, et numérotée 1/30, à la mine de plomb, au dos. Très beau portrait. (Ref. 8176)

2 600 €

Les souvenirs de Saint-Saëns

Camille Saint-Saëns (1835/1921), compositeur.

Lettre autographe signée, adressée au journaliste Georges Loiseau. 4 pages in-8. Le 30 avril 1894.

«Que vous dirais-je ? Mes souvenirs de la première de Mignon ? J'étais jeune alors, et ne faisais pas partie des heureux que l'on invite aux premières à sensation. Je me souviens d'avoir fait une queue de deux heures pour avoir attrapé une place de poulailler, de côté, d'où je pouvais, en m'accrochant à une corniche et me penchant au dehors, apercevoir la moitié de la scène [...]». Il poursuit à la défaveur de Mignon. En-tête de l'hôtel Bedford. Avec enveloppe. (Ref. 1839)

750 €



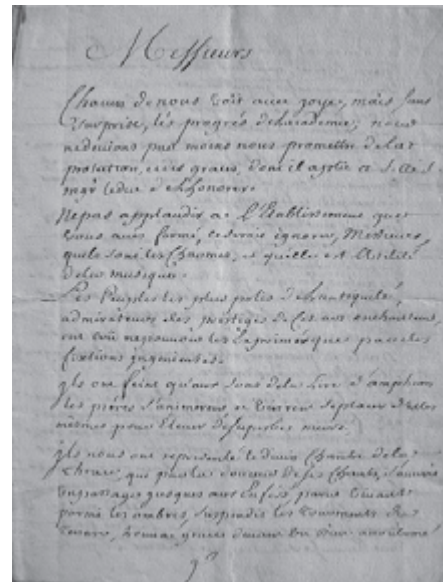
Jean Dubuffet savoure la présentation de son œuvre

Jean Dubuffet (1901/1985). Peintre et sculpteur. Lettre autographe signée, une demi page in-4, adressée au journaliste Pierre Descargues. Paris, le 8 octobre 1981.

«Excellente votre émission, bien réussie, j'y ai eu plaisir. Vous aviez orchestré cela avec un remarquable savoir faire. La position de mes travaux y apparaissait bien mise en relief, c'était très habilement fait. Je vous remercie du soin que vous y avez apporté et qui a conduit à cette présentation qui était, à ce qu'il me semble, pour le public, éclairante et savoureuse». Pliures. (Ref. 2074)

950 €

Les grands principes de l'Académie Royale de Musique



Manuscrit de 5 pages in-4. [Paris, début XVIII^e].

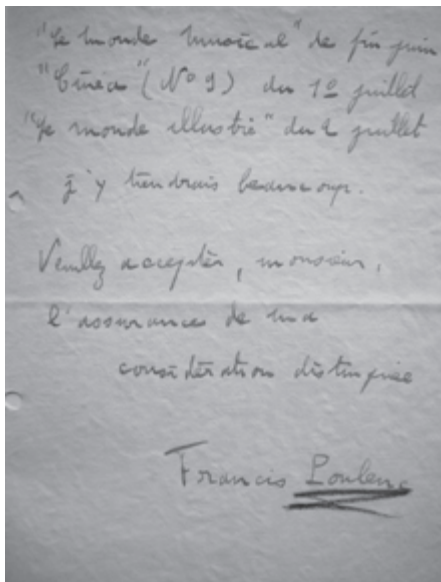
Manuscrit du discours prononcé à l'Académie Royale de Musique pour l'élection de six nouveaux directeurs (l'institution, créée par Louis XIV et qui deviendra l'Opéra, était en proie à d'incessantes difficultés financières et administratives). «Les directeurs qui ont été honorés de votre choix l'ont, si vous m'en exceptés, messieurs, si parfaitement justifié, que l'on auroit intérêt de les continuer. Mais vous êtes assemblés, messieurs, conformément à l'art. 13 des règlements pour ajouter six nouveaux directeurs aux six anciens que vous jugerez à propos de conserver, et qui seront en état de continuer leurs soins [...]».

L'auteur de ce discours rappelle la situation de l'Académie. «L'Académie n'a pas laissé d'éprouver le sort de toutes les nouveautés qui trouvent toujours des contradicteurs. Quelques esprits critiquent paroissent de s'approuver qu'elle fut fondée sur des règlements, et gouvernée par des directeurs, comme si ce n'étoit qu'un amusement frivole ; est-il donc quelque établissement qui puisse substituer sans règles fixes et méditées ? Celui-cy en a, messieurs, plus besoin qu'aucun autre». Il rappelle la ligne de conduite. «Il faut disposer avec sagesse des fonds de l'académie ; y

proportionner les entreprises ; attirer les grands sujets, sans blesser une espèce de fraternité avec les autres académies ; concilier les esprits des musiciens, animer leurs talents, sans flater leurs caprices ; exciter leur émulation sans donner lieu à leur jalousie ; les asservir à l'ordre et au devoir, eux qui ne semblent obéir qu'à la verve et au génie [...]». (Ref. 2825)

550 €

Francis Poulenc
et les *Mariés de la Tour Eiffel*



Poulenc Francis (1899/1963). Compositeur. Lettre autographe signée. 2 pages in-4. [Juillet 1921].

Francis Poulenc adresse un chèque pour régler la facture de son correspondant et lui demande de lui envoyer *l'Argus de la Presse* à sa nouvelle adresse. «Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour vous réclamer, espérant que vous pourrez me donner satisfaction, les articles suivants qui traitent des "Mariés de la Tour Eiffel" et que je n'ai pas reçus. A savoir : "le Monde Musical" de fin juin, "Cinéa" (n°9) du 1er juillet, "le Monde Illustré" du 2 juillet. J'y tiendrais beaucoup».

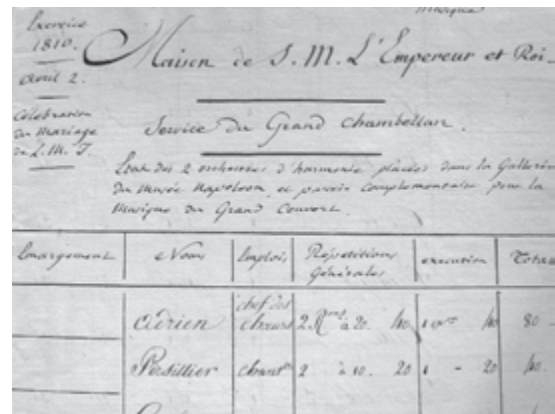
[Le ballet-farce de Jean Cocteau, *Les Mariés de la Tour Eiffel* est l'une des deux oeuvres composées collectivement par le Groupe

des Six ; il est créé au Théâtre des Champs-Élysées, le 18 juin 1921]. En-tête à son adresse de Nogent-sur-Marne. trous de classeur ; trait de crayon bleu postérieur sous la signature.

(Ref. 3542)

680 €

Rémunération des orchestres
pour le mariage de Napoléon



Comte Auguste Laurent de Rémusat (1755/1823). Premier chambellan de Napoléon 1er, grand maître de la garde-robe, surintendant des spectacles.

Fernandino Paër (1771/1839). Compositeur italien, kapellmeister à Vienne, Dresde, puis Paris.

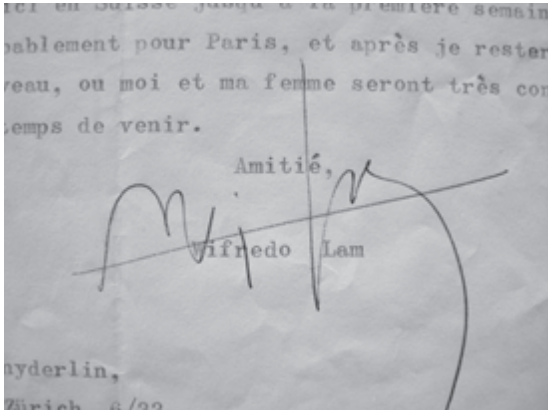
Manuscrit signé de 4 pages in-folio. Paris, le 2 avril 1810.

Montant des frais occasionnés pour la musique du mariage de Napoléon 1er et Marie-Louise. «Etat des deux orchestres d'harmonie placés dans la galerie du musée Napoléon et partie complémentaire pour la musique du Grand Couvent». Détail, pour chaque musicien et chanteur, des répétitions et exécutions (Adrien, chef de chœur ; Persillier, Gaubert et L'Hoste, chanteurs ; Gelineck, harpiste ; Othon, cor, etc). Document signé par le directeur de la Musique Paër et le Premier Chambellan et surintendant des spectacles, Rémusat.

En-tête de la Maison de S.M. l'Empereur et Roi, Service du Grand Chambellan, célébration du mariage de L.M.I. [Leurs Majestés Impériales]. (Ref. 3641)

850 €

**Wifredo Lam traite
avec une galerie de Milan**



Wifredo Lam (1902/1982). Peintre surréaliste cubain.

Lettre dactylographiée signée, adressée à l'éditeur d'art Georges Fall. 1 page ½ in-4. Zürich (Suisse), le 17 février 1961.

Le peintre annonce qu'il a déposé le tableau "Deux personnages" à la galerie Il Milione, à Milan. Puis il rappelle à son éditeur les conditions de leurs contrats, pour la part des oeuvres éditées qui lui revient. En PS, il dresse la liste des ektachromes dont il souhaite le retour. Lettre effrangée, auréole jaune claire en bas de page. (Ref. 3719)

480 €

**Manuscrit musical de Laparra
sur un poème de Baudelaire**



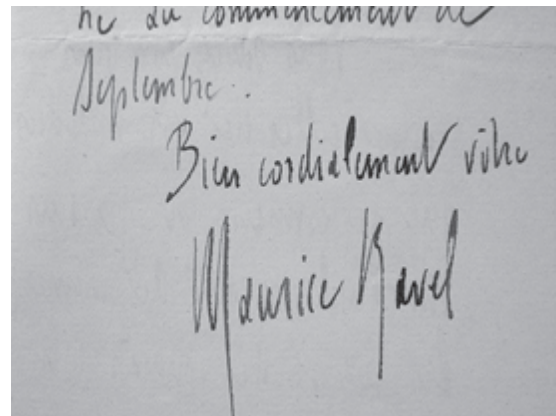
Raoul Laparra (1876/1943). Compositeur, premier Grand Prix de Rome (1903), auteur de plusieurs opéras dont *La Habanera*.

Manuscrit musical autographe signé des initiales. 6 pages in-4. Le Tréport, le 9 septembre 1924.

Manuscrit musical de la *Danse macabre* de Raoul Laparra, mélodie avec accompagnement de piano, sur un poème de Charles Baudelaire. Avec une intéressante lettre aut. signée à son "cher maître", sur l'exécution de ses œuvres pour un concert (en particulier de *La Habanera*, qui venait d'être créée ; 3 pages in-12, 25 décembre 1908. (Ref. 3937)

1 000 €

**Maurice Ravel admirateur
de Pierre de Bréville**



Maurice Ravel (1875/1937). Compositeur.

Lettre autographe signée, [adressée à Pierre Onfroy de Bréville (1861/1949), compositeur]. 3 pages in-12. Paris, le 10 août 1905.

Après son nouvel échec au prix de Rome, Ravel rejoint son ami Alfred Edwards, directeur du *Matin*, qui l'invite à une croisière en Hollande, avec son épouse, Misia Gobebski. A son retour, il trouve le nouveau recueil de mélodies que lui a fait parvenir Pierre de Bréville. «Mon cher ami, je rentre seulement à Paris, que j'avais quitté depuis plus de 2 mois, ayant traversé la Belgique, la Hollande et une partie de l'Allemagne. On avait eu l'heureuse idée de ne pas faire suivre votre recueil, qui aurait bien risqué ne point me parvenir à travers

ce singulier voyage». Pourtant, Pierre de Bréville fut un adversaire de Ravel. Adeptes de la tradition à la *Schola cantorum*, il avait qualifié de «révoltante» sa première œuvre jouée en public, par Ricardo Viñes, les Sites Auriculaires (1898). Ce temps est révolu. «Je regrette d'avoir semblé aussi longtemps indifférent à une attention qui m'a très sincèrement touché. Vous savez combien j'aime vos mélodies que je connais, et je suis sûr qu'il en sera de même pour les autres. Je voudrais bien pouvoir vous remercier de vive voix et vous demanderai de me fixer un rendez-vous, si cela est possible. Je reste à Paris jusqu'à la fin de ce mois et m'absenterai une quinzaine au commencement de septembre».

Lettre déreliée. Trou au pli central. (Ref. 4326)

2 400 €

L'appel à la paix De Gagarine et Chostakovitch

Dimitri Chostakovitch (1906/1975). Compositeur russe.

Youri Gagarine (1934/1968). Cosmonaute russe, le premier homme à voyager dans l'espace, mort accidentellement à 34 ans.

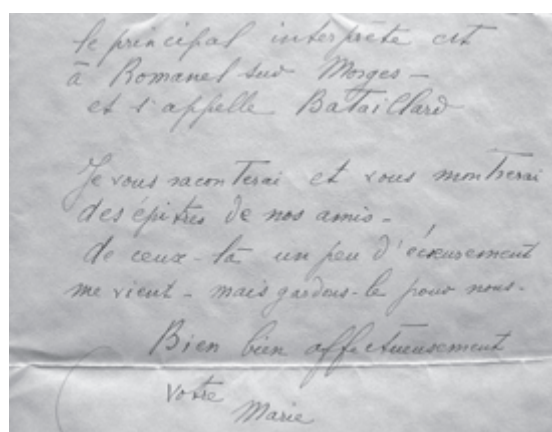
Galina Oulanova (1910/1998). Ballerine russe. Lettre ronéotée signée. 2 pages in-folio. [Moscou, vers 1965].

Lettre signée conjointement par six membres du Comité Soviétique de la Défense de la Paix : Galina Oulanova (1910/1998), ballerine; Youri Gagarine (1934/1968), cosmonaute ; Nikolai Semenov (1896/1986), chimiste, prix Nobel (1956) ; Dimitri Chostakovitch (1906/1975), compositeur ; Sergei Kononov (1874/1971), sculpteur, "artiste du peuple de l'URSS" ; Sergei Gerassimov, cinéaste. Contraints ou endoctrinés, Gagarine, Chostakovitch et les autres «partisans soviétiques pour la paix», lancent cet appel aux esprits éclairés, dénonçant l'agression contre le peuple vietnamien, la course aux armements et la menace nucléaire. «Nous, hommes de la science, avons ouvert les portes de la nature, réveillé l'atome non pour la mort, mais pour l'édification et la prospérité. Nous voulons découvrir des horizons nouveaux et nous nous sommes élancés

dans le Cosmos, non pour créer une menace réciproque, mais pour mieux connaître l'univers. Nous, artistes, représentons la beauté humaine, le perfectionnement du genre humain, la liquidation du mal, le triomphe de la lumière. Nous voulons que les générations futures puissent apprécier la sage perspicacité de leurs aïeux, nos efforts pour la sauvegarde et le développement de la culture mondiale [...]». Marges jaunies, bords légèrement abîmés, feuillets agrafés. (Ref. 4631)

1 800 €

Marie Laurencin heureuse



Marie Laurencin (1883/1956). Peintre.

Lettre autographe signée du prénom, adressée à Marcelle Montclar. 2 pages in-8. Champrosay, le 24 août 1935.

Marie Laurencin annonce son départ pour Lausanne et évoque les événements heureux qui lui arrivent. «Tous les dramaturges m'ont télégraphié leur joie. Cela m'a fait plaisir. J'aime le théâtre, les interprètes. Et justement on m'offre (en Suisse), dans un endroit que je ne connais pas, un petit pavillon de garde. Ce sont des poètes qui m'ont écrit. Le principal interprète est à Romanel sur Mosges et s'appelle Bataillard. Je vous raconterai et vous montrerai des épîtres de nos amis. De ceux-là, un peu d'écœurement me vient, mais gardons-le pour nous [...]». Sur papier vert. Avec enveloppe. (Ref. 4856)

600 €

Manuscrit de premier jet
d'un quatuor à cordes d'Auber

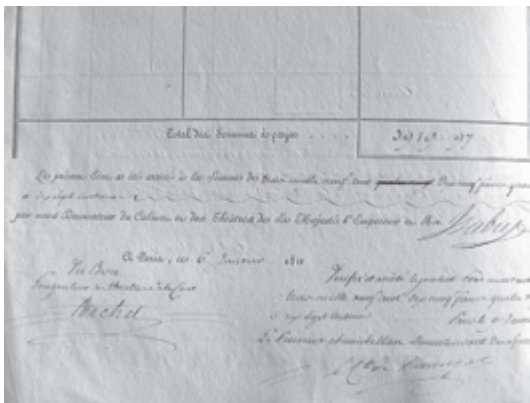


Daniel François Esprit Auber (1782/1871).
Compositeur.
Manuscrit musical autographe signé. 4 pages 1/2
in-folio

Précieux manuscrit de premier jet, avec
de nombreuses corrections, de *l'allegro non
troppo* d'un quatuor à cordes d'Auber (2 violons,
alto et violoncelle). Composé en La majeur, il
comporte 180 mesures. Déchirure au pli central
(Ref. 5519)

1 500 €

Représentation d'un opéra
pour Napoléon



Jean-Baptiste Isabey (1767/1855). Portraitiste
et miniaturiste, dessinateur du cabinet et des
théâtres de Napoléon.

Jacques Gondoin de Folleville (1737/1818).
Architecte, dessinateur du garde-meuble de la
couronne, membre de l'Académie royale
d'architecture (1774) et de l'Institut à sa création.

Jean-Baptiste Rondelet (1743/1829).
Architecte, élève de Soufflot, membre de l'Ac.
des Beaux-arts, il participe à l'édification du
Panthéon.

2 pièces signées. 18 pages in-folio. Paris, janvier
- mars 1811.

"Mémoire des ouvrages de menuiserie
faits pour le Théâtre du Palais Impérial des
Tuileries, d'après les ordres de monsieur le
Comte de Rémusat, premier chambellan de Sa
Majesté l'Empereur et Roi [Napoléon], lesdits
ouvrages exécutés sur les dessins de monsieur
Isabey, premier dessinateur du Cabinet de Sa
Majesté pour l'opéra *Les Horaces*, par Bouillier,
entrepreneur de menuiserie [...]"

Très intéressant mémoire détaillant la
construction complète de la scène, des décors et
des tribunes pour l'opéra *Les Horaces* [deux
oeuvres correspondent à ce titre : l'opéra de
Bernardo de Porta créé à Paris en 1800, et celui
d'Antonio Salieri créé en 1786, sur un livret de
Nicolas François Guillard]. Ces deux manuscrits
sont signés par Jean-Baptiste Isabey (dessinateur
du Cabinet et des théâtres de l'Empereur), Bichet
(inspecteur des théâtres), le comte de Rémusat
(premier chambellan et surintendant des
spectacles), ainsi que par les 3 architectes du
Comité consultatif des Bâtiments de la Couronne
: Jacques Molinos (1743/1831), Jacques
Gondoin (1737/1818) et Jean-Baptiste Rondelet
(1743/1829). «Murs de Rome. Fourni les barres
des combats toutes en sapin en 8 parties sur la
largeur, composées de deux cours de traverses,
d'ensemble 31,40 de long. 14 montants Dt 12 de
chacun 83 de long et 2 de 1,60. Les 20 croix de
St André [...]». Mémoire annoté en rouge par
Isabey qui a corrigé des prix, réduisant la facture
de 20%. En-têtes imprimés : "Salle de spectacle
des Tuileries - Décorations pour le service du
Théâtre" et "Maison de S.M. l'Empereur et Roi -
service du grand chambellan". (Ref. 6392)

1 500 €

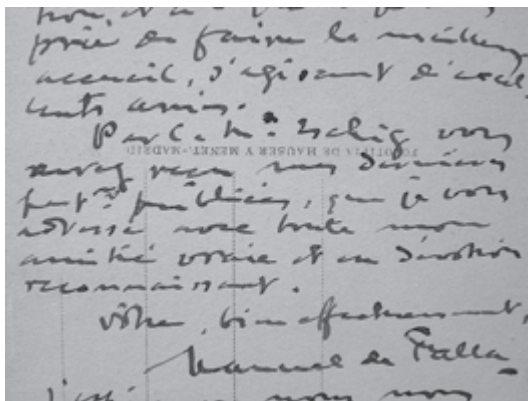
Le graveur général des Monnaies dresse la liste des poinçons

Augustin Dupré (1748/1833). Graveur en médailles et orfèvre, graveur général des monnaies (1791-1803), il grava de nombreuses monnaies révolutionnaires avec grande finesse. Manuscrit autographe signé de 2 pages in-4. Paris, le 7 mars 1793.

Le graveur général des monnaies, Augustin Dupré, dresse un inventaire des poinçons, et signe le document à deux reprises : "Etat des poinçons de tête qui restent au graveur général et qui ont été supprimés par la loi du 5 février 1793", "Etat des poinçons de génie et de couronne qui restent au graveur général et qui ont été supprimés par la loi ci-dessus" ; "Etat des poinçons originaux de tête de génie et de couronne remis à la commission des monnoyes en conformité de son arrêté du 25 février 1793" ; "Etat des matrices de tête de pile et d'ornement". Au total, plus de 250 poinçons pour une trentaine de pièces sont référencés. Dupré précise : «Il faut remarquer que le graveur général a en sus cinq poinçons de génie de l'écu de trois livres qu'il a réservés pour servir d'essai au concours. Plus trois poinçons de couronne de la pièce de deux sols réservés [...]». Cachet de collection "SSP". (Ref. 6620)

800 €

Manuel de Falla sollicite la collaboration de Henry Prunières



Manuel de Falla (1876/1946). Compositeur espagnol.

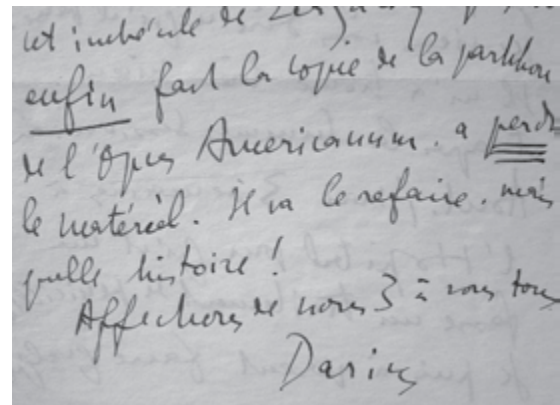
Lettre autographe signée, adressée à Henry Prunières (1886/1942), musicologue. Une page in-12. [Grenade], le 2 septembre 1928.

«Vous recevrez de la direction de Musicalia (une nouvelle et excellente revue publiée à la Habana), une lettre sollicitant votre collaboration et à laquelle je vous prie de faire le meilleur accueil, s'agissant d'excellents amis». Il lui adresse ses dernières partitions publiées chez Eschig ainsi que «mon amitié vraie et ma dévotion reconnaissante». Il ajoute en P.S. : «J'espère que nous nous verrons à Sienna. Inutile de vous dire combien je le souhaite! [...]».

Ecritte au dos d'une carte postale représentant l'Alhambra. (Ref. 7094)

600 €

Lettre de Darius Milhaud à Pierre Monteux



Darius Milhaud (1892/1974). Compositeur, violoniste. Ami d'Erik Satie, Jean Cocteau et Paul Claudel. Auteur de 450 œuvres, dont des opéras, ballets et musiques de scènes.

Lettre autographe signée, adressée à Pierre Monteux (1875/1964), chef d'orchestre.

2 pages in-8 carré. Oakland (Californie), [vers 1943].

Darius Milhaud a vu Gloesser et lui rapporte ce qu'il pense de sa santé. «Il m'a trouvé bien mieux, et après la Summer Session, en août, j'irai 3 semaines à l'hôpital pour qu'il me fasse un

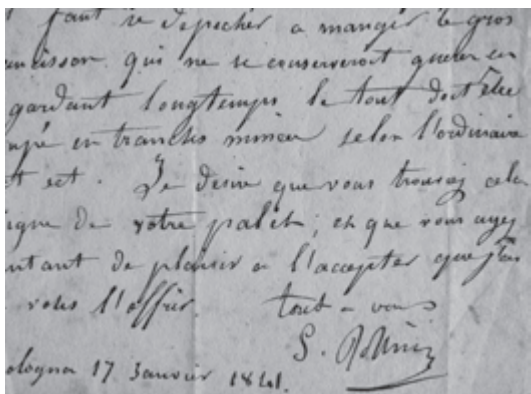
traitement de pénicilline. Je puis à présent faire quelques pas avec des béquilles». Il évoque leur collaboraton artistique. «Dites-moi ce que vous avez choisi pour la Philharmonique? J'aimerais au fond assez la 2e suite. Cet imbécile de Zerjawy après avoir enfin fait la copie de la partition de l'Opus Americanum a perdu le matériel. Il va la refaire, mais quelle histoire! [...]».

[C'est en 1940 que, grâce à Pierre Monteux, Darius Milhaud s'installe aux Etats-Unis où il enseigne la composition au Mills College d'Oakland (Californie). *L'Opus Americanum* est créé à San Francisco le 6 décembre 1943, sous la direction de Pierre Monteux].

En-tête du Mills College d'Oakland. (Ref. 7104)

450 €

Gioachino Rossini fin gourmet



Gioachino Rossini (1792/1868). Compositeur italien, également fin gastronome.

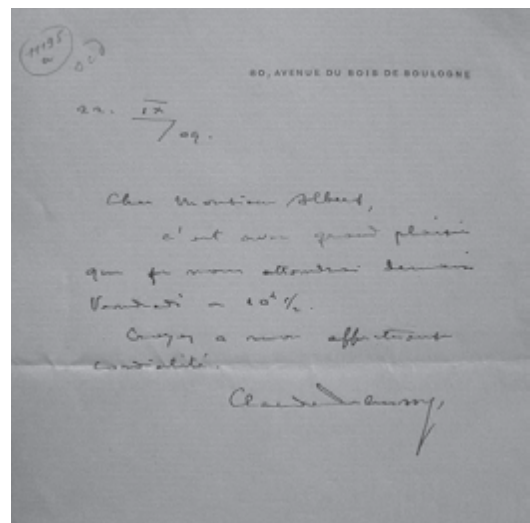
Lettre signée, adressée au marquis de Lasmarismas, à Paris. 1 page petit in-4. Bologne, le 17 janvier 1841.

Truculente lettre de Rossini qui, en amateur de bonne chère, fait remettre quelques mets de la maison Rothschild à son ami gastronome, «quatre saucissons, un gros idem et une mortadelle en forme de mellon, cette dernière seule doit être cuite selon la recette imprimée qui l'accompagne. Il faut se dépêcher à manger le gros saucisson qui ne se conserverait guère en le gardant longtemps, le tout doit être

coupé en tranches minces selon l'ordinaire, etc., etc. Je désire que vous trouviez cela digne de votre palet ; et que vous ayez autant de plaisir à l'accepter que j'eus à vous l'offrir». (Rossini qui a laissé son nom à la préparation des tournedos au foie gras poêlé et truffes, a aussi écrit un livre de cuisine). Rousseurs. (Ref. 7158)

3 200 €

Claude Debussy donne rendez-vous au chanteur Henri Albers



Claude Debussy (1862/1918). Compositeur. Billet autographe signé, adressé à Henri Albers (1866/1925), chanteur. 1 page in-16. Paris, le 22 septembre 1909.

Claude Debussy donne rendez-vous au chanteur Henri Albers. «C'est avec grand plaisir que je vous attendrai demain vendredi à 10h 1/2. Croyez à mon affectueuse cordialité». [Le rendez-vous concerne une séance de travail pour la mise au point du rôle de Golaud, de *Pelléas et Mélisande* ; dans une lettre du 2 avril 1910, Debussy l'avait recommandé à Percy Pitt, pour la reprise à l'opéra-comique, en ces termes : "il sait le rôle, l'a travaillé avec moi et le chante remarquablement !"]. En-tête à son adresse : 80, avenue du Bois de Boulogne. Sur papier bleu. (Ref. 7187)

1 300 €

Photo dédicacée de Charles Gounod



Charles Gounod (1818/1893). Compositeur.

Photographie dédicacée au peintre Robert-Fleury (1797/1890). 8,6 x 5,3 cm. [Vers 1870].

Portrait photographique de Charles Gounod à sa table de travail. Au dos, dédicace au crayon : «à mon illustre et bien cher ami Robert Fleury, admiration et amitié bien vives et bien sincères. Ch. Gounod».

Cliché Disderi à Paris. Petites rousseurs sur le montage. (Ref. 7188)

450 €

Liszt évoque Saint-Saëns

Franz Liszt (1811/1886). Compositeur et pianiste hongrois.

Billet autographe signé des initiales, [adressé à la pianiste et compositrice Marie Jaëll (1846/1925)]. 1 page in-16 oblong.

Petit billet de Franz Liszt écrit à la fin de sa vie. «Veuillez avoir la bonté de transmettre un de ces programmes préalables à notre cher ami Saint-Saëns». Accroc réparé. (Ref. 7190).

800 €

Stravinski rémunéré pour l'exécution de *L'Oiseau de Feu*

Igor Stravinski (1882/1971). Compositeur russe, nationalisé français puis américain.

Lettre dactylographiée signée, adressée à l'agent Arnold Weissberger. 1 page in-4. Hollywood, le 20 mars 1961.

Stravinski vient de recevoir sa rétribution pour l'exécution du ballet *L'Oiseau de Feu*, mais il se dit étonné par son montant. «I say "strange" because, outside of ballet performances, everything else is missing». Il explique qu'il a dirigé de nombreuses fois la pièce dans sa nouvelle version, mais jamais dans sa forme primitive et que les dividendes devraient être accrus. «I have myself played the Firebird Suite many times (I never play the old version) and therefore some revenue must have accrued from there». Il demande des vérifications à ce sujet et ajoute qu'il a aussi dirigé pour la télévision. «Also there was some TV last year under my conducting [...]». Stravinski engage Weissberger à vérifier ses comptes et les conditions de son contrat.

En anglais. Adresse imprimée en tête. Perforations de classeur. (Ref. 7193)

1 400 €

Très joli poème de Jean Seberg



Jean Seberg (1838/1979) (1882/1971). Actrice américaine.

Manuscrit autographe signé. 1 page in-4 [Vers 1975]. Encadré avec une photographie de Léon Herschtritt [Vers 1960], tampon au dos. Tirage argentique, 23,5 x 28 cm.

Emouvant poème de l'actrice emblématique de la Nouvelle Vague, Jean Seberg, intitulé *Comment te dire ?*

«Comment te dire/ Sauf que/ Quand je te vois/ Je suis enveloppée/ Dans un bain de vapeur tiède.../ Comment te dire/ Je fais l'amour avec toi/ A travers une tasse de café brûlante/ Comment te dire/ Je ne vis plus sans toi/ Je ne dors plus/ Je ne vois pas/ Comment te dire/ Que l'amour est grave/ que je suis grave/ Comment te dire / Je suis mangée par la vie/ Et par les chiens/ Et il n'y a que ta main moite/ Qui me sauve».

Au dos, texte dactylographié : «Coca Cola 4S Yummy/ And coke is really fine/ But just plain sugar/ Sizzlin4 brown/ Is ? Oh my god, Divine». Deux petites taches sur un côté.

La photographie de Léon Herschtritt la représente à la terrasse d'un café, vers 1960.

3 400 €

Jean Fautrier finalise la maquette d'un recueil



Jean Fautrier (1898/1964). Peintre expressionniste, puis abstrait-informel.

2 lettres autographes signées et 1 pièce autographe, à l'éditeur d'art Georges Fall.

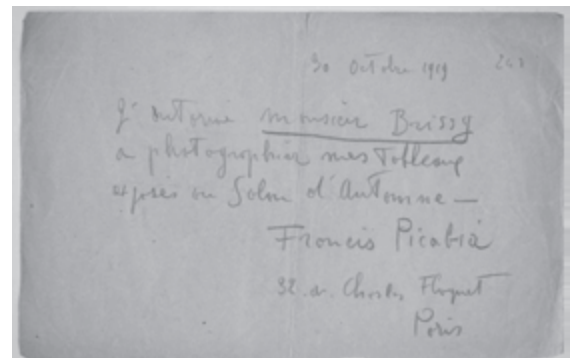
3 pages in-8 et in-4. Chatenay-Malabry, [1958].

2 lettres et une maquette de Jean Fautrier pour l'ouvrage *Fautrier par André Verdet* (publié chez Falaize, en 1958). Maquette sur un carton in-4, collage de la reproduction de son tableau "Otage de 1943", annoté du titre et d'indications sur le tirage : «Un album in quarto jésus. 20 reproductions en couleurs de peintures informelles de 1928 à 1958. 1000 ex. sur Robertsan - 3600 frs. 50 ex sur arches contenant une gouache originale 50 000 frs. Falaize, bd Montparnasse».

Dans ces deux lettres, il donne des précisions. «Voici très exactement toutes les indications. J'ai écrit sous le cliché ce qui donne le sens de la peinture ; Voici. Arrangez les textes. Pour les 4 autres revues, j'attends votre mot». Il ajoute en P.S. : «les clichés seront envoyés sous 8 jours». En-têtes à son adresse de Chatenay-Malabry. (Ref. 7197)

1 500 €

Picabia expose au Salon d'Automne de 1919



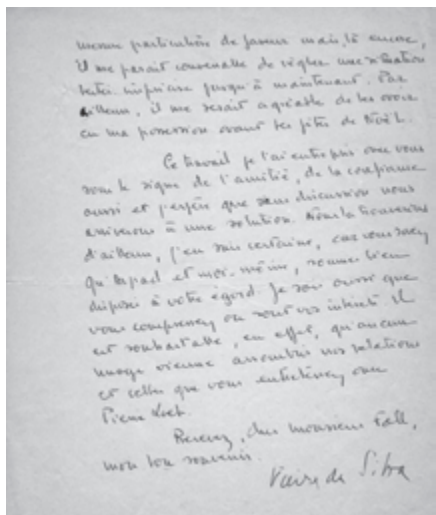
Francis Picabia (1879/1953). Peintre dadaïste puis surréaliste.

Pièce autographe signée, au photographe Edouard Brissy. 1 page in-8 oblong. Paris, le 30 octobre 1919.

«J'autorise monsieur Brissy à photographier mes tableaux exposés au Salon d'Automne. Francis Picabia. 32, av. Charles Floquet, Paris». Ecrit au crayon. Pliures. (Ref. 7202)

480 €

Elena Vieira da Silva négocie l'édition de ses gravures



Maria Elena Vieira da Silva (1908/1992).
Peintre et décoratrice portugaise.
Lettre signée, adressée à l'éditeur d'art Georges
Fall. 3 pages in-4. Paris, le 4 décembre 1956.

Elena Vieira da Silva s'adresse à son éditeur pour résoudre les malentendus soulevés par l'édition de ses gravures, livres et cartes postales. Elle rappelle les précédentes conventions : «1°/ Livres. Tirage ordinaire. Remise 100 exemplaires. Selon nos conventions vous restez me devoir 200 exemplaires. 2°/ Livres, exemplaires de tête. Remis 12. 3°/ Gravures. Remis 12 gravures contenues dans les exemplaires de tête, plus 8 = 20. Puisque selon vous, 30 exemplaires de tête doivent être partagés avec Pierre Loeb et moi-même, vous restez me devoir 3 exemplaires [...]».

Concernant les gravures, elle met en avant l'ampleur de la tâche et les surcoûts. «Pour les gravures, étant donné le travail qu'elles représentent, les dépenses que j'ai faites (planches de cuivre, essais, tirage couleurs, etc.), il me semble que 30 exemplaires doivent m'être réservés. La très raisonnable proposition que je vous fais tient compte de nos intérêts réciproques. Donc je considère que vous restez me devoir encore 10 exemplaires».

Elle tient le même discours sur les cartes postales et demande à Fall plus de clarté sur les tirages. «Ce travail, je l'ai entrepris avec vous

sous le signe de l'amitié, de la confiance aussi, et j'espère que sans discussion nous arriverons à une solution [...]». Trous d'épingle, pliures, papier jauni.
(Ref. 7204)

680 €

Les théories cubistes d'André Lhote mises à mal

André Lhote (1885/1962). Peintre cubiste.
Lettre autographe signée. 2 pages in-4. Le 3 juin
1924.

Très belle lettre d'André Lhote sur la peinture, en pleine période cubiste. «J'allais vous écrire, c'est extraordinaire, à propos des Tuileries [...]. J'ai vu vos trois toiles des Tuileries, et j'ai été ravi ; je les ai signalées aussitôt à Florent Fels, qui n'a pas parlé de vous dans les Nouvelles Littéraires, en lui disant que c'était parmi les choses les plus intéressantes de ce Salon. Il doit y retourner et faire un article supplémentaire sur les "oubliés". j'espère qu'il partagera ma façon de voir. Votre port est très beau d'une fraîcheur et d'une pureté remarquables, et vos deux paysages, surtout celui de St Tropez, d'une cristallisation émouvante. C'est extraordinaire : rebelle aux théories des cubistes, vous atteignez aux mêmes résultats qu'eux par la simple croyance à l'objet. Ce serait à vous dégoûter des théories si on les adoptait pour d'autres raisons que de pure gymnastique intellectuelle. Si vous avez lu le dernier N° de la N.R.F., je signale un phénomène identique à propos de Segonzac. Je ne manquerai pas de commenter, à propos de ce Salon, l'aventure dont vous êtes l'humble héros [...]».

Il accepte sa proposition au sujet de ses élèves et indique le prix de ses toiles. «Puisque vous me demandez des prix, pour les transmettre, je vous en donne d'approximatifs. A partir de la toile de 15, je vends 100 f. le n° aux amateurs. Pour des marchands, ce serait de 50 à 60 f. le n°. Au-dessous de 15, 60 à 70 f. [...]».

Trous d'usure sur les côtés, marques de trombone. (Ref. 7357)

1 200 €

Henri Cartier-Bresson et Martine Franck expriment leur joie

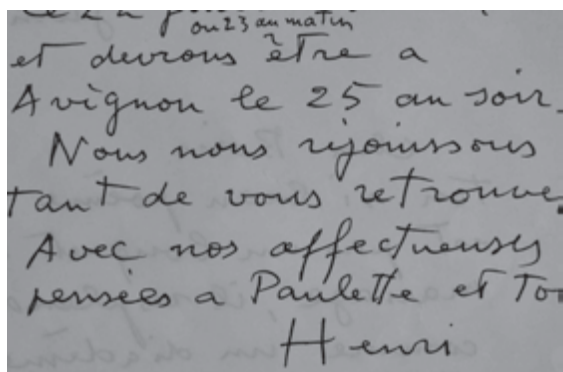
Henri Cartier-Bresson (1908/2004),
photographe.

Martine Franck (1938/-). Photographe belge,
dernière épouse d'Henri Cartier-Bresson.

Lettre autographe signée des prénoms, adressée à
Boris Rybac (1923/2003), physiologiste et poète
surréaliste. 2 pages in-8. Paris, le 17 juin 1969.

Belle lettre de Cartier-Bresson après la
réception d'un poème de Boris Rybac. «Ton si
beau poème n'est pas un bouquet de mariage, il
resplendit comme un diadème [...]. Je ne peux
pas te dire comme nous avons été touchés. Nous
quittons Paris le 8 juillet. Nous viendrons vous
voir le 22 juillet au soir ou 23 au matin et
devrons être à Avignon le 25 au soir. Nous nous
réjouissons tant de vous retrouver [...]». A la
suite, Martine Franck fait également part de son
émotion. «Quelle joie de sentir la présence des
amis, même dans le bonheur. Nous sommes si
émus par cet éloge à la vie du couple et nous la
sentons comme une étoile qui brille nous
donnant la direction [...]». [Cartier-Bresson et
Martine Franck se marieront quelques mois plus
tard]. Enveloppe jointe. (Ref. 7516)

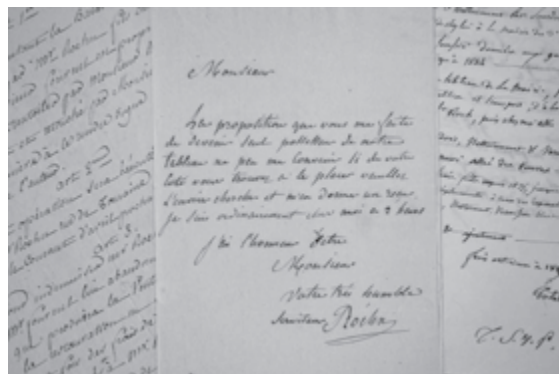
450 €



... le 23 au matin
et devrons être à
Avignon le 25 au soir.
Nous nous réjouissons
tant de vous retrouver.
Avec nos affectueuses
pensées à Paulette et toi
Henri

La bataille de Marengo par Roehn

5 pièces manuscrites. 7 pages in-4 et in-8. Paris,
1811-1846.



Jean Alphonse Roehn (1799/1864). Peintre
d'histoire, fils et élève d'Adolphe Roehn.

Auguste Roehn (1780/1867). Peintre de
compositions historiques, il s'était spécialisé
dans la représentation des grandes batailles
napoléoniennes.

5 documents relatifs à la peinture de la
bataille de Marengo et à sa restauration.
Convention signée en 1811 par le propriétaire du
tableau, Fournel, négociant de la place
Vendôme, et le peintre Roehn, en 4 articles pour
le rentoilage et la retouche du tableau «de
manière à le rendre digne de la réputation
actuelle de l'auteur», afin de procéder à sa vente
dont un tiers du produit reviendra à l'auteur. Une
facture rédigée et signée par Roehn (père) «pour
un grand tableau représentant la bataille de
Marengo», pour le démontage du châssis et le
transport. Une lettre de Roehn (fils) renonçant à
devenir seul propriétaire du tableau (1822). Une
note de Fournel de «frais par moi déboursés pour
le tableau Marengo depuis 1834» [jusqu'en
1846] pour son exposition à la mairie du 3^e
arrondissement, son nettoyage. Le brouillon
d'une nouvelle convention par laquelle Roehn
renonce au tiers de la valeur du tableau qui lui
appartenait, afin de couvrir les frais. Il vend à
cette même occasion deux tableaux (portraits de
Fournel et de sa femme). [La bataille de
Marengo fut peinte par Auguste Roehn (père) en
1801 ; il est curieux de lire, dans l'acte de 1811
que «le tableau représentant la bataille de
Marengo peint par Mr Roehn fils en l'an 1800
dont monsieur Fournel est propriétaire, et qu'il a
fait rentoilier par monsieur Roehn père sera peint
et retouché par monsieur Roehn fils». (Ref. 7546)

500 €

Invitation de Meyerbeer pour l'opéra *L'étoile du Nord*

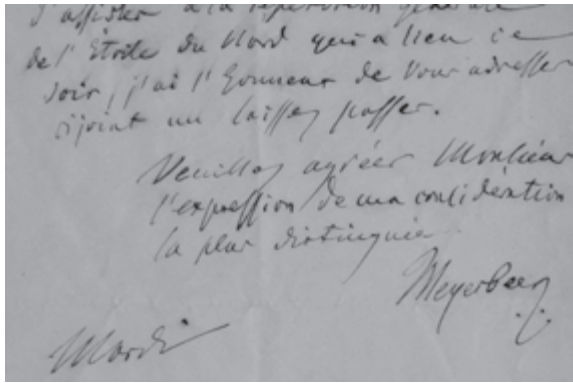
Giacomo Meyerbeer (1791/1864). Compositeur d'opéra allemand.

Lettre autographe signée, [adressée à Charles Vincens (1833/1916), littérateur et critique musical]. Une demi-page in-8. Mardi [1854 ?]

«Pour le cas où il vous serait agréable d'assister à la répétition générale de l'Etoile du Nord qui a lieu ce soir, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un laissez passer [...]». [L'opéra de Meyerbeer, *L'Etoile du Nord*, est créé à l'Opéra comique, le 16 février 1854].

Légères bavures d'encre, petite déchirure sans manque. (Ref. 7662)

420 €



Cécile Chaminade crée une oeuvre avec chœur de femmes

Cécile Chaminade (1857/1944). Pianiste et compositrice.

2 lettres autographes signées et 2 cartes autographes signées [adressées à Charles Vincens (1833/1916), littérateur et critique musical]. In-8 et in-16, Paris [1887]-1888.



Correspondance de Cécile Chaminade sur l'organisation d'un concert de ses œuvres à Marseille. Elle remercie Vincens pour les «trop charmantes paroles» parues dans son journal. «Monsieur Livon m'a dit combien votre jugement était compétent ; je suis donc extrêmement heureuse et flattée de votre appréciation sur moi [...]».

Elle tente de trouver une date. «Cela dépend aussi de M. Boudouresque [le chanteur lyrique marseillais] à qui je viens d'écrire. Je compte sur vous cher monsieur pour le décider à nous donner son précieux concours, il nous faut un grand chanteur pour ce concert. Si je pouvais vous amener mes amis de l'opéra, ce serait parfait, malheureusement Marseille est loin et il ne faut même pas y songer. Si nous avons Boudouresque, la cause est gagnée. Je m'occupe de vous avoir la chanteuse promise, cela n'est pas si facile mais j'y arriverai. Je vais vous envoyer demain soir tous les morceaux d'orchestre pour le programme [...]».

Après son succès de *Callirhoé*, elle remercie chaleureusement Vincens pour son article de la Gazette du midi. «Comme je vais être encouragée à revenir à Marseille après y avoir reçu un si cordial et si sympathique accueil [...]». [Son ballet *Callirhoé* fut créé à Marseille le 16 mars 1888 ; sa symphonie lyrique pour chœurs et orchestre, *Les Amazones*, sur un poème de Grandmougin, à Anvers le 18 avril 1888 en même temps que son *Concertstuck*]. Marques de colle sur le bord d'une lettre. (Ref. 7666)

480 €

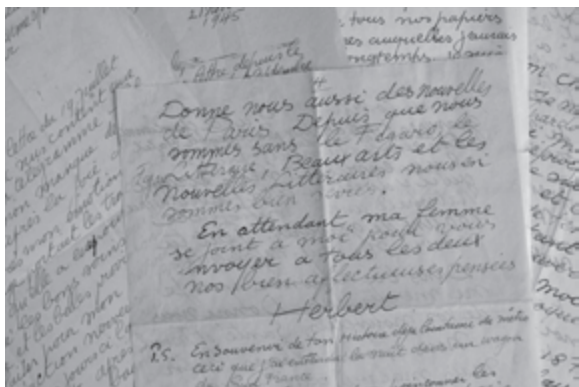
Le peintre Emile Othon-Friesz choisit sa toile

Emile Othon-Friesz (1879/1949). Peintre, l'un des principaux représentants du Fauvisme. Lettre autographe signée, adressée à M. Durec [peut-être Arsène Durec (1873/1930), metteur en scène]. 2 pages ½ in-8, [début XX^e].

«Je suis obligé de partir à Strasbourg quelques heures, aussi ne puis-je m'occuper de la toile moi-même». Il envoie Durec s'adresser au commandant Laroche, à St Cyr. «Si par hasard vous faites affaire, prenez m'en aussi pour moi 50 ou 100 mètres de plus. Je crois que ça doit aller dans les 4 à 5 f. le mètre, ce qui réaliserait pour vous une assez sereine économie sur le prix que vous me disiez. En outre c'est autre chose comme qualité. C'est environ quelque chose comme celle-ci (échantillon) que j'ai eu autrefois à l'aviation [...]». Trous de classeur. (Ref. 7703)

450 €

Le graveur cubiste Herbert Lespinasse hanté par Buchenwald



Herbert Lespinasse (1884/1972). Peintre et graveur cubiste américain, ami de Juan Gris ; il est le seul rescapé américain de Buchenwald. 4 lettres autographes signées, adressées au peintre Marcel Mouillot (1889/1972). 14 pages in-4. Sainte-Maxime et Saint-Tropez, juillet 1945 - mars 1947.

Emouvante correspondance du graveur cubiste américain Herbert Lespinasse, à son

retour de Buchenwald. «Il faut pardonner mon manque de volonté pour écrire - après la joie de retrouver ma femme, après mon émotion en voyant que son visage portait les traces des angoisses qu'elle a eues pour moi. Malgré les bons soins qu'elle me prodigue et les belles provisions qu'elle avait faites pour mon retour, j'ai eu la réaction nerveuse (Braun qui m'a écrit ces jours-ci l'a eue aussi), dû à la détente après la longue lutte pour la vie au bagne nazi et ensuite le désir de guérir chez mon oncle. Malgré cette détente nerveuse, les bons soins de ma femme m'aident à me fortifier chaque jour, elle aussi à présent a meilleure mine [...]».

Il dévoile ses projets de gravure, évoque sa vue altérée par les conditions de travail dans l'atelier de réparation de jumelles à Buchenwald. «J'ai essayé avec le matériel que j'ai ici de graver. Cela m'a été impossible pour plusieurs raisons. Me ménager momentanément la vue. Puis ayant perdu tellement de temps depuis que nous avons été traqués, et puis le bagne et la santé à retrouver, que j'éprouve à présent grâce à une très grande sensation d'euphorie, la nécessité de réapprendre, de rattraper le temps perdu, de me renouveler, d'acquérir de nouvelles vitamines en peinture et en dessins prises sur la vie. Surtout ce qui vit et qui est en mouvement. En ce moment je n'arrête pas de dessiner, de peindre et de composer tant que je peux. Si je me concentre devant une planche à graver, j'ai essayé plusieurs fois, j'ai encore trop de confusion en pensant à tout ce que je voudrais dire et j'abandonne cette planche que j'essayais d'entreprendre. Je suis assailli par de lugubres réminiscences des horreurs dont j'ai été témoin et des dangers auxquels j'ai échappé. Pour le moment, ayant retrouvé la vie, j'ai un grand besoin de vivre ; le dessin, la peinture et les idées qui en résument en font partie [...]».

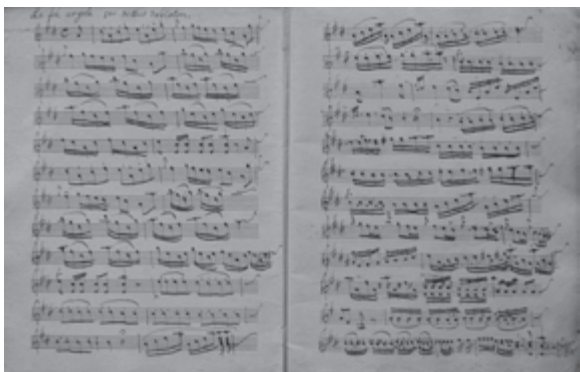
Le peintre a l'opportunité de vendre ses toiles, mais il ne sait plus quels sont les prix du marché.

Avec une enveloppe et une carte postale écrite lors d'un séjour en Bretagne, en 1966 (également signée par son épouse Gaby).

Une lettre effrangée. (Ref. 7758)

1 800 €

Manuscrit original de l'opéra d'Egidio Romualdo Duni *la Fée Urgèle*

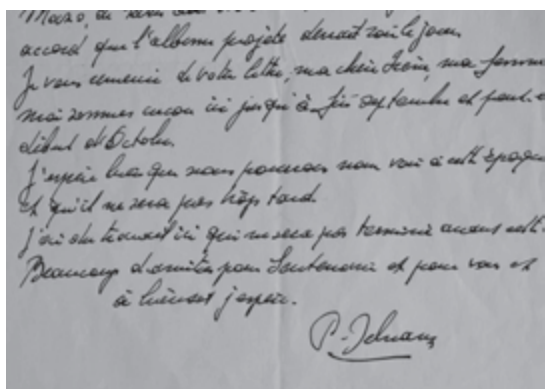


Egidio Romualdo Duni (1709/1775). Compositeur italien d'opéras, il était le rival de Pergolèse et vint s'installer à Paris en 1757. Manuscrit musical non signé. 41 pages in-4, [1765].

Manuscrit musical probablement autographe (avec passages biffés, corrections et béquet) de l'opéra de Duni, *La Fée Urgèle*, composé sur un livret de Favart, lui-même inspiré de *Ce qui plait aux dames*, de Voltaire. Il s'agit de la partition pour violon de cet opéra en 3 actes créé le 26 octobre 1765 au château de Fontainebleau. Page de titre : "La Fée Urgèle. Premier dessus de symphonie". Composé sur papier épais. Déchirure sans manque à une page. (Ref. 7858)

4 000 €

Paul Delvaux répond à un projet d'album de ses lithographies



Paul Delvaux (1897/1994). Peintre surréaliste belge.

Lettre autographe signée, à Irène Scutenaire (1906/1994), poétesse et romancière belge, figure du mouvement surréaliste dans son pays. Une page in-4. Bruxelles, le 21 août 1968.

Paul Delvaux répond à une sollicitation d'Irène Hamoir (épouse du poète surréaliste Louis Scutenaire), qui figura sur plusieurs dessins et tableaux de Magritte. «Le projet pour les lithos est intéressant. Seulement, madame Jacob, du Bateau Lavoisier, 16 rue de Seine à Paris VIe, a l'exclusivité pour mes lithos, et c'est à elle que l'éditeur Mars, de Paris, doit s'adresser. De toutes façons, c'est avec son accord que l'album projeté devait voir le jour [...]. J'espère bien que nous pourrons nous voir à cette époque et qu'il ne sera pas trop tard. J'ai du travail ici qui ne sera pas terminé avant cette date. Beaucoup d'amitié pour Scutenaire et pour vous [...]». En-tête à son nom. Enveloppe jointe. (Ref. 7966)

1 200 €

Carpeaux se documente au Muséum pour la fontaine de l'Observatoire

Jean-Baptiste Carpeaux (1827/1875), né à Valenciennes (Nord). Sculpteur et peintre.

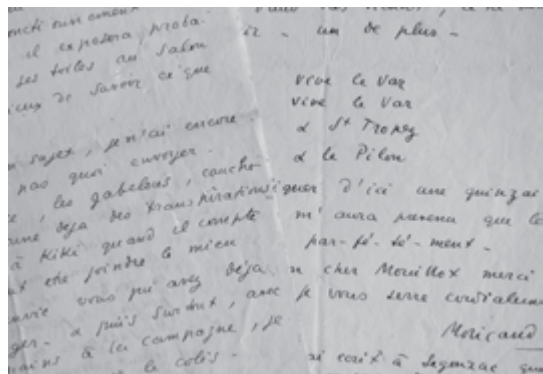
Lettre autographe signée. 2 pages in-8. Paris Auteuil, le 1^{er} juin 1869.

Jardin du Luxembourg. «J'ai l'honneur de solliciter de V.E. la permission de visiter au Musée d'Histoire Naturelle, les peaux de lions et de tigres non montées qui s'y trouvent, il me sera peut être même nécessaire d'en emprunter une ou deux, pour terminer la Fontaine qui m'a été commandée par la ville, pour le jardin du Luxembourg [...]».

[Les quatre parties du *Monde pour la Fontaine de l'Observatoire*, dite *fontaine Carpeaux*, fut la dernière grande oeuvre du sculpteur ; commanditée par la ville en 1867, elle ne fut achevée qu'en 1874]. Cachet. En-tête à son chiffre. Papier jauni (Ref. 7969)

800 €

Lettres du dandy Conrad Moricand évoquant Kisling



Conrad Moricand (1887/1954). Dandy, mécène, illustrateur, il est l'ami des écrivains et des artistes (Max Jacob, Pablo Picasso, Moïse Kisling, Henri Michaux, Henry Miller). Il est également astrologue et a publié des ouvrages ésotériques. Il meurt ruiné. Pseudonyme de Claude Valence.

4 lettres autographes signées. 10 pages in-4. Chouigny-Vandoeuvres (Suisse) et Saint-Tropez, 1921-1922.

Il évoque ses amis : «L'autre jour en allant voir [le peintre] Kisling et [sa femme] Renée qui sont à 2h1/2 d'ici en auto à la chapelle d'Abondance. Un petit pathelin [sic] perdu où j'ai "gelé" au fond du val d'Abondance derrière Thonon. [...] Kiki en grand progrès travaille comme un nègre, m'a donné l'impression pour la première fois peut-être d'un type capable d'interpréter la montagne cette chose écrasante et trop belle, mélange de puissance et de douceurs. Il ne subit en aucune façon ce malaise que la montagne * [en marge : * en Suisse, la Nature manque absolument de savoir-vivre : les montagnes ne savent pas garder les distances. (un de mes "hoquets")], en tant que peintre, m'a toujours donné à moi et à beaucoup de mes amis.»

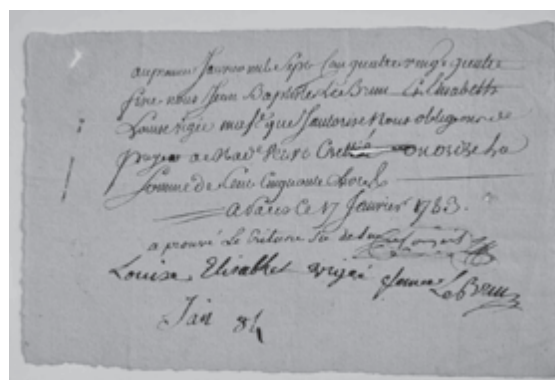
Il parle également de s'installer à Saint-Tropez : «Business est de plus en plus business, c'est-à-dire une saloperie et une simple question de gros sous m'obligera d'ici quelques jours à rallier directement St Tropez. A part, évidemment le plaisir de retrouver quelques copains [...] et le Salon d'automne que j'aurais

voulu voir, je me console en somme sans grand effort. Paris devient de plus en plus un capharnaüm impossible où l'on rencontre de tout sauf ce qu'on aimait à y voir ou à y retrouver. Et c'est triste quand on aime encore, malgré tout, cette belle fille. On ne voit déjà plus que son maquillage. Dans très bientôt, ce ne sera qu'un souvenir. Un de plus. Aussi Vive le Var Vive le Var & St Tropez & le Pilon [...].»

Quelques pliures et rousseurs. Manque marginal au dernier feuillet avec atteinte à une demi-ligne de texte. (Ref. 8108)

2 000 €

Elisabeth Vigée-Lebrun et son mari règlent une dette



Elisabeth Vigée-Lebrun (1755/1842). Peintre, portraitiste de Marie-Antoinette.

Pièce signée. Une page in-8 oblong. Paris, le 17 janvier 1783.

Ordre de paiement donné par Elisabeth Vigée-Lebrun et son mari, Jean-Baptiste Le Brun. «Au premier janvier mil sept cent quatre vingt quatre fixe nous Jean Baptiste Le Brun et Elisabeth Louise Vigée ma Fe que j'autorise, nous obligeons de payer à Mad. veuve Crettieé ou ordre, la somme de cent cinquante livres». A la suite Jean-Baptiste Le Brun a inscrit : «aprouvé le criture si dessus» et a signé (curieusement, la signature a été découpée et un papier a été collé pour boucher le trou) ; puis Elisabeth, à son tour, a signé : «Louise Elisabeth Vigée femme Le Brun». Découpe de la signature du mari, trace d'épingle en marge. (Ref 8102)

450 €

Le Paris des années 1960 en photographies



6 photographies de Pierre Parente, tirage argentique, noir et blanc. Tampon du photographe au dos. Assemblées dans un cadre, 1m20 x 90 cm



Ensemble 6 belles photographies, tirage argentique. Homme de dos avec un grand chien devant un kiosque à journaux au pied du métro (24 x 30 cm), vers 1960 ; couple à la baguette de pain devant une vitrine de brasserie (24 x 30 cm) ; vendeur à la sauvette à la sortie du métro (23,5 x 29,5 cm), vers 1965 ; deux photos d'un

couple de brocanteurs prises au marché aux puces à Bicêtre (21 x 29 cm), vers 1963 ; baraque à frites de nuit (21 x 29 cm) vers 1963. Grand et bel encadrement en chêne noirci.

3 800 €



Le Sphinx de Raymond Queneau



Dessin original (plume, aquarelle et gouache).
480 x 315 mm. Vers 1950.

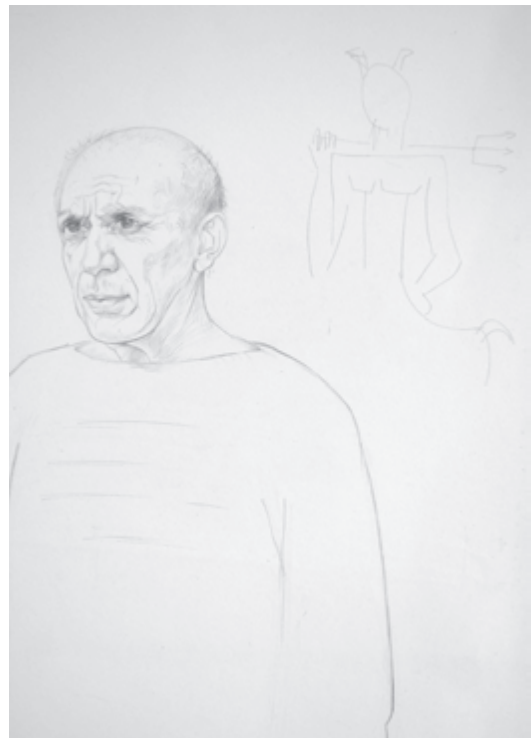
Belle mise en scène macabre illustrant l'affrontement entre Oedipe et le sphinx. Une image symbolique pour cet auteur expérimentateur du savoir humain. Sur papier Ingres. Dessin original non signé, identifié au dos par son fils, Jean-Marie Queneau, au crayon : «Gouache de R. Queneau et Max Morise».

Dessin présenté dans un bel encadrement.

1 800 €



Portrait de Picasso par Maria Elisabeth Wrede



Dessin à la mine de plomb, signé. Daté et situé
au dos : Vallauris, août 1954. 60 x 44 cm.

Le portrait de Maria Elisabeth Wrede (1898/1981) dépeint un artiste au regard vif, les mains dans les poches, pinceaux au repos. L'été 1954 est pour Picasso une période d'euphorie. Il rencontre sa dernière épouse, Jacqueline Roque. Il peint peu et se laisse aller au repos et à la méditation. Encadrement laqué rouge.

3 500 €



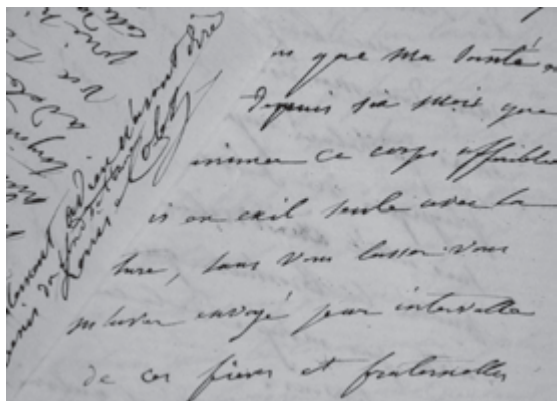
littérature

800 autres autographes
et manuscrits littéraires
sur notre site internet

traces-ecrites.com

Parmi lesquels : Robbe-Grillet Littré Schlumberger Lacretelle
Jammes Bourget Barbey-d'Aureville Ionesco Brillat-Savarin
Mauriac Blondin Romain Roger-Marx Banville Dumas fils
Derême Copeau Du Camp Leconte de Lisle Zola Descaves
Dutourd Nimier Jouhandeau Arland Martin du Gard Nodier
Carco Renan Monfried Druon Vercel Colette Lamartine
Maurras Queffélec Anna de Noailles Heredia Rictus Cendrars
Butor Roumanille Cocteau Morellet Moravia Dorat Breton
Richepin Rouveyre d'Ormesson Méry Mérimée Bazin Tailhade
Sarah Bernhardt Karr Huet Wiesel Bainville Régnier Crébillon
La Harpe Kessel Soupault Leiris Sagan Suarès Custine Rheims
Dierx Renard Léautaud Valéry Morand Green La Tour du Pin
Vitez Romain Rolland Louÿs Alphonse Daudet Farrère Muselli
Paulhan Bouhier Eluard Ohnet Vacquerie d'Annunzio Bergson
Guitry Claudel Grimm Verhaeren Asselineau Berl Mirbeau
Loti Miomandre France Courteline Senghor Malraux Pourrat
Mac-Orlan Boutang Montherlant Bachelard Willy Maine de
Biran Pieyre de Mandiargues Clifford-Barney Aymé Fréron
Ghelderode Maritain Fargue Anouilh Delteil Sainte-Beuve
Bescherelle Feydeau Queneau

Magnifique lettre de Louise Colet à Victor Hugo



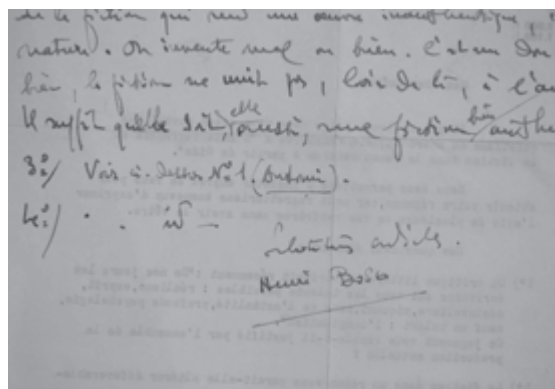
Louise Colet (1810/1876). Femme de lettres, poétesse, maîtresse de Musset et de Flaubert. Lettre autographe signée, adressée à Victor Hugo. 6 pages in-16. San Remo, le 28 juillet 1873.

Longue lettre d'Italie de Louise Colet à son «grand ami et incommensurable esprit», Victor Hugo, sur son amitié inaltérable, l'interdiction de sa brochure sur l'anarchie des esprits et son arrestation. «J'ignorais qu'un arrêté ministériel du 14 courant adressé à tous les préfets, et à tous les commissaires de police, ordonnait la saisie de la Vérité sur l'anarchie des esprits en France. Je fus l'objet à Vintimille, près de Menton, de la plus grossière brutalité des douaniers français. Non seulement ils saisirent les deux cents exemplaires de ma brochure, mais le commissaire de police français de la gare me mit pendant cinq heures en état d'arrestation. Comme je protestai contre l'illégalité de cette détention préventive, il me menaçait de me faire conduire en prison par deux gendarmes. Il se renseigna à Paris et à Nice par trois dépêches de ce qu'il devait faire de ma personne ; après cinq heures d'attente, par une chaleur tropicale dans le cabinet de ce drôle de la police, il reçut l'ordre télégraphique de maintenir la saisie de la brochure mais de mettre immédiatement Mme Louise Colet en liberté! Je retournai à San Remo indignée et plus malade et la nuit même j'écrivis le récit de cette indignité aux journaux italiens qui publient depuis un mois les articles les plus flatteurs sur cette brochure proscrite en France et

dont l'auteur vient d'être arrêté sur le territoire italien. [...]. Et votre chère Adèle, qui m'est restée bien chère, va-t-elle mieux? Je vous en prie, si vous daignez répondre à cette douloureuse lettre, un mot sur elle! Tout ce qui tient à vous m'intéresse profondément. Je finis, j'ai une fièvre ardente, et j'écris tristement adieu n'osant dire au revoir». (Ref. 7596)

Vendu

Henri Bosco revendique l'originalité de son écriture



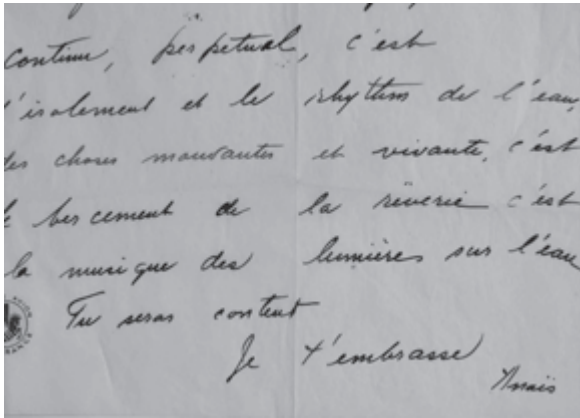
Henri Bosco (1888/1976). Romancier provençal, prix Renaudot pour *Le Mas Théotime* (1945).

Pièce autographe signée. 1 page in-4. [1957]

Au dos d'un questionnaire qui lui est adressé par la revue *Prétexte*, Henri Bosco, répond aux quatre questions posées autour du manque d'imagination des écrivains contemporains et la part d'autobiographie dans son œuvre. «Je ne suis pas de l'avis du critique. J'estime qu'il y a encore de l'imagination dans le roman contemporain. Plus d'un romancier le manifeste. Il est toujours délicat - et peut-être indécent - de se citer soi-même. Mais toute mon œuvre (sauf Antonin, autobiographie à peine romancée) est venue du travail de l'imagination. En partant de ce cas - que je connais bien - il m'est impossible de me ranger à l'opinion susdite [...]. Mais ce n'est pas le principe lui-même de la fiction qui rend une œuvre inauthentique, c'est sa nature. On invente mal ou bien. C'est un don. Si c'est bien, la fiction ne nuit pas, loin de là, à l'authenticité [...]». Pliures. (Ref. 7744)

500 €

Anaïs Nin s'offre une péniche



Anaïs Nin (1903/1977). Femme de lettres et diariste américaine. Elle entretient une liaison passionnée avec Henry Miller.

Lettre autographe signée, adressée à Jean Carteret (1906/1980), poète et astrologue. 1 page in-4. [Septembre 1936].

Belle lettre d'Anaïs Nin après l'achat de sa péniche sur laquelle elle passe des jours de passion intense avec Henry Miller [elle en parle dans son Journal, à la date du 22 septembre 1936]. «J'ai la péniche! J'ai offert ce que je pouvais payer et ils ont accepté! Tu l'aimeras. Tu pourras venir écrire là ce dimanche même. Je l'ai visitée, et aujourd'hui, c'est fait. C'est le voyage continu, perpétuel, c'est l'isolement et le rythme de l'eau, des choses mouvantes et vivantes, c'est le bercement de la rêverie, c'est la musique des lumières sur l'eau. Tu seras content». Ecrite sur papier cigarette d'Air France. (Ref. 7413)

850 €

Exceptionnelle relation des funérailles de Chateaubriand à Saint-Malo

Charles Alexandre (1821/1890). Homme de lettres et homme politique. Secrétaire de Lamartine, à partir de 1849.

2 manuscrits autographes signés. 25 pages in-4 et in-folio. Morlaix, le 11 août 1848.

Magnifique et exceptionnelle relation des funérailles de Chateaubriand à Saint-Malo, au rocher du Grand-Bé, le 19 juillet 1848, écrite par le secrétaire intime de Lamartine, Charles

Alexandre. «[...] A 11 heures, le cortège de la veille sortit de l'Hôtel de ville et se rendit à l'église. Une surprise nous attendait là. Le cercueil n'était plus dans la chapelle ardente. On l'avait mis à la place d'honneur au centre de l'église sur un haut catafalque, sous une chapelle funèbre aux ogives élégantes, légères, aériennes, élevée pendant la nuit. C'était comme un souvenir du tombeau d'Abeilard [...]. Les larmes mouillèrent tous les yeux, toutes les âmes s'émurent en entendant la douce romance. C'était comme un soupir de la tombe, une voix du poète mort. Pour moi, mon ami, je pleurais du fond du cœur. Combourg me revint au souvenir : la vie mélancolique de René avec Amélie dans les bruyères et les bois, au bord de l'étang, les vieilles tours du château, la tendre mère chassant les frayeurs des enfants à l'apparition de la sombre figure paternelle, cette ombre égarée du moyen-âge [...]. Le service finit, ma rêverie s'évapora avec l'encens. On sortit et le cercueil porté sur un corbillard traîné par six chevaux noirs [...].»

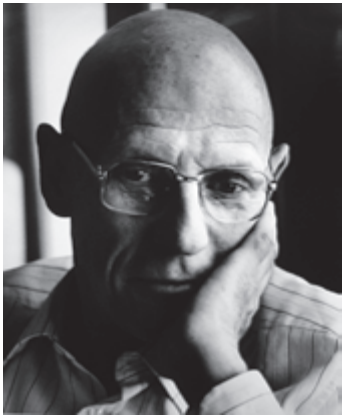
«Les yeux étaient éblouis. C'était partout un flot de couleurs ondoyant sur la grève, au-dessus des murs et sur les écueils. On eût dit qu'un peintre divin avait répandu là sa palette. On y retrouvait les fortes femmes de Rubens et les belles filles de Diaz baignées dans les rayons d'or du soleil. Au milieu de cette foule éclatante se traînait le corbillard couvert de longues draperies noires [...].»

«On arriva au tombeau creusé dans le granit, à la pointe avancée de l'île, sur un angle du rocher qui surplombe en face de la mer. Les assistants se groupèrent sur cette pointe étroite et se recueillirent. L'heure de l'émotion était enfin venue. Un prêtre s'avança au bord de la fosse, bénit la grande dépouille, dit les dernières prières. Puis la famille jeta l'eau bénite, et dans la tombe le cercueil descendit pour jamais [...].»

Texte divisé en 3 chapitres ; le premier, composé des trois premières pages, et qui devait relater le voyage de Charles Alexandre jusqu'à Saint-Malo, est manquant ; le troisième existe en deux versions différentes. Certains feuillets découpés puis recollés. (Ref. 7186).

5 000 €

Grand et beau portrait de Michel Foucault



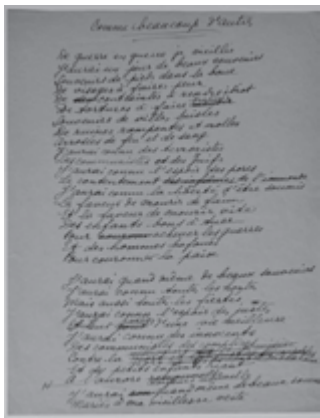
Michel Foucault (1926/1984). Philosophe. Professeur au collège de France, titulaire de la chaire d'Histoire des systèmes des pensées (1970-1984).

Photographie en noir et blanc. 50 x 60 cm.

Michel Foucault photographié en avril 1984, deux mois avant sa mort. Grand portrait en noir et blanc réalisé par Bruno de Monès. Photographie signée par son auteur, et numérotée 02/30, à la mine de plomb, au dos. Annotée : «dans son appartement parisien». Ce portrait a été publié dans le *Magazine Littéraire* de mai 1984 et dans *Le Monde* du 13 octobre 1989. (Ref. 8175)

2 200 €

Brouillon d'un poème d'Eluard



Paul Eluard (1895/1952). Poète surréaliste. Manuscrit autographe (brouillon). 1 page in-4 [avril 1946].

Brouillon du poème d'Eluard "Comme beaucoup d'autres", publié la première fois le 22 avril 1946 dans la revue italienne *Il congresso*, et repris dans l'édition de la Pléiade, tome II, p. 875. Il comporte une dizaine de corrections et variantes :

«De guerre en guerre je vieillis / J'aurai un jour de beaux souvenirs / Souvenirs de pieds dans la boue / De visages à faire peur / De contraintes à rendre idiot / De tortures à faire trahir / Souvenirs de villes brisées / De ruines rampantes et molles / Arrosées de feu et de sang / J'aurai connu des terroristes / Des communistes et des Juifs / J'aurai connu l'espoir des porcs / Le contentement de l'immonde / J'aurai connu la liberté d'être soumis / La faveur de mourir de faim / Et la faveur de mourir vite / Des enfants bons à tuer / Pour achever les guerres [...] / J'aurai quand même de beaux souvenirs / Mariés à ma vieillesse verte».

Au total 32 vers. (Ref. 7970)

4 500 €

Manuscrit sur Lamartine par son secrétaire intime

Charles Alexandre (1821/1890). Homme de lettres et homme politique. Secrétaire de Lamartine, à partir de 1849.

Manuscrit autographe (brouillon). 56 pages in-4. [1884].

Important fragment des *Souvenirs sur Lamartine* par celui qui fut son secrétaire intime de 1849 à 1869, Charles Alexandre. L'ouvrage a été publié en 1884. Il correspond aux chapitres sur la Révolution de 1848 (le manifeste à l'Europe et la constitution), pages 107 à 147 de l'ouvrage.

Certains passages biffés sont restés inédits. Repaginé 155 à 211. Quelques traces de salissure. (Ref. 7183)

1 500 €

Correspondance de M^{me} de Lamartine

Marianne Elisa de Lamartine (1790/1863).
Peintre et sculptrice, épouse de Lamartine.

41 lettres autographes signées, adressées à Charles Alexandre. 111 pages in-8, in-12 et in-16. 1851-1862 et sans date.

Superbe correspondance amicale de M^{me} de Lamartine à son secrétaire intime, qui éclaire les sombres années et l'entourage du poète. De cette profonde amitié, Charles Alexandre consacra un ouvrage, paru en 1887 : *Madame de Lamartine*. Au fil de ses lettres, elle évoque les visites d'amis (en particulier Henri de Lacretelle), les vendanges à Milly et Saint-Point, ses voyages, ses soucis de santé, le long travail de correction des épreuves de son mari dont elle revoie les textes, etc. Elle évoque aussi ses relations avec le poète. 1862 :

«J'en suis désolée. Si je pouvais seulement causer avec lui sur ce qu'il écrit, je le convainrais souvent de l'inconvénient de mots qui lui sont échappés. Il est de même pour son portrait. Il a fait faire, l'été passé, un dessin pour la gravure ; il ne l'a laissé voir pas même à Val. Et voici venir une belle gravure aussi peu ressemblante et aussi prosaïque que toutes les autres. Je lui ai reproché de ne pas m'avoir consultée – dirait-il vous pouvez penser que je ne m'entends pas en littérature qui n'est pas mon métier, comme tu dis, mais tu conviens que j'ai du goût en peinture et que je suis même un peu du métier. Pourquoi m'exclure quand, par une petite observation de moi, j'aurais mi le doigt sur le défaut ainsi que je le fais maintenant que c'est trop tard. Je vous aurais épargné des dépenses fâcheuses en éclairant l'artiste par la connaissance que j'ai de vos traits et de votre physionomie. Il n'y a rien à répondre mais il fera encore de même si l'occasion s'en présente [...].

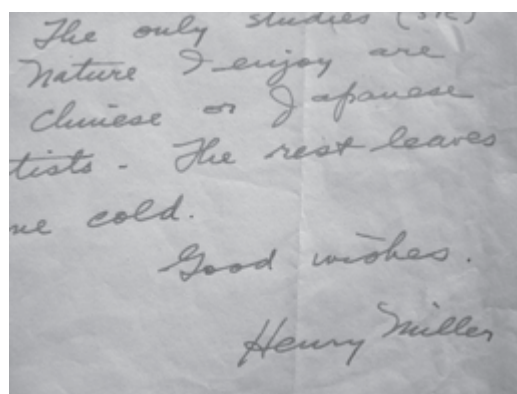
Une longue lettre confidentielle est consacrée à la formation du Comité Mâconnais, à la vente des biens de Lamartine et aux démarches de Chamborant. «Tout ce qui nous revient de la popularité de M. de L. est très satisfaisant. Encore avant-hier, dans un grand concert, une actrice du Français dont le nom m'échappe tant je suis loin de tous les théâtres, a récité l'Ode à Lord Byron qui a été tellement

applaudi qu'il y en avait autant pour l'auteur que pour la pièce [...]».

On joint 2 poèmes autographes de Charles Alexandre dédiés à Marianne de Lamartine, dont celui publié en frontispice de l'ouvrage : «Je suis toujours en deuil de vous, ma sainte amie ! / L'huile du temps n'a pu guérir mon cœur blessé / Loin de vous, ma douleur ne s'est pas endormie / Dans votre tombe git mon bonheur trépassé [...]». La plupart des lettres ornées d'un monogramme gaufré, dont celui de Lamartine. (Ref. 7185)

3 500 €

Henry Miller plongé dans l'écriture de Nexus



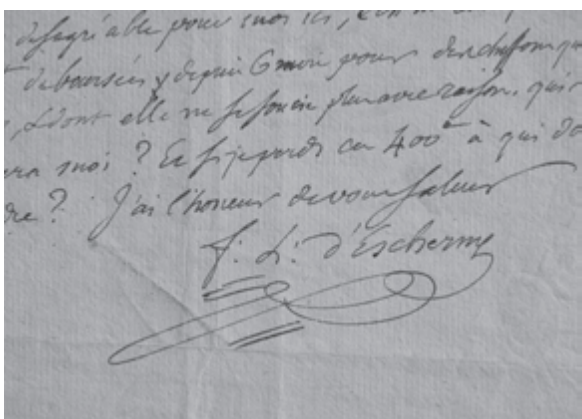
Henry Miller (1891/1980). Romancier américain.

Lettre autographe signée, adressée au peintre Michel Moy. 1 page in-4. Big-Sur (Californie), le 9 septembre 1958.

Après *Sexus* (1949) et *Plexus* (1953), Henry Miller se plonge dans l'écriture du troisième volet de la trilogie, «la Crucifixion en rose». «Impossible to do as you wish. Am deep in a new book (Nexus) which I have shelved four times since five years. Hope you will forgive me». Il dit se souvenir de M. Messières «Yes ! Life is short !» et se réjouit du séjour de Moy à Edimbourg. Enfin, il donne quelques impressions sur l'art. «The only studies (sic) of nature I enjoy are by chinese or japanese artists. The rest leaves me cold». Pliures, petite fente. (Ref. 1353)

680 €

François-Louis d'Escherny excédé



François Louis d'Escherny (1733/1815). Philosophe suisse, ami intime de Jean-Jacques Rousseau et de Diderot.

Lettre autographe signée. 1 page ½ in-4. Versailles, le 25 juillet 1801 (datée du 6 thermidor an 9).

«Je suis toujours, monsieur, votre avocat auprès de ma sœur dans vos petites diatribes avec elle. Pour cette fois, je suis fort embarrassé et si vous ne m'aidez à me tirer d'affaire, nous sommes tondus vous et moi. C'est le 3 mars dernier que j'ai donné avis à ma sœur du départ des candélabres et de tous les chiffons qui vous ont été remis par ma fille avec un petit paquet de cordes à harpe [...]». Sa sœur n'ayant toujours rien reçu, d'Escherny évoque avec ironie son état d'humeur, les tissus commandés n'étant plus à la mode. «Ce qui est très désagréable pour moi ici, c'est un compte de près de 400# déboursés depuis 6 mois pour des chiffons qu'elle n'a point reçus et dont elle ne se soucie plus avec raison [...]». Légères rousseurs. (Ref. 2863)

320 €

Jacques de Lacretelle rend hommage à Jacques Rivière

Jacques de Lacretelle (1888/1985). Romancier, ami de Proust, prix Femina (*Silbermann*, 1922), il est élu à l'Académie française en 1936.

Manuscrit autographe signé, 9 pages in-4. [Vers 1925].

Beau texte en hommage à l'emblématique directeur de la N.R.F., l'écrivain et essayiste Jacques Rivière (1886/1925). Jacques de Lacretelle évoque leur rencontre, l'homme qu'il était, le jugement qu'il porte sur lui et sur son œuvre. «Il professait certaines vertus à un si haut degré qu'elles ont pu fausser sa physionomie pour quelques uns. Son scrupule, son souci d'équité, son amour de la gratuité, ont pu le faire passer pour froid ou indécis. Quelle erreur ! Quelle passion pour la justice, au contraire, dans ces notes rares et si fermement pesées qu'il publiait ici ! Et quelle passion, tout court, dans *Etudes* et dans *Aimée* ! [...]». Il relate des anecdotes révélatrices de son caractère et de sa grandeur d'âme. Ratures et corrections. Marques de trombone. (Ref. 2876)

650 €



Piquante lettre de Saint-Evremond

Charles de Saint-Evremond (1610/1703). Ecrivain, épicurien, précurseur des philosophes du XVIII^e, il s'exile en Angleterre en 1659 pour le restant de ses jours.

Lettre autographe, adressée à la marquise de Gouville. 2 pages in-4. Londres 15 décembre [vers 1690].

Saint-Evremond demande à sa correspondante de l'aider à régler ses dettes. «Je vous supplie de solliciter toujours Madame la M^{lle} [maréchale] de Créqui. Vous connoissés tous les moiens dont il se faut servir pour venir à bout d'une dévote ; les confesseurs ne sont pas mauvais ; employés y iusqu'à vos oraisons pour prier dieu qu'il la veille inspirer de me rendre

justice. Si le Marechal de Créqui voioit cela en l'autre monde, il auroit encore plus méchante opinion des dévotes qu'il n'en avoit en celui-cy quoi qu'il en eût beaucoup». Il estime que son acte est justifié. «Si elle vouloit traiter de neuf cens écus qu'elle me doit comme le petit abé me conseille de le faire, avec un certain valet de chambre pécunieux qui aparemment n'a pas si bien fait les affaires de son maistre que les siennes, ie serois content. Je doitz et ie veux paier mes debtes. J'ai une autre veue pour le ciel que celle de la plus part des gens qui en parlent. Je crois qu'il est aussi difficile d'aller au ciel sans paier ce qu'on doit qu'à un agneau de passer par le trou d'une aiguille. Je ne parle pas comme cela à ceux à qui je dois. C'est mon langage pour mes débiteurs. J'en ai un autre pour mes créanciers. J'ai (?) assés de rhétorique pour sçavoir comment il faut parler pour et contre». Il l'invite à «presser le premier paiement».

Adresse et cachet de cire rouge au dos. Les noms de la maréchale et du maréchal de Créqui ont été biffés et remplacés par "la XXX" et "son mary" d'une autre main ; ce qui laisse penser que cette lettre a été publiée (la date est également biffée). Trous aux plis et effrangée. (Ref. 2916)

900 €

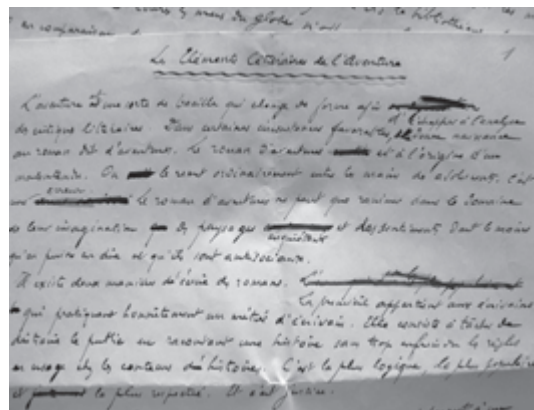
Goezmann se justifie

Louis Valentin Goetzmann (1729/1794). Ecrivain et magistrat alsacien, guillotiné le 25 juillet 1794, avec André Chénier et Roucher. Lettre autographe signée. 6 pages in-folio. Paris, le 12 mai 1777.

Intéressante lettre dans laquelle Goetzmann explique le travail qu'il a effectué pour le service du roi et demande une rétribution en conséquence. [Le chancelier Maupeou l'avait fait entrer en 1771 dans la nouvelle compagnie judiciaire qu'il venait de créer, en remplacement de l'ancien parlement. Ce nouveau corps, vite déconsidéré, fut à l'origine de la querelle entre Beaumarchais et les époux Goetzmann. Accusé d'avoir déshonoré la magistrature, il dut se démettre de sa charge]. Lettre brochée par ruban de soie verte. trous d'épingle. (Ref. 2937)

480 €

Mac-Orlan critique le roman d'aventure



Pierre Mac Orlan (1882/1970). Poète et romancier, auteur de *Quai des brumes*.

Manuscrit autographe signé. 4 pages in-4. 3 avril 1929.

Manuscrit d'un article publié dans le supplément littéraire de *l'Action Française* de mai 1929, titré "les éléments littéraires de l'aventure" : «L'aventure, quand elle utilise la littérature pour se montrer, projette le mystère et l'ombre comme un phare promène la lumière sur les objets qu'il touche. Comme elle utilise également tous les déchets de l'intelligence humaine, elle peuple l'ombre qu'elle a créée de mille larves qui ne sont que des doubles, des petites vies imaginaires adroitement cultivées et de caprices clandestins qu'un lyrisme arbitraire parvient à rendre plastiques [...]». Ratures et corrections. Enveloppe jointe à son en-tête. Plié en quatre. (Ref. 3105).

650 €

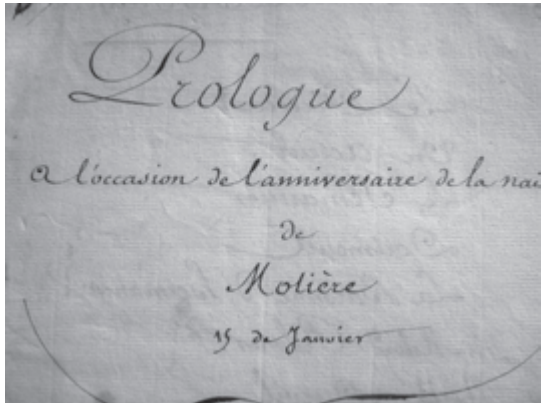
Le 205^e anniversaire de Molière célébré à la Comédie française

Manuscrit. 43 pages in-folio. Paris, décembre 1826.

Manuscrit anonyme d'une pièce écrite pour la célébration du 205^e anniversaire de la naissance de Molière (15 janvier 1827), intitulée "Prologue à l'occasion de l'anniversaire de la

naissance de Molière, 15 de janvier". Sur la page de titre, avis de réception signé du directeur de la scène de la Comédie française, daté du 6 décembre 1826. Plus bas, visa signé par Coupart, chef du bureau des théâtres au ministère de l'Intérieur, daté du 22 décembre 1826. [Tous les 15 janvier, une pièce est jouée à la Comédie française en l'honneur de Molière]. Corrections autographes à deux reprises. Petits défauts sans gravité à la page de titre. (Ref. 3170)

450 €



Jean-Baptiste Rousseau en exil

Jean-Baptiste Rousseau (1670/1741). Poète lyrique. **François Marie Marsy** (1714/1763). Poète latin et écrivain. **François Augustin Paradis de Moncrif** (1687/1770). Poète et écrivain, lecteur de la reine, censeur royal, membre de l'Académie française.

Dossier de 10 documents manuscrits. 218 pages in-folio et in-4. 1712-1743.

Important dossier consacré à l'exil de Jean-Baptiste Rousseau et à l'édition intégrale de ses œuvres. Le 7 avril 1712, l'écrivain maudit est banni à perpétuité du royaume pour avoir «composé et distribué des vers impurs, satiriques et diffamatoires». Rousseau s'enfuit en Suisse, à Soleure, chez l'ambassadeur de France, le comte du Luc. Une protection qui permet au poète d'écrire ses plus belles pages.

Philippe de Vendôme (1655/1727), lieutenant général et grand prieur de France : lettre autographe signée à J.-B. Rousseau chez M. le comte du Luc à Soleure (Suisse), Lyon, 21

mai 1712, 2 pp. in-4. Sur la saisie de ses livres, les démarches pour les récupérer et la persécution dont il est victime.

Jean-Baptiste Rousseau : pièce autographe, 1 p. in-4. Corrections et ajouts. Esquisse d'une épître d'une trentaine de vers et une lettre autographe [sans doute à l'abbé d'Olivet] Bruxelles, 19 février 1732, 3 pp. ½ in-4, consacrée à la publication des *Aïeux Chimériques* et aux démarches engagées envers Quinault pour faire jouer la pièce à Paris. En fin de lettre, une note autographe de l'écrivain et académicien Vincent Campenon (1772/1843), certifiée qu'elle est écrite de la main de J.-B. Rousseau et publiée dans l'édition de 1818.

Charles François de Vintimille, comte du Luc (1653/1740), protecteur de J.-B. Rousseau qui lui dédie ses plus belles odes : 3 lettres signées à J.-B. Rousseau. 20 pp. in-4. Longue et spirituelle correspondance, pleine d'ironie, sur la publication des œuvres de son protégé et les tribulations de la Cour.

François Marie Marsy : une lettre autographe signée, adressées à J.-B. Rousseau, Paris, 20 décembre 1736, 3 pp. in-4.

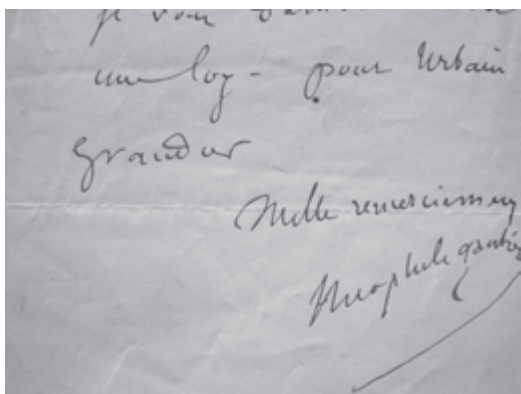
François Augustin Paradis de Moncrif : dossier relatif à la préparation d'une édition des Œuvres complètes de Jean-Baptiste Rousseau, comprenant préface (manuscrit autographe, 4 pp. in-4, avec additions et corrections), plan de l'édition (manuscrit autographe, 9 pp. ½ in-4 avec additions) et copie de lettres de Rousseau annotées et corrigées par Moncrif (176 pp. in-folio).

Documents conservés dans un emboitage. (Ref. 3239)

8 500 €



Billet de Théophile Gautier
à Alexandre Dumas



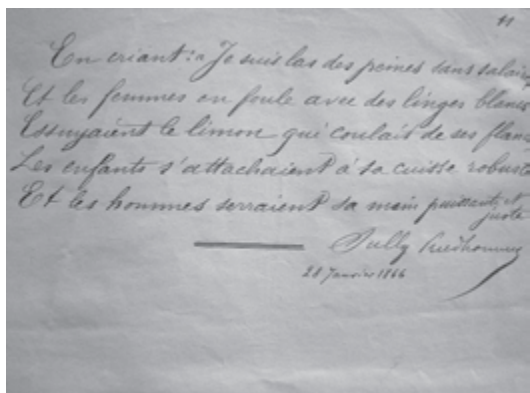
Théophile Gautier (1811/1872). Ecrivain et poète.

Billet autographe signé, [adressé à Alexandre Dumas père]. 1 page in-16. [Vers 1850].

«Mon cher maître, j'abuse peut-être de votre complaisance mais je vous demande encore une loge pour Urbain Grandier. Mille remerciements. Théophile Gautier». [Le drame d'Alexandre Dumas, *Urbain Grandier*, est créé à Paris, au Théâtre Historique, le 30 mars 1850, puis repris à Bruxelles, au Théâtre de la Monnaie, en juin 1852]. (Ref. 3442)

650 €

Manuscrit de Sully-Prudhomme



René Armand François Sully-Prudhomme (1839/1907). Poète parnassien, académicien (1881), lauréat du premier Prix Nobel de littérature (1901).

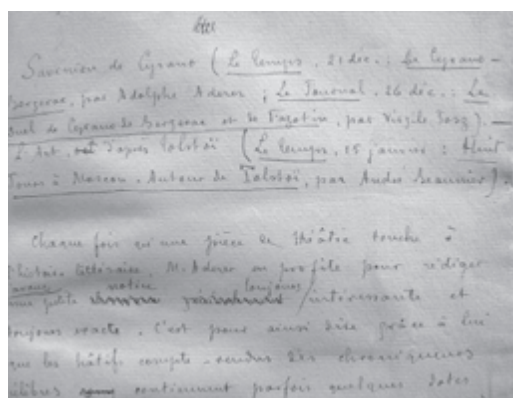
Manuscrit autographe signé. 10 pages ½ in-8. 28 janvier 1866.

Manuscrit de jeunesse, *Les Ecuries d'Augias*, remis au net en 1866, quatre ans avant sa parution. Le poème en vers, inspiré d'un des douze travaux d'Hercule, illustre la recherche esthétique du parnassien. Une écriture jalonnée de métaphores, dans un style épuré de tout lyrisme.

Reliure à la Bradel, cartonnage ocre, avec pièce de titre en chagrin bordeaux. (Ref. 3449)

1 100 €

Chronique de Rémy de Gourmont



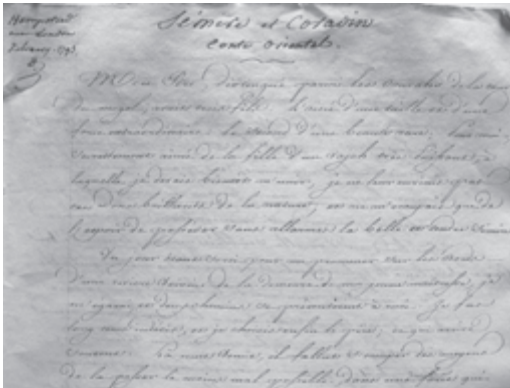
Rémy de Gourmont (1858/1915). Romancier et journaliste, il écrit aussi sous le pseudonyme "R. de Bury". Co-fondateur du *Mercure de France* (1889)

Manuscrit autographe avec collages de coupures de journaux. 5 pages in-8. [Vers 1900]. Incomplet de la fin.

Chronique de Rémy de Gourmont, consacrée au commentaire d'articles de presse, *Les Journaux*. Il pointe ici Adolphe Aderer et son "Cyrano de Bergerac", Virgile Jozs et "le duel de Cyrano", ou encore Tolstoï pour "l'Art". La dernière partie, sur les "Huit jours à Moscou autour de Tolstoï" d'André Beaunier, est manquante. Manuscrit monté sur vélin. Reliure en demi-maroquin rouge à coins à la Bradel signée Canape. Ex-libris de Pierre Bellanger. (Ref. 3459)

650 €

Manuscrit d'un conte oriental



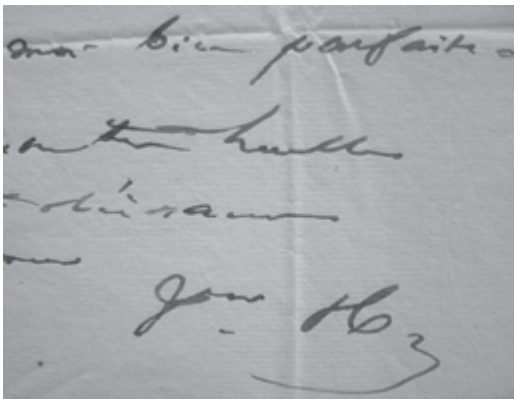
Alexandre Des Moulins (1757/1830). Homme de lettres, il était aussi directeur des Douanes de Marseille.

Manuscrit signé avec corrections autographes. 36 pages in-folio. Hampstead, près de Londres. Février 1793.

Manuscrit d'Alexandre Des Moulins, avec ratures et corrections de l'auteur, d'un conte oriental inédit intitulé "Sémire et Coravin, conte oriental". Signé de l'initiale et daté en début et fin de texte. Broché. Quelques rousseurs sur la page de titre. (Ref. 3672).

480 €

Lettre de Victor Hugo pendant la création d'Hernani



Victor Hugo (1802/1885). Poète et écrivain, membre de l'Académie française (1841).

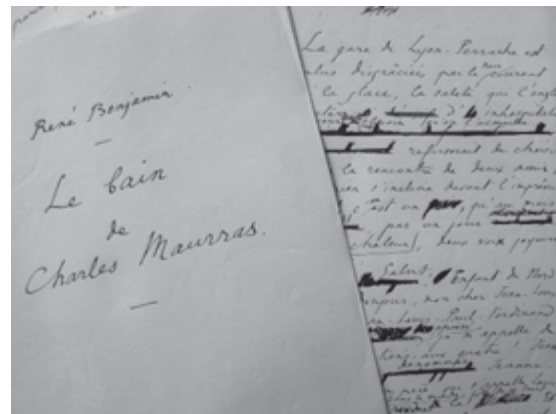
Lettre autographe signée des initiales, adressée à M. de Montrol. 1 page in-12. 21 avril 1830.

Lettre de Victor Hugo écrite pendant la création d'Hernani : «Vous pensez bien, monsieur, que l'affiche est inexcusable. Je suis encore de service demain dans les coulisses du Théâtre Français, et bien désolé, je vous jure, de ne pouvoir être des vôtres que de cœur. Croyez moi bien parfaitement». Au total, 39 représentations sont données en cette année 1830, dont trois après la révolution de juillet. Mais les comédiens, découragés de jouer dans un tel tumulte, finissent par jeter l'éponge.

Adresse et cachet postal au dos. Petite déchirure à l'ouverture. (Ref. 3700)

1 600 €

Manuscrit de René Benjamin sur Charles Maurras



René Benjamin (1885/1948). Romancier, prix Goncourt (1919) avec *Gaspard*.

Manuscrit autographe, abondamment corrigé. 158 pages in-4 (27 x 21 cm). Novembre 1931-avril 1932.

René Benjamin est un écrivain à la plume incisive, précise, violente quand il le faut. Il trouve en Maurras son maître, qui n'a jamais écrit ses mémoires. Quand René Benjamin lui soumet l'idée de tracer son portrait, il sait qu'il ressemblera bien plus à une hagiographie qu'à une biographie conventionnelle. Peu importe la fidélité du trait, pourvu qu'il participe à sa légende.

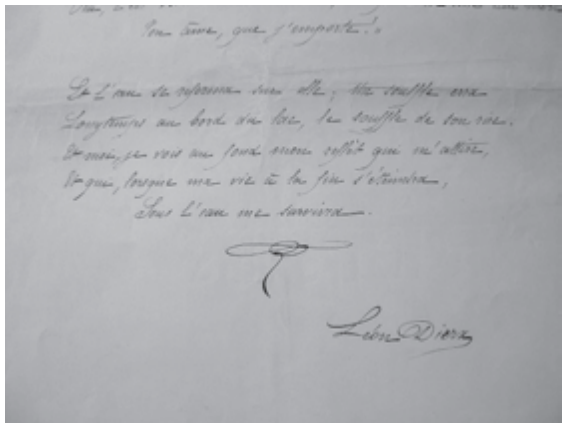
Ecrite de novembre 1931 à avril 1932, l'ouvrage paraît chez Plon, le 16 janvier 1933, sous le titre : *Charles Maurras, ce Fils de la Mer*

(Le manuscrit original porte le nom : *Le bain de Charles Maurras*). René Benjamin est comme ces écrivains du XVIII^e siècle qui jetaient leurs manuscrits au feu une fois l'ouvrage imprimé.

Dans la lettre d'envoi qui accompagne le manuscrit, il explique qu'il offre «sans un regret» cette première esquisse : «Elle a je ne sais quel air de vie ; tandis que le portrait achevé, revu, corrigé, purléché, qui va paraître en librairie, est bien plus riche avec, ... je ne sais quel air de mort».

3 800 €

Manuscrit du poème de Léon Dierx *Les Yeux de Nyssia*



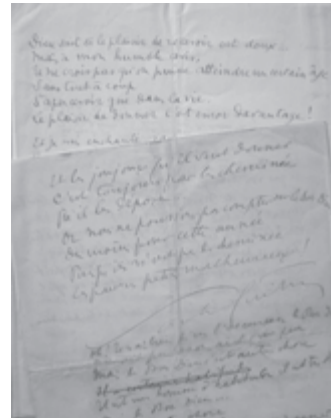
Léon Dierx (1838/1912). Poète, il succède à Mallarmé comme "prince des poètes".
Manuscrit autographe signé. 5 pages in-4, [1867].

Manuscrit du célèbre poème de Léon Dierx, *Les Yeux de Nyssia*, paru en 1867 dans son recueil *Les Lèvres closes*. «Je suivis dans le bois l'enfant [la fille, dans le texte imprimé] aux cils soyeux / Non loin d'un petit lac dormant nous nous assîmes, / Tout se taisait dans l'herbe et sous les hautes cîmes ; / Nyssia regardait le lac silencieux. / Moi, le fond de ses yeux [...]

Au total 19 quatrains. Premier feuillet sali et taché, papier jauni par endroits.
(Ref. 3880)

1 500 €

Manuscrit en vers de Sacha Guitry



Sacha Guitry (1885/1957). Auteur dramatique.
Manuscrit autographe signé. 4 pages in-4. [Vers 1930-1940].

La générosité est une seconde nature chez Sacha Guitry. A plusieurs reprises, il vend aux enchères des pièces emblématiques de sa fabuleuse collection d'œuvres d'art au profit d'œuvres caritatives. Il n'a toutefois pas toujours connu l'aisance financière. Après la rupture avec son père (1905), il vivote de conférences et de représentations théâtrales devant un public clairsemé. Aussi, quand l'occasion se présente d'apporter son soutien aux plus déshérités, il n'hésite pas :

«Dieu sait si le plaisir de recevoir est doux... / mais à mon humble avis / je ne crois pas qu'on puisse atteindre un certain âge / sans tout à coup / s'apercevoir que dans la vie / le plaisir de donner c'est encore davantage !». Surtout quand il s'agit d'apporter du bonheur aux enfants, le soir de Noël : «Ce que vous avez fait, c'est malin comme tout... / car le soir de Noël, dans quelques jours, chez vous / ayant distribué tous leurs joujoux aux vôtres / vous penserez à ces petits enfants des autres / et vous penserez sans remord, ayant fait / ce que nous devrions toujours faire en effet / c'est à dire du bien / pour que notre bonheur ne soit gâté par rien !».

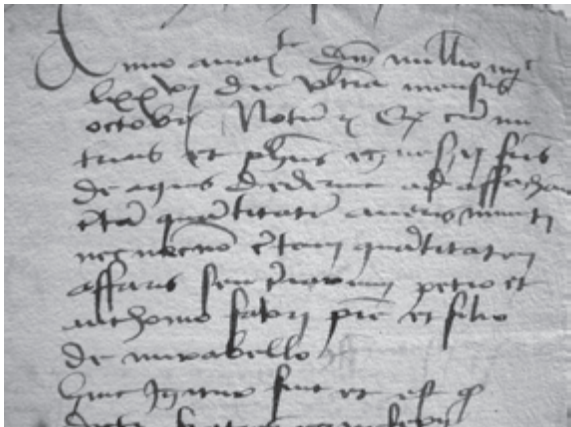
Guitry ne pouvait terminer cette petite fable, sans donner un léger coup de griffe anticonformiste : «Oh ! Je sais bien, en l'occurrence / que le Bon Dieu / aurait pu nous aider un peu / mais s'il reste dans son ciel bleu / ce n'est pas par indifférence... / Oh ! mon Dieu,

non... mais le Bon Dieu / c'est autre chose / Il est un homme d'habitude, il est très vieux / Et les joujoux qu'il veut donner / c'est toujours par la cheminée / qu'il les dépose... / Or nous ne pourrions pas compter sur le Bon Dieu / du moins pour cette année / puisqu'ils n'ont pas de cheminée / les pauvres petits malheureux !».

Une boutade à la Guitry qui, dans *Toutes réflexions faites*, ironisait déjà à son sujet : «Il faut laisser à Dieu le bénéfice du doute». Avec ratures et corrections. Texte final (49 vers) sur 2 pages ½, esquisses (29 vers) sur 1 page ½. (Ref. 4329)

1 500 €

Début d'un petit conte médiéval du XV^e

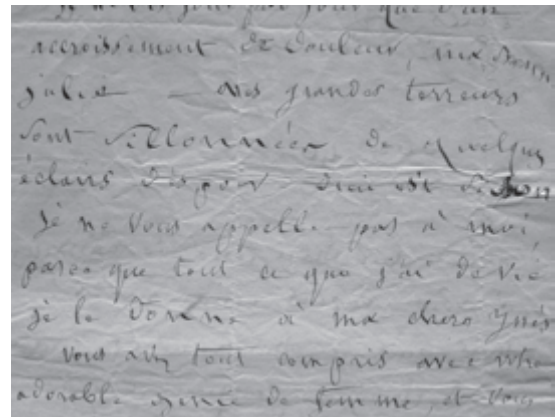


Pièce manuscrite. 2 pages in-4 étroit. Aix-en-Provence, le 31 octobre 1476.

Au verso d'une quittance faite en faveur des Fabri père et fils (acte passé devant Guillaume Bilhon notaire d'Aix), figure le début d'un conte (13 lignes), d'une main contemporaine du XV^e siècle : «Il y eut jadis un bourgeois en cette ville qui avoit un moult beau verger. Le verger étoit beau et grand et planté de tous bons arbres. Au milieu de ce verger, il y avoit un pin qui étoit si beau et si grand que cent animaux (?) se pussent abriter dessous [...]». (Ref. 4768)

400 €

Marceline Desbordes-Valmore accablée de douleur



Marceline Desbordes-Valmore (1786/1859). Poétesse romantique ; elle eut une profonde influence sur Verlaine.

Lettre autographe signée, adressée à Julie Baune, femme du député républicain Eugène Baune. 2 pages in-8. 7 septembre 1846.

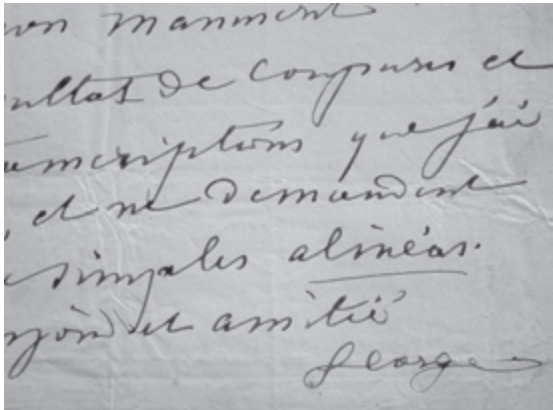
Douloureuse lettre de Marceline Desbordes-Valmore. «Je ne vis jour par jour que d'un accroissement de douleur, ma chère Julie. Mes grandes terreurs sont sillonnées de quelques éclairs d'espoir. Dieu est si bon ! Je ne vous appelle pas à moi parce que tout ce que j'ai de vie, je le donne à ma chère Ynes. Vous avez tout compris avec votre adorable génie de femme, et vous me l'avez prouvé en revenant malgré mon silence. Je n'ose pas parler. Mes paroles sont des coups de poignard qui me reviennent. Je vais comme je peux car j'étais tombée malade et me suis relevée par une grâce d'amour [...]».

Elle évoque son mari [l'acteur Prosper Lanchantin, dit Valmore (1793/1881)] absent depuis cinq mois. «Mais puis-je murmurer de tant de malheur. Pourquoi donc serais-je heureuse ? Vous ne l'êtes pas, vous ! Mais comme mère, je suis éperdue de frayeur».

Adresse et marques postales au dos. (Ref. 4860).

800 €

George Sand donne ses directives à Buloz



George Sand (1804/1876). Romancière.

Lettre autographe, signée du prénom, adressée à François Buloz (1803/1877), emblématique directeur de la *Revue des Deux-Mondes*. 1 page in-8. [Janvier ou février 1838].

George Sand transmet à Buloz la lettre qu'elle vient d'écrire au journaliste Eugène Lerminier. «N'y changez rien. Relisez en vous-même et vous seul l'épreuve. Corrigez les fautes de typographie. Veillez à la ponctuation et aux guillemets. Il va sans dire que les blancs de mon manuscrit sont le résultat de coupures et de transcriptions que j'ai faites, et ne demandent que de simples alinéas [...]».

Contrecollée sur un papier fin. (Ref. 5028).

1 300 €

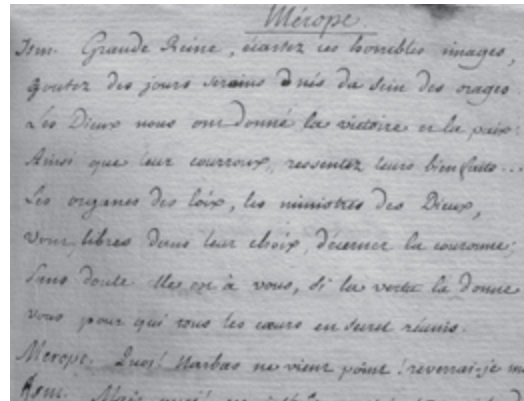
L'abbé Millot précepteur du Dauphin

Claude François Xavier Millot (1726/1785). Historien, membre de l'Académie française, précepteur du dernier duc d'Enghien. Manuscrit autographe. 76 pages petit in-4. [Vers 1780].

Manuscrit d'éloquence entièrement de la main de l'abbé Millot, précepteur du duc d'Enghien, probablement rédigé pour l'éducation du Dauphin, et intitulé : *L'Éloquence des poètes, recueil d'exemples*. Extraits de Voltaire (Mérope, Zaïre, Alzire, Rome sauvée, Oreste, Sémiramis),

Racine (Andromaque, Britannicus, Bérénice, Bajazet, Mithridate), Corneille (Le Cid, Horace, Polyeucte, Rodogune, Pulchérie), Gresset (Édouard III), Chateaubrun (Philoctète), etc., avec quelques commentaires en marge : «Noble désespoir, Tyrannie, Politique cruelle, Tendresse maternelle», etc. Feuillet d'attestation d'authenticité sur la page de garde, par Guillaume, "neveu de l'abbé Millot", et du marquis de Sainte-Croix : "ce manuscrit était des leçons d'éloquence pour le Dauphin dont les cahiers ont été conservés". (Ref. 5105)

1 800 €



Première ébauche du manuscrit de l'Aigoual d'André Chamson



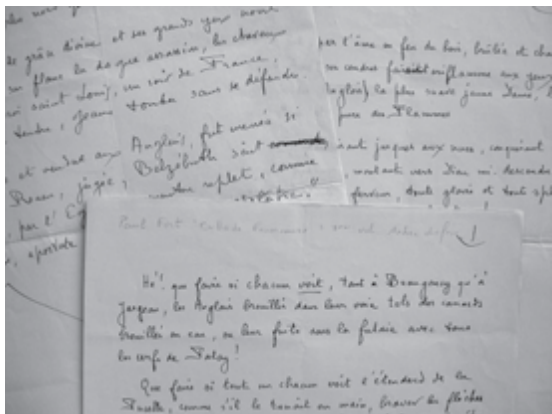
André Chamson (1900/1983). Romancier et essayiste, directeur des Archives de France (1959-1971). Membre de l'Académie française (1956), mainteneur de l'Académie des Jeux floraux (1958) ; il fut le chantre des Cévennes. 2 manuscrits autographes. 35 pages in-4. [1929-1930]

Deux manuscrits d'André Chamson intitulés *l'Aigoual*, ébauches de son ouvrage paru en 1930 : un premier jet de 28 pages et un second manuscrit de 7 pages qui relate l'ascension de la montagne mythique. Avec une gravure de Devaux, monogrammée, représentant la cabane du Bout de Côte à l'Aigoual (d'après une note). [André Chamson fut, toute sa vie, le chantre des Cévennes et du Mont Aigoual en particulier ; beaucoup de ses récits s'y déroulent].

«Enfant, j'ai trouvé dans cette montagne, dans ce haut-massif de l'Aigoual, ce que d'autres enfants demandent aux récits d'aventure, aux histoires guerrières : la présence d'un monde héroïque et fabuleux, et cette première justification de la vie qui, pour les hommes ou pour les peuples, ne peut être faite que par la légende. A quatorze ans, je partais vers elle avec quelques camarades comme vers une terre inconnue. Tout nous semblait encore à découvrir [...]». Ecrits au crayon. Marques de trombone rouillé sur le premier feuillet. (Ref. 5263)

1 600 €

Long poème de Paul Fort sur l'héroïsme de Jeanne d'Arc



Paul Fort (1872/1960). Poète, élu "prince des poètes" en 1912.

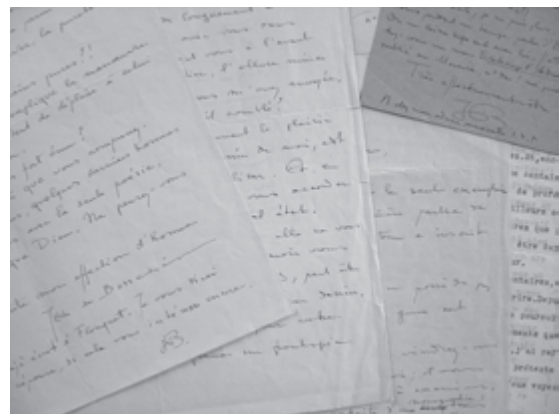
Manuscrit autographe. 2 pp. ½ in-4. [Vers 1942]

Poème de Paul Fort sur Jeanne d'Arc et son héroïsme, écrit durant l'Occupation, et qui sonne comme un réveil patriotique. Il a été publié chez Flammarion, en 1942, dans le VII^e volume des *Ballades Françaises, l'Arbre des Fées*. «[...] Que faire si tout un chacun voit

l'étendard de la Pucelle, comme s'il le tenait en main, braver les flèches des tourelles, et Jeanne grim pant à l'échelle ne s'arrêter qu'au bord du ciel ! [...] Et fut, par l'âme en feu du bois, brûlée et changée en son Ame (ses cendres faisaient oriflamme aux yeux effrayés des Anglois) la plus suave jeune Dame, la plus bleue et pure des Flammes / qui, grandissant jusqu'aux nues, conquérant l'air à son honneur, montant vers Dieu mi-descendu, toute gloire et toute ferveur, toute gloire et toute splendeur, augmentait la France en hauteur !» Quelques ratures et corrections. (Ref. 5478)

800 €

Jean de Bosschère évoque Elskamp



Jean de Bosschère (1878/1953). Peintre, graveur et illustrateur symboliste belge. Il fut également poète, critique d'art et essayiste.

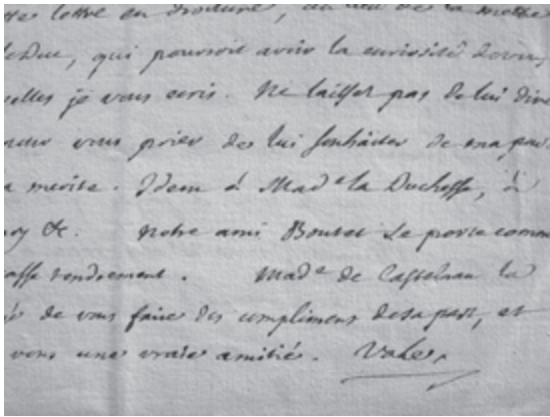
4 lettres autographes signées et 2 lettres dactylographiées signées, adressées au poète Hubert Dubois. 8 pages in-4 et in-12. Vulaines-sur-Seine et Paris. 1933-1937 et sans date.

Belle correspondance du "paria des lettres françaises", ami de Joyce et d'Artaud, Jean de Bosschère. 1933, sur le monde littéraire et de l'édition. «Quant à la plainte, il me semble qu'il n'était pas nécessaire de m'insulter publiquement. Un grand nombre de personnes sont, je le sais, au courant du projet de S.N. Si la revue reparait, j'estimerai que l'insulte est volontaire ; ce n'est pas une gaminerie. On ne peut pas chercher dans sa solitude un aîné pour le trahir publiquement de cette façon [...]». Il

invite Hubert Dubois à venir disserter avec lui, en particulier au sujet de son "Elskamp l'Admirable", lui propose de réaliser le frontispice de son prochain recueil de poèmes et disserte sur la pureté «d'une rareté angoissante» même chez les poètes. Un en-tête à son adresse. (Ref. 5495)

650 €

Les conseils de l'abbé d'Olivet pour une publication sulfureuse clandestine



Pierre Joseph d'Olivet (1682/1768). Grammairien, ami de Boileau et professeur de Voltaire, membre de l'Académie française, il est l'un des rédacteurs les plus actifs du Dictionnaire.

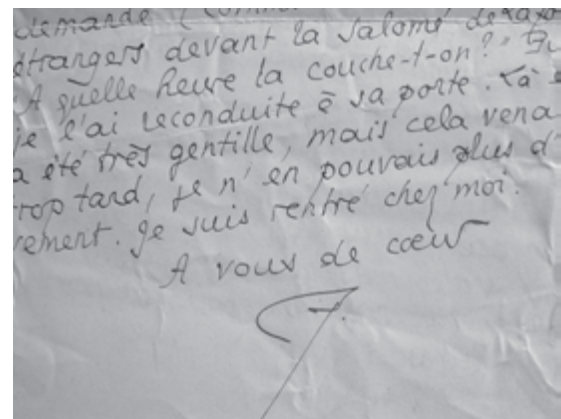
Lettre autographe. 4 pages in-4. Paris, le 29 décembre 1730.

L'abbé d'Olivet, membre de l'Académie française, fait un compte-rendu minutieux d'une audience accordée par le garde des sceaux dans l'affaire concernant une publication attribuée à son correspondant qui risque de déboucher sur une expertise en écriture des plus délicates. Puis il en vient à une publication licencieuse et il lui donne un certain nombre de conseils. «J'en reviens, cela étant, à l'impression que je vous ai déjà proposée, La vie du Fripon [roman picaresque et subversif de Francisco de Quevedo], avec les pièces qui servent de preuves. Il est hors de doute que l'ouvrage exciteroit un cri public, qui ne pourroit avoir que de bonne suites. Comptez qu'il reste ici bon nombre de gens qui pensent comme il faut sur

votre sujet. C'est ce que j'ai remarqué mieux que jamais par la manière dont on m'a demandé de vos nouvelles depuis mon retour. Vous connoissez M. Levier, libraire de La Haye. C'est un homme très propre pour conduire l'impression que je dis. On prendroit soin d'en faire entrer ici assez d'exemplaires, pour que le coup de l'indignation publique fût frappé en un instant. Levier est un bon homme capable de secret, ou je suis bien trompé [...]». Ancienne collection Raoul Bonnet et Léon Müller. (Ref. 5759)

1 000 €

Pierre Louÿs annonce sa rupture à Claude Farrère



Pierre Louÿs (1870/1925). Ecrivain et poète sulfureux, auteur d'*Aphrodite*.

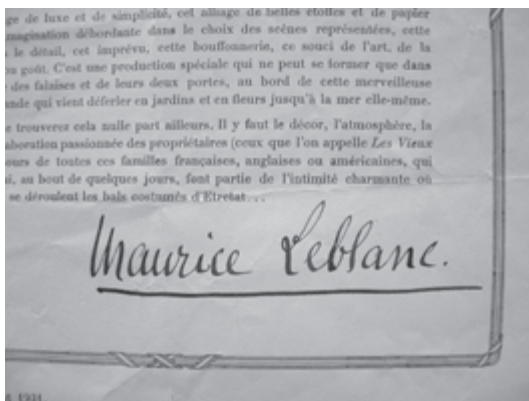
Lettre autographe signée de son monogramme, à son ami Claude Farrère. 2 pages in-8. [Tamaris-sur-mer], le 7 novembre 1910.

Après un «septième lapin» posé par Claude Farrère, Pierre Louÿs prend le parti d'en rire. «Savez-vous, mon vieux frère, que je vais vous faire des scènes ? Vous me pneumatiquez hier à minuit : "j'irai vous voir demain". Je reste pour vous attendre et vous ne venez pas [...]. Qu'est-ce que je vous ai fait pour que vous m'oubliiez toujours dans votre emploi du temps ? [Note du commentateur : ça, c'est une scène]. Je suis d'autant plus ennuyé de ne pas vous voir que j'aurais donné volontiers mon royaume et mes trente châteaux pour causer cinq minutes avec vous avant de répondre à madame de R.

[Régnier]. En effet, votre pneu s'est croisé avec celui où je vous annonçais ma rupture. Je n'amènerai donc pas C. [...]. Sérieusement, C. a été hier insupportable, et pas drôle du tout. Pendant quatre heures je me suis demandé (comme les ambassadeurs étrangers devant la Salomé de Laforgue) "A quelle heure la couche-t-on ?". Puis je l'ai reconduite à sa porte. Là, elle a été très gentille, mais cela venait trop tard, je n'en pouvais plus d'énervement. Je suis rentré chez moi [...].» Avec enveloppe. (Ref. 6180)

420 €

Maurice Leblanc vante Etretat et ses bals costumés



Maurice Leblanc (1864/1941). Auteur de romans policiers. Père d'*Arsène Lupin*. Texte imprimé avec signature autographe. 31,5 x 23,5 cm. Etretat, le 22 août 1931.

Curieux texte imprimé du père d'Arsène Lupin, Maurice Leblanc, intitulé "Les bals costumés d'Etretat", qui vante le charme de la cité balnéaire, et de ses soirées mondaines dont les bals costumés sont l'emblème. Cette pièce imprimée porte, en bas, sa grande signature autographe. "[...] Car c'est bien ce qui donne aux bals d'Etretat leur caractère particulier. C'est ce côté de jeunesse et de gaîté, ce mélange de luxe et de simplicité, cet alliage de belles étoffes et de papier d'argent, cette imagination débordante dans le choix des scènes représentées, cette ingéniosité dans le détail, cet imprévu, cette bouffonnerie, ce souci de l'art, de la couleur et du

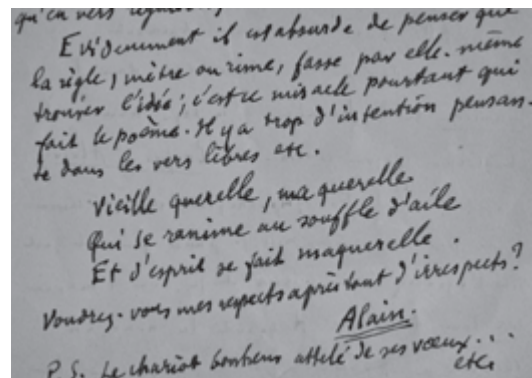
bon goût [...]. Vous ne trouverez cela nulle part ailleurs. Il y faut le décor, l'atmosphère, la tradition, la collaboration passionnée des propriétaires (ceux que l'on appelle Les Vieux Galets), le concours de toutes ces familles françaises, anglaises ou américaines, qui passent ici, et qui, au bout de quelques jours, font partie de l'intimité charmante où s'élaborent et où se déroulent les bals costumés d'Etretat...". Pliures, petits accrocs en marge. (Ref. 6461)

500 €

Alain improvise quelques vers sur la Jeune Parque

Emile Chartier dit Alain (1868/1951). Philosophe, auteur des *Propos d'un Normand*. **Marie Monique Morre-Lambelin** (1868/1941). Confidente et secrétaire d'Alain durant quarante ans, de 1901 à sa mort.

Lettre autographe signée, adressée à Yanette Delétang-Tardif (1902/1976), poétesse et peintre, prix Mallarmé (1942). 2 pages in-8. Le Vésinet, le 1^{er} janvier 1935.



A la suite d'une lettre de Marie-Monique Morre-Lambelin, sa fidèle confidente et secrétaire, Alain improvise un texte inspiré de *la Jeune Parque*. «Vent de vol printanier, vos souhaits, ô suiveuse d'oiseaux, Parque tant jeune fille et résistante vierge. (C'est un vers régulier. Après quelques jours de Parque, je n'écrirai plus qu'en vers régulier). Evidemment, il est absurde de penser que la règle, mètre ou rime, fasse par elle-même trouver l'idée ; c'est ce miracle pourtant qui fait le poème. Il y a trop d'intention pensante dans les vers libres, etc. Vieille

querelle, ma querelle / Qui se ranime au souffle d'aile / Et d'esprit se fait maquerelle [...]. Dans sa lettre, Marie-Monique Morre-Lambelin répond aux vœux adressés «au Maître, à notre Prince, ainsi que nous disons avec l'ami Mondor». Elle adresse un court article critique sur le recueil de poèmes de Yanette Delétang-Tardif, *Confidences des îles*. (Ref. 6615)

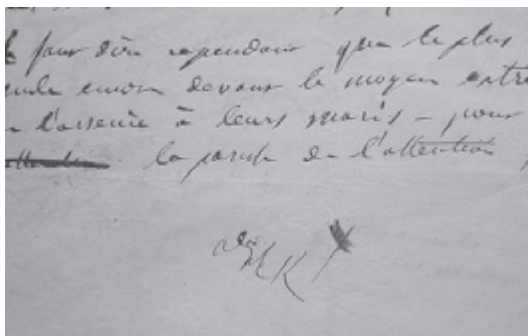
380 €

Manuscrit d'Alphonse Karr

Alphonse Karr (1808/1890). Romancier et journaliste pamphlétaire. Manuscrit autographe signé "Alph. K." 4 pages in-4 oblong. [1845].

Manuscrit d'Alphonse Karr écrit pour *Le Diable à Paris*, intitulé *Les enfants aux Tuileries*. Alphonse Karr tourne en dérision cette mode parisienne de se rendre aux Tuileries, non pour s'y promener, mais pour exposer les enfants élégamment habillés au regard de la foule. «Un petit garçon est un petit garçon. Si vous lui mettez des beaux habits, il les déchirera, il les salira, il faut qu'il courre, qu'il saute, qu'il s'amuse. Une petite fille n'est qu'une femme plus petite. Elle ne se transformera pas, elle grandira et voilà tout. Une petite fille de six ans est prête à tout. Rien n'est si dangereux et si ridicule que de les accoutumer ainsi à chercher les regards, à faire de l'effet, à vivre sur un théâtre. Ce ne sont plus des enfants qui s'amuse, ce sont des danseuses qui sollicitent les applaudissements. Plus tard, on continue cette éducation théâtrale [...]». [Texte également réédité en 1874 dans *La Promenade des Anglais*]. Ratures et corrections. Taches d'encre. (Ref. 6627)

1 500 €



La littérature censurée de Legrand



Jean Legrand (1910/1982). Poète et écrivain. 6 lettres autographes signées. 21 pages in-4 et in-8. Paris, 1947-1948.

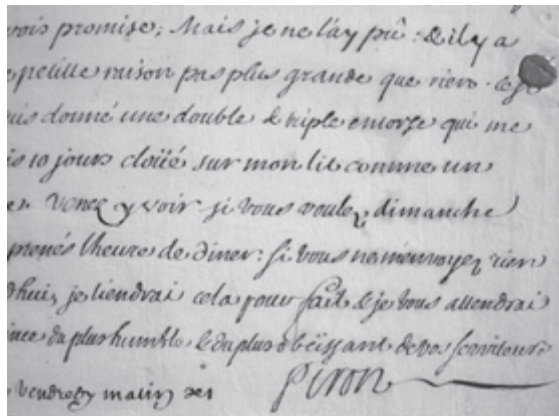
Rare et très intéressante correspondance du poète et romancier à scandale, proche des surréalistes, Jean Legrand. [En 1946-1947, il publie 5 ouvrages très libres qui lui valent une réputation sulfureuse, puis le boycott des éditeurs : plus rien ne sera publié de son vivant ; plusieurs de ses manuscrits seront édités à titre posthume, *Coeur de chair*, etc.]. Cette correspondance s'échelonne sur la courte période durant laquelle il connaît la gloire, puis la déchéance et le mépris des éditeurs. Dans une première lettre, il développe ses projets et ses romans. Il parle longuement de la littérature de son correspondant, commente les manuscrits qu'il lui adresse, propose de les montrer à Camus et Paulhan. Après quelques mois de silence, il évoque les difficultés qu'il rencontre avec les éditeurs qui ne veulent plus le publier.

«Après de nombreuses bagarres, mes manuscrits ne verront pas le jour selon les engagements pris, et je crains que ce soit pour longtemps. J'avoue aussi avoir été très gêné pour vous répondre. Paulhan a porté un jugement très dur sur votre livre [...]. Non, vous le voyez, pas de nouveau livre de moi depuis l'H. M. [*Homme Manifeste*]. Cependant, mon ami Pierre Caminade a pu faire éditer à Saïgon, où il vit depuis un an, un très bel ouvrage, *Aveline*, cher : 250 piastres = 4 200 frs mais de grand luxe, 300 ex. numérotés [...]. C'est un livre érotique dans la lignée de mes livres, mêmes personnages, même documentation réelle, autobiographique. Je suis en train d'écrire avec Pierre Caminade, *Patrice et Jacques*, qui sera assez volumineux. Ceci pour

vous dire que P. C. est mon "frère" d'esprit et de pratique, et même beaucoup plus [...]. Il est indéniable qu'il passe à Paris et en France une vague exceptionnelle de misère, et que le livre est un des premiers besoins sacrifiés. J'ai affronté, aussi bien que les éditeurs, les libraires et les maisons de diffusion. Partout la situation est décourageante, misère oui, mais bêtise, bureaucratisme extrême [...]. (Ref. 6636)

2 000 €

Alexis Piron amateur d'estampes



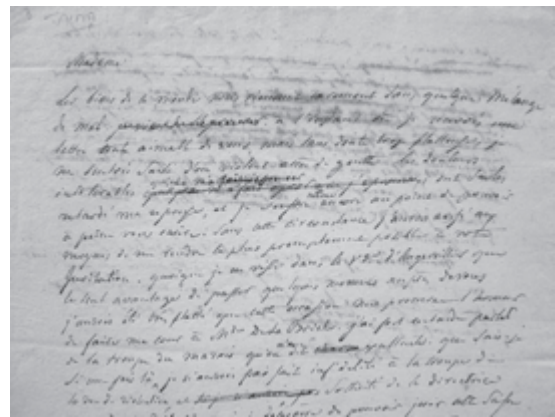
Alexis Piron (1689/1773). Poète, dramaturge et chansonnier, auteur d'une *Ode à Priape* qui le poursuit toute sa vie lui ferma les portes de l'Académie française (Louis XV refusant de ratifier son élection en 1753).

Lettre autographe signée. 1 page in-4. Milieu du XVIII^e

Alexis Piron remercie son correspondant pour l'envoi de 2 jolies soucoupes et de quelques estampes. «C'est un petit lénitif pour un homme sujet à la maladie du pays. J'aurois bien voulu avoir prévenu toutes ces marques d'attention par une visite amicale et telle que je vous l'avois promise ; mais je ne l'ay pû & il y a une bonne petite raison pas plus grande que rien. C'est que je me suis donné une double et triple entorse qui me tient depuis 10 jours cloüé sur mon lit comme un paralytique. Venez y voir si vous voulez dimanche prochain & prenés l'heure de diner [...]». Il précise : «on dîne icy à une heure précise». (Ref. 7112)

1 000 €

Talma et les jours perdus



François Joseph Talma (1763/1826). Acteur, le plus prestigieux de son époque, admiré par Napoléon.

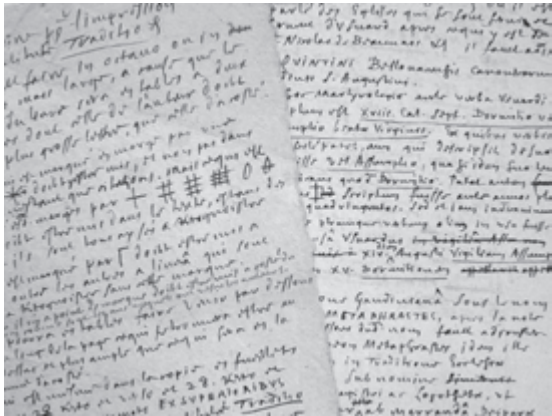
Lettre autographe (brouillon). 1 page ½ in-4. Vers 1820-1825.

Brouillon d'une belle lettre de Talma sur le théâtre. «J'ai fort entendu parler de la troupe du marais qu'on m'a dit excellente. Que sais-je si une fois là, je n'aurois pas fait infidélité à la troupe de la rue de Richelieu, et sollicité par la directrice un ordre de début? Mais je désespère de pouvoir jouir cette saison de tout le plaisir que vous m'offrez. Je crains de rester encore longtemps boiteux, et en vérité j'aurois honte de me montrer avec cette ridicule infirmité. Nous autres princes, qui ne sont considérés qu'autant que nous marchons droit, il faut bien nous garder de clocher devant le monde. Il n'y a rien d'idéal dans la goutte, et aller ainsi clopin-clopat défigure furieusement un héros qu'on est habitué à ne voir que dans les régions poétiques. Quand je serai remis sur mes deux pieds, ce sera encore pis. Je suis harcelé par des auteurs en répétition ou près d'y être et qui gémissent au moins autant du retard que j'apporte à leurs pièces que des douleurs que j'éprouve. Il faudra réparer les jours perdus ; dès que je serai en état de reprendre mon service, on sera après moi, il faudra répéter tous les jours et jouer trois fois par semaine [...]. Heureux vos voisins qui ne sont sur le théâtre que quand la fantaisie leur en prend. Pourquoi mon étoile m'a-t-elle voulu rue de Richelieu, plutôt qu'au marais ; oui pourquoi Brunoy [lieu de sa résidence] n'est-il pas à côté

d'Angervilliers! [...]». [La destinataire de la lettre est peut-être M^{me} Récamier qui vivait à Angervilliers ; elle avait rencontré l'acteur le plus célèbre de son temps chez M^{me} de Staël et l'avait revu à plusieurs reprises]. (Ref. 7033)

1 400 €

Claude Joly donne ses instructions pour l'impression d'un livre



Claude Joly (1607/1700). Homme de lettres, avocat, et diplomate, chanoine et grand chantre de Notre-Dame de Paris, auteur d'un ouvrage de maximes sur Mazarin qui fut brûlé par la main du bourreau.

Manuscrit autographe, 2 pages ½ in-12. [1672].

«Mémoire pour l'impression du livre *Traditio*». Claude Joly donne ses instructions à l'imprimeur pour l'impression de son ouvrage *Traditio antiqua ecclesiarum Franciae seu totius imperii occidentalis de verbis Usuardi, quae in ipsius martyrologio ad festum Assumptionis B. Mariae Virg. referuntur, vindicata per Claudium Jolium*, publié en 1672. «Il le faut faire in octavo ou in duodecimo [...] à cause que le principal du livre sera des tables à deux colonnes dont celle de l'auteur doit être de plus grosse lettre, que celle d'à côté [...]. L'on pourra établir faire venir par dessous et au long de la page ce qui se trouvera être ou par dessus de plus ample que ce qui sera dans le colonne d'à côté. Ce qui est (?) dans la copie des feuillets 27 recto et verso et 28 recto et verso jusqu'au mot EXSUPERIORIBUS est la suite de la colonne intitulée *Traditio juxta*

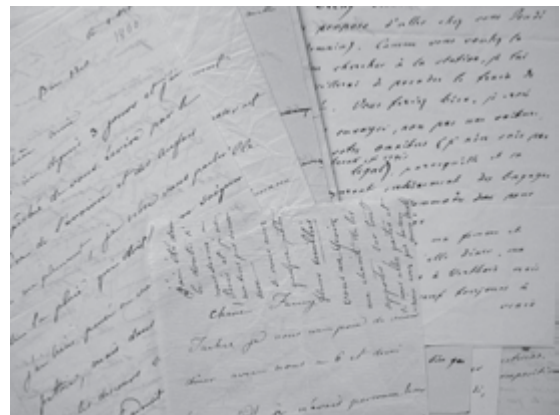
usuarium, qu'on a mis tout au long de la page à cause que la colonne intitulée *Traditio Gaudiniana* est tout finie [...]». Il est joint une pièce signée sur vélin par Claude Joly (quittance de rente, 1657). Rare document. Cachet de la collection Grasset sur chaque feuillet. (Ref. 7050)

Vendu

Correspondance de la salonnière Mary Clarke et de son mari Jules Mohl

Mary Clarke Mohl (1793/1883). Salonnière, épouse de l'orientaliste Jules Mohl (1800/1876), elle tenait un salon très réputé, rue du Bac, fréquenté par Lord Byron, Stendhal, Juliette Récamier et Chateaubriand, entres autres.

17 lettres autographes signées, adressées à Fanny Tourgueniev (1835/1890), diariste, fille de Nicolas Tourgueniev. 40 pages in-8. 1860-1875 et sans date.

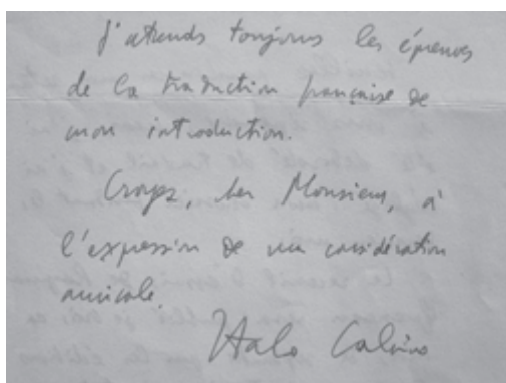


9 lettres de Mary Clarke Mohl (20 pp. in-8, 1860-1865 et sans-date). Elle invite Fanny Tourgueniev à participer à des dîners avec Ampère «amusant au possible», les "vaincus" (Barthélemy Saint-Hilaire, Prévost-Paradol, Jules Simon), lady Augusta, etc. Elle la console après le drame qui a frappé sa famille [octobre 1860]. «[...] dans les grandes peines, tous les discours sont inopportuns, le temps seul adoucit. Lizzy me dit que vous êtes tous un peu mieux, que M. de T. [Tourgueniev] commence à s'intéresser aux affaires, c'est la seule récompense donnée par la providence aux gens qui ne sont pas égoïstes et qui s'intéressent aux

autres, c'est que dans les grands chagrins, ils peuvent se distraire au bout de quelque temps, parce qu'ils n'ont pas cultivé l'habitude de ne penser qu'à eux. J'ai été frappée de cela lorsque cette pauvre mad. de Récamier perdit M. de Chateaubriand ; elle était aveugle, vielle, n'avait plus autour d'elle aucun contemporain [...]. Elle donne des nouvelles de sa famille, évoque la vie mondaine et les salons. «[...] après 10 jours, je suis revenue à son avis, il vaut mieux lire de bons livres que de voir des gens dont on ne peut estimer ni le caractère ni échanger une idée ; les mœurs y sont très mauvaises mais les manières y sont très agréables. J'ai été à un ballet quoique ce fut toutes des personnes dans des positions très moyennes, leurs manières, leurs tournures, leur politesse n'auraient déparé aucun salon ni à Londres ni à Paris, mais il ne faut pas savoir ce qu'ils disent, c'est pitoyable [...]». Elle parle de ses toilettes, du bonnet «tellement séduisant» qui la rendue si folle qu'elle se fait faire le même, se procure les souvenirs de M^{me} Récamier et de M^{me} Le Normant, ainsi que de grands crus, etc. 8 lettres de Jules Mohl écrites de Paris, Marienbad, Stuttgart et Londres (1874-1875, 20 pp.), évoquant ses voyages (visites avec la reine, réceptions, etc.). (Ref. 7063)

1 200 €

Italo Calvino écrit l'introduction de l'édition italienne de Queneau



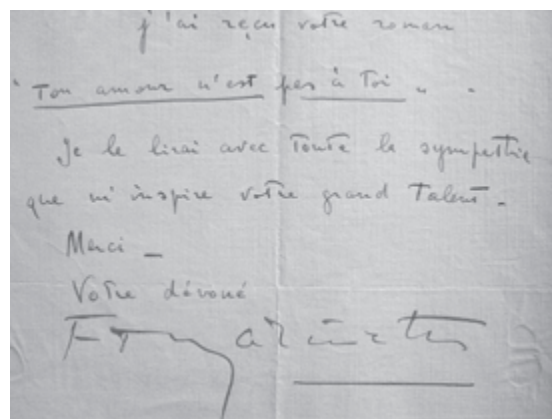
Italo Calvino (1923/1985). Ecrivain et philosophe italien, auteur du *Baron Perché*. Lettre autographe signée, adressée à Claude Rameil, ami de Boris Vian et Queneau. 2 pages in-8. Rome, le 8 juin 1981.

Débordé de travail, Italo Calvino ne répond que tardivement à la sollicitation de Claude Rameil.

«Le recueil de Raymond Queneau sera publié je crois au mois de septembre par les éditions Einaudi de Turin. Le titre sera Segni, cifre e lettere, c'est à dire Bâtons, chiffres et lettres avec la substitution de Bâtons (qui donnait des problèmes à la traduction) par Signes. J'attends toujours les épreuves de la traduction française de mon introduction [...]». En-tête des éditions Giulio Einaudi de Turin. Avec enveloppe. (Ref. 7099)

550 €

Marinetti lecteur de Jane Catulle-Mendès

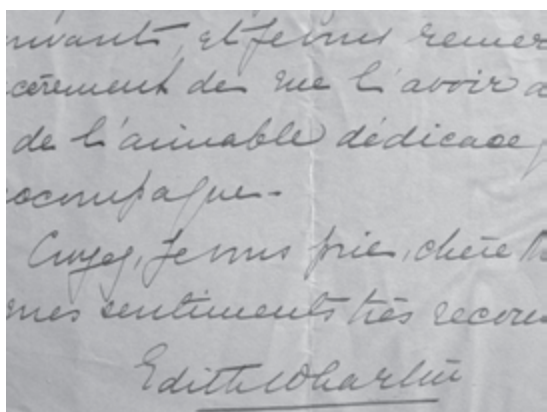


Marinetti Filippo Tommaso (1876/1944). Ecrivain italien, fondateur du Futurisme. Lettre autographe signée, [adressée à Jane Catulle-Mendès (1867/1955), poétesse et romancière]. 1 page petit in-4. 25/08/1927.

«J'ai reçu votre roman "Ton amour n'est pas à toi". Je le lirai avec toute la sympathie que m'inspire votre grand talent [...]». Collée aux quatre coins sur carton fort. (Ref. 7108)

400 €

Edith Wharton émue par un roman



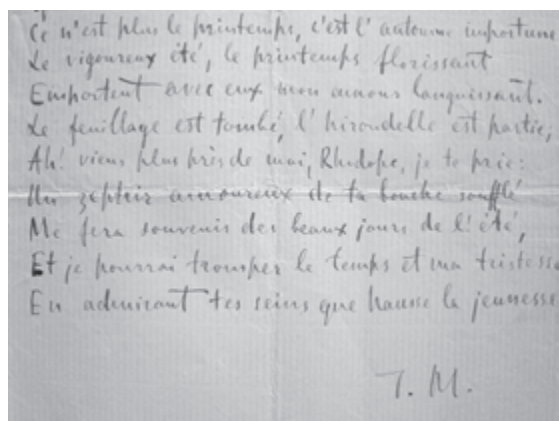
Edith Wharton (1862/1937). Romancière américaine.

Lettre autographe signée, [adressée à Jane Catulle-Mendès (1867/1955), poétesse et romancière]. 1 page petit in-4. Saint-Brice-sous-Forêt. Le 20 juillet 1927.

«J'ai été très touchée de l'aimable pensée que vous avez eue de m'envoyer un de vos livres de la vente des Ecrivains combattants. Je viens de parcourir ce récit si simple et si profondément émouvant, et je vous remercie sincèrement de me l'avoir donné, et de l'aimable dédicace qui l'accompagne [...]». En-tête à son adresse au Pavillon Colombe. Pliures, traces de collage au dos. (Ref. 7109)

400 €

Manuscrit d'*Alcinous et Rhodope* de Jean Moréas



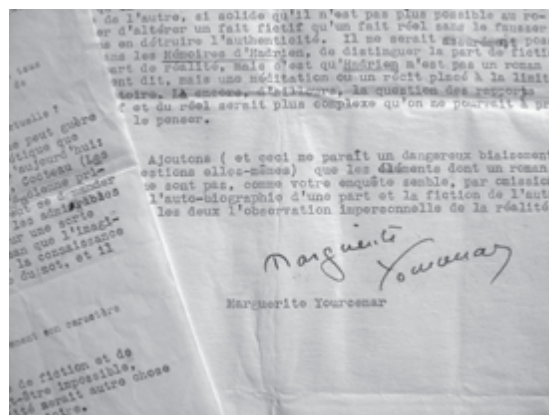
Jean Moréas (1856/1910). Poète symboliste, auteur des *Cantilènes*.

Manuscrit autographe, signé de ses initiales. Une page in-4. [1907].

Manuscrit original du poème *Alcinous et Rhodope*, publié en 1907 dans le recueil *Poèmes et Sylves*. 12 alexandrins : «Que tu montes au ciel douce et brillante, ô lune! / Ce n'est plus le printemps, c'est l'automne importune. / Le vigoureux été, le printemps florissant / Emportent avec eux mon amour languissant [...]». Papier jauni. (Ref. 7136)

Vendu

Marguerite Yourcenar évoque Gracq et Breton



Marguerite Yourcenar (1903/1987). Romancière, première femme élue à l'Académie française.

Manuscrit dactylographié signé. 1 page ½ in-4. Northeast Harbor, Maine (Etats-Unis), le 26 septembre 1957.

Très intéressant tapuscrit signé de Marguerite Yourcenar, en réponse à une enquête du journaliste et critique d'art Edmond Alvy sur l'imagination dans le roman contemporain, la fiction et l'autobiographie. A la question sur le manque d'imagination des écrivains contemporains, elle trouve la remarque assez fondée, mais ajoute : «Je crois qu'on ne peut guère nier l'existence d'une forme d'imagination (peut-être plus poétique que proprement

romanesque) chez certains romanciers ou écrivains d'aujourd'hui : André Breton (je pense à Nadja), Gracq (Le Château d'Argoll), Cocteau (Les Enfants terribles), Genêt même (par ex. la description de l'ancienne prison des forçats dans Querelle de Brest). D'autre part, on peut se demander si des romans classés sans doute comme "réalistes", tels les admirables Célibataires de Montherlandt [sic] ne présupposent pas chez l'auteur une sorte d'imagination psychologique toute aussi essentielle au roman que l'imagination romanesque proprement dite. On ne va pas loin dans la connaissance intérieure d'un personnage sans sympathie, au sens propre du mot, et il n'y a pas de sympathie sans exercice de l'imagination».

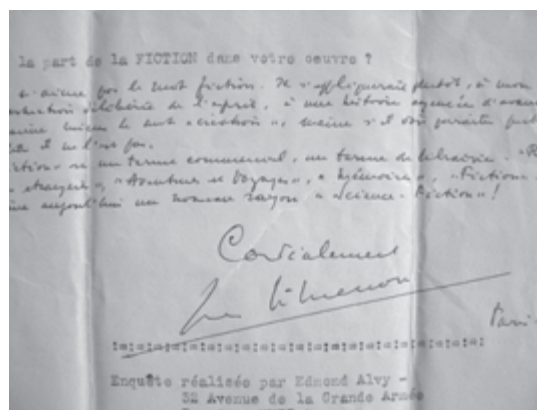
Elle explique pourquoi, selon elle, la fiction dans un roman n'altère pas son caractère d'authenticité. Elle évoque enfin la part d'autobiographie et de fiction dans ses propres romans. L'autobiographie est, dans son œuvre, à la fois «nulle et très grande ; partout diffuse et nulle part directe. Un romancier digne de ce nom met sa substance, son tempérament et ses souvenirs au service de personnages qui ne sont pas lui».

Quant à la part de fiction dans son œuvre, il lui est impossible de répondre à pareille question car «fiction et réalité tendent, au moins en ce qui me concerne, à former dans le roman une combinaison si homogène qu'il devient rapidement impossible à l'auteur de les séparer l'une de l'autre, si solide qu'il n'est pas plus possible au romancier d'altérer un fait fictif qu'un fait réel sans le fausser et sans en détruire l'authenticité. Il me serait assurément possible, dans les Mémoires d'Hadrien, de distinguer la part de fiction de la part de la réalité, mais c'est qu'Hadrien n'est pas un roman proprement dit, mais une méditation ou un récit placé à la limite de l'Histoire. Là encore, d'ailleurs, la question des rapports du fictif et du réel serait plus complexe qu'on ne pourrait à première vue le penser [...]».

L'intégralité de ce texte a été publié dans la revue *Prétexte* de janvier-février 1958. Avec enveloppe autographe. Pliures. (Ref. 7144)

2 200 €

Simenon et le roman



Georges Simenon (1903/1989). Ecrivain, auteur des *Maigret*.

Manuscrit autographe signé. 1 page ½ in-4. Paris, le 9 septembre 1957.

Réponses de Simenon à une enquête du journaliste et critique d'art Edmond Alvy pour la revue *Prétexte*, sur l'autobiographie et la fiction dans le roman moderne à partir de Gide. A la question sur le manque d'imagination des écrivains contemporains, il répond : «Lorsque j'ai cru mon apprentissage de romancier terminé, j'ai cessé de lire les auteurs contemporains, afin de ne pas être influencé d'une part, afin d'éviter, d'autre part, d'être tenté de chercher quelle place j'occuperais parmi eux. J'ignore donc, de première main, ce qu'ils écrivent. Depuis Gide, pourtant - et peut-être avant - il me semble qu'on a tendance à confondre "roman" et "essai". Est-ce par ce qu'il y a de plus en plus de Normaliens et de professeurs qui écrivent des romans?». La question de l'altération par la fiction du caractère authentique du roman lui paraît ahurissante. Il explique. «L'œuvre du romancier étant de créer [souligné] des personnages. Je ne vois pas comment il pourrait être question d'autre chose que de fiction. Mais la fiction peut - et doit - être plus réelle que la réalité». Selon lui, il n'y a aucune part d'autobiographie dans son œuvre. «Consciemment en tous cas. Sinon, je ne me considérerais pas comme un romancier». Il répond enfin à la question de la part de la fiction dans son œuvre. «Je n'aime pas le mot fiction. Il s'appliquerait plutôt, à mon sens, à une construction délibérée de l'esprit, à une histoire agencée d'avance. J'aime mieux le mot

"création", même s'il doit paraître prétentieux. En réalité il ne l'est pas [...]». [L'intégralité de ce texte a été publié dans la revue *Prétexte* de janvier-février 1958].

Pages agrafées. Les réponses de Simenon sont écrites sur le questionnaire. Enveloppe jointe (château d'Echaudens, près de Lausanne). Pliures. (Ref. 7145)

1 500 €

Aragon et Bloch annoncent la fondation de *Ce Soir*

Louis Aragon (1897/1982). Poète. **Jean Richard Bloch** (1884/1947). Ecrivain et journaliste, militant communiste.

Lettre dactylographiée signée, adressée au journal *Marianne*. 1 page. Paris, le 1^{er} février 1937.

Lettre signée conjointement par Aragon et Jean-Richard Bloch, annonçant la parution prochaine de *CE SOIR* «grand quotidien d'information indépendant du soir qui paraîtra dès le 1^{er} mars [...]. Nous espérons que vous voudrez bien en faire part à vos lecteurs [...]». (Le journal connaîtra le succès aussitôt, le tirage dépasse même les 250 000 exemplaires en mars 1939). En-tête du journal. Large mouillure, l'encre d'une autre lettre ayant déteint. (Ref. 7168)

Vendu

Beau portrait dédié de Louis Jouvet

Louis Jouvet (1887/1951). Acteur de théâtre et de cinéma.

Photographie dédiée. 23,5 x 17,5 cm. Vers 1930.

Portrait photographique (signé Lipnitzki) de Louis Jouvet, plongé dans la lecture d'un livre, une ombre portée sur le mur. Dédicace en marge : «A Madame et Monsieur Letelié et au petit matelot en grande amitié. Louis Jouvet.» Papier déchiré et bruni dans la marge supérieure droite. (Ref. 7171)

750 €

Paul Léautaud annule le contrat d'édition de son *Journal*

Paul Léautaud (1872/1956). Ecrivain, diariste et critique littéraire à la plume incisive, il tint son *Journal littéraire* durant 63 ans.

Lettre autographe signée, adressée à l'éditeur Henri Lefebvre. 1 page in-8. Fontenay-aux-Roses, le 4 décembre 1941.

Intéressante lettre de Paul Léautaud sur la réécriture du *Petit Ami* et l'annulation du contrat pour son *Journal*, écrite après son départ du *Mercure de France* (septembre 1941) : «Comme vous le savez, le *Petit ami* manque depuis longtemps au *Mercure* par mon désir de donner un texte plus complet et plus accentué dans sa vérité. Je suis depuis quelques temps à ce travail dans lequel j'ai été dérangé par les questions résultant de mon départ d'un certain genre du *Mercure*. Je compte bien l'avoir terminé dans un temps pas trop long si je ne gèle pas à l'excès chez moi avec mes 4 sacs de charbon pour tout combustible. Votre proposition, au reste, ne me déplaît pas du tout, et à ce moment j'irai vous voir. Pour ce qui est des droits d'avance, tous mes remerciements, je n'accepte jamais. Il n'y a rien à (?) avec le *Mercure*. Je n'ai avec lui aucun traité pour le *Petit ami*, et à mon départ, fin septembre dernier, j'ai déclaré à l'administrateur qu'il n'aurait pas ce livre dans son nouveau texte, tout comme j'ai fait annuler le traité qu'avait signé M. Alfred Vallette pour l'édition des volumes de mon *Journal*». [*Le Petit Ami*, roman autobiographique publié la première fois en 1903, sera réédité clandestinement en 1943, à 100 ex., avec une lithographie de Marie Laurencin ; son *Journal* ne sera publié qu'à partir de 1956]. En-tête du *Mercure de France*. Avec enveloppe. (Ref. 7172)

550 €

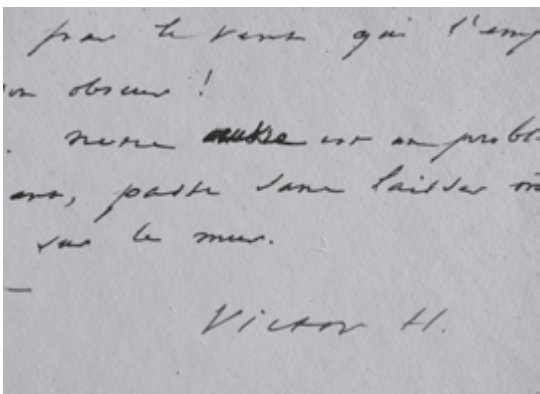
Philippe Soupault accepte une collaboration à *Paris-Journal*

(1897/1990). Poète surréaliste. Lettre autographe signée, [adressée à Jacques Hébertot]. 1 page in-4. Paris, le 8 octobre [vers 1922].

Philippe Soupault a reçu sa circulaire du 2 octobre et accepte de collaborer à Paris-Journal [en 1922, Hébertot reprend cet ancien périodique et charge Aragon d'en faire un hebdomadaire littéraire]. «Je serais très disposé, si vous êtes d'accord, à prendre une rubrique régulière, soit la poésie, soit la Rue (considérée du point de vue littéraire...) [...]». Trous de classeur. (Ref. 7176)

700 €

Album amicorum avec poème de Victor Hugo



Victor Hugo (1802/1885). Poète et écrivain, membre de l'Académie française (1841). Recueil de manuscrits autographes signés. 36 pages in-4 oblong (7 écrits). [Vers 1830-1835].

Recueil de 36 feuillets protégés par serpentes dont 7 remplis de poèmes autographes de Victor Hugo et de son cercle : Marie Nodier (Le Printemps est fini), Félix Lecler (Confiance, 1833), Louis Boulanger (Ode à Victor Hugo), Auguste Souillard Saint-Valry (Ode à Mr le Cte de Peyronnée), etc. Enfin Victor Hugo livre la fin du poème «Ô mes lettres d'amour, de vertu, de jeunesse», publié dans *Les Feuilles d'Automne* (1831). «Oubliions ! oubliions ! quand la jeunesse est morte / Laissons nous emporter par le vent qui l'emporte / A l'horizon obscur / Rien ne reste de nous ; notre œuvre est un problème / L'homme, fantôme errant, passe sans laisser même / Son ombre sur le mur». La plupart de ces poètes font partie du cercle amical de Victor Hugo : Marie Nodier voyagea en Suisse avec le poète ; Louis Boulanger fut le

peintre attiré de la famille Hugo ; Auguste de Saint-Valry fut un ami d'enfance et collabora au *Conservateur littéraire*.

Reliure de l'époque en maroquin rouge, dentelles dorées et estampages à froid sur les plats, chiffres couronnés « F.C. », gardes en soie verte et dentelle intérieure, dos orné, tranches dorées (étiquette Louvet). Deux coins émoussés. (Ref. 7201)

3 500 €

L'abbé de Sade s'acquitte de ses dettes

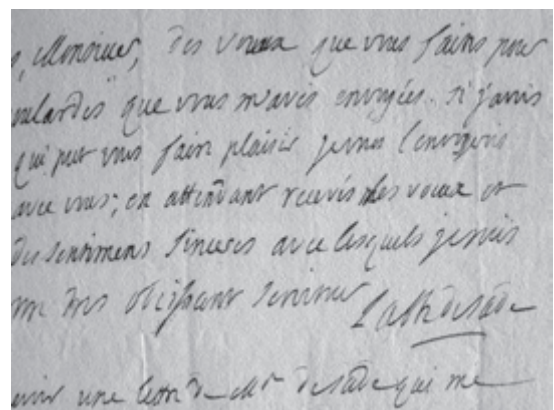
Jacques, abbé de Sade (1705/1778). Ecclésiastique et homme de lettres spécialiste de Pétrarque, érudit et libertin, il s'occupa de l'éducation de son neveu, le marquis de Sade. Lettre autographe signée. 1 page in-8 carré. Saumane, le 1^{er} janvier 1773.

Rare lettre de l'abbé de Sade. «Mille graces, monsieur, des voeux que vous faites pour moy et des poulardes que vous m'avés envoyées. Si j'avois quelque chose qui put vous faire plaisir, je vous l'enverrois pour m'acquitter avec vous ; en attendant, recevés mes vœux [...]». Il ajoute, en post scriptum :

«Je viens de recevoir une lettre de M^{de} de Sade qui me mande qu'elle a pris des arrangements pour que les créanciers soient bientôt payés. J'attends tous les jours ici M. de Montblanc (?) qui vous payera les 8 louis que vous lui avés prêtés à ma considération et dont j'ai répondu ; n'en soyés pas en peine».

(Ref. 7291)

800 €



Jean Cocteau, amoureux et tourmenté

Jean Cocteau (1889/1963). Poète, écrivain, dessinateur et cinéaste. Membre de l'Académie française (1955).

Lettre autographe signée, adressée à Philippe Lavastine (1908/1999). 1 page in-4. [Vers 1927].

Belle lettre à Philippe Lavastine, écrite au début de leur liaison. "Pardonne mon faux silence. Je te parle toute la journée. J'avais des ennuis très graves (le plus grave des ennuis) et ne pouvais manier une plume. Je n'ai toujours pas ton adresse. Je vais expédier cette lettre à l'adresse de ta carte postale. Ecris, écris moi, écris sur moi, communique moi les forces qui me manquent. Ne te laisse pas ficeler par des atavismes, des routines, etc... Ton père t'adore - écoute le - prouve lui que ton œuvre doit se faire et qu'il faudrait te soigner le système nerveux et non te le détraquer en te grondant et te défendant de vivre. Je t'aime Philippe. Edouard dessine un triangle, Jean-Jean Philippe Edouard avec mon cœur au milieu. Tu vois quel "chic type" et que je ne te trompais pas sur son compte. Je t'embrasse».

Avec une enveloppe écrite au crayon par Cocteau : "Philippe Lavastine - Urgent" et, au dos, des annotations également de sa main signées d'une étoile : «Maurice entre et me dit que tu pars. Téléphone. Je pars pas sans que je te voie [...]». (Ref. 7324)

700 €

Manuscrit d'un conte d'Octave Mirbeau

Octave Mirbeau (1848/1917). Ecrivain, auteur du *Jardin des supplices* (1898).

Manuscrit autographe signé. 3 pp. 1/4 in-4. [1900].

Manuscrit original du conte d'Octave Mirbeau, *Les Deux Voyages*. Publié dans *Le Journal*, du 4 février 1900, puis dans *Pipe de Cidre* (1919) et *Œuvres, Nouvelles et Contes*. Petit manque en marge ; troisième feuillet découpé pour l'impression. (Ref. 7342).

800 €

Blaise Cendrars trahi

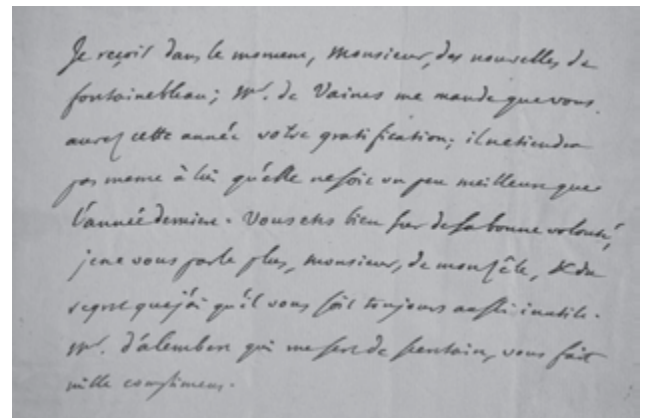
Blaise Cendrars (1887/1961). Poète et romancier.

Lettre autographe signée, adressée au peintre Marcel Mouillot (1899/1972). 1 page in-folio oblong. Paris. [Vers 1912-1914].

«J'ai reçu les cent sous. Merci. Vous avez raison, les dessins sont ignobles. J'ai été trahi par un homme que j'avais cru intelligent». Il indique son adresse 4 rue de Savoie à Paris, lieu où il emménage en 1912, et ne signe pas encore "ma main amie". (Ref. 7353)

600 €

Lettre de Julie de Lespinasse écrite par d'Alembert



Julie de Lespinasse (1732/1776). Epistolière, égarée des Encyclopédistes, elle tient un salon littéraire où se réunissent les philosophes des Lumières.

Jean Le Rond d'Alembert (1717/1783). Mathématicien, philosophe, encyclopédiste et académicien.

Lettre autographe, adressée à Bernardin de Saint-Pierre. 1 page in-4. Paris, le 25 octobre [vers 1772-1775].

Rare lettre dictée par Julie de Lespinasse à d'Alembert pour Bernardin de Saint-Pierre (qui fréquenta son salon de 1772 à 1775). «Je reçois dans le moment, monsieur, des nouvelles de Fontainebleau ; Mr de Vaines me mande que vous aurez cette année votre gratification ; il ne

tiendra pas même à lui qu'elle ne soit un peu meilleure que l'année dernière [...]. Je ne vous parle plus, monsieur, de mon zèle et du regret que j'ai qu'il vous soit toujours aussi inutile. Mr d'Alembert, qui me sert de secrétaire, vous fait mille compliments». Adresse au dos. Quelques rousseurs en coin. (Ref. 7584)

1 600 €

Manuscrit de Montherlant sur la tauromachie



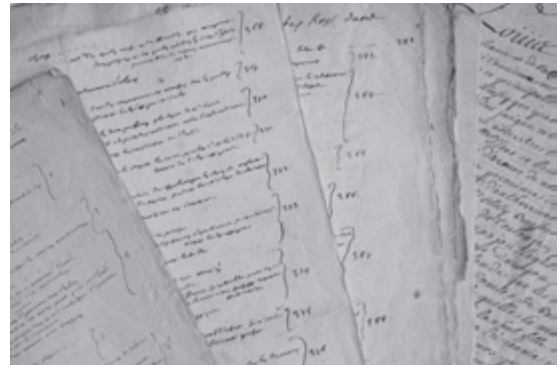
Henry de Montherlant (1896/1972). Ecrivain, académicien.

Manuscrit autographe (brouillon). 5 pp. ½ in-folio. 1949.

Manuscrit de premier jet de Montherlant sur la tauromachie, intitulé *El Cucutero*. Il a été publié dans *Coups de soleil* (1950). «[...] J'ai commencé à aimer mon fils du jour où je l'ai vu assister à une course de taureaux [...]. Mais si je lui dis que, à seize ans, j'allais aux abattoirs pour m'exercer à mettre à mort, il rétorque : «Je ne vois pas quelle utilité cela pouvait avoir, puisqu'un bœuf d'abattoir est beaucoup plus haut qu'un taureau». Je ne crois pas qu'une objection aussi précise serait venue à un seul autre petit Parisien. Et, quand une déplorable matadora s'exhiba à Paris, El Cucutero, bien que privé et affamé de taureaux depuis un an, refusa avec mépris d'aller la voir. Bonne leçon donnée par un enfant dupe aux enthousiastes de la matadora [...]». Avec un fragment du brouillon du même texte (1 p.). Ecrit au dos d'épreuves corrigées de *Pasiphaé*. (Ref. 7612)

1 500 €

Esquisses d'un manuscrit inédit du président Hénault



Charles Jean François Hénault (1685/1770). Ecrivain et magistrat, membre de l'Académie Française (1723), surintendant de la Maison de la reine (1753) ; durant quarante ans, il préside le salon littéraire de M^{me} du Deffand. Manuscrit autographe. 26 pp. ½ in-folio. Milieu du XVIII^e.

Plan d'un ouvrage semble-t-il inédit, *Histoire et usages de l'Eglise*. De sa minuscule écriture, Hénault détaille avec beaucoup de minutie le contenu de chaque page de cet ouvrage monumental. Cette ébauche, qui débute par la vie de Moïse, semble inachevée, se terminant à la page 811 par les «conditions appelées par le pape Paul 3^e à la concession de l'Indult» [Paul III a régné de 1534 à 1549].

Il est joint 4 manuscrits, sans rapport, provenant des papiers du président Hénault (projet d'incorporation des compagnies, copies de lettres de Louise de Savoie et de Florimont Robertet pendant la captivité de François 1^{er}, etc.) ; au total 16 pp. in-folio. (Ref. 7658)

1 600 €

Manuscrit de Simone de Beauvoir sur *Les Mandarins*

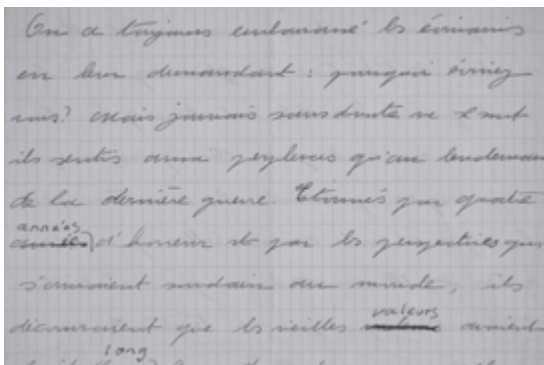
Simone de Beauvoir (1908/1986). Romancière et philosophe.

Manuscrit autographe (brouillon). 2 pages in-4.

Brouillon du "prière d'insérer" du T II des *Mandarins*, roman qui lui valut le Prix Goncourt, en 1954. Le dernier paragraphe de ce

manuscrit ne fut pas publié. «On a toujours embarrassé les écrivains en leur demandant : pourquoi écrivez-vous? Mais jamais sans doute ne se sont-ils sentis aussi perplexes qu'au lendemain de la dernière guerre. Etonnés par quatre années d'horreur et par les perspectives qui s'ouvraient soudain au monde, ils découvraient que les vieilles valeurs avaient fait long feu et qu'une nouvelle figure de l'homme était en train de naître : quel rôle l'avenir leur réservait-il? Les mots pouvaient-ils encore servir? A qui? Pour quoi? Entre le nihilisme, l'esthétisme, l'action politique, où se situait la littérature? Ce livre n'apporte aucune réponse à vos questions : c'est un roman. Il relate seulement l'histoire de gens qui se les ont posés [...]». (Ref. 7790)

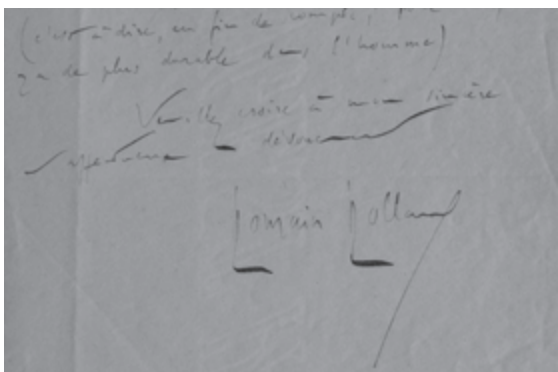
3 800 €



Romain Rolland défendu par Stefan Zweig

Romain Rolland (1866/1944). Ecrivain, prix Nobel de littérature (1916).

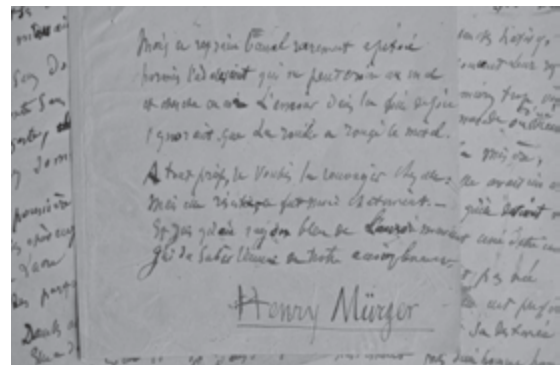
Lettre autographe signée, à Henry Léon Follin, journaliste. 1 p. ½ in-12. Le 14 février 1921.



«Je craindrais que ma lettre, qui était intime, ne prit, à être publiée, un caractère un peu présomptueux. Je pense qu'il suffira que vous fassiez usage, à l'occasion, de ce qu'il peut y avoir, dans ces notes, d'utile à faire connaître. Au reste, mes amis P. J. Jouve et Stefan Zweig ont, dans des livres récents, bien expliqué mon attitude. Je comprends parfaitement la vôtre, et je sympathise avec ce que vous exprimez dans votre lettre. Si je mets tant d'obstination à défendre mon pseudo-isolement, c'est qu'en fait la plus grande partie de ma vie est mangée par une activité morale extérieure à mon art, et que si je ne sauvegardais pas mon ultime retraite, comme disait Beethoven, "que me resterait-il pour Dieu?" (c'est à dire, en fin de compte, pour ce qu'il y a de plus durable dans l'homme) [...]». Petite tache sur un côté. (Ref. 7811)

Vendu

Poème inédit d'Henri Murger sur la rencontre d'une prostituée



Henri Murger (1822/1861). Poète et écrivain, secrétaire de Tolstoï, auteur des *Scènes de la vie de Bohême* dont Puccini tira son opéra.

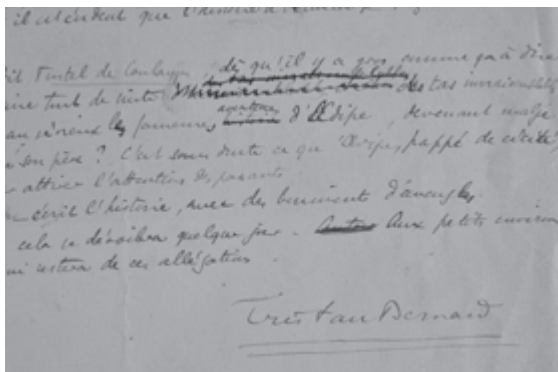
Manuscrit autographe signé, 12 pp. ½ in-8. [Vers 1850-1860].

Poème d'Henri Murger intitulé "Nuit d'hiver" formé de 10 quatrains. Il est curieusement absent du recueil éponyme paru à titre posthume en 1862. Il évoque sa rencontre avec une prostituée et l'ambiance blafarde des nuits parisiennes. «J'ai dans mon lit tout chaud de fièvre libertine / Une fille trouvée au coin du boulevard / Sa croupe et ses bas blancs tirés sur

sa bottine / Après dîner m'avaient agacé le regard. // Flairant sans doute en moi la brute inassouvie / Que tourmente sans cesse un obscur désir / Sur un geste, je l'ai discrètement suivie / Et nous sommes allés profaner le plaisir [...] // Son haleine est fétide et vous souffle au visage / La putréfaction de ses poumons malsains / Sa volupté cynique a l'aspect de la rage / On voit qu'elle a connu beaucoup de médecins [...] // Elle m'a raconté sa vie et sa misère / Et comment sans amour elle avait un amant / Quand elle était petite ; et qu'elle devint mère / Comme à peine elle avait cessé d'être une enfant [...] // A tout prix je voulais la renvoyer chez elle / Mais elle résista : ce fut mon châtement. / Et jusqu'au rayon bleu de l'aurore nouvelle / J'ai du subir l'ennui de notre accouplement». Accompagné de deux portraits à l'eau-forte d'Henri Murger (différents). Quelques corrections. Piqûres. (Ref. 7813)

3 000 €

Tristan Bernard répond à Alphonse Allais



Tristan Bernard (1866/1947). Romancier et auteur dramatique.

Manuscrit autographe signé. 1 page in-4 [29 juin 1900].

«J'ai eu hier matin une assez vive émotion en lisant l'article d'Alphonse Allais sur le fameux incident de la Femme de Loth, changée en statue de sel. Cette version se trouve en complet désaccord avec celle que j'ai adoptée, et qui sert de point de départ à mon opéra, La Petite Femme de Loth, qui sera joué aux Mathurins [...] et pour lequel Claude Terrasse

écrit une musique absolument géniale [...]». Il se défend de n'avoir pas respecté la vérité historique. «J'avoue seulement que je ne me suis pas cru tenu d'accepter aveuglément les assertions de l'Histoire, quand elles ne me paraissaient pas étayées par des preuves suffisantes. C'est ainsi que, contrairement à l'avis courant de la science et de l'opinion récemment exprimée par Alph. Allais, il m'a été impossible de considérer comme un fait acquis la destruction de Sodome et Gomorrhe. Quelles preuves, en effet, l'Histoire nous fournit-elle de ce fait capital? [...]».

Sont joints trois portraits de Tristan Bernard (dont une caricature de Sem), tirés de journaux. Ratures et corrections. Cachet de collection. Petite tache en coin, légère fente au pli, marge inférieure coupée. (Ref. 7815)

1 600 €

Portrait dédié d'Edmond Rostand

Edmond Rostand (1868/1918). Dramaturge, auteur de *Cyrano de Bergerac*, membre de l'Académie française.

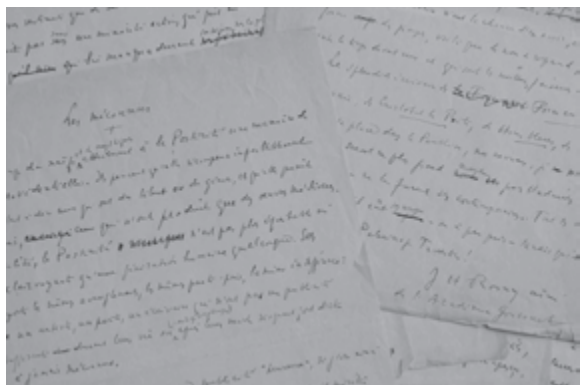
Photo dédiée. 9 x 5,7 cm. Dimension du carton : 10,5 x 6,3 cm. [Vers 1900].

Photographie d'Edmond Rostand en buste, par Nadar, portant cette dédicace en bas : «A M. Georges Fagot très cordial souvenir. Edmond Rostand». Cliché sépia passé. Trous de punaise aux 4 coins du carton et traces de colle au dos. (Ref. 7822)

500 €



Rosny aîné analyse le succès posthume de Baudelaire



Rosny aîné (1856/1940). Romancier, un des pionniers du roman d'anticipation, auteur de la *Guerre du feu*.
Manuscrit autographe signé. 6 pages in-folio. [1929].

Manuscrit d'un article de Rosny aîné paru dans *Le Manuscrit Autographe* n°22 de juillet-août 1929 consacré à Baudelaire. Il est intitulé *Les Méconnus*. Il analyse la sélection que la postérité fait des écrivains.

«Qu'était Baudelaire à l'heure de sa mort? Un puits goûté par une élite peu nombreuse, parfois réticente ou timide. Non seulement le public, mais l'immense majorité des écrivains l'ignoraient - et parmi ceux qui ne l'ignoraient pas, la plupart détestèrent son œuvre. Sans le méchant procès qu'on lui fit, sa renommée eut été plus dérisoire encore. Madame Bovary n'a-t-elle pas dû un succès de vente grâce aux juges qui la condamnèrent?... Le pauvre Baudelaire, pendant des années, poursuivit ensemble la gloire et la pièce de cent sous, sans trouver l'une ni l'autre. Il mourut dans la misère : ses traductions, ses articles, ses poèmes en vers et en prose, lui avaient rapporté en tout, a-t-on écrit, quinze cent francs. Aujourd'hui les *Fleurs du Mal* se vendent comme des petits pâtés, beaucoup mieux que n'importe quel livre de Victor Hugo [...].»

Ratures et corrections. Petits accros sans gravité. (Ref. 7824)

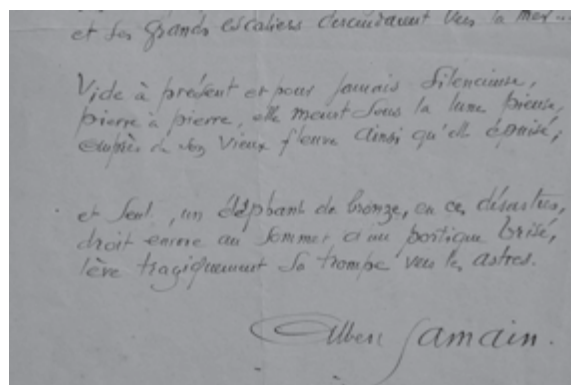
500 €

Manuscrit du poème *Ville morte* d'Albert Samain

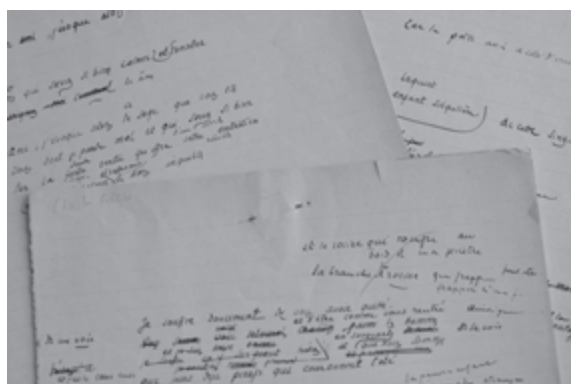
Albert Samain (1858/1900). Poète symboliste.
Manuscrit autographe signé. 1 page in-8. [1893].

Manuscrit du célèbre poème d'Albert Samain, *Ville morte*, paru en 1893 dans son premier recueil, *Au Jardin de l'Infante*, qui lui valut un succès immédiat. Ecrit sous la forme d'un "sonnet à quinze vers", forme de son invention. «Vague et perdue au fond des sables monotones, / La ville d'autrefois, sans tours et sans remparts, / Dort le sommeil dernier des vieilles Babylones / Sous le suaire blanc de ses marbres épars [...]». Petite fente au pli central (Ref. 7826)

1 500 €



Rare ensemble d'esquisses poétiques de Charles Guérin



Charles Guérin (1873/1907). Poète symboliste, proche de Mallarmé et Samain, mort à 33 ans.

Esquisses poétiques du poète symboliste Charles Guérin. Sur trois feuillets, il inscrit des vers, des quatrains, qu'il retravaille, comme celui-ci qu'il rature et décline en trois versions : «Je souffre doucement de vous avoir quitté / Et d'être ainsi que vous rentré parmi les hommes ; / Je songe aussi, d'un cœur soucieux, que nous sommes / Aux jours déjà pensifs qui couronnent l'été». Rare et bel ensemble qui illustre le travail du poète. Nombreux ajouts, corrections, repentirs. Trous d'épingle, petites taches rousses en marge. (Ref. 7829)

2 000 €

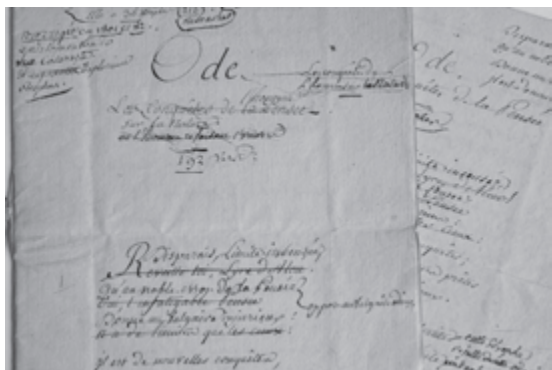
Manuscrit du sonnet *Lutte parisienne* d'Emile Goudeau

Emile Goudeau (1849/1906). Poète et écrivain, fondateur du Club des Hydropathes, au Quartier latin, cercle littéraire et cabaret artistique, pépinière de poètes dont la devise était : "En joie et sans deniers".
Manuscrit autographe signé. 1 page in-4. [1884].

Manuscrit du sonnet en 15 vers du poète hydropathe Emile Goudeau, publié en 1884 dans son recueil *Poèmes Ironiques*. «Brillamment tout le jour, il avait combattu / Pour ses rêves, pour ses amours, pour ses idées, / Lançant, audacieux, ses forces débridées / A l'assaut du bonheur, cet assiégé têtù [...]». (Ref. 7833)

600 €

Deux versions d'une Ode de Lebrun-Pindare



Ponce Denis Lebrun-Pindare (1729/1807). Poète, fameux pour ses épigrammes assassines. Poète officiel de la Révolution, membre de l'Académie française.

2 manuscrits autographes (brouillons). 18 pages in-4. 1786-1787.

Deux versions très travaillées de l'Ode *Les Conquêtes de l'homme sur la nature*, de Lebrun-Pindare, qui constitue l'Ode XVIII du livre V^e. Initialement intitulée *Ode sur les conquêtes de la pensée*, sa rédaction débuta en juin 1786 pour s'achever en 1787. L'auteur ajoute : «corrigée en 1801 et 1802 après l'opération de ma cataracte et augmentée de plusieurs strophes ; il y a des strophes nouvelles sur le Télégraphe et sur ma cataracte opérée par Fortenze ; elle a 36 strophes, 216 vers mis au net [...]». Des paragraphes entiers ont été biffés, d'autres recomposés en marge ou sur feuillet épingle, et toute la fin supprimée sur la version imprimée. En deux cahiers brochés par ruban de soie rouge.

Il est joint un feuillet d'esquisses versifiées. (Ref. 7835)

1 700 €

Notes de premier jet de Françoise Sagan

Françoise Sagan (1935/2004). Romancière.
Manuscrit autographe. 1 page in-folio.

Notes de premier jet de Françoise Sagan, difficiles à lire, au stylo rouge, probablement des idées jetées sur le papier pour l'écriture d'une pièce.

«[...] La mère chez Lanvin. Il s'appelle Lanvin la Noix. La barque de Lanvin. Les gosses. La tempête [...]. Elle avait du oublier que je serais là. Autrement jamais. Elle le cache, quoi. Et bien oui [...]».

Note en haut au stylo : "autographe de Françoise Sagan". Un bord plissé, petit accroc en marge, marque de trombone. (Ref. 7840)

800 €

sciences

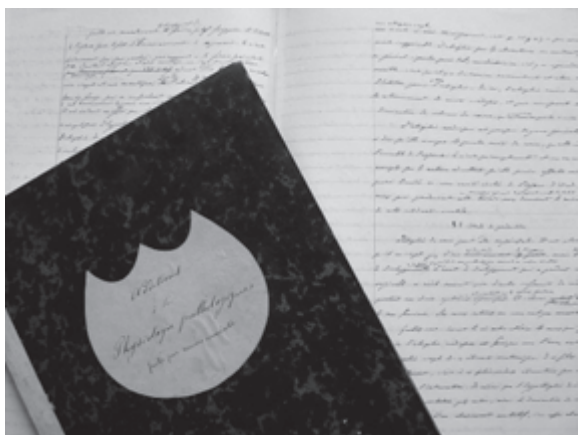
600 autres autographes
et manuscrits scientifiques
sur notre site internet

traces-ecrites.com

aéronautique agronomie anatomie anthropologie archéologie
astronomie biologie botanique chimie conchyliologie
entomologie ethnologie géographie géologie linguistique
malacologie mathématiques médecine minéralogie
paléontologie préhistoire sciences historiques sciences
humaines sciences naturelles sciences physiques zoologie

du XVI^e au XX^e siècle

Manuscrit inédit d'un traité de cardiologie du XIX^e



Emile Bertin-Sans (1832/1903). Physiologiste, un des premiers médecins à s'occuper d'hygiène publique. Auteur de plusieurs ouvrages sur le sujet.

2 manuscrits autographes. 145 pages in-folio. Vers 1860-1870.

Manuscrit, avec nombreuses corrections et additions, d'un "Traité de physiologie pathologique" d'Emile Bertin-Sans, entièrement consacré au cœur :

physiologie pathologique de la circulation, lésions de l'appareil circulatoire, lésions du cœur, hypertrophie du cœur, atrophie du cœur, inflammation de la couche musculaire du cœur, myocardite, nosographie, bibliographie, inflammation de la membrane interne du cœur. Cet important traité est resté inachevé ; il devait se poursuivre par un chapitre consacré à l'inflammation de l'enveloppe du cœur.

Le second volume contient des additions. [En 1869, Bertin-Sans publia une Étude critique de l'embolie dans les vaisseaux veineux et artériels, la première sur le sujet].

Relié en 2 volumes, 1/2 parchemin, pièce de titre sur le plat supérieur (reliure de l'époque). (Ref. 6532)

1 400 €

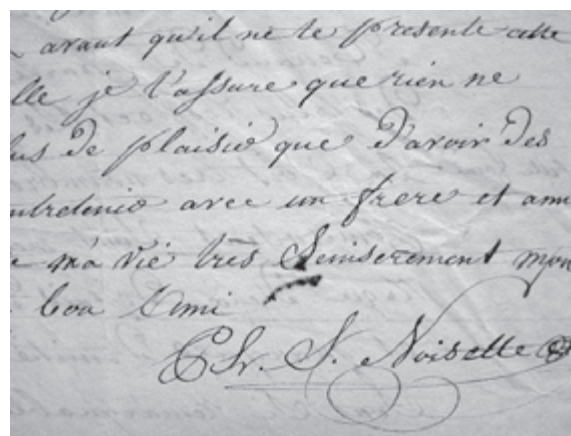
Philippe Noisette écrit de Charleston

Philippe Noisette (1775/1835). Botaniste et jardinier, frère de Louis-Claude. Il reçoit du gouvernement une mission botanique pour l'Amérique et s'établit à Charleston, devenant jardinier en chef du jardin botanique de la Société de médecine américaine.

Lettre autographe signée adressée à son frère Louis-Claude Noisette (1772/1849). Jardinier et botaniste, créateur de nouvelles roses. 1 page 1/2 in-4. Charleston [Caroline du Sud], mai 1819.

Rare lettre de Philippe Noisette à son frère. Il lui recommande un ami se rendant en France, M. Renaud de Charleston, qui «appartient à une des plus respectables familles du pays. Quoique cette famille soit très nombreuse, tous les individus qui la composent sont mes amis, et je puis dire d'avoir reçu d'eux depuis douze ans toutes les attentions et marques d'amitié pour lesquels les Caroliniens sont si remarquables dans leur conduite envers les étrangers [...]. Tu sens bien le plaisir que tu me feras en l'accueillant comme tu souhaiterais être accueilli dans un pays étranger. Introduis le, je te prie, parmi tes connaissances et fais en sorte, pour l'amour de moi, qu'il puisse dire à ses parents qu'on lui a rendu, quoiqu'en petite partie, les attentions qu'ils ont toujours eues pour moi [...]. Je t'assure que rien ne peut me faire plus de plaisir que d'avoir des occasions de m'entretenir avec un frère et ami que j'aimerai toute ma vie [...]». Adresse au dos. (Ref. 6583)

850 €



Le Muséum confie les œufs rapportés du Bengale par le capitaine Vaillant

Charles François Brisseau de Mirbel (1776/1854). Botaniste, directeur des jardins et des serres sous l'Empire, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne et au Muséum. Il gagne sa renommée avec ses travaux sur la cellule et ses recherches sur l'embryologie.

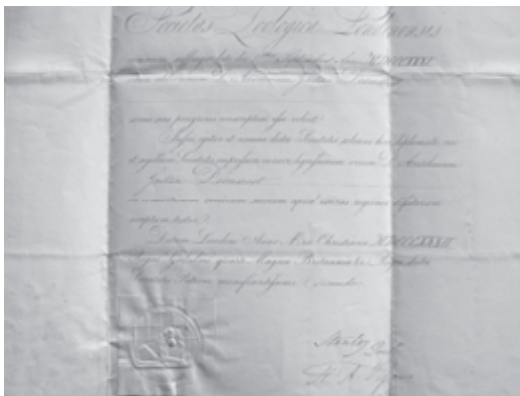
Lettre autographe (brouillon). 1 p. 1/2 in-4. Paris [fin 1837].

Brouillon d'une lettre de Brisseau de Mirbel au sujet des œufs de vers à soie rapportés du Bengale par le capitaine Vaillant qui, sur la *Bonite*, fit le tour du monde (1835-1837), rapportant de très riches collections. Une commission de l'Académie des sciences a été nommée pour examiner tous les objets rapportés. «Ils ont été transportés du Bengale en France, partie dans des vases de terre fermés hermétiquement, partie dans le creux de tronçons de bambou ou dans de simples enveloppes de papier. Veuillez, monsieur, y faire attention. Il est à désirer que vous ne confondiez point, dans vos expériences, les œufs traités diversement durant le voyage [...]». petites déchirures sans gravité. (Ref. 6625)

460 €

Diplôme décerné à Desmarest

Pièce en partie imprimée, signée. 38 x 55 cm. Londres. 1832.



Diplôme de la Société Zoologique de Londres décerné au zoologiste et paléontologiste Anselme Gaëtan Desmarest (1784/1838), auteur d'un *Dictionnaire des Sciences Naturelles* (1816-1830) avec Constant Duméril. Le document porte les signatures autographes de Lord Edward Stanley (1775/1851), 13th earl of Derby, grand collectionneur d'objets d'histoire naturelle et président de la société de 1831 à 1851 ; et celle du secrétaire Nicholas Aylward Vigors (1785/1840), zoologiste et homme politique, co-fondateur de la société (en 1826). Sceau gaufré de la Société, à l'effigie d'un lion. Fentes et rousseurs aux plis. (Ref. 6806)

650 €

Journal d'exploration de grottes en Charente



Norbert Casteret (1897/1987). Spéléologue et préhistorien, on lui doit la découverte de la source de la Garonne au Trou du Toro.

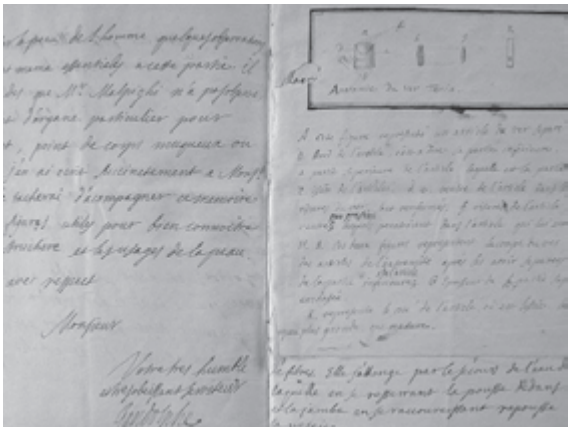
Manuscrit autographe, 25 pages in-4. 1936-1937.

Rare et très intéressant journal d'exploration, orné de nombreux croquis à l'encre ou au crayon, tenu par le spéléologue Norbert Casteret, lors de deux campagnes (16 juillet - 7 août 1936 et 23 - 30 juillet 1937). Il consigne ses découvertes et les illustre de nombreux croquis (principalement des coupes de profil des cavités). Il explore ainsi de

nombreuses cavités charentaises : grotte du bois de Libourre, trou des Cabirottes à Rancogne, grottes de Souffrignac et Vilhonneur, Puy-Vidal et environs, grottes de Margoumard, grotte de chez Roby, grotte de la Maraudie à Marthou, grotte du bois de Vergnaud, trou du Chien, trou de la Louve, gouffre d'Agrès, trou chez Raimonet, trou des cavernes de Lande de Soyaux, trou de Trotterenard, trou des chaumes de Luguet, trou de la gare du Quiray, fosse de l'Ermitage, grotte de la Ramisse, grotte du faux-monnayeur, trou de Barouty [grottes du Queroy], fosse Dufoix, etc. Lors de la seconde campagne de 1937, il complète ses observations et explore d'autres cavités. (Ref. 6852)

2 000 €

Les oursins et étoiles de mer étudiés au XVIII^e



Gandolphe. Lettre autographe signée [adressée à François-Xavier Bon (1678/1762), magistrat et naturaliste]. 5 pages in-4. [1710].

Longue et belle lettre scientifique (illustrée d'un croquis) du naturaliste et médecin marseillais - qui fut correspondant de Tournefort, Gandolphe, consacrée à ses recherches sur les étoiles de mer et les oursins. «J'ai fait sur la peau de l'homme quelques observations particulières et même essentielles à cette partie. Il y a des glandes que M. Malpighi n'a pas observées, il n'y a point d'organe particulier pour l'attouchement, point de corps muqueux ou réticulaire. J'en ai écrit succinctement à mons. Gauteron. Je tacherai

d'accompagner ce mémoire de toutes les figures utiles pour bien connoître la véritable structure et les usages de la peau [...]». Il entame ensuite la description anatomique précise d'une étoile de mer et expose des observations faites à Marseille sur les oursins [observations publiées dans les Mémoires de l'Académie des sciences en 1709]. Sur une feuille rajoutée, il fait aussi une description anatomique du ténia accompagnée d'un croquis. (Ref. 7057)

450 €

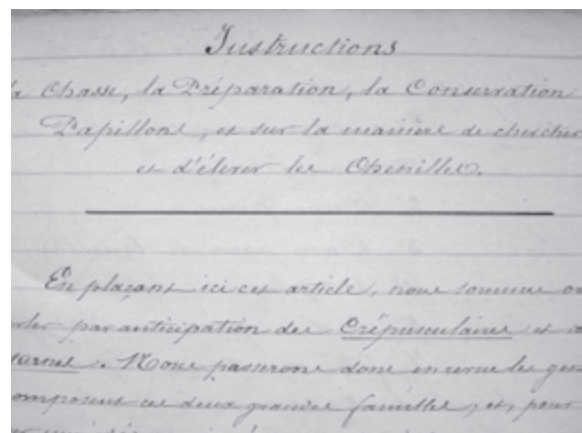
Manuscrit de 1845 sur les papillons

BELLARD. Manuscrit de 368 pages, en un volume in-8 oblong. 1845.

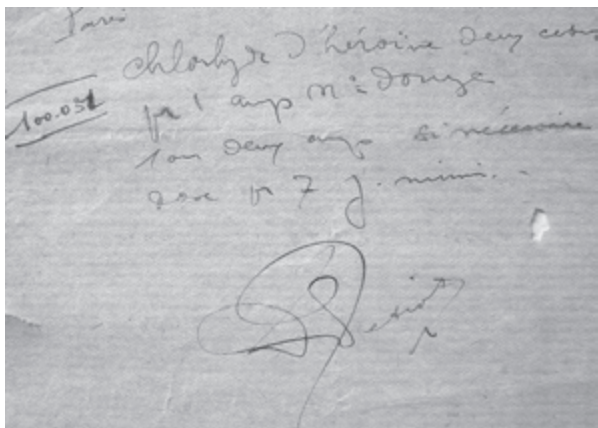
Manuscrit d'un "Manuel de l'amateur de papillons" signé Bellard et daté de 1845. Une première partie (66 pp.) intitulée "Instructions sur la chasse, la préparation, la conservation des papillons, et sur la manière de chercher et d'élever les chenilles" est inspirée du Dictionnaire pittoresque d'Histoire Naturelle de Guérin-Méneville. Tout le reste du manuscrit est consacrée à la description de plus de 260 papillons suivant une classification par familles. Le manuscrit se termine par une table alphabétique des papillons décrits dans l'ouvrage, et une table des chapitres.

Reliure de l'époque en demi-basane vert-gris, avec titre et filets dorés. Ex-libris A. Garrigues DM et Giovanni Fassio (ex-libris aux papillons). Mors frottés, coiffe sup. arrachée. (Ref. 7058)

2 600 €



Ordonnance du Dr Petiot prescrivant un dérivé d'héroïne



Marcel Petiot (1897/1946), médecin et assassin, on découvrit à son domicile parisien les restes de 27 personnes.

Pièce autographe signée. 1 page in-8. Paris, le 2 mars 1942.

Ordonnance médicale du docteur Marcel Petiot pour Henri Pain, prescrivant du chlorhydrate d'héroïne. Cachet à son nom et adresse. Papier jauni, déchirures. (Ref. 7102)

850 €

Manuscrit du garde du Jardin du Roi

Pierre Demours (1702/1795). Oculiste du roi, garde du cabinet d'histoire naturelle du Jardin du Roi, membre de l'Académie des sciences.

Manuscrit autographe. 3 pages 1/2 in-8 [Vers 1760-1780].

Intéressantes notes de botanique, d'une écriture dense, de Pierre Demours, oculiste réputé et garde du cabinet des drogues au Jardin du Roi. Sur la manière de tailler et greffer les arbres fruitiers. «[...] Ebourgeonner les pêcher de la fin juin à la fin juillet après la grande pousse des arbres qui se fait en juin. Poiriers et pommiers au déclin de la canicule de la fin juillet à la fin d'août. Dans les années froides et

tardives on ébourgeonne plus tard. Ravalier les trop faibles sur les plus fortes, ôter les pousses devant derrière et dans les aisselles à 1 ligne ou 2 et ce qui ferait confusion ; tant qu'il y a de la place palisser beaucoup et couper le moins possible [...]».

Avec un portrait gravé (31 x 24 cm), "dessiné et gravé par N.F.J. Masquelier, en 1791". (Ref. 7241)

800 €

Document signé par 138 membres de l'Académie de Médecine

| Nom | Montant | Date | Montant |
|--------|---------|------|---------|
| Alouin | 10 | 1790 | 10 |
| Alouin | 6 | 1790 | 6 |
| Alouin | 6 | 1790 | 6 |
| Alouin | 14 | 1790 | 14 |
| Alouin | 3 | 1790 | 3 |
| Alouin | 26 | 1790 | 26 |
| Alouin | 12 | 1790 | 12 |
| Alouin | 12 | 1790 | 12 |

Constant Duméril (1774/1860). Médecin et naturaliste, membre (1816) puis président (1831) de l'Académie des sciences.

Jean Cruveilhier (1791/1874). Médecin, anatomiste et chirurgien, l'un des créateurs de l'anatomie pathologique, fondateur de la Société anatomique (1826) qu'il présida durant 40 ans.

Mathieu Joseph Bonaventure Orfila (1787/1853). Président de l'Académie de médecine (1851), auteur de nombreux ouvrages, sur les poisons.

Pièce signée. 3 pages grand in-folio. Paris, le 2 septembre 1846.

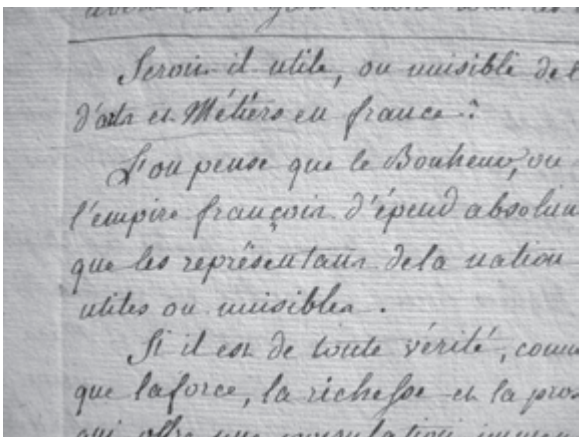
Rare et spectaculaire document signé par 138 membres de l'Académie de Médecine. Il s'agit du "Bordereau des sommes dues à MM. les membres de l'Académie Royale de Médecine pour acquitter leurs droits de présence pendant les mois de mai, juin, juillet et août 1846". En face de chaque nom et de la somme versée, les

médecins ont apposé leur signature. Toutes les sommités de la médecine de l'époque ont signé : Andral, Baudelocque, Bouillaud, Chomel, Cloquet, Cruveilhier, Duméril, Espiaud, Ferrus, Lisfranc, Louis, Marjolin, Orfila, Pariset, Rayer, Récamier, Serres, Velpeau, etc.

En-tête de l'Académie Royale de Médecine. Quelques déchirures au pli central. (Ref. 7260)

1 300 €

Les communautés d'arts et métiers veulent survivre à la Révolution



Manuscrit, 14 pages in-folio. [Paris vers 1790-1791].

Important manuscrit (brouillon avec corrections et additions en marge), intitulé : "De la nécessité de conserver les communautés d'arts et métiers et des inconvénients qui résulteraient de leurs suppressions totale dans le royaume, sous prétexte d'établir la liberté et l'égalité entre tous les citoyens d'un même empire". Après un exposé des conséquences qu'entraînerait la suppression, les auteurs de cette protestation développent un "projet de statuts pour la communauté des marchands bouchers de la ville et des faubourgs de Paris". "Titre premier. Conformément au Décret de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, chacun pourra parvenir à la maîtrise de marchand boucher de Paris en se conformant à la loi ci-après établie [...]". 6° Aucun maître ne pourra avoir plus d'un apprenti en même temps et nul ne sera autorisé à

faire d'apprenti s'il n'a exercé la profession de boucher pendant dix années, ou à défaut de ce temps, si il n'a passé par le syndicat [...]". Trente et un articles sont ainsi déclinés en deux rubriques : "des apprentissages et réceptions à la maîtrise" et des "syndics et adjoints". (Ref 7296)

1 500 €

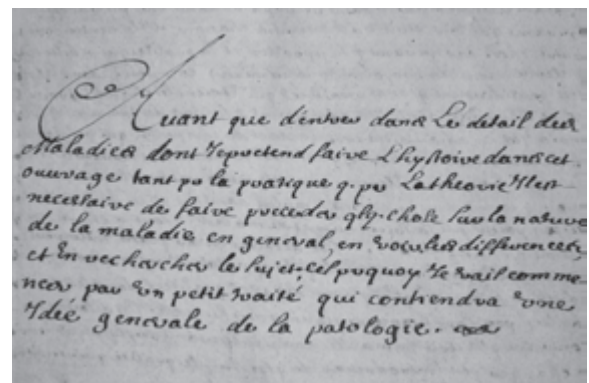
Manuscrit de médecine du début XVIII^e de plus de 700 pages

Manuscrit de 717 pages in-12. Première moitié du XVIII^e.

Cet important manuscrit est composé de 3 traités d'une même main : "Traité de pathologie" (289 pp.), "De la matière médicale" (199 pp.) et "De la matière chirurgicale" (229 pp., mal chiffré 319). Rare manuscrit qui semble inédit, couvrant l'ensemble des connaissances médicales de l'époque. L'auteur, resté anonyme, précise dans son introduction : "Avant que d'entrer dans le détail des maladies dont je prétends faire l'hystoire dans cet ouvrage tant par la pratique que par la théorie, il est nécessaire de faire précéder qlq chose sur la nature de la maladie en général, en voir les différences et en rechercher le sujet ; c'est pourquoi je vais commencer par un petit traité qui contiendra une idée générale de la pathologie».

D'une fine écriture parfaitement lisible. Défauts à la reliure. (Ref. 7340)

3 000 €



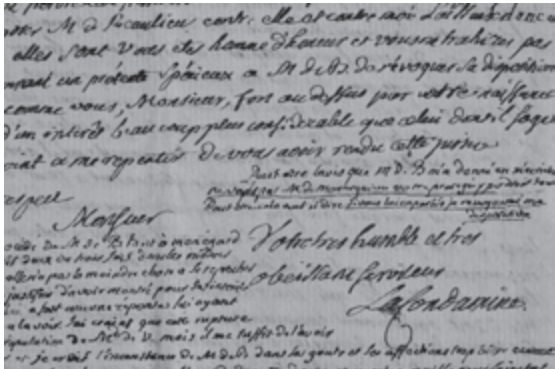
Dossier sur l'épidémie de choléra qui ravage Paris en 1854

Louis Francisque Lélut (1804/1877), médecin.
15 documents, in-8 et in-folio. Paris, 1853-1855.

Dossier sur l'épidémie de choléra de 1853-1854 à Paris. Ed. Basse, directeur de l'administration générale de l'assistance publique de Paris. 8 L.A.S à Lélut, 1853-1854 : comptabilisation journalière des cas de choléra dans les hôpitaux parisiens et des décès (+ 1 lettre de Lélut sur le même sujet) ; au mois d'août 1854, l'épidémie avait tué 4732 personnes. Manuscrit d'une page : « Traitement pratiqué contre le choléra par le docteur Lélut ». L.A.S. de Barthélemy Saint-Hilaire dans laquelle il donne un remède « à peu près infaillible » contre le choléra (1854). Lettre du directeur de l'assistance publique de Paris signalant un cas de choléra à l'hôpital de la Pitié (1855). 3 lettres accordant une distinction à Lélut pour son dévouement lors de différentes épidémies de choléra, en 1833, 1849 et 1855. En-têtes et enveloppes. (Ref. 7388)

400 €

La Condamine met fin à une longue amitié



Charles Marie de La Condamine (1701/1774).
Explorateur et savant, de l'Académie française et l'Académie des sciences, il fut chargé, par cette dernière (en 1735) de conduire une expédition au Pérou afin de mesurer la longueur d'un arc de méridien, et réussit à traverser le continent d'ouest en est pour rejoindre Cayenne.

Lettre autographe signée, 4 pages in-4. Paris, le 24 janvier 1772.

Longue et rare lettre de La Condamine écrite à la fin de sa vie, dans laquelle il confie sa peine après la brouille d'une amitié longue de 60 ans, pour une histoire d'argent dont il explique les circonstances. «En vous rendant compte sommairement de ce qui m'a brouillé depuis six mois avec M. de Beaulieu, qui m'a signifié et confirmé deux fois par écrit qu'il falloit cesser de nous voir, après avoir vécu dans la plus grande familiarité et mangé pendant quatre ans et demi l'un chez l'autre deux fois la semaine, à la suite d'une amitié de collège pendant 60 ans [...]». Il raconte très en détail les circonstances de la brouille. (Ref. 7402)

2 000 €

Turrel rédige l'article *Homéopathie* du Larousse

Jacques Laurent Turrel (1818/1881). Médecin homéopathe, il s'installe à Toulon et expérimente avec succès ses méthodes durant l'épidémie de choléra qui ravage la ville en 1849.

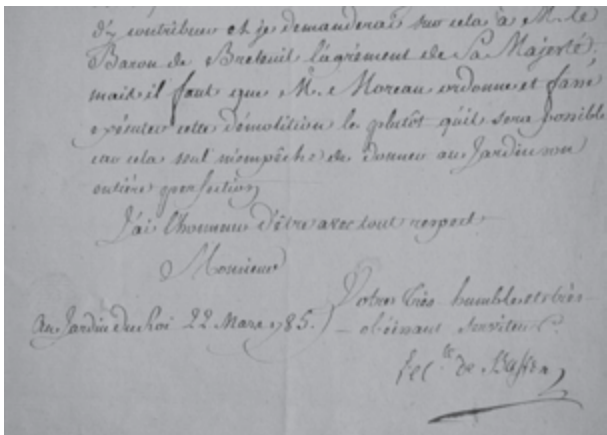
Lettre autographe signée à un confrère homéopathe. 3 pages in-12. Paris, le 28 avril 1872.

Lettre de Laurent Turrel sur l'article *Homéopathie* qu'il doit rédiger pour le *Grand Dictionnaire Universel* de Pierre Larousse. «Vidi, venu, viciai : je suis venu, j'ai vu et vous avez vaincu. M. P. Larousse me confie le soin de faire l'article Homéopathie et il est commencé et déjà composé dans ma tête [...]. Je n'ai pas vu M. Larousse lui-même, il est malade et presque paralytique [...]». Le long article enthousiaste de Turrel est suivi d'un avertissement de Larousse : «L'article qu'on vient de lire a pour auteur M. le docteur L. Turrel, de Toulon, à qui nous en laissons toute la responsabilité. Nous ne prétendons nullement nous faire juges du différend toujours pendant entre les homoeopathes et les allopathes ; c'est à nos lecteurs d'apprécier, à leur convenance, les

raisons développées, avec une conviction évidente, par un partisan zélé de l'homoeopathie [...]». A son en-tête gaufré. (Ref. 7436)

400 €

Buffon achève la terrasse du Jardin du Roi



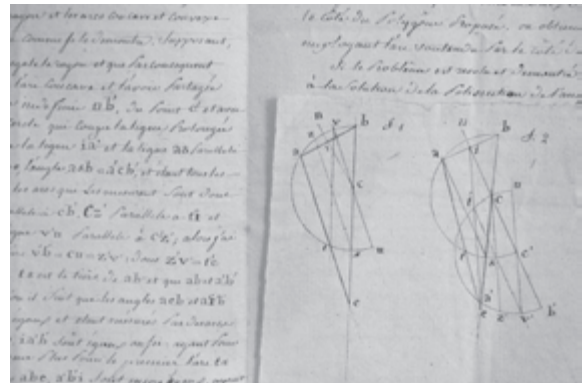
Georges Louis Leclerc, comte de Buffon (1707/1788). Naturaliste, auteur de *l'Histoire Naturelle*. Membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences.

Lettre signée à M. Le Pétier. 1 page in-folio. 22 mars 1785.

Lettre de Buffon relative à l'achèvement des travaux d'aménagement de la terrasse du Jardin du Roi, quai Saint-Bernard. «Je vous supplie de recevoir avec bonté la demande que je fais au Bureau de la Ville pour le transport du corps de garde qui m'empêche de faire achever la belle terrasse du Jardin du Roi sur le quai St Bernard. Je joins à ce mémoire le devis estimatif de la dépense avec le placet de cette construction. Je consens même d'y contribuer et je demanderai sur cela à M. le Baron de Breteuil l'agrément de Sa Majesté ; mais il faut que M. Moreau ordonne et fasse exécuter cette démolition le plutôt qu'il sera possible car cela seul m'empêche de donner au Jardin son entière perfection [...]». (Ref. 7582)

1 800 €

La résolution de la trisection de l'angle adressée à Lagrange



Guillon. Lettre autographe signée au grand mathématicien Joseph-Louis Lagrange (1736/1813). 3 pages in-4. An 6 [1798]. Gildas-des-Bois [Loire-Atlantique]. Adresse au dos.

Remarquable et rare lettre d'un mathématicien, Guillon, exposant à Lagrange la résolution d'un des trois grands problèmes mathématiques posés dès l'antiquité, la trisection de l'angle [ce problème consiste à diviser un angle en trois parties égales, à l'aide d'une règle et d'un compas]. Il illustre sa démonstration de quatre figures à la plume, sur un feuillet séparé. «J'ai d'abord établi pour premier principe que lorsque deux sécantes forment un angle, si l'une passe par le centre et la partie extérieure de l'autre est égale au rayon, les arcs convexes et concaves compris entre ces deux sécantes sont entr'eux 1:3 [...]». (Ref. 7684)

1 300 €

Cabanis soutient Garnier-Deschesnes

Pierre Jean Georges Cabanis (1757/1808). Philosophe et physiologiste, défenseur du matérialisme, membre de l'Académie française, inhumé au Panthéon.

Lettre autographe signée à Edme Hilaire Garnier-Deschesnes (1732/1812), littérateur. Une page 1/2 in-8. Auteuil, le 6 mars 1798.

Cabanis annonce à Garnier-Deschesnes qu'il va faire paraître, dans le *Mercure*, un article sur son dernier ouvrage. «Vous verrez que votre ouvrage m'a fait un grand plaisir et que je vous exhorte à le terminer. Il faudra que vous en fassiez parvenir au Bureau de la Derade, rue Thérèse, Butte des Moulins, un exemplaire afin qu'il soit annoncé et qu'on en fasse l'extrait. Vous feriez bien je crois d'écrire au cit. Amaury Duval chef d'un des bureaux de l'Instruction publique, maison Maurepas rue de Grenelle Fb St Germain : vous le priez de s'en charger, et sans vous nommer si cela vous convient mieux, quoique la personne soit très sûre, vous le lui demanderiez de ma part. Il faut d'ailleurs que votre libraire envoie l'ouvrage aux journaux les plus accrédités [...]». Datée du 30 pluviôse an 6 (le 6 mars 1798). Adresse au dos. Déchirure à l'ouverture sur la partie vierge du second feuillet. (Ref 7999)

500 €

Beau portrait photographique de Marie Curie par Henri Manuel

Marie Curie (1867/1934). Physicienne.

Photographie, 18 x 13 cm. Vers 1920.



Belle épreuve du célèbre portrait de Marie Curie par Henri Manuel. Cachet du photographe au dos, avec la mention "épreuve sur papier Guilleminot". Petite griffe sur un bord. (Ref. 7704)

2 200 €

Correspondance de Baillarger sur ses recherches sur la paralysie

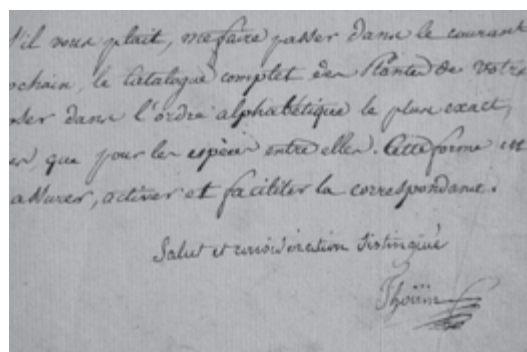
Jules Baillarger (1809/1890). Médecin aliéniste, il est l'élève de Jean-Etienne Esquirol, précurseur de la psychiatrie française. Il a étudié les hallucinations, la paralysie générale et la psychose maniaco-dépressive.

4 lettres autographes signées adressées à «mon cher inspecteur» [Achille Foville (1831/1887), médecin aliéniste]. 14 pages 1/2 in-8. [Vers 1897].

Dans ces importantes lettres, le médecin aliéniste Jules Baillarger transmet à son confrère Achille Foville – qu'il appelle en raison de ses fonctions «mon cher inspecteur» - le fruit de certaines de ses recherches sur la paralysie générale et de l'article qu'il souhaite en tirer, «Des prétendues guérisons et des prétendues rémissions de la paralysie générale» : « Le point de départ est des plus simples bien que peut-être très attaquant. Je crois avec MM. Christian et Ritti que la paralysie générale est incurable et que toutes les prétendues guérisons doivent être attribuées à une maladie différente (folie congestive, pseudo-P.G., folie paralyiforme) [...]». (Ref. 8017)

650 €

Thouin enrichit les collections du Jardin botanique d'Orléans



André Thouin (1747/1824). Botaniste, jardinier en chef du Jardin des Plantes, membre de l'Académie des Sciences (1795).

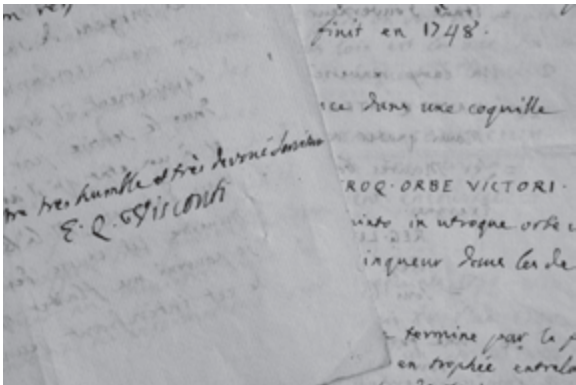
Lettre signée adressée à Septier, directeur du jardin de botanique du Lycée, à Orléans. 1 page in-4. Paris, le 8 février 1808.

Thouin informe Septier qu'il vient de lui expédier "par les voitures publiques" une caisse à son adresse. «Elle renferme 250 espèces de graines de végétaux qui m'ont paru manquer à votre collection, et qui me semblent mériter d'y être introduits, soit pour les progrès des études ou soit à cause de leur usage dans la médecine, l'économie rurale, les arts, le commerce. Je désire que cet envoi vous réussisse bien, et qu'il vous soit agréable».

Il lui demande de lui faire passer «le catalogue complet des plantes de votre jardin, et le composer dans l'ordre alphabétique le plus exact, tant pour les genres que pour les espèces entre elles. Cette forme est indispensable pour assurer, activer et faciliter la correspondance». Adresse au dos. Rousseurs (Ref. 7847)

500 €

Ennius Quirinus Visconti déchiffre quatre médailles



Ennius Quirinus Visconti (1751/1818). Archéologue, premier conservateur des antiques et tableaux du Musée du Louvre.

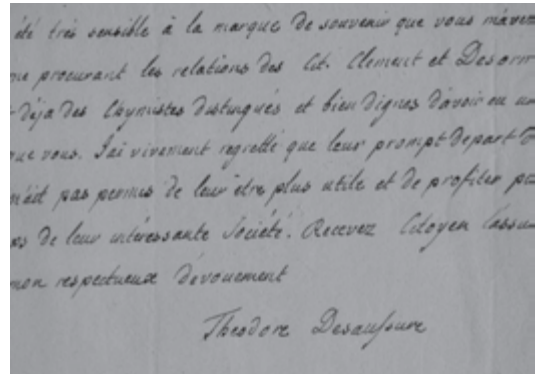
Lettre autographe signée et manuscrit autographe. 8 pages in-4. Paris, le 25 février 1813.

L'archéologue Ennius Quirinus Visconti décrit et interprète, sur quatre pages, quatre médailles de Louis XV frappées en 1750 et

1758 «pour les succès des armées françaises dans les Indes Orientales». Le manuscrit est accompagné d'une lettre de recommandation pour un compatriote romain. Petite tache en coin. (Ref. 7853)

350 €

Théodore de Saussure rencontre les chimistes Clément et Desormes



Théodore de Saussure (1767/1845). Botaniste et chimiste suisse, fils d'Horace-Bénédict de Saussure, un des fondateurs de la chimie végétale.

Lettre autographe signée adressée à [Louis-Bernard Guyton de Morveau (1737/1816), chimiste]. 2/3 page in-4. Genève, le 9 novembre 1801

«J'ai été très sensible à la marque de souvenir que vous m'avez donnée en me procurant les relations des citoyens Clément et Desormes [Nicolas Clément (Dijon 1778/1841), chimiste et Charles Bernard Desormes (Dijon 1777/1862), chimiste] qui sont déjà des chimistes distingués et bien dignes d'avoir eu un maître tel que vous. J'ai vivement regretté que leur prompt départ de Genève ne m'ait pas permis de leur être plus utile et de profiter plus longtemps de leur intéressante société [...]». Bords par endroits froissés et brunis. Datée du 18 brumaire an 10. (Ref. 8092)

600 €

Le mécanicien genevois Jacques Paul vend deux hygromètres à Saussure

Jacques Paul (1733/1796). Mécanicien et fabricant d'instruments scientifiques de précision ; il met au point, sur des schémas d'Horace-Bénédict de Saussure, des hygromètres portatifs à cheveu, des électroscopes, des magnétomètres, des altimètres et des anémomètres.

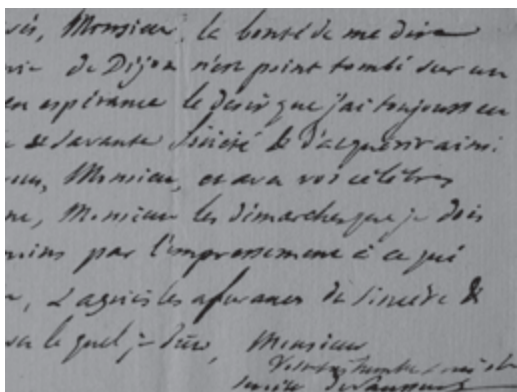
Pièce autographe signée 1/2 page in-8 oblong. Genève, le 16 août 1784.

Destinataire : Horace-Bénédict de Saussure (1740/1799), alpiniste et naturaliste.

Reçu pour la vente de deux hygromètres. «J'ai reçu de monsieur le professeur De Saussure la somme de quatre vingt dix neuf livres dix sols de France pour valeur de deux hygromètres vendus à monsieur de Virly de Dijon». (Ref. 8093)

500 €

Horace-Bénédict de Saussure prépare son voyage dans les Alpes



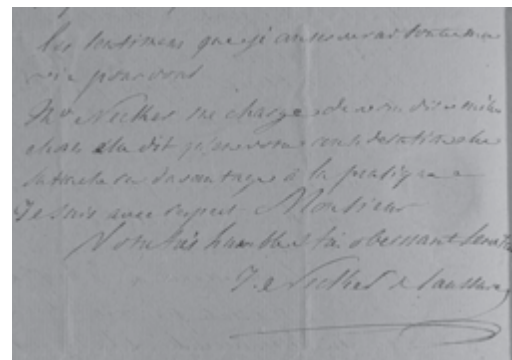
Horace-Bénédict de Saussure (1740/1799). Naturaliste et alpiniste suisse, fondateur de l'alpinisme.

Lettre autographe signée, adressée à Louis-Bernard Guyton de Morveau (1737/1816), chimiste et encyclopédiste. 3 pages in-4. Genève, le 27 juillet 1785. Adresse au dos avec cachet de cire armorié.

Longue et magnifique lettre scientifique de Saussure, évoquant la préparation de son voyage dans les Alpes. Il adresse à Guyton de Morveau «une petite boîte qui renferme deux de mes électromètres avec tout leur assortiment. Je les ai éprouvés, ils sont très mobiles : je souhaite que vous en soyés content [...]». Il lui demande de lui préparer un petit « nécessaire chimique », «J'entends celui aux flacons que vous avés décrit dans les Mémoires de Dijon [...]». Je prends la liberté de vous demander cette grâce parce que nous n'avons pas à Genève de flacons qui bouchent bien. Je les souhaite petits & la boîte aussi petite & aussi légère que possible parce que c'est pour mes voyages dans les Alpes qui ne s'emportent pas de leurs bagages [...]. J'ai répété vos expériences sur diverses pierres de nos Alpes, et j'ai eu le plaisir de vérifier sur celle de S. Gingoulph [Saint-Gingolph, Valais], la conjecture que vous avés proposée. J'ai trouvé dans cette pierre des veines qui rendissent le nitre en fusion tandis que le fond même de la pierre ne change point de couleur. Cette expérience me réussit très bien au chalumeau dans la petite cuillère. Mais pour des pierres qui contiennent aussi peu de manganèse, l'épreuve par l'esprit de nitre de phlogistique me semble un peu équivoque à cause du fer dont le précipité par l'Alcalin prussien donne, indépendamment de la manganèse, des bleus de différentes nuances [...] ». Dans un dernier paragraphe, il l'interroge sur les démarches à effectuer pour être admis à l'Académie de Dijon. Petite déchirure en marge à l'ouverture de la lettre. (Ref. 8094)

Vendu

Rencontre avec Lavoisier



Jacques Necker de Saussure (1757/1825). Botaniste et chimiste genevois, Il a confectionné d'important herbiers et se spécialisa sur le travail du platine. Il était le neveu Jacques Necker, le cousin de Germaine de Staël, et épousa la fille d'Horace-Bénédict de Saussure.

Lettre autographe signée adressée à Louis-Bernard Guyton de Morveau (1737/1816), chimiste et encyclopédiste. 1 p. 1/2 in-4. Paris, le 6 décembre 1786.

Belle lettre d'admiration à Guyton de Morveau, après sa rencontre avec Lavoisier. «C'est mal répondre, Monsieur, aux bontés dont vous nous avés comblés pendant notre court séjour à Dijon que d'avoir si longtemps différé à vous en témoigner notre reconnoissance ainsi que l'extrême plaisir que nous avons eu de passer quelques instants avec un homme aussi célèbre. Je dois vous remercier infiniment de m'avoir procuré la connaissance de Mess. Lavoisier & Fourcroy ; présenté par vous j'étois sûr d'en être bien accueilli & la manière dont ils ont pour vous, c'est au reste un sentiment bien naturel & qu'ils partagent avec tous ceux qui cultivent les sciences & qui s'intéressent à leur avancement. Pour moi, Monsieur, l'admiration que cause un grand homme & la reconnoissance la plus vive que ses bontés nous causent, sont les sentiments que je conserverai toute ma vie pour vous [...].»

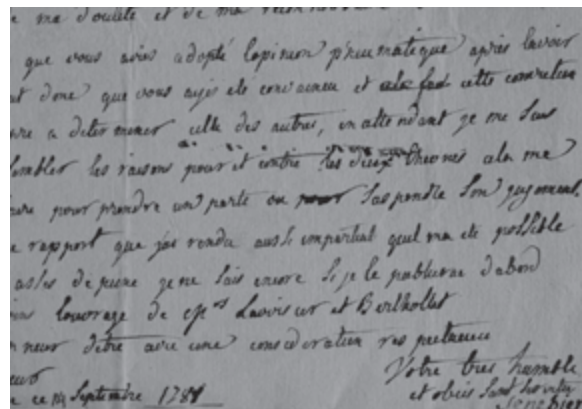
Adresse et cachet de cire au dos. Petite déchirure au second feuillet vierge à l'ouverture de la lettre. (Ref. 8095)

600 €

Jean Senebier publie son ouvrage sur la photosynthèse

Jean Senebier (1742/1809). Naturaliste et pasteur genevois, il est le premier à donner une vue complète du processus de photosynthèse des végétaux.

Lettre autographe signée adressée à Louis-Bernard Guyton de Morveau (1737/1816), chimiste et encyclopédiste. 1 page in-4. Genève, le 14/09/1788.

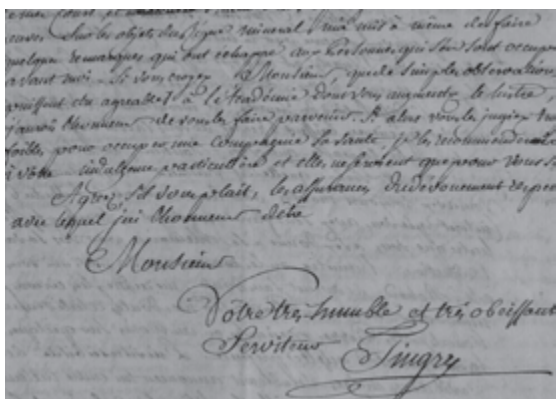


Jean Senebier se réjouit du retour en forme de Guyton de Morveau, ce qui lui permet de reprendre ses travaux.

«Pardonnez-moi si je les interromps en vous adressant un ouvrage que je viens de publier sur l'influence de la lumière dans la végétation et que je vous envoie par la messagerie [*Expériences sur l'action de la lumière solaire dans la végétation*]. Si cet ouvrage vous fait naître quelque idée pour le perfectionner, vous pouvez être sûr de ma docilité et de ma reconnoissance. J'ai lu que vous aviez adopté l'opinion pneumatique après l'avoir combattue, il faut donc que vous ayés été convaincu et cette conviction est bien propre à déterminer celle des autres, en attendant je me suis occupé à rassembler les raisons pour et contre les deux théories, cela me paroît nécessaire pour prendre un parti ou suspendre son jugement. Mais quoique ce rapport que j'ai rendu aussi impartial qu'il m'a été possible, m'ait donné assés de peine, je ne sais encore si je le publierai d'abord. J'attends au moins l'ouvrage de Mrs Lavoisier et Berthollet [...].» (Ref. 8096)

1 500 €

Superbe lettre du chimiste Tingry sur Lavoisier



Pierre François Tingry (1743/1821). Pharmacien et chimiste genevois, professeur de chimie générale à l'Académie de Genève, il élaborera un remède antiscorbutique.

Lettre autographe signée adressée à Louis-Bernard Guyton de Morveau (1737/1816), chimiste et encyclopédiste. 4 pages in-4. Genève, le 14 mars 1786.

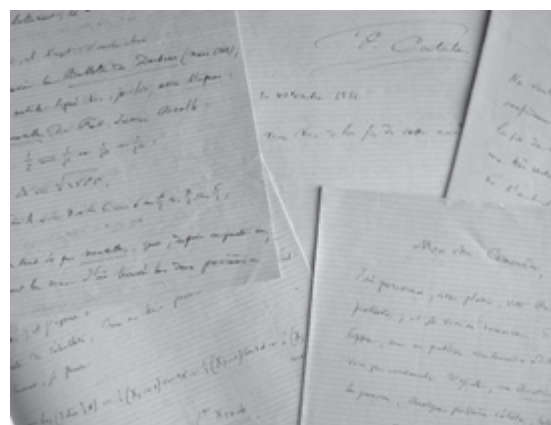
Longue et très intéressante lettre scientifique du chimiste genevois Pierre François Tingry sur ses travaux et les théories de Lavoisier. Il commente les essais et mémoires sur l'acide saccharique et la dissolution du quartz de Guyton de Morveau qu'il a reçus des mains de Saussure. «Genève, comme ville éclairée, ne pouvoit pas voir avec indifférence les nouvelles expériences et les résultats qui ont préparé la sixième époque de la chimie. Nos savants s'y sont vivement intéressés [...]». Il commente longuement la manière dont ces théories ont été traitées puis évoque ses propres travaux et ceux de Lavoisier. Dans cette longue lettre scientifique, il commente également la découverte des fossiles de Trévoux, les recherches de Guyton de Morveau sur le platine et la dissolution du quartz. (Ref. 8097)

1 500 €

Les équations d'Eugène Catalan

Eugène Charles Catalan (1814/1894). Mathématicien. Il donne son nom aux nombres de Catalan et à la surface de Catalan.

8 lettres autographes signées, dressées à Charles Ange Laisant, mathématicien. 30 pages In-8. Liège, 1881-1889. Une lettre du 26 mai 1881 annotée «jour de l'ascension [des ballons]».



Théoricien des nombres, Catalan présente ses théorèmes et résultats, il discute et remet en causes certaines formules de ses confrères. Résolutions d'équations et échanges d'informations avec d'autres scientifiques, comme Lemoine ou Lonchamps, se succèdent tout au long de cette correspondance amicale et professionnelle. Il survole aussi les affaires politiques françaises (cite Gambetta et Paul Bert) ou évoque le tremblement de terre ressenti à Liège en novembre 1881. (ref. 2481)

580 €

Observation d'une éclipse au XIX^e

Document manuscrit. 63 x 102 cm en plusieurs feuilles collées. Paris, le 15 janvier 1805.

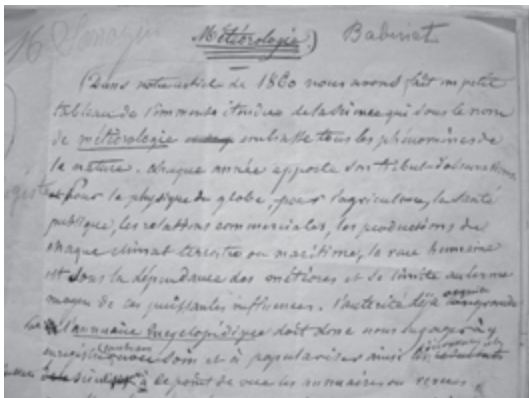
Grand graphe manuscrit avec calculs en marge, titré: "Circonstances ou calculs de l'éclipse de lune du 25 nivôse an 13 correspondant au 15 janvier 1805". L'astronome

qui a réalisé ce travail a représenté 5 positions de la lune par rapport au soleil (début, immersion, milieu, émergence et fin) et a effectué une vingtaine de calculs permettant de déterminer les caractéristiques de l'éclipse. Il précise : «Le mauvais temps a empêché qu'on ne l'aperçoive». Document rare. Mouillure, plis fragilisés.

Avec une brochure sur la dispersion des archives de Lalande. (Ref. 2981)

850 €

L'activité céleste et terrestre de l'année 1860



Jacques Babinet (1794/1872). Physicien et astronome, du Bureau des Longitudes et de l'Académie des sciences.

Manuscrit autographe signé. 13 pages in-4 oblong. [1861].

Manuscrit de Jacques Babinet, intitulé *Météorologie*. Sous cette rubrique, il dresse un bilan des phénomènes célestes de l'année 1860 et des répercussions sur le climat et l'activité tellurique : activité solaire (apparition et disparition de taches sombres à la surface de l'astre), passage de comètes, tremblements de terre, précipitations, orages électriques, etc. «1860 nous a donné quatre comètes et au moment où nous écrivons, le nombre de petites planètes reconnues entre Mars et Jupiter est de 65. Quant à la comète de Charles Quint, elle a dépassé tous les délais à comparaître que lui

avait accordés la science des calculs. Il faut en faire son deuil. Mais il y a déjà bien des années que les comètes sont bannies de la météorologie et annexées au domaine de l'astronomie. Les 4 comètes de 1860 n'étaient visibles qu'au télescope [...]». Feuillet épinglé. (Ref. 3028)

420 €

Aquarelle ornithologique du XVIII^e



Dessin. 31 x 18,5 cm. XVIII^e

Belle aquarelle hollandaise, de la seconde moitié du XVIII^e, sans doute destinée à l'illustration d'un ouvrage. Quatre grimpeurs des jardins, sur une branche, dans différentes postures.

Filet d'encadrement. Annotation au crayon en-dessous, et à l'encre au verso : «Boomloopers of Mierenvreeters.» (Ref. 3102)

2 200 €

Le mathématicien Vassilief rend hommage à Euler et Tchebychef

A. V. Vassilief (1855/1929). Mathématicien russe, président de la Société physico-mathématique de Kazan.

3 lettres autographes signées adressées à Charles-Ange Laisant, mathématicien. 24 pages in-12. Kazan, mars 1898-juillet 1899. Deux lettres à son en-tête.

Longue correspondance d'A.Vassilief, l'un des pionniers de l'école mathématique russe, sur la traduction des ouvrages de Laisant en russe, la question de l'enseignement des mathématiques, la collaboration à une revue, son avis sur certains mathématiciens russes, son élection à la société mathématique, la préparation du congrès de Kiev, son livre sur Tchebychef, le bicentenaire d'Euler, etc. «On ne peut pas se représenter assez quels trésors mathématiques se trouvent chez Euler. Je cite deux exemples. Vous verrez dans mon article que c'est lui qui a précédé Tchebychef dans la question des fonctions qui s'éloignent le moins de zéro. La question des algorithmes qui a été reprise avec un si grand intérêt par M. Lemeray [...]». (Ref. 3161)

480 €

L'hélicostat d'Oehmichen en essais



Oehmichen Etienne (1884/1955). Ingénieur aéronaute, inventeur de l'hélicoptère.

Photographie dédiée. 12,5 x 17,5 cm Valentigney (Doubs). 1930.

Photographie de l'Hélicostat de 40 CV, dédiée par son inventeur, Etienne Oehmichen, «à M. Freymann, avec mon meilleur souvenir». Au dos, mention manuscrite d'Oehmichen : «Hélicostal de 40 CV - Valentigney - 1930». Pliure en coin (Ref. 4274)

400 €

Diplôme de la Société Impériale d'Horticulture



Anselme Payen (1795/1871). Chimiste et agronome, membre de l'Académie des sciences (1842).

Pièce en partie imprimée, signée. 39,5 x 52,5 cm. Paris, le 19 mai 1854.

Rare diplôme de la Société Impériale d'Horticulture décerné à l'agronome Marie-Joseph Monny de Mornay (1804/1868). Signé par Payen (président), Bailly de Merlieux (secrétaire général), trois secrétaires (dont Bouchet et Pépin), le trésorier (Parquez) et les deux vice-présidents.

Joli décor lithographié en noir. Avec une lettre d'envoi, signée conjointement par Payen et Bailly de Merlieux. (Ref. 4390)

450 €

Manuscrits d'un pionnier de la chirurgie esthétique, Max Leydier

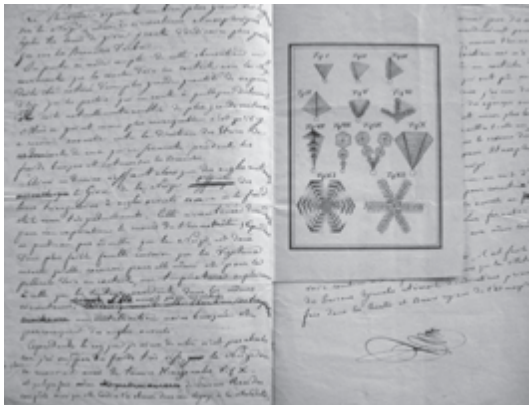
8 documents, 50 pages in-4 et in-folio. Paris, vers 1930.

Ensemble de manuscrits et documents de Max Leydier, pionnier de la chirurgie esthétique, membre fondateur de la Société de chirurgie réparatrice plastique et esthétique. "Note sur l'anatomie vasculaire de la glande mammaire" (manuscrit, 8 pp. in-folio, écrit

conjointement avec Louis Dartigues + dactylographie de 6 pp.) ; "De l'incision circulaire de fenestration ou de nidation et de l'incision circulaire de section périaréolaire dans les opérations de transposition du sein et de mammectomie totale" (5 pp. in-4 + feuillet manuscrit) ; "L'hypertrophie mammaire, sa pathologie et son traitement par une nouvelle technique chirurgicale" (manuscrit 11 pp. in-folio, congrès de chirurgie, octobre 1934 + 2 tirés à part de cet article) ; "Pathologie mammaire et chirurgie plastique (manuscrit 7 pp. in-4). Statuts de la Société scientifique française de chirurgie réparatrice, plastique et esthétique (8 pp. in-4). Un ensemble de croquis et notes sur la vascularisation de la glande mammaire, dans une chemise : "Notes de dissection" (une douzaine de pages). Une note sur papier à son en-tête. (Ref. 4613)

800 €

Etude sur la formation du givre



Joseph Fournet (1801/1869). Minéralogiste et géologue, professeur de minéralogie à la faculté des sciences de Lyon (1834), il a beaucoup étudié les gîtes métallifères et les roches éruptives.

Manuscrit autographe de 7 pages in-folio + une page de dessins in-8. Vers 1835.

Etude de cristallographie sur la formation du givre, l'une des premières réalisées sur le sujet, agrémentée d'une feuille de 12 dessins, à l'encre. "Aperçu sur le développement du givre par M.J. Fournet, professeur de

minéralogie à la Faculté des Sciences de Lyon". Il développe les conditions de la formation des cristaux, décrit ses observations puis le phénomène qui se développe suivant le support et les conditions atmosphériques. «On peut se rendre compte de cette observation en considérant que la couche d'air en contact avec la neige doit être saturée d'une plus grande quantité de vapeur d'eau que les parties qui en sont à quelque distance ; il doit naturellement résulter de plus grands cristaux. Mais ce qui est encore plus remarquable c'est qu'il y a souvent anomalie entre la direction des stries de ces derniers et de ceux qui se forment pendant les froids brusques et intenses [...]». Quelques ratures et corrections. un coin du premier feuillet déchiré. (Ref. 4842)

1 800 €

Manuscrit de la photométrie des étoiles de Charles Trépied

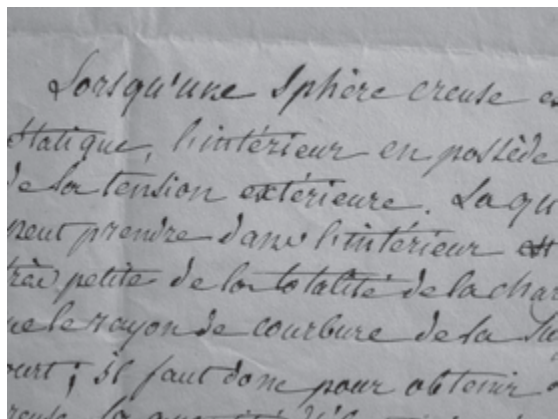
Charles Trépied (1845/1907). Astronome, créateur et premier directeur de l'Observatoire d'Alger ; il a grandement participé au Catalogue photographique du ciel (1903-1913).

Manuscrit autographe signé. 8 pages + une page de titre in-folio. 1876.

Très importante étude de Charles Trépied sur la photométrie des étoiles, qui a, en particulier, servi de base à l'étude des étoiles variables, puis à l'établissement du Catalogue photographique du ciel. Elle est intitulée : «Sur l'application de la méthode photométrique d'Arago à l'étude de la variabilité des étoiles. Examen des erreurs à craindre dans ce genre d'observations». [Cette détermination, effectuée à l'aide du photomètre d'Arago, avait un double but : la mesure des intensités lumineuses des astres et l'étude de la transparence de l'air]. Le mémoire, qui présente des développements mathématiques, contient, en outre, des observations photométriques effectuées par Trépied. Avec ratures et corrections. Usure au pli central des derniers feuillets. (Ref. 4855)

1 300 €

Le physicien Peltier fait cacheter une découverte scientifique



Jean-Charles Peltier (1785/1845). Physicien, il découvre, en 1834, l'effet calorifique du courant électrique passant à travers la jonction de deux métaux différents, effet qui porte son nom ; en 1841, il détermine expérimentalement la température de l'eau en caléfaction.

Lettre autographe signée adressée au président de la Société philomatique. Une page in-4. Paris, le 30 mai 1840.

Rare lettre cachetée d'une découverte électrique de Jean-Charles Peltier. Il décrit le phénomène : "Lorsqu'une sphère creuse est chargée d'électricité statique, l'intérieur en possède une quantité dépendante de la tension extérieure. La quantité libre que l'on peut prendre dans l'intérieur est toujours une fraction très petite de la totalité de la charge et d'autant plus petite que le rayon de courbure de la surface intérieure est plus court [...]. Il y a des rapports entre le rayon de courbure de la surface intérieure et la tension nécessaire pour recueillir une quantité donnée d'électricité ; ce sont ces rapports que je n'ai pu encore étudier suffisamment qui me font déposer, sous la forme de paquet cacheté, l'énoncé de ces expériences afin de m'en assurer la priorité".

Au dos, mention signée de Peltier : «Je prie monsieur le président de la Société philomatique, de bien accepter ce paquet cacheté. Paris, ce 30 mai 1840. Peltier». Sur le revers, mention autographe signée du mathématicien Joseph Liouville (1809/1882) :

«Dépôt accepté par la Société philomatique», contresignée par le minéralogiste Gabriel Delafosse (1796/1878), secrétaire. Pliures. (Ref. 4988)

500 €

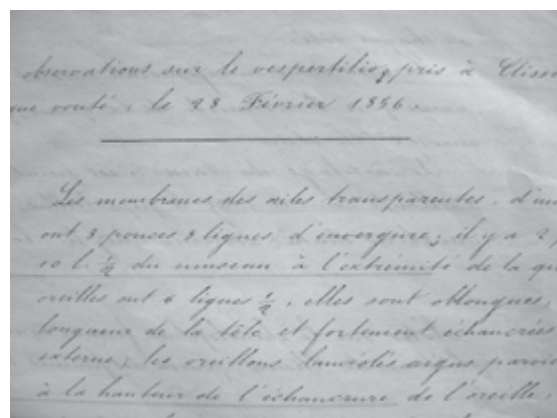
Journal d'observations de chauve-souris au milieu du XIX^e

Manuscrit. 20 pages in-4. 1856-1858.

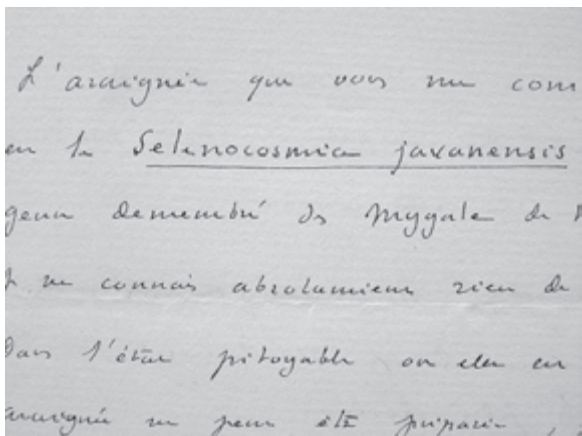
Manuscrit anonyme d'un journal d'observations de chauve-souris et de visons capturés dans la région de Clisson (Loire-Atlantique). L'auteur fait une description anatomique des différentes espèces et évoque des traques autour du fort de Clisson. «Samedi 8 novembre. Rien dans les oubliettes, pas une seule ch. souris dans le 1^{er} puit à droite, je suis descendu au fond sans rien trouver ; ces petits animaux auront cherché des lieux encore plus abrités, des cheminées probablement. Dans la prison des hommes, dans le 1^{er} cachot au bas de l'escalier se trouvait un vespertilio semblable à celui que je pris le 28 février 1856 dans les mêmes lieux ; ce sont de jeunes individus du N. du donjon. Dans le 1^{er} caveau à droite, tout dans le bas de la prison, j'ai trouvé un *Rhinolophus ferrum equinum* et un *Rhinolophus Hippocrepis* dans la prison des femmes dans le 1^{er} caveau à droite de la cheminée. Coloration : gris-foncé en dessous uniforme [...].»

Avec ratures et corrections. (Ref. 5275)

450 €



L'arachnologiste Eugène Simon identifie une araignée



Eugène Simon (1848/1924). Arachnologiste, il a consacré toute sa vie aux araignées ; auteur de l'Histoire naturelle des araignées (1864-1884) et des Arachnides de France (1874-1937).

Lettre autographe signée. 2 pages in-12. Paris, le 7 avril 1880.

«L'araignée que vous me communiquez est le *Selenocosmia javanensis* Walck, genre démembré des mygales de Walck. Je ne connais absolument rien de ses moeurs. Dans l'état pitoyable où elle est, cette araignée ne peut être préparée [...]».

Il évoque les envois du naturaliste et erpétologiste Victor Collin de Plancy (1853/1922) qui voyage en Chine. «M. Collin de Plancy a envoyé tout récemment deux grandes caisses d'objets d'histoire naturelle contenant surtout des oiseaux et des reptiles ; deux flacons d'arachnides qui m'étaient destinés ne renfermaient que peu d'espèces et plusieurs individus du *Bultus confucios* ; il faut croire qu'il n'y a qu'une seule espèce de scorpion à Pélin. Je vous remercie à l'avance pour les arachnides du Sénégal ; je ne possède presque rien de cette région [...]». (Ref. 5320)

500 €

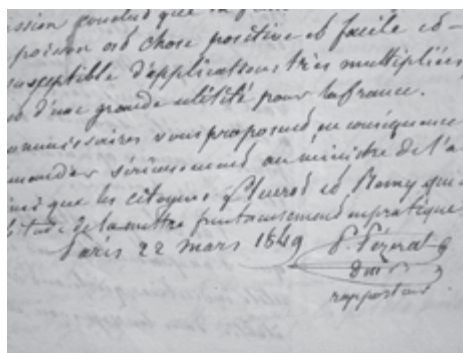
Rapport manuscrit sur la pisciculture au milieu du XIX^e

Philibert Pézerat (1789/1871). Médecin et agronome, député de Saône-et-Loire (1848).

Manuscrit autographe signé. 6 pages in-4. Paris, le 22 mars 1849.

Rapport fait par le comité d'agriculture de l'Assemblée Nationale par Loiset, Talon et Pézerat (rapporteur, qui l'a rédigé), sur la fécondation artificielle des oeufs de Poisson, intitulé : "Rapport sur la communication faite au comité par le citoyen Turck, représentant du peuple, au nom des citoyens Fleurot et Rémy, pêcheurs à Bielle (Vosges), sur la fécondation artificielle des oeufs de poissons". Il s'appuie sur les travaux de Quatrefages de Bréaux présentés à l'Académie des sciences et de ceux de Fleurot et Rémy qui, les premiers, ont mis au point la reproduction artificielle des truites. Le comité expose les avantages que présenterait l'application de la fécondation artificielle des poissons pour le peuplement des rivières et des océans, et explique dans le détail la technique mise au point. La commission conclut à l'utilité et l'applicabilité de la méthode. "Vos commissaires vous proposent, en conséquence, de la recommander sérieusement au ministre de l'agriculture, ainsi que les citoyens Fleurot et Rémy qui ont acquis l'habitude de la mettre fructueusement en pratique". [Il s'agit là de l'un des tout premiers rapports sur la question, la pisciculture ne s'étant développée qu'à partir de la fin du XIX^e siècle]. (Ref. 6240)

1 500 €



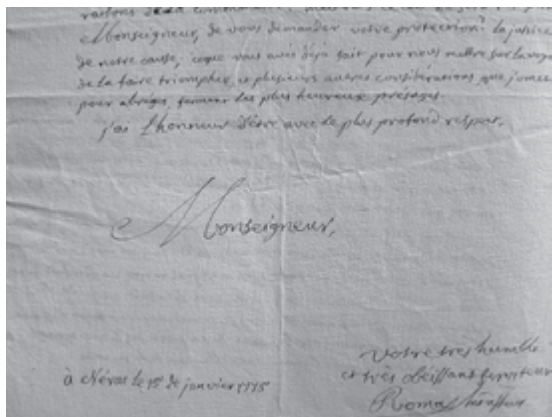
Lettre de l'inventeur du "cerf-volant électrique" Jacques de Romas

Jacques de Romas (1713/1776). Physicien, inventeur d'un instrument destiné à se protéger de la foudre, le brantomètre ; il est aussi le premier à avoir l'idée d'un "cerf-volant électrique" (1752).

Lettre autographe signée. 2 pages in-4. Nérac, le 15 janvier 1775.

Jacques de Romas, en dehors de ses activités scientifiques, exerçait aussi la charge de lieutenant assesseur au présidial de Nérac. Il entretient son correspondant de l'arrêt du Conseil d'Etat concernant la communauté de Calignac (Lot-et-Garonne), qui tend à casser plusieurs arrêts que M. du Saumon a obtenu de la cours des aides de Bordeaux. «J'ai vu avec plaisir dans cet arrêt que vous aviez été consulté et, avec plus de plaisir encore, que votre avis avoit été suivi [...]». Avec une longue notice biographique manuscrite. Mouillure claire ayant entraîné une perte de papier en coin. (Ref. 5749)

600 €



La cosmogonie de Moïse comparée aux faits géologiques

Marcel de Serres (1783/1862). Naturaliste, géologue, paléontologue. Il est le premier à entrevoir l'existence de l'homme fossile et élaborer la notion de système quaternaire.

5 manuscrits autographes. Environ 2 000 pages majoritairement in-folio. 1835-1860.

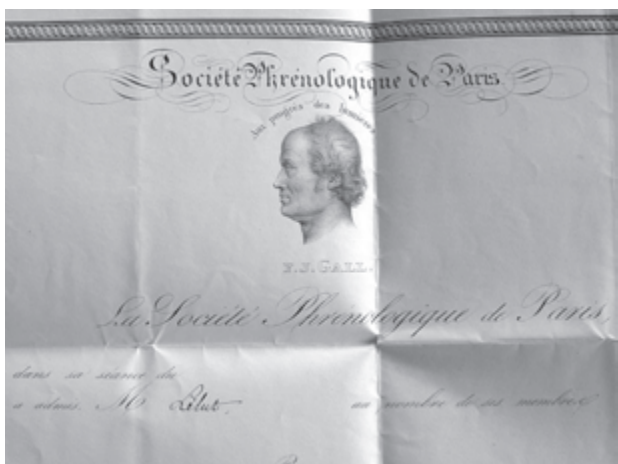


Très important ensemble de manuscrits de Marcel de Serres, de plus de 2 000 pages, concernant son ouvrage capital, La cosmogonie de Moïse comparée aux faits géologiques (première édition, 1838), dans lequel il veut prouver que «les phénomènes naturels s'accordent avec le récit de la Création». Marcel de Serres cherche à établir qu'il existe un parfait accord entre les faits révélés par la géologie et le récit de la Genèse, sous le double point de vue des phases successives de la Création et de la date de l'apparition de l'homme. Il tente même de retrouver dans les Ecritures l'énoncé de la plupart des faits physiques. Cette théorie de la cosmogonie scientifique impulsée par Marcel de Serres va avoir un retentissement considérable dans tout le monde savant. Le dossier comprend : I. Le manuscrit de la première édition (187 pp., 1835-1838). II. Le manuscrit de la seconde édition (1842) entièrement refondue et considérablement augmentée (712 pp. et 6 grands tableaux manuscrits, un abîmé) + 2 tableaux d'épreuves abondamment corrigés. III. Manuscrit pour la 3e édition (1860) comprenant 23 feuillets d'épreuves corrigées et la fin du manuscrit (133 pp.). IV. Un très important ensemble de notes, premier jet, réflexions, manuscrits parcellaires, épreuves, etc. (env. 960 pp. formats divers). V. Une dizaine de lettres relatives à la Cosmogonie de Moïse.

Nombreuses ratures, corrections, passages réécrits. Quelques feuillets abîmés. (Ref. 6415)

6 000 €

Diplôme de la Société Phrénologique



François Joseph Victor Broussais (1772/1838). Médecin et chirurgien, il définit une nouvelle doctrine médicale, la médecine physiologique.

Pièce en partie imprimée, signée. 29,5 x 34 cm. Paris [vers 1835]. Plié en quatre.

Rare diplôme de membre de la Société Phrénologique de Paris, décerné à Louis Francisque Lélut (1804/1877), médecin et philosophe, membre de l'Institut, dont les recherches ont porté sur les maladies mentales et la phrénologie. Le document, orné d'un joli portrait du père de la phrénologie, Franz Joseph Gall, est signé par François Broussais (président), Charles Harel (1771/1852), l'un des fondateurs de la société (trésorier) et Casimir Broussais (1803/1847), médecin, fils de François (secrétaire général). (Ref. 6817)

420 €

Bel herbier du XVIII^e

Herbier, 37 pages, 50 x 36 cm. Seconde moitié du XVIII^e

Grand et rare herbier du XVIII^e dont les plantes sont très bien conservées. Chaque planche contient de 10 à 20 plantes maintenues par une étiquette d'identification. Pour certaines, également mention du lieu de récolte (Meudon,

Saint-Cloud, Seau, Montmorency, etc.). Les plantes de la première page sont absentes ; celles-ci avaient été collées sur l'esquisse d'un dessin de l'époque à la sanguine. En dernière page, une signature : Auguste Jutier ou Lutier. Reliure abîmée, page de garde manquante. (Ref. 7275)

3 500 €



voyages

600 autres autographes étrangers
manuscrits de voyage et de marine
lettres d'explorateurs sur

traces-ecrites.com

Constantinople Cao-Bang Compagnie des Indes Mali
Indépendance américaine esclavage Algérie Faidherbe Isle de
France et Bourbon Sébastopol Syrie Balkans Tahiti Martinique
Delphes princes égyptiens maharadjas Diego-Suarez Empire
ottoman Aga Khan Schweitzer Egypte Ordre de Malte Québec
Afrique Noire Lally journaux de navigation Caucase Terre
Adélie Tonkin Madagascar Ukraine Maroc Mer du sud
Charleston princes russes Elena Pavlovna Sibérie zouaves
Indes Afrique du Nord Nouvelle-Calédonie Canal de Suez
Bolivie Incas Saïgon Mauritanie Saint-Domingue Jérusalem P.-
E. Victor Sahara Cochinchine Canton Beyrouth Cayenne
Canada Tartares Ceylan Missouri Mexique Philadelphie Quito
Niger Colonisation Inuits Mékong Kabylie Sénégal
Washington Guadeloupe Gibraltar Congo Perse Brésil Ethiopie
Amérique Homs Peary Aden Albanie canal de Panama Angola
Saint-Pierre-et-Miquelon Laos Sainte-Hélène guerre des
Boxers Tchad Egyptologie

du XVI^e au XX^e siècle

Danilo II de Monténégro accablé par la tragédie de son pays



Danilo II, roi du Monténégro (1871/1939). Fils du roi Nicolas 1^{er}, il devient roi du Monténégro en 1921, mais abdique rapidement au profit de Michel, dernier souverain en exercice du Monténégro.

4 lettres autographes signées, adressées à Jean-Baptiste Feuvrier (1842/1921), médecin major du Monténégro. 9 pages format in-8. Paris, Lucerne, Constance et Roquebrune-Cap-Martin, 1913-1916.

Correspondance du futur roi du Monténégro, Danilo II, au docteur Feuvrier, qui fit deux longues missions dans son pays et publia plusieurs études. Il évoque un voyage à Trouville, ses parties de chasse, son séjour en Suisse, puis les affaires tragiques de son pays. «Je rentre, vous le comprenez, à cause de la situation dans laquelle notre pays se trouve ! Quelle guerre ! Quel malheur ! Quelles tristes conséquences. Enfin, Dieu est grand et bon, il nous aidera». Après un séjour à Iéna pour faire soigner sa femme, ils restent en Suisse pour la convalescence. «Etant en deuil pour le père de la Princesse, nous ne croyons pas pouvoir venir cet automne à Paris [...]. Vous me demandez de vous donner des nouvelles de Mirco ! [son frère (1879/1918), prince de Monténégro]. Divorce ! Scandales ! Voilà tout ce que je puis vous en dire. La route de mes parents, grâce au Seigneur est bonne» [le roi Nicolas 1^{er} et la reine Milena]. Dans une dernière lettre écrite en pleine guerre, il évoque la tragédie de son pays. «Quel malheur, que la tragédie terrible, que de choses inouïes se sont passées avec mon pauvre cher pays, que vous aimez tant !! [...]». (Ref 4958)

1 300 €

Journal de navigation du XVIII^e à Terre-Neuve et aux Antilles

Chevalier Isidore de Forton (1767/1831). Capitaine de frégate et historien de Beaucaire, il laisse des *Mémoires* (1781-1815) publiés en 1961.

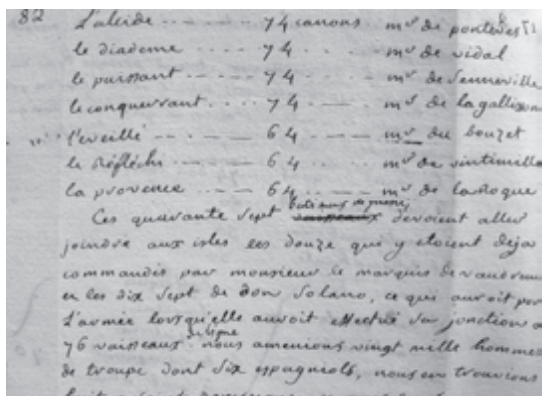
Manuscrit autographe. 66 pages in-4. 1781-1789.

Journal de navigation du chevalier Isidore de Forton, écrit sous forme de Mémoires, depuis son embarquement comme aspirant de la Marine (Toulon, 1781), jusqu'aux premiers jours de la Révolution. Embarqué sur le Dictateur, vaisseau de 74 canons, il rejoint l'escadre franco-espagnole au grand siège de Gibraltar, participe à plusieurs attaques de l'enclave anglaise, en particulier celle des batteries flottantes (septembre 1782) qui se termine par un cuisant échec. Forton, en 19 pages, décrit très en détails ces opérations.

Passé sur le Royal-Louis, il participe au rassemblement de la flotte à Cadix sous les ordres de l'amiral d'Estaing qui doit rejoindre Vaudreuil en Amérique pour former une escadre de 76 navires et 20 000 hommes. Après avoir embarqué sur différents navires, il est affecté sur la Belette et part pour Terre-Neuve protéger les bateaux de pêche français. Après une traversée périlleuse à travers les glaces, il mouille à Saint-Pierre et Miquelon. 6 pages sont consacrées au bourg de Saint-Pierre et surtout à la pêche à la morue où il décrit les difficultés du travail des pêcheurs. Puis, c'est le départ pour Terre-Neuve, pour récupérer un équipage naufragé.

«Le 7 juillet [1784], nous mîmes sous voile pour nous rendre dans les ports où les françois ont droit de pescher et pour y veiller au bon ordre. Nous fûmes d'abord à la baye de Saint-George, où nous mouillâmes le 16 juillet. Nous ne trouvâmes dans la rade que deux bricks anglois, faisant la pesche du saumon. Nous vîmes à terre un grand nombre de sauvages de l'isle Royale ; ils étoient arrivés depuis peu de jours, pour faire la chasse aux environs de cette baye, où l'on trouve grand nombre de bettes fauves et surtout des marthres. Ces sauvages sont chrétiens, ils firent baptiser par notre aumonier quatre de leurs enfants, ils entendirent la messe avec grande attention [...]. En allant promener sur les bords de la rivière Saint-George, nous

fûmes très étonnés d'y voir une petite maison de bois assez bien bâtie ; nous entrâmes et un homme habillé comme nos paysans en Europe, nous dit qu'elle lui appartenait, qu'il habitoit ce pays là depuis trente ans, qu'il avoit épousé une femme sauvage dont il avoit eu trois enfants : deux filles et un garçon, que ses filles gardoient dans ce moment le troupeau, et que son fils étoit à la chasse. Un instant après, sa femme entra, elle paroissait avoir soixante ans [...]. Il étoit venu à la baie de Saint-George sur un bâtiment pour faire la pesche, il s'amouracha de cette sauvage, alors jeune et jolie, l'épousa, et se fixa sur les bords de la rivière Saint-George. Dans le temps que nous restâmes dans cette baie, nous eumes occasion de lier connoissance avec les filles du bon homme, l'une d'elles étoit jolie, l'autre passable, mais toutes deux très sages. Le fils [...] faisoit des embarquations qu'il vendoit aux sauvages pour des peaux de marthres, d'ours blancs ou autres, qu'il donnoit à des batiments françois, en échange de linge, de farine, etc. Cette ressource, jointe à sa chasse, à celle de son père, et à un nombreux troupeau qu'ils avoient su se procurer les mettoient dans l'aisance [...].».



Ils continuent leur périple autour de Terre-Neuve : baie des îles, havre d'Ingournachois, Port-à-Port, Saint-Pierre, assistent à des aurores boréales sur la côte du Labrador. Après un retour en France, Forton embarque de nouveau en juin 1785 en escadre d'évolution qui le mène à Salé au Maroc porter des présents «au despote africain», à Cherbourg où le roi Louis XVI les reçoit, puis Dunkerque, la Norvège, le nord de l'Angleterre et l'Irlande. En 1786, il part pour un voyage de deux ans aux Antilles (Martinique, Guadeloupe, Sainte-Lucie, Tobago et Saint-Domingue).

En 12 pages, il décrit sa vie dans les îles et dresse un tableau de ces colonies, des rades, ports, esclaves, productions, fêtes, etc.

«Nous partîmes de la Pointe à Pitre dans les derniers jours de février [1787] pour aller à la Basse-Terre. Nous étions tous dans l'enchantement de quitter cette maudite Pointe à Pitre. Nous passâmes un mois à la Basse Terre, dans les fêtes et les plaisirs. La comédie, les bals et les soupers employoient tout notre temps. La comédie étoit meilleure qu'elle n'est ordinairement dans les petites villes de province. J'allois beaucoup chez Mde la baronne de Clugni, femme du gouverneur, chez Mde de Champfleuri, jeune et jolie femme dont le mari étoit greffier en chef du conseil souverain de la Guadeloupe. Mais de toutes les femmes qui étoient alors à la Basse Terre, celle qui sans contredit méritoit la pomme, c'étoit Mde de Gongrecourt, femme d'un capitaine de dragons, qui avoit une habitation superbe à la Guadeloupe [...]. Nous nous rendîmes à la Martinique dans le port de Fort Royal. Nous y trouvâmes une comédie de société établie depuis l'arrivée de madame de Gondricourt, n'ayant pas le temps d'apprendre des rôles, j'entrais dans les chœurs. Nous jouâmes le Barbier de Séville, Céphize, l'Epreuve villageoise, etc. Toutes ces représentations étoient suivies de soupers et de bals. A la fin du mois de juin, une grande partie de la division des isles du vent partit pour la Nouvelle Angleterre [...].».

Tout au long du récit, et à chaque changement de navire, Forton dresse la composition de l'escadre et le rôle d'équipage des officiers.

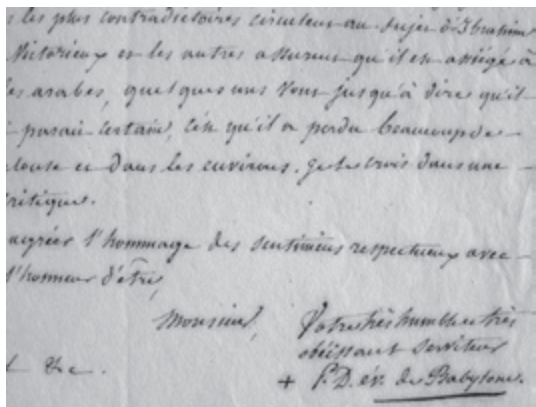
Ces *mémoires historiques* de Forton se terminent par les Etats de Provence, auxquels il assiste, au début de 1789. Dans l'autre sens, sur 8 pages, Forton a transcrit la copie d'un jugement rendu par le Tribunal révolutionnaire établi à Nîmes, le 29 messidor II (10 juillet 1794), contre une trentaine de conspirateurs.

Couverture peinte à la gouache d'une ornementation florale avec un Putti en médaillon.

Un feuillet détaché, un déchiré avec perte de texte. (Ref 6943)

6 800 €

L'évêque de Babylone annonce l'arrivée de Méhémet Ali à Jaffa



Pierre Dominique Marcellin Bonamie (1798/1874). Evêque de Babylone (1832-1835) et consul à Bagdad, puis archevêque de Smyrne, prieur de Picpus.

Lettre autographe signée, adressée à Henri Guys (1787/1878), diplomate, consul à Beyrouth. 1 page in-4. Alep [Syrie], le 21 juillet 1834.

Rare lettre de l'évêque de Babylone, Pierre Dominique Bonamie, alors à Alep (Syrie). Il remercie Guys de s'intéresser aux affaires de Bagdad, lui adresse un «gros pli» par l'intermédiaire de l'abbé Trioche [son successeur à l'évêché], et lui donne des nouvelles de l'armée de Méhémet Ali. «On annonce comme certaine l'arrivée de Mehemet Ali à Jaffa ; mais les nouvelles les plus contradictoires circulent au sujet d'Ibrahim : les uns le font victorieux et les autres assurent qu'il est assiégé à Jérusalem par les Arabes, quelques uns vont jusqu'à dire qu'il est mort. Ce qui paraît certain, c'est qu'il a perdu beaucoup de monde à Napelouse [Naplouse] et dans les environs. Je le crois dans une position bien critique [...]». (Ref 6954)

450 €

Madagascar au XVIII^e

Antoine Joseph Fortin (1745/1810). Officier de vaisseau de la Compagnie des Indes, il s'installe à l'Isle de France (Maurice) vers 1769, devient négociant et syndic de l'île ; il prend une part active à la Révolution dans l'île et meurt à Pondichéry.

Manuscrit autographe signé. 17 pages in-folio, vers 1792-1794.

Très important et rare «Mémoire sur l'isle de Madagascar» destiné à «messieurs les députés de l'Isle de France à la Convention nationale», qui est un rapport d'exploration de l'île devant servir de base à l'établissement de comptoirs français, basé sur une absolue interdiction de la traite. Antoine Joseph Fortin se fait un devoir d'établir enfin la vérité sur cette île depuis toujours décrite comme un pays fantasmé peuplé d'anthropophages et d'animaux féroces, alors qu'elle n'est, selon lui, qu'un paradis sur terre, pourvu d'abondantes ressources et peuplé de naturels pacifiques, coopératifs et laborieux. Il expose les circonstances de sa rédaction :

«Pendant ma longue navigation dans différentes parties de cette isle où j'avais sous les yeux la preuve certaine de toutes les faussetés qu'on débitait sur un pays qui offre toutes les ressources imaginables, me déterminai à prendre des notes sur Madagascar afin de pouvoir reconnaître la vérité sur les articles où il importait le plus d'avoir des connaissances réelles, si on venait dans la suite à y former quelques établissements, désirant donner de ce côté des renseignements sur lesquels on pourrait compter, me fit prendre quelques liaisons avec deux interprètes de la langue madécasse, lesquels avaient tous les deux parcourus entièrement l'isle et avaient restés plus de dix ans dans le pays, sans revenir à l'Isle de France».

«J'ai eu pendant longtemps une correspondance suivie avec un de ces interprètes. Enfin, ayant rassemblé leurs notes et les miennes, après les avoir comparées ensemble, je me déterminai à écrire un mémoire qui servit à mieux faire connaître Madagascar ; voilà les précautions que j'ai cru devoir prendre pour y parvenir. J'ai remis une copie de ce mémoire à M. Le Brasseur lors de son séjour à l'Isle de France. Je ne donne ce travail que comme contenant des matériaux propres à faire rédiger un ouvrage sur Madagascar par une plume plus habille que la mienne, pour être ensuite envoyé à l'auguste Assemblée Nationale [...]».

Fortin fait une description très complète de l'île (qui, à l'époque, demeurait pratiquement inexplorée), son climat paradisiaque, ses ressources naturelles innombrables, etc. Il s'attarde aussi très en

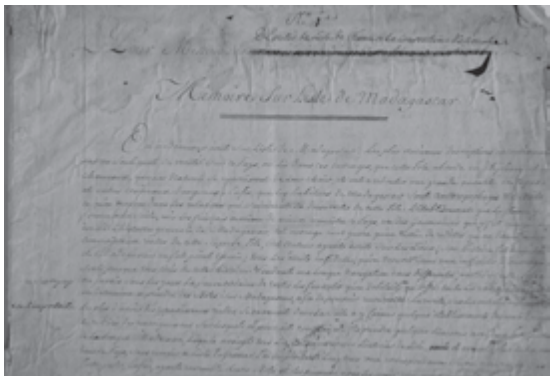
détail sur les 3 ethnies qui peuplent l'île (les Céclaves (Sakalaves) à l'ouest, les Oves à la peau claire, au centre, et les Zafaraminios à l'est), leurs coutumes, leurs pratiques religieuses, la vénération des morts, les sacrifices, la circoncision, le rôle des oubianes à la fois prêtres, médecins et devins, leurs langues, la fabrication des sagaies grâce à la maîtrise du travail du fer, etc. Fortin, en disciple de Rousseau, éprouve un profond respect pour la population madécasse, son attitude pacifique, la vie si harmonieuse qu'elle mène au milieu de la nature. Il y voit l'occasion, pour la France, d'y établir pacifiquement des comptoirs très prospères, d'y associer une population laborieuse et coopérative. Et pour ce faire, la première mesure est d'y interdire strictement toute traite négrière.

«Enfin, soit que l'Etat se décide à faire, ou à ne pas faire d'établissement à Madagascar, il est à propos, je dis plus, il est d'une nécessité absolue, d'empêcher la traite des esclaves dans ce pays, si on veut pouvoir compter sur les ressources que cette colonie en attend pour ses besoins. Une fois que les Madécasses auront perdu l'espoir de ce trafic, qui est la cause principale des divisions entre les peuples, on verra bientôt finir ces guerres continuelles, dont l'objet est de faire des prisonniers pour les vendre aux Français, alors que les naturels pouvant compter sur leurs travaux, entreprendraient des plantations en grand, n'ayant plus la crainte de les voir dévastées».

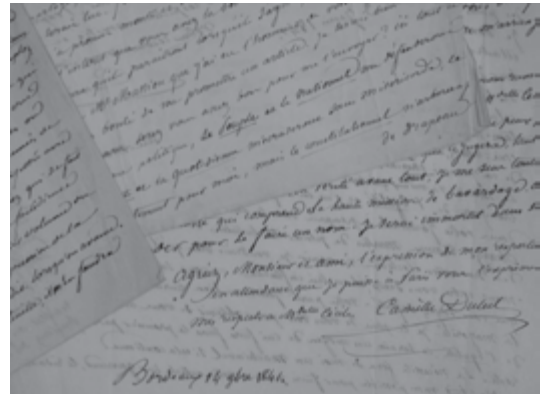
Il est joint un brouillon du début du texte (1 p. in-folio).

Quelques ratures et corrections. Mouillures sur la première et la dernière page. (Ref 8007)

15 000 €



L'égyptologue Camille Duteil critique Champollion



Camille Duteil (1808/1861). Egyptologue, conservateur du musée égyptologique du Louvre (1848), il s'opposa aux théories de Champollion. Il est l'auteur d'un *Dictionnaire des Hiéroglyphes* (1839-1841).

3 lettres autographes signées, adressées à René Primevère Lesson (1794/1849), ornithologue, qui fit le voyage autour du monde avec Duperrey. 6 pages ½ in-4. Bordeaux et Paris, 1840-1841.

Intéressante correspondance de l'égyptologue Camille Duteil sur son *Dictionnaire des Hiéroglyphes*, sa vive opposition à Champollion et son combat pour faire reconnaître sa lecture des hiéroglyphes par le monde savant.

«Je commencerai par vous remercier de votre bienveillance pour un pauvre archéologue qui souvent a besoin de s'enfouir dans les tombeaux pour continuer l'œuvre qui doit lui susciter bien des adversaires et je dirai même des ennemis. L'intérêt personnel et l'amour propre plus que l'amour de la vérité seront les adversaires que j'aurai à combattre et déjà le combat s'échauffait lorsqu'un ami, Mr Gautrais, qui m'a procuré les moyens de subvenir aux frais d'impression du Dictionnaire des Hiéroglyphes et de la Langue Sacrée, crut prudent de me conseiller la retraite et d'attendre pour soutenir mon œuvre que mon œuvre fut achevée. Je vous avouerai que dans cette quasi lutte avec les savants dont je m'honorerais d'être l'humble disciple, que n'ai trouvé que M. Séguier de St Brisson qui, entièrement opposé à ma manière de voir, théocratiquement parlant, eut conservé dans notre correspondance cette bienveillance qui

ne transforme pas un adversaire en ennemi. La portion de la préface où j'attaque pied à pied Mr Champollion le jeune, véritable charlatan, m'a valu de la part de ce savant helléniste les éloges les plus flatteurs, mais lorsque j'ai abordé la question religieuse alors j'ai été forcé de me mettre en révolte ouverte avec celui qui m'avait promis toute sa protection pour me défendre à l'Institut où les champollionniens sont en nombre [...].».

Il explique la portée de ses croyances athées mais lorsqu'il a osé nier l'existence de Jésus, et « prouver mathématiquement la non existence de ce mythe », même le monde savant lui a tourné le dos. Mais il poursuit inlassablement sa tâche et la « fastidieuse correction des épreuves [qui] ne me permettent pas d'espérer que le premier volume du Dictionnaire des hiéroglyphes, avec lequel je fais marcher l'impression de la langue sacrée, puisse être terminé avant juin 1841. Le sujet grandit lorsqu'on avance, et souvent là où je ne croyais trouver matière que pour une feuille, il m'en faudra trois ou quatre pour développer complètement tel ou tel symbole [...].».

Il développe encore des considérations sur le prix de l'ouvrage, la découverte sur le bénitier d'une ancienne église ayant appartenu aux Templiers « des figures d'Horus, d'Apis, d'Anubis et un ibis » qui vont dans le sens de ses théories, son projet d'aller fouiller près de Montguyon [Charente-Maritime], où il « soupçonne qu'il existe quelques débris d'un temple antique » [il publiera la même année une Notice archéologique sur le dolmen de Montguyon].

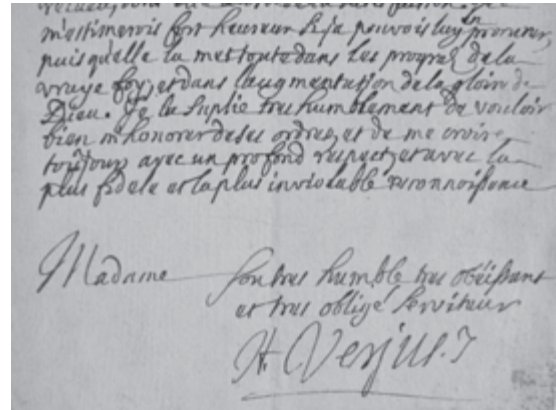
Il termine cette première lettre par des considérations sur Buffon. Un an plus tard, il s'affaire toujours à son ouvrage sur les hiéroglyphes et raconte son travail harassant, sa visite aux journalistes, à Ferdinand Denis, Geoffroy-Saint-Hilaire, Charles Nodier « vieillard mélancolique brisé par de douloureux souvenirs », son « combat contre les partisans de Champollion qui, en général, avouent franchement ne pas le comprendre et qui ne l'admirent que sur la foi de MM. Sylvestre de Sacy et Letronne ».

Sa dernière lettre est pleine de découragement et de rancœur (en particulier vis à vis de Blainville) et il expose sa volonté de fonder un journal politique.

Adresses au dos. Menus défauts. (Ref 8068)

1 200 €

Le père Antoine de Verjus envoie des missionnaires en Chine



Antoine Verjus (1632/1706). Théologien jésuite, directeur des Missions du Levant, frère du ministre et académicien Louis de Verjus.

Lettre autographe signée, adressée à la duchesse d'Angry. 3 pages petit in-4. [Fin 1703].

Rare et belle lettre d'Antoine Verjus, directeur des Missions du Levant, relative aux missionnaires de Chine. Il remercie son correspondant qu'il appelle "Votre excellence" des largesses dont elle a fait preuve envers le père Nyel [fin 1703, le R. P. Nyel s'embarqua pour la Chine mais après bien des péripéties, se fixa au Pérou d'où il comptait rejoindre la Chine à pied par le Mexique...]. « Il partit enfin il y a 9 ou 10 jours avec une petite troupe bien choisie d'ouvriers évangéliques pleins de zèle, de courage et de capacité pour aller à St Malo s'embarquer sur deux bons vaisseaux qui doivent mettre à la voile dans peu de jours pour la Chine ».

Il exhorte sa correspondante à l'aider par ses prières. « Nous avons icy le P. de Pellisson revenu de la Chine sur l'Amphytrite qui part dans peu de jours pour Rome où il porte encore beaucoup de preuves et de témoignages très forts qui achèveront de confondre la calomnie de ceux dont le faux zèle avoit excité une tempeste si scandaleuse contre le zèle pur et sincère de nos chers missionnaires. J'espère que V. Exc. a eu la consolation d'en apprendre de bonnes nouvelles après que ce Père aussi joint ses actes et tous les certificats qu'il apporte à tant de preuves authentiques qu'avoient déjà portés avant luy le P. Noël et le P. Custner. Il y a tout sujet de croire que la

bonté Divine donnera enfin par là une paix solide à cette importante mission, où il y a présentement tant d'excellens sujets et si capables d'y avancer l'oeuvre de Dieu par leur grande vertu et leur mérite». Il est allé avec le Père Nyel rendre hommage à la duchesse d'Albe, juste avant qu'il ne s'embarque. «Elle s'est déjà aquis icy les respects et l'estime de tout le monde ; et j'ose assurer V. Exc. que pour ce qui regarde Mr l'ambassadeur, il est entré dans les fonctions de cet important employ d'une manière qui donne tout sujet d'en espérer d'heureuses suites pour l'avantage des deux couronnes et pour le bien de toute la chrestienté. Je laisse passer la foule me réservant à luy aller faire ma cour et à luy offrir mes très humbles services [...] lorsque mes devoirs pourront luy être moins incommodés. Mon frère qui par l'attachement que nous avons l'un et l'autre pour le service de V. Exc. et de toute son illustre maison, luy a rendu déjà plusieurs fois les siens [...]. J'espère, Madame, que V. Exc. recevra enfin par le R. P. Daubenton les dernières lettres édifiantes des missions de la Chine et des Indes que nous avons fait imprimer, et qui seront bientôt suivies d'un autre recueil [...]». (Ref 7041)

600 €

Manuscrit sur la réorganisation des galères en 1748

Manuscrit. 12 pages in-folio. Versailles, le 27 septembre 1748.

Copie d'époque de l'ordonnance du roi portant réunion du corps des galères à celui de la marine, du 27 septembre 1748. 34 articles la compose.

«Art. 7. Il n'y aura plus à l'avenir de différence pour la forme ni pour la couleur entre les pavillons des vaisseaux et ceux des galères qui seront blancs comme dans la marine, arborés aux mêmes mâts, suivant les grades. Sa Majesté voulant que ses galères portent un mât d'artimon, lesquelles seront commandées par des lieutenants généraux ou des chefs d'escadre de ses armées navales, et les gaillardets au haut des mâts de maître et de trinquet des galères seront remplacés par des girouettes de couleur blanche [...]».

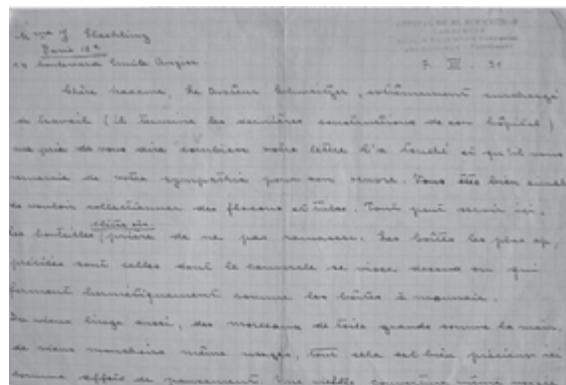
«Art. 22. Lors de l'armement des

galères, la chiourme sera formée pour chaque galère au Bureau du Commissaire de la marine ayant le détail des chiourmes, suivant le nombre de forçats de chaque classe qui sera nécessaire ; cette formation et les remplacements à mesure que des forçats viendront à tomber malades avant le départ des galères, seront faits de concert avec les commandans de chaque galère, de la même manière que se font la formation des équipages et les remplacements des matelots servant les vaisseaux, par le commissaire chargé du bureau des classes et armemens [...]».

«Art. 27. Il sera permis aussi aux fabriquans et artisans des villes où il y aura des galères de prendre des forçats pour travailler chez eux, aux conditions qui leur seront prescrites et aux soumissions usitées pour la sûreté des forçats [...]». (Ref 7068)

500 €

Schweitzer termine la construction de l'hôpital de Lambaréné



Albert Schweitzer (1875/1965). Médecin, organiste, théologien, philosophe, missionnaire protestant, prix Nobel de la Paix en 1952.

Lettre autographe signée adressée à Mme J. Stackling. 2 pages in-8 oblong. Lambaréné, le 7 décembre 1931.

Lettre co-écrite avec sa fidèle collaboratrice Emma Haussknecht, infirmière dévouée qui séjourna à Lambaréné de 1925 à 1958 (l'écriture d'Emma Haussknecht est d'une similitude tout à fait étonnante à celle de Schweitzer).

«Le docteur Schweitzer, extrêmement surchargé de travail (il termine les dernières constructions de son hôpital) me prie de vous

dire combien votre lettre l'a touché et qu'il vous remercie de votre sympathie pour son œuvre. Vous êtes bien aimable de vouloir collectionner les flacons et tubes. Tout peut servir ici. Les bouteilles de 1 litre, prière de ne pas les ramasser. Les boîtes les plus appréciées sont celles dont le couvercle se visse dessus ou qui ferment hermétiquement comme les boîtes à monnaie. Du vieux linge aussi, des morceaux de toile grands comme la main, de vieux mouchoirs même usagés, tout cela est bien précieux ici comme effets de pansement. Une vieille couverture même usagée représente une richesse ici. Pour simplifier tout envoi, le Docteur prie les donateurs de vouloir tout adresser à Mme Emmy Martin, Strasbourg, Alsace, 2 rue des Greniers. C'est de là que partent les grands envois. L'hôpital ici héberge toujours 150 à 200 noirs, des fois même jusqu'à 250. Le service des malades demande 3 à 4 médecins et 6 à 8 infirmières européennes [...]».

Le dr Schweitzer ajoute de sa main : «Merci, chère madame, de l'intérêt que vous montrez pour mon œuvre! Avec mes bonnes pensées, votre dévoué Albert Schweitzer». Petite déchirure au pli. (Ref 7239)

420 €

L'Empire Ottoman au bord du gouffre

Lettre autographe signée, [adressée à Abel-François Villemain (1790/1870), écrivain et ministre]. 8 pages in-4. Constantinople, le 17 juillet 1839.

Longue et très intéressante lettre de Saint-Marc, vraisemblablement diplomate, sur la situation effervescente à Constantinople et dans l'Empire Ottoman après la défaite contre les troupes égyptiennes, la mort du sultan Mahmud II et l'arrivée sur le trône d'Abdul-Medjid. Saint-Marc dépeint l'état du pays, explique les visées des Russes sur l'Empire et argumente la nécessité d'une intervention des troupes françaises.

«Vous pouvez finir la question égyptienne si vous voulez ; mais pour cela il ne faut pas chicaner sur la victoire d'Ibrahim. Il ne faut pas lui proposer moins que sa fortune [...]. Les propositions de la diplomatie européenne ne seront pas acceptées, elles donnent trop peu

[...]. Mais cela nous arrangera-t-il ? Ainsi à vouloir contenir ce qu'on appelle les usurpations de Mehemet Ali, nous aurons la question turque, la question de l'intervention russe [...]. Mais ce qui est grave surtout et d'une gravité de tous les jours et de tous les moments, c'est l'état de ce pays-ci. Il n'y a plus rien, absolument rien. [...] A la moindre révolte de Pacha (et la révolte de la Plata n'est qu'un premier symptôme), à la moindre attaque, il faut appeler les Russes. Il n'y a pas d'autre force, à moins que vous ne veuillez être cette force étrangère dont la Turquie ne peut plus se passer. Il faut que vous preniez l'Empire ottoman sous votre tutelle. Sans cela il tombe aux mains des Russes [...]. Ma politique me laisse à peine la place de vous parler de ce pays ci, le plus beau que j'aie jamais vu. On s'y passerait bien volontiers de l'intérêt des mouvements politiques [...]. Car ce qui est de l'homme est, sauf les mosquées, fort laid et fort chétif. Mais le climat embellit et illumine tout [...]. Vous savez tous les événements d'ici ; le sultan mort, la flotte révoltée, l'armée battue. Viennent les conséquences de ces événements. C'est de cela que de s'occuper de diplomatie [...]. Tout commence et c'est le moment plus que jamais d'armer et d'augmenter le nombre de nos vaisseaux. La flotte est décidée à passer les Dardanelles au premier événement et c'est le seul parti salutaire et digne [...]».

Scarification de purification. Importante déchirure (sans manque) à l'un des feuillets (Ref 7379).

700 €

A Papeete, l'amiral Bruat ordonne la remise en état d'un navire

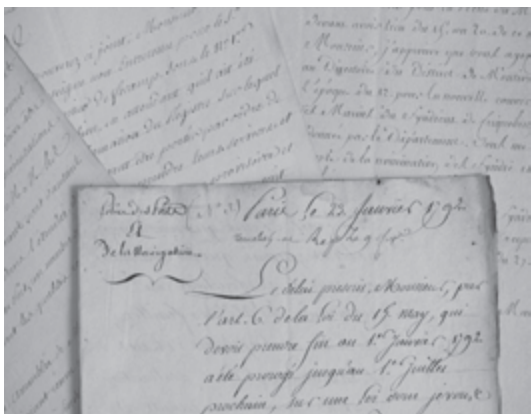
Armand Joseph Bruat (1796/1855). Amiral, gouverneur des îles Marquises puis des Etablissements français de l'Océanie (1843), il fit reconnaître le protectorat français sur Tahiti. Pièce signée. 7 pages in-folio. Papeete, le 25 novembre 1844.

Ordonnances du gouverneur des établissements français de l'Océanie, l'amiral Bruat, relatives aux avaries survenues au trois-mâts bordelais, le Jules, abîmé sur les récifs coralliens de Oahu. L'amiral Bruat nomme une commission d'experts pour déterminer l'importance des dégâts, fait réaliser les travaux

puis inspecter le navire en vue d'affirmer s'il est «en état d'entreprendre sûrement une longue navigation». Ce document constitué de la copie des diverses ordonnances et rapports d'experts, est signé pour expédition conforme, par le chef d'état-major et ingénieur de la Marine, J. Malbranche et par l'amiral Bruat, gouverneur. Cachet du gouverneur des établissements français de l'Océanie. Quelques rousseurs. (Ref 7601)

800 €

11 lettres de ministres de la Marine sous la révolution



Bertrand de Moleville (1744/1818). Intendant de Bretagne (1784), ministre de la Marine (1791).

Jean Antoine Lacoste (1730/1820). Ministre de la Marine (1792), représentant des colons de Saint-Domingue.

Gaspard Monge, comte de Péluse (1746/1818). Mathématicien, ministre de la Marine (août 1792-avril 1793), il participe à l'expédition d'Egypte. Il développe, entre autres, la géométrie descriptive.

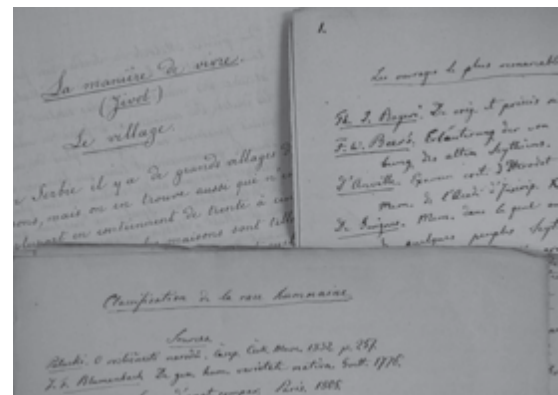
11 lettres signées, adressées à M. Le Masson, intendant de la Marine à Fécamp. 14 pages in-folio. Paris, janvier - août 1792.

Directives des ministres de la Marine, Bertrand de Molleville (5), Jean de Lacoste (5) et Gaspard Monge (griffe) : sur les congés pour les bâtiments de commerce, le recensement des voyages effectués par les capitaines du port de Fécamp, l'enrôlement de capitaines de navires marchands sur les vaisseaux de la République, les élections des syndics des gens de mer de Criquebeuf et Saint-Pierre-en-Port, l'envoi d'un brevet

d'enseigne pour un marin de Fécamp, l'armement pour la pêche au maquereau de navires du district de Criquebeuf, le refus de dérogations pour des marins du syndicat de Criquebeuf, le renseignement des registres pour les maîtres au petit cabotage et les pilotes lamaneurs, la rétribution du professeur d'hydrographie à Fécamp, l'assemblée des syndics, etc. «Les armements pour la pêche du maquereau devant avoir lieu du 15 au 20 de ce mois, Monsieur, j'approuve que vous ayez indiqué au Directoire du district de Montivilliers l'époque du 12 pour la nouvelle convocation des marins du syndicat de Criquebeuf [...]». Mouillure en coin de deux lettres. (Ref 7604)

1 200 €

Manuscrits du XIX^e sur la Serbie et les peuples des Balkans



Henri Louis Alphonse Massieu de Clerval (1820/1896). Philologue, voyageur et diplomate, spécialiste des Balkans.

4 manuscrits autographes. Environ 160 pages in-folio et in-4. [Vers 1855].

4 manuscrits de Massieu de Clerval sur la Serbie et les peuples des Balkans :

1. - Manuscrit de 38 pp. in-4, La Manière de vivre [en Serbie] : le village, la communauté domestique, le chef de la maison, les «Kmet» [paysans notables], le cabaret, l'apprenti, le «muselim», l'amende, le prix du sang, le brigand, le salaire des jureurs, la preuve par l'eau bouillante et le fer chaud, etc.

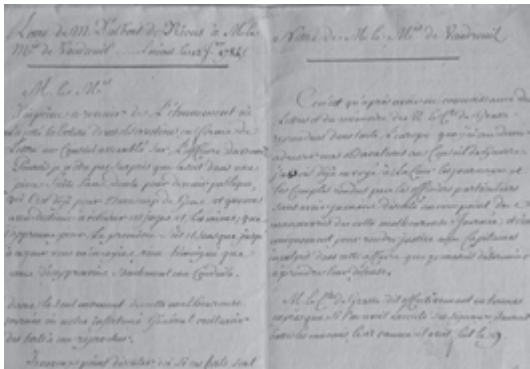
2. - Notes autographes sur les travaux de Pavel Josef Safarik (22 pp. in-folio) : classification générale des races, les Seythes d'après Safarik, classification des dialectes slaves, topographie de l'ancienne Slavie.

3. - Notes autographes sur la philologie comparée d'Alfred Maury (22 pp. in-folio).

4. - Etudes sur les anciens peuples qui ont colonisé les Balkans : les Sarmates (2 manuscrits, 8 pp. et 36 pp.), les Alains (2 manuscrits, 10 et 15 pp.) + une douzaine de pp. de notes diverses. (Ref 7608)

1 600 €

Bataille des Saintes : Vaudreuil et d'Albert de Nions se justifient



Manuscrit. 7 pages in-folio. [1784].

Intéressant manuscrit d'époque dans lequel deux des acteurs de la funeste bataille navale des Saintes (9-12 avril 1782), François Hector d'Albert de Rions (commandant le Pluton, de 74 canons) et le marquis de Vaudreuil (commandant le Triomphant, de 80 canons), justifient leur action, chacun répondant à des accusations. Sur la gauche des feuillets, une "lettre de M. d'Albert de Rions à M. le marquis de Vaudreuil, Lorient le 12 janvier 1784" et, en regard, les "notes de M. le Marquis de Vaudreuil".

Albert de Rions : «J'ai vu distinctement le signal fait à sept heures trois quarts de virer lof pour lof tous à la fois. Mais je ne l'ai vu qu'à un seul vaisseau. Je ne crains pas qu'on imagine, je ne devois pas craindre que vous puissiez imaginer que dans un moment aussi intéressant je n'ay pas cherché à m'assurer de la vérité du signal, en tachant de le découvrir sur les autres vaisseaux. Ainsi ma faute, si j'en avois une à me reprocher ne seroit point de n'avoir pas vu ce que des circonstances défavorables m'ont empêché de voir, elle seroit d'avoir jugé ainsi que vous, que l'exécution de ce signal ne pouvoit convenir à la position où

se trouvoient les deux armées [...]». Vaudreuil rétorque : «Cette déclaration est positive ; dès ce moment je me rétracte de l'imputation de négligence et je supprime ce terme. Tous les vaisseaux étant en ligne doivent répéter les signaux, il seroit possible que du bord du Pluton, les pavillons n'eussent été aperçus que sur son matelot de l'avant ; mais ce signal qui a été hissé pendant quelques tems a été répété par les vaisseaux, frégates et batimens répétiteurs de l'armée. Je n'ai pas fait alors ce jugement ; pénétré des principes qu'un militaire doit une entière obéissance aux ordres de ses chefs, je ne les ai jamais calculés avant de les exécuter [...]».

Pliure centrale (Ref 7689).

1 000 €

L'Isle de France, Madagascar et les Mascareignes au début de la Révolution

Antoine Joseph Fortin (1745/1810). Officier de vaisseau de la Compagnie des Indes, il s'installe à l'Isle de France (Maurice) vers 1769, devient négociant et syndic de l'île ; il prend une part active à la Révolution dans l'île. Il meurt à Pondichéry.

Manuscrit autographe. 5 pages in-folio. [Isle de France (île Maurice)], le 17 septembre 1791

Très rare et intéressant manuscrit de deux mémoires sur les débuts de la révolution à l'Isle de France et aux Mascareignes : "Mémoire sur les Isles de France, de Bourbon, et de Madagascar, sur le commerce de l'Indes, etc. par le Sr Fortin ancien syndic du quartier de la Montagne à l'Isle de France, lu à l'assemblée de la rivière du rempart le 18 avril 1790, première assemblée concernant la Révolution". Il est suivi d'un "Mémoire pour servir de suite à celui du 16 février 1791, lu à l'assemblée générale de l'Isle de France par Mr Fortin".

La première partie concerne les rapports des îles avec la métropole. «Devons-nous envoyer un député de la colonie à l'Assemblée nationale? Dans ce cas nous ne pouvons pas nous dispenser de le charger d'un don patriotique [...]». Fortin propose d'envoyer «le tableau détaillé de l'état de la colonie où l'on verrait son peu d'opulence [...], les essais que nous venons de faire pour ouvrir un commerce

d'exportation tels que le sucre, l'indigo, le café, le coton [...]». Il vante les avantages qu'offre l'île par sa situation géographique dans l'océan Indien, facile à défendre contre l'ennemi, qui permet aux escadres de faire relâche, de réparer les vaisseaux. Cependant, «le manque d'encouragement à l'agriculture a réduit les habitants de la campagne à la misère et au désespoir [...]».

Il rétablit la vérité sur l'attitude de la population insulaire, et dénonce les calomnies. «Si la France veut continuer le commerce de l'Inde, les ports de cette île lui seront d'un grand secours ; l'entrée et la sortie y sont toujours libres, les escadres peuvent se préparer dans le silence, et s'y cacher au besoin. Les corsaires peuvent y détruire le commerce ennemi [...]». Il propose des mesures pour sauver la colonie et oppose à l'inaction de la France, la prospérité du commerce anglais. «Ils viennent de former un établissement formidable dans le détroit de Malabar pour protéger le riche commerce qu'ils font dans toutes ces contrées [...]. Ils ont des objets d'échange que nous ne connaissons pas [...]».

L'auteur développe plus particulièrement la situation de Madagascar où les Français se heurtent à la concurrence des Arabes et des Maures qui se sont installés sur les côtes de la grande île, mais aussi aux Comores, à Anjouan et Mayotte et qui contrôlent le canal de Mozambique. «Les Arabes ont des embarcations nombreuses [...]. Depuis quelques temps ils se sont fixés particulièrement sur la partie comprise entre le Cap St Sébastien et le Cap d'Ambre, une infinité de petites îles et îlots dont cette côte est parsemée renferment un assez grand nombre d'Arabes, de Maures et de Naturels qui se sont mêlés par les mariages et les alliances [...]. Les Arabes sont très jaloux de leurs établissements dans les petites îles ; ils prennent de grandes précautions pour empêcher qu'on ne connaisse l'objet principal qui les occupe ; le refus qu'ils font aux Européens de le leur faire connaître fait présumer qu'il y font une pêche perlière considérable, mais comme les Français ont des droits plus anciens sur Madagascar que les Arabes, ils pourraient s'assurer du fait et faire un traité avec la reine de Bombetoc [...]».

(Ref 7698)

3 500 €

L'indianiste anglais Edward Moor veut fonder une société orientale

Edward Moor (1771/1848). Ecrivain-voyageur et soldat, il est surtout indologue, l'un des premiers à avoir écrit en Grande-Bretagne sur l'hindouisme.

Lettre autographe signée, adressée à Louis Langlès (1763/1824), administrateur-conservateur de la Bibliothèque royale et membre de la Société asiatique. 4 pages in-4. Londres, le 18 mars 1823.

Edward Moor prie son correspondant de bien vouloir déposer pour lui quelques ouvrages au Dépôt légal de la Bibliothèque Royale : *Star Tables* de Thomas Lynn, son beau-frère ; *Remarks upon "morbus oryzeus", or disease occasioned by the employment of noxious rice as food* et probablement *A Concise narrative of facts connected with the disease, which occurred in the district of Jessore* du Dr. Robert Tytler, un ami ; et *Military sketches of the Goorka War, in India, in the years 1814, 1815, 1816* par un ami anonyme. Tout ces ouvrages figurent en effet au catalogue de la BN, le dernier avec comme provenance Louis Langlès. Moor, sur le point de fonder une Société orientale à Londres, demande à Langlès s'il accepte d'en devenir membre honoraire et si il lui est possible de rejoindre la Société asiatique de Paris.

Il joint à son envoi un présent à transmettre à Vivant Denon, ancien directeur du Louvre, qui l'a aidé par le passé. Il évoque enfin son célèbre ouvrage *The Hindu Pantheon* (1810) désormais épuisé.

Mention manuscrite : «Reçu le 7 avril 1823».

(Ref 7809)

420 €

Savorgnan de Brazza approuve l'idée d'un tribunal international

Pierre Savorgnan de Brazza (1852/1905). Explorateur du Congo.

Lettre autographe signée. 2 pages ½ in-12, le 27 novembre 1885

Brazza se dit étonné et honoré de la proposition qui lui est faite. «L'idée d'un tribunal international qui diminue les chances

de conflit ainsi que celle du rapprochement des peuples par la suppression des entraves au commerce, ce sont là à coup sûr, des grandes idées auxquelles naturellement nous mène le progrès. Mais permettez-moi de travestir un vieux proverbe et de vous dire, au lieu de : "à chacun son métier est bon", à chacun son rôle dans le dévouement au pays [...]». Rousseurs sur le second feuillet. (Ref 7810)

650 €

L'explorateur Stanley félicité

Stanley Henry Morton (1841/1904). Explorateur britannique de l'Afrique noire, il retrouva Livingstone.

Lettre autographe signée, adressée à Henry Currie Marrillier (1865/1951), journaliste, historien et critique d'art. 1 page in-12. Whitehall (Londres), le 30 juillet 1895.

Stanley vient d'être élu à la Chambre des Communes et remercie Marillier pour ses félicitations. «Your kind congratulations have given both Mrs Stanley and myself great pleasure, and I beg you will accept our united thanks [...]». En-tête à son adresse. (Ref 7842)

600 €

Sonnini de Manoncourt rédige le voyage en Haute et Basse Egypte

Charles Nicolas Sigisbert Sonnini de Manoncourt (1751/1812). Voyageur et naturaliste, collaborateur de l'*Histoire Naturelle*, il rédige l'*Histoire naturelle des poissons*, l'*Histoire naturelle des cétacés* et l'*Histoire naturelle des reptiles*.

Lettre autographe signée, adressée à F. Buisson, libraire à Paris. 2 pages in-4. Manoncourt (Meurthe-et-Moselle), le 25 novembre 1798.

Intéressante lettre sur la publication de son *Voyage dans la Haute et Basse Egypte* (édité par Buisson, en l'an VII, en 3 volumes in-8 et un atlas in-4 de 40 planches). Il attend toujours la réponse à sa précédente lettre dans laquelle il acceptait les conditions de la publication de l'ouvrage. «Je vous demandais aussi si je devais vous adresser les dessins et ce

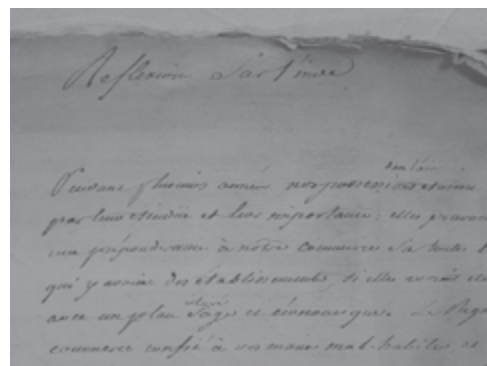
que j'aurois de prêt à fournir à l'impression». Il s'inquiète de son silence et se demande si la proposition qu'il lui avait faite d'une avance, n'aurait pas mis à mal le projet. «Si elle vous est onéreuse, je la retire volontiers».

Il a débuté la rédaction et est très confiant sur les chances de succès. «J'ai le quart d'un volume tout prêt. Dois-je vous le faire passer? Le reste suivra assez rapidement. Des gens de goût auxquels j'ai fait la lecture de mon ouvrage m'assurent de son succès. De mon côté, je vous atteste que nombre de personnes attendent sa publication pour en faire l'acquisition et qu'il s'en débitera beaucoup d'exemplaires, dans un pays où je jouis de quelqu'estime et de quelque considération. La partie qui est terminée renferme Gênes, la Sicile et Malte. J'aurai soin, dans la relation de l'Egypte qui va suivre immédiatement, de rappeler les exploits des Français dans chaque lieu où, d'après les rapports officiels, ils se seront passés. Je ne pense pas que les circonstances puissent être plus favorables pour la publication de cet ouvrage [...]».

Datée du 4 brumaire an 7. Adresse et marques postales au dos. Petits trous d'épingle. Rousseurs. (Ref 7843)

850 €

Stratégie de négociation avec les Anglais sur l'Inde



Manuscrit. 7 pages in-folio. [Vers 1778].

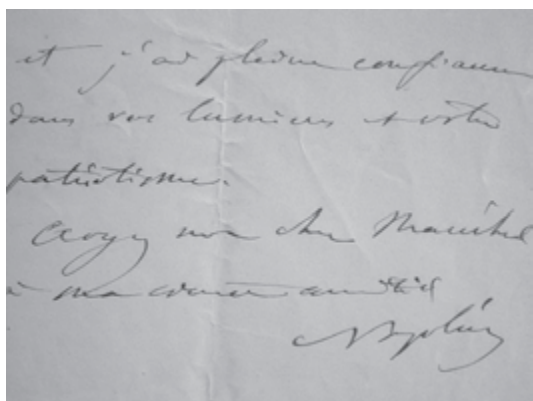
Très intéressant manuscrit de premier jet, avec ratures et corrections. L'auteur, vraisemblablement diplomate ou stratège (non identifié), analyse les causes de la défaite de la France en Inde, au début de la guerre, la

reddition de Pondichéry et autres places, la puissance et la volonté des Anglais. Puis il expose un moyen de rétablir la situation sur le sol indien, par une alliance Hider-Alin Khan, le seul, selon lui, à pouvoir braver la suprématie anglaise (il fut l'un des plus valeureux guerriers de l'Inde, en menant plusieurs combats avec Suffren en 1781 et 1782 ; en mourant le 7 décembre 1782, la stratégie française fut profondément affectée).

«Il peut donner une grande secousse à l'Empire que se sont fait les Anglais dans l'Inde. Si nous nous joignons à lui et que nous parvenions à enlever le Maduré, le Madara, et le royaume d'Arcate et une partie de la côte d'Orixa, il ne sera peut-être pas difficile de faire consentir à l'Angleterre un partage bien inégal, mais assez pour mettre en mesure de faire un commerce avantageux et de faire percevoir des revenus assez considérables [...]». Bords extérieurs de la première page poussiéreux et effrangés. (Ref 148)

750 €

Napoléon III tempère la répression en Sud-Algérien



Louis Napoléon Bonaparte (Napoléon III) (1808/1873). Prince président de la République puis empereur des Français.

Lettre autographe signée, adressée à un maréchal. 3 pages in-8. Saint-Cloud, le 2 octobre 1864.

Napoléon III apprend avec satisfaction la venue du maréchal à Alger. «Votre rapport du 27 me fait voir que vous avez pris toutes les dispositions nécessaires pour réprimer les insurrections du sud. J'espère qu'on n'ira pas trop loin en poursuivant un ennemi

insaisissable. Je crois qu'il serait sage d'admettre les soumissions de ceux qui se présentent. On m'a dit qu'avant votre arrivée, on s'était montré trop difficile. Est-ce vrai ? Je l'ignore». Il l'informe que le régiment de cavalerie est embarqué. «Je vous recommande bien de ne pas autoriser des destructions de villages et de plantations à moins que cela ne soit une nécessité absolue». Il lui réitère toute sa confiance.

Chiffre couronné gaufré. Tranches dorées. Pluie centrale. (Ref 946)

1 400 €

Etude topographique de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon



Manuscrit. 3 pages in-folio. Saint-Pierre [Saint-Pierre-et-Miquelon], juin 1878.

Début d'une description topographique de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon. Le document est illustré d'un beau dessin à la plume (Saint-Pierre, juin 1878), représentant une morue. L'auteur explique, notamment, comment le détroit qui séparait initialement les deux îles de Miquelon a fini par se combler. Incomplet de la fin. (Ref 1666)

420 €

Cahier de navigation d'un élève officier de l'Empire

2 manuscrits (cahiers brochés). 171 pages in-folio. 1812.

Manuscrit, vraisemblablement tenu par un élève officier, signé Granet et daté : «fini le 23 juin 1812». Nombreux croquis

géométriques dans le texte. Il s'agit d'un cours enseignant les principes fondamentaux de navigation. Il est divisé en trois parties : «Première section de navigation dans laquelle on donne les connaissances nécessaires pour la construction et l'usage des cartes, et où l'on enseigne les méthodes pour résoudre les questions de navigation. Seconde section de navigation dans laquelle on donne les connaissances d'astronomie nécessaires aux navigateurs et Troisième section de navigation dans laquelle on enseigne l'usage des connaissances précédentes dans la navigation». (Ref 1782)

780 €

William Penn traite avec les Indiens



Gravure. 52 x 33 cm (feuille), 42 x 30 cm (gravure). Milieu du XVIII^e.

Belle gravure d'après Benjamin West : "Guillaume Penn traite avec les Indiens, établissant la province de Pensilvanie dans l'Amérique septentrionale en 1681". (William Penne est le fondateur de la Pennsylvanie ("Penn-Sylvania") et de la ville de Philadelphie en 1676). Imprimé à Paris, chez Le Rouge, quai des Grands Augustins. Jaunie, petits défauts en marge. (Ref 2361)

650 €

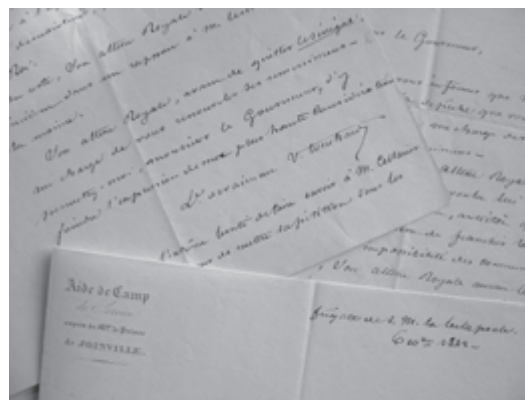
La C^{ie} des Indes prend le contrôle d'une manufacture de tabac

2 lettres signées, adressées à M. Labé du Prayet, à Valence. 6 pages in-4. Paris, le 27 mars-24 avril 1725.

Lettres signées par les actionnaires de la Compagnie des Indes, dont Michel Bégon (1655/1728), directeur de la Compagnie en 1723. Elles sont relatives à la prise de contrôle de la manufacture de tabac de Valence [la Compagnie des Indes a été adjudicataire de la ferme du tabac en 1719]. «Monsieur, vous voulés bien prendre avec la Compagnie des arrangemens qui conviennent aux intérêts de la Régie, et dans lesquels vos intérêts seront ménagés, et ne péréciteront en rien, nous nous y porterons volontiers. Il conviendrait à commencer au 22 may prochain de faire un bail pour six années sur le pied de six cens livres de loyer pour chacun an payable de six en six mois et de quinze livres de tabac d'hollande à fumer indépendamment de la quantité qui vous en est due depuis le 1er 8bre 1723 jour que la Compagnie est entrée en jouissance de ladite manufacture [...]». Mouillures (Ref 2920)

550 €

Visite du Prince de Joinville au Sénégal et en Gambie



Philippe Victor Touchard (1810/1879). Vice-amiral.

4 lettres autographes signées, adressées à Paul Pageot des Noutières, gouverneur du Sénégal. 9 pages in-4. Gorée (Sénégal), à bord de la frégate la *Belle-Poule*, 5-25 oct. 1842.

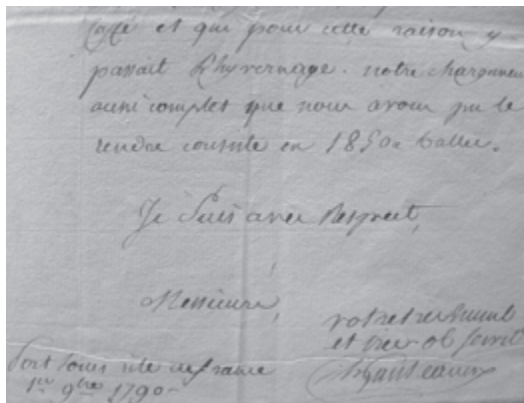
Correspondance du lieutenant de vaisseau Victor Touchard, aide de camp du Prince de Joinville, relative à la visite des établissements français du Sénégal que le prince doit effectuer. Touchard relate également sa visite en Gambie, territoire anglais.

«Ainsi qu'elle en avait formé le projet, Son Altesse Royale a visité le comptoir d'Albrida et le poste de Sedhiou. Elle a été pleinement satisfaite des travaux exécutés sous la direction et par les soins actifs du commandant de ce poste, de l'ordre et de l'excellente tenue qu'il y a établis et qu'il sait y maintenir, malgré la faiblesse des ressources dont il dispose [...]. Son Altesse Royale s'était rendue directement à Albréda sans toucher à Bathurst. Mais, en descendant la Gambie, elle s'est arrêtée devant cet établissement anglais où elle a été reçue avec les honneurs dus à son rang [...]. L'entrée d'un bâtiment de guerre français dans le fleuve, sans salut, provoque un incident diplomatique.

Lettres à en-tête de l'aide de camp de service auprès du Prince de Joinville. (Ref 2978)

680 €

Ganteaume en mer des Indes



Honoré Joseph Antoine Ganteaume (1755/1818), contre-amiral, préfet maritime à Toulon, en 1802.

Lettre autographe signée, adressée aux administrateurs de la Compagnie des Indes. 3 pages in-4. Port-Louis, Isle de France [île Maurice], le 1^{er} novembre 1790.

Ganteaume qui, avant et au début de la Révolution, était au service de la compagnie des Indes, relate les avaries subies lors de la traversée de l'océan Indien. «Nous sommes partis le 15 d'aoust dernier de Moka et avons été continuellement contrariés dans notre traversée. Nous avons eu le malheur dans les grosses mers de Socotra de nous apercevoir d'une craquelure à notre grand mat qui nous a forcé à le jumeler et à en demander la visite à

notre arrivée en ce lieu. Nous avons encore éprouvé au sud de la ligne la première révolution de la mousson de l'ouest qui se manifestant par des gros temps et grosse mer ont tellement fait fatiguer nos chaines de haubans que nous sommes obligés à en délivrer et changer les bordages basbord et tribord, refaire les étriers de nos chaines en les élongeant et enfin changer presque toutes les chevilles. Notre grand mat et celui de beaupré ont été condamnés par la visite des experts, mais j'espère tirer du vieux grand mat un mat de beaupré».

Cette escale à l'Isle de France lui a permis de «déposer 25 lascars qui faisaient partie de notre équipage et qui ont été remplacés par des Européens». Il donne enfin des nouvelles du chargement. «J'ai laissé M. de Moncrif à Moka à qui il restait une somme de douze à quatorze mille piastres en café et qui pour cette raison y passait l'hivernage. Notre chargement aussi complet que nous avons pu le rendre consiste en 1850 balles».

Note en haut de la lettre : «26 mars 1791. N'exige pas de réponse». (Ref 3085)

1 050 €

L'Amérique de 1839 en gravures



52 gravures. 20,5 x 27 cm. 1839.

Très belle série de 52 gravures sur acier, d'après William Henry Bartlett (1809/1854), représentant des vues animées des sites et monuments remarquables des Etats-Unis, réalisées lors de son voyage dans les années 1836-1838. Gravures extraites de l'ouvrage de N.-P. Willis, *American scenery*, publié à Londres en 1839. Importantes rousseurs sur certaines planches (Ref 3378)

1 600 €

Vengeance du roi d'Ethiopie Yohannès IV

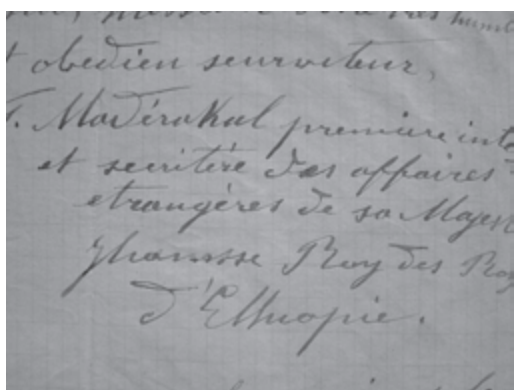
Lettre adressée au voyageur italien Pellegrino Matteucci (1850/1881), explorateur du Soudan et de l'Abyssinie. 3 pages in-4. Le 2 juillet 1879.

Lettre du secrétaire des Affaires étrangères du roi Yohannès IV «Roy des Roys d'Ethiopie», F. Madérakal, au voyageur italien Matteucci, d'une écriture phonétique. Il lui donne des nouvelles depuis leur séparation.

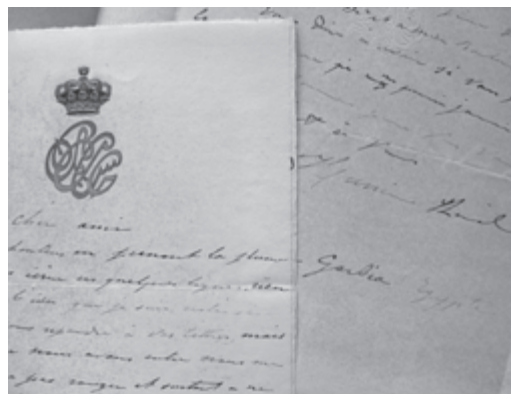
«Ha ! Ha ! Grave, grave et maleur à cette Rasse Araïa [le ras Alula ? alors chef d'Asmara], quelle gravité et maleur qu'il a comit en feuzan cette mélincoli affaire contre vous justes et inossen de recevoir telle affaire. A la place du Rasse, je préfère que je n'étais pas né ; vous allez voire ou savoir à votre retour le regard férieux la sourire morte d'un Roy absolu, grace à Dieu ! Qu'elle sera la fin !... Mon oncle n'a pas fait sa contre ces messieurs mais contre moi, il n'a pas enchainait ces bonnes gens mais moi, nous allons voire sa. Vos 3 amis et moi-meme, nous somme entré ché sa Majesté pour le présenter une lettre et lui dire cette mélincoli affaire. A pène que nous arrivame, il sourit, une sourie et regarde morte, il est devenu pale et pour 3 minutes tout affé gonflé. Il a lut la lettre de tristesse et nos paroles qu'elles sont de même, alors il a lut la lettre à hote voy pour les gens et les chefs qui se trouvaient la! Et les paroles qui sortait de sa bouche, je ne pourrai pas commen exprimé. J'espère à votre retour [...]. La vengeance sera faite par sa Majesté [...]».

En post-scriptum, il salue ses compagnons de voyage. Un feuillet en italien précisant la provenance de la lettre, collé au dos. Pliures (Ref 3549).

850 €



Hussein Kamal, futur pacha d'Egypte, critique le gouvernement



Hussein Kamal Pacha (1853/1917). Fils et frère du khédive d'Egypte. Il devient sultan d'Egypte en 1914, à la mise en place du protectorat britannique.

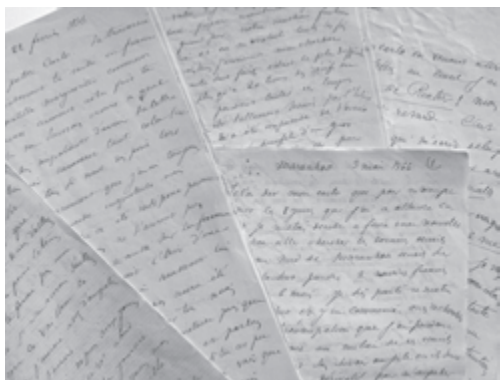
Lettre autographe signée. 6 pages in-4. Dessouk [province Garbia, Egypte, vers 1890].

Longue lettre du futur Pacha d'Egypte, Hussein Kamal. Réponse à la sollicitation de son correspondant pour intégrer un Français dans l'administration égyptienne. Il lui explique que la situation politique du pays, tenu par les Anglais, ne lui permet d'accéder comme il le souhaiterait à sa demande.

«Le moment est horrible de tout côté, d'abord il est français, c'est vraiment pénible à le dire, mais si on n'est pas anglais, c'est difficile et archi difficile à pouvoir obtenir quelque chose. Les ministres sont des zéros dans le gouvernement. Je ne vois pas la possibilité de pouvoir même de trouver un petit chemin tout petit même un sentier...». Il se propose de trouver une place au consulat général ou dans une banque. Il invite son correspondant. «Le 15 novembre, je serai parti au Caire, nous comptons rester 15 jours, de là nous allons à Helwa-les-bains à 1/2 heure du Caire en chemin de fer, six trains par jours, endroit magnifique pour l'hiver que le Caire. Xbre et janvier là et février et mars, [nous] serons au Caire au Palais Ismalia près du haut de Guizet donc vous n'avez qu'à faire votre malle et prendre la route d'Orient. En arrivant à Alexandrie, on vous reçoit et on vous conduit au Caire [...]». En-têtes à la couronne or et carmin, en relief (par Maquet à Paris, avec signature et adresse gaufrées). Importantes rousseurs. (Ref 3572)

650 €

Mission hydrographique de l'amiral Mouchez au Brésil



Ernest Mouchez (1821/1892). Vice-amiral, hydrographe, astronome, directeur de l'Observatoire de Paris.

5 lettres autographes signées, adressées à son épouse. 61 pages in-8. En mer, Pernambouc et Cayenne, du 20 mai au 15 juillet 1866.

Intéressante correspondance de l'amiral Mouchez durant sa mission de cartographie de la côte brésilienne. [De 1856 à 1860, il fait une première campagne hydrographique en Amérique du Sud, à bord de l'avisos Bisson. Il entame une seconde campagne au Brésil, sur le d'Entrecasteaux, en 1861, puis une troisième et dernière sur le La Motte-Piquet, de 1864 à 1866. Le résultat de ce travail remarquable, le plus important jamais entrepris des côtes du Brésil, sera publié en plusieurs volumes (Les Côtes du Brésil, description et instructions nautiques (de 1864 à 1874), Hydrographie des côtes du Brésil, Instructions nautiques sur les côtes du Brésil, Longitudes chronométriques des principaux points de la côte du Brésil, Manuel de la navigation dans le Rio de la Plata, etc.)]. La présente correspondance couvre la toute dernière partie de sa mission. Chaque lettre est presque un journal (deux font 20 et 24 pages), qu'il tient au jour le jour. Il y consigne le quotidien de sa mission, ses états d'âme, la situation politique du Brésil, des anecdotes sur la difficulté de vivre au Brésil, etc.

«Cette agitation s'est mêlée avec celle du parti républicain de l'endroit qui veut déclarer Pernambouc séparé du Brésil, et il en résulte quelques troubles dans ce pays. Il y a eu pas mal d'assassinats et d'attaques nocturnes surtout contre les étrangers [...]». Mais Mouchez, loin de son épouse, commence à

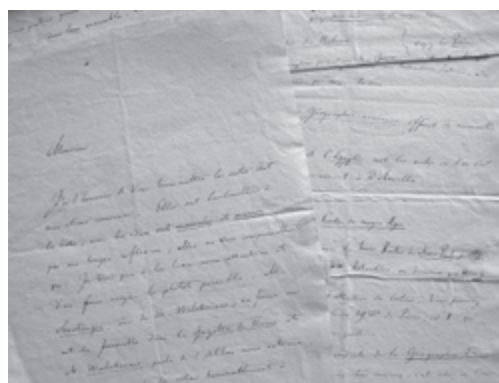
sentir la lassitude d'une mission qui dure depuis plusieurs années ; il attend avec impatience son rappel en France. «Je n'ai plus le courage de travailler à mes cartes dans le Rouf ; tout m'ennuie. Je n'ai plus de goût à rien [...]. Je me sens maintenant complètement incapable de tout travail de tête ; dès que je suis assis devant mon cahier de chiffres ou mes cartes, c'est tout de suite Carlo [son épouse] et mes deux filles qui me viennent devant les yeux [...]». Les conditions sont extrêmes. «Je suis encore toutes les nuits mangé par ces gredins de cancrelats. Chaque matin je me réveille avec des petits morceaux de chair de moins aux doigts ou à la figure [...]».

Marques de rouille par trombone.

(Ref 3705)

1 800 €

Conrad Malte-Brun réédite son *Précis* de géographie



Conrad Malte-Brun (1775/1826). Géographe, fondateur de la Société de géographie.

Un manuscrit autographe et une lettre autographe signée. 6 pages in-folio et in-4 [1812].

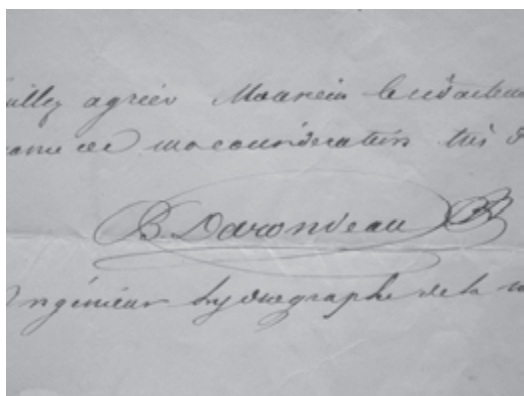
Après l'immense succès rencontré par son *Précis de géographie universelle*, Conrad Malte-Brun et son éditeur publient une seconde édition augmentée d'un atlas. Malte-Brun en explique la philosophie et développe, très en détails, ses grandes innovations. Il adresse des notes explicatives. «Elles sont barbouillées à la hâte ; mais les idées sont mesurées et muries par une longue réflexion ; elles ne vous compromettent pas. Je vous prie de les lire avec attention et d'en faire usage le plus tôt possible». Un article va paraître dans la Gazette de France et «Walckenaer parle de

l'atlas avec estime». Il demande de le citer pour sa carte de Corse et de l'Italie antique, et ses travaux sur l'Égypte ancienne. «Je ne manquerai pas de recommander Thornton à la bienveillance du public ; je renforcerai le bien que j'avais à en dire pour vous faire plaisir et malgré la conduite de M. Dentu qui continue avec ardeur à intriguer contre mes ouvrages, mais sans aucun succès». Dans les notes qu'il joint, il met en avant les mérites de son travail, en particulier de l'atlas :

«Il me semble que les découvertes ou les corrections entièrement neuves qui n'avaient paru dans aucun atlas ni dans aucune carte, méritent d'être signalées». Il commente ainsi longuement les nouveautés les plus significatives de son atlas qui «n'est plus un accessoire, mais est devenu lui-même un ouvrage important et digne d'un examen attentif». Avec ratures et corrections. Les pages du manuscrit sont constituées de feuillets collés les uns aux autres. (Ref 3918)

800 €

Le navigateur Darondeau résout le problème des boussoles



Benoit Henry Darondeau (1805/1869). Marin et ingénieur hydrographe, il prit part au voyage de circumnavigation de Vaillant sur la Bonite en 1836-1837, et rédigea les 4 volumes des observations physiques.

Lettre autographe signée. 2 pages ½ in-4. Paris, le 27 octobre 1852.

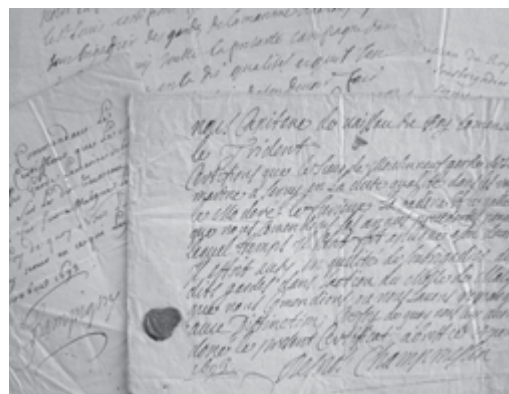
Après un article dubitatif de Moigno sur l'exactitude des boussoles dans les navires en fer, Darondeau, qui en a assuré l'installation dans les navires de la Marine, donne son avis. «Les boussoles dont il s'agit avaient été

installées d'après un système proposé par M. Airy, astronome royal de l'observatoire de Greenwich. Depuis 1844, le gouvernement français a fait construire et armer plus de trente bâtiments en fer. Chargé par M. le ministre de la Marine de diriger l'installation des boussoles de ces navires, de manière à ce qu'elles fussent soustraites à l'influence perturbatoire de la coque, j'ai employé le système Airy avec quelques légères modifications. Aucun sinistre, aucune plainte sérieuse ne sont venus démontrer l'inefficacité de ce système, et si l'on peut lui faire quelques objections, elles sont tout à fait du domaine de la science ; on peut donc affirmer aujourd'hui, d'après une expérience de huit années, que le problème est pratiquement résolu [...]».

(Ref 4368)

350 €

4 capitaines de vaisseaux de Louis XIV satisfaits d'un garde



Une pièce autographe signée et 3 pièces signées. 4 pages in-4 oblong. Brest, 1693-1695

Quatre certificats délivrés par différents capitaines de vaisseaux en faveur du sieur de Moulinneuf, garde de la Marine, pour ses services à bord des bâtiments du roi. 1. Gilles Des Nos de Champmeslin [qui termine sa carrière comme lieutenant général des armées navales et commandant en chef dans toutes les mers, îles et terres fermes d'Amérique méridionale] : certificat comme capitaine du Trident pour ses services à bord du Modéré, du Furieux, de la Badine et du Gaillard (petit cachet de cire armorié) ; il loue en particulier ses initiatives lors de «l'action du molle de Malgue que nous commandions». 2. Champigny, capitaine de vaisseau

commandant le *Juste* : certificat pour la dernière campagne «lequel s'est trouvé au détachement qui fut fait à Malgue». 3. Rouvroy, capitaine de vaisseaux commandant le *Saint-Louis* : certificat pour ses services durant la dernière campagne à bord de ce vaisseau. 4. D'Oroigne, capitaine de vaisseaux: certificat pour ses services au port de Calais ; «il s'est trouvé au bombardement dans le fort de bois où nous commandions [...] il s'est fort bien acquitté de son devoir [...]». [Moulinneuf termine sa carrière comme lieutenant des vaisseaux du roi, et capitaine d'une compagnie franche de Marine ; il meurt en 1745]. Légèrement froissées. (Ref 5091)

600 €

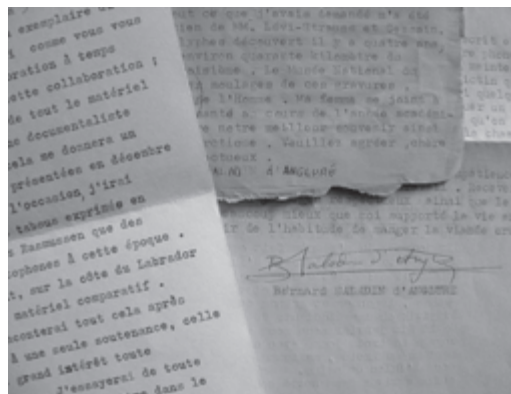
Marquet part sur les traces de l'aventurier Mayréna au Tonkin

Jean Marquet (1883/1954). Voyageur, ethnologue et écrivain de l'Indochine, il arrive au Tonkin en 1903, apprend les dialectes locaux, collabore à la *Revue Indochinoise*. 7 lettres autographes signées, adressées à André Salles (1861/1929), inspecteur des colonies, créateur du reportage photographique colonial. 17 pages in-4, in-8 et in-12. Hanoï, Qui-Nhan et Toulon, 1925-1926.

De Hanoï, Jean Marquet évoque ses décorations, ses recherches dans les archives de l'E.F.E.O. [Ecole Française d'Extrême-Orient], puis sa nomination d'inspecteur des douanes et régies à Qui-Nhan «qui fut un des fiefs de Marie 1er. Depuis mon arrivée en ce délicieux pays, je me suis mis en peine de mettre la main à la rédaction de l'histoire de Marie 1er [...]» ; il en terminera la rédaction à son retour en France. «Dorgelès a renoncé à son projet d'ouvrage lorsque je lui ai écrit que j'étais sur les traces de Mayréna. Je dois reconnaître sa loyauté [...]». [David de Mayrena (1842/1890 sur l'île de Tioman près de Singapour), aventurier français, connu sous le nom de Marie 1er, souverain du royaume des Sedangs]. De retour en France, il continue ses recherches sur Mayréna et sur le corps des spahis cochinchinois. Avec une carte de visite et quelques enveloppes timbrées. Deux lettres à en-tête des *Pages Indochinoises*. (Ref 5170)

550 €

Rapport de missions anthropologiques chez les Inuits



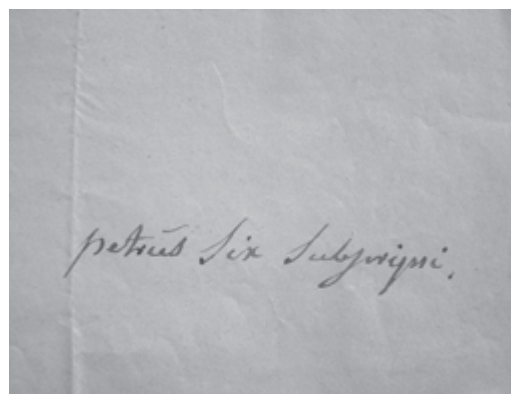
Bernard Saladin d'Anglure (1936/-). Ethnologue et anthropologue, assistant de Claude Lévi-Strauss, pionnier dans le domaine des études inuites, il s'est également beaucoup intéressé au chamanisme.

3 lettres dactylographiées signées, adressées à Evelyne Lot-Falck (1918/1974), ethnologue, spécialiste des esquimaux et du chamanisme. 4 pages in-4. Maricourt-Wakeham (Nouveau-Québec), Montréal et Québec, 1965-1971.

Longue et très intéressante correspondance de Bernard Saladin d'Anglure, entièrement consacrée à ses expéditions dans le Grand-Nord canadien, la vie parmi les esquimaux et ses travaux d'études des Inuits avec son épouse et ses étudiants. Il relate des anecdotes sur ses périples, des découvertes archéologiques, son travail avec Lévi-Strauss, etc. Avec enveloppes. (Ref 5186)

500 €

Rare lettre du père bâtisseur de Phat-Diem, le Père Six



Tran-van-Luc, père Pierre Six (1825/1899). Curé bâtisseur vietnamien ; il édifia sur des marécages à Phat-Diem, de 1891 à 1895, le plus grand ensemble architectural du Vietnam consacré au culte catholique, qui fut en partie détruit par un bombardement américain en 1972.

Lettre signée, adressée à André Salles (1861/1929), inspecteur des colonies. 1 page in-4. Phat-Diem (Vietnam), le 16 mars 1898.

Rare lettre en latin du père bâtisseur de Phat-Diem, le père Six. Il remercie Salles de l'envoi de photographies prises lors de sa visite à Phat-Diem. (Ref 5236)

450 €

Le voyage à Jérusalem de J. Nicolas Meunier

Lettre autographe signée. 4 pages in-8. Jérusalem, le 22 juin [1849, d'après une note]

Belle lettre du voyageur belge J. Nicolas Meunier, lors de son voyage en Terre-Sainte. Ayant quitté l'Égypte, il espérait trouver tout son courrier à Jérusalem, mais aucune lettre ne lui est parvenue. Il raconte son périple. «Nous sommes venus, mon compagnon et moi, d'Alexandrie à Beyrouth en 36 heures. Là, quarantaine de 12 jours dans un délicieux lazaret, sur un promontoire, avec vaste terrain en pelouse, sentier pour descendre à la plage et bains de mer, en face de nous la rade et la ville, une colline couverte de verdure et semées de maisonnettes et pour fond le Liban [...]. Nous sommes restés 3 jours à Beyrouth, et après avoir fait nos préparatifs pour la vie de bivouac que nous allions mener, nous sommes partis pour Jaffa, par Sidon, Tyr, St Jean d'Acre, le Mont Carmel, etc. [...].»

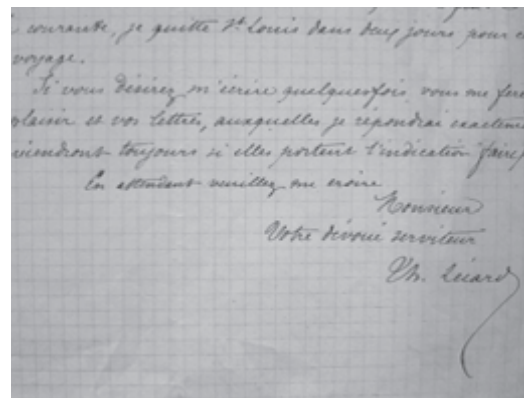
La chambre qu'il a habitée fut bâtie grâce aux «deniers provenant d'un dessin d'Edouard ; faites lui mes remerciements de l'hospitalité que je lui dois». Son séjour est un véritable enchantement. «On marche le matin et le soir ; la caravane se repose quelques heures au milieu du jour ; j'ai retrouvé avec bonheur la liberté de bohème dont je jouissais l'an dernier sur les routes de Turquie». Il est resté une quinzaine de jours à Jaffa, avant de

partir dans la ville sainte. «Douze heures de marche nous ont suffi pour y arriver ; la dernière moitié du chemin se fait au fond de ravins sauvages ou sur d'étroits sentiers de montagnes ; on ne dirait jamais l'abord d'une ville importante, où de si grandes masses d'hommes ont afflué. Mes impressions, à la première vue et depuis, ont dépassé tout ce que j'attendais : mon compagnon est en continuelle extase devant la nature environnante, qui n'est point désolée comme on le dit en style convenu, mais sérieuse et solennelle : il voudrait passer une année à l'étudier ; j'en dis autant pour les lectures que je serais heureux de faire en face des lieux [...]».

Les deux voyageurs ont loué une maison pensant y séjourner assez longtemps car «les nouvelles du pays de France sont encore peu engageantes [...]». [J. Nicolas Meunier publiera, à Avelghem (Belgique), en 1854, *Un voyage à Jérusalem et dans la Terre-Sainte*]. Trace d'étiquette (Ref 5284)

580 €

Le botaniste Th. Lécord débute son exploration du Niger



Théophile Lécord (mort en 1882). Botaniste et explorateur, jardinier en chef du gouvernement, chargé de l'exploration scientifique du Niger ; il a découvert un nouveau cépage de vigne en Afrique.

Lettre autographe signée. 1 page in-4. Saint-Louis du Sénégal, le 6 mars 1880.

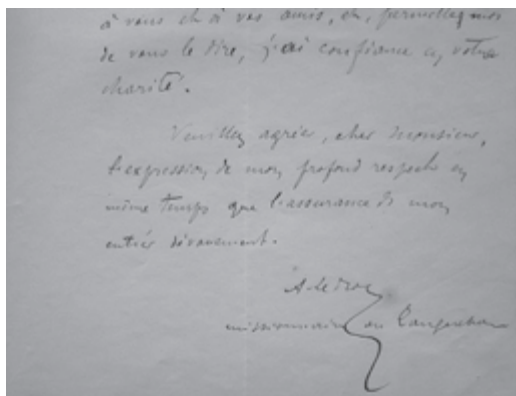
Très rare lettre du botaniste et explorateur Théophile Lécord écrite durant sa mission d'exploration du haut Niger. «Au moment même de mon départ pour la vallée du

Niger comme chargé de l'exploration scientifique de ces contrées situées entre le haut Sénégal, le Sahara méridional et le Niger, je viens vous dire que j'ai pris bonne note de vos désirs et que je vous ferai parvenir des insectes soit par l'intermédiaire de M. le gouverneur, soit par la voie du Muséum de Paris qui doit recevoir mes collections. Comme il me faut trois mois pour me rendre à ma première station de Kita dans les montagnes de Fouladougou, les premiers envois n'arriveront en France qu'à la fin de l'année courante. Je quitte Saint-Louis dans deux jours pour ce grand voyage [...].

En-tête : "Exploration scientifique du Niger. Th. Lécard botaniste". Légèrement poussiéreuse sur un côté. (Ref 5303)

450 €

Le père Le Roy, explorateur du Zanguebar, affranchit des enfants



Alexandre Le Roy (1854/1938). Missionnaire, explorateur, anthropologue et naturaliste, explorateur du Zanguebar, vicaire apostolique du Gabon, il a publié *A travers le Zanguebar, voyage dans l'Oudoué*.

Lettre autographe signée, adressée à Henri Miot (1841/1938), entomologiste. 3 pages in-8. Paris, le 2 août 1883.

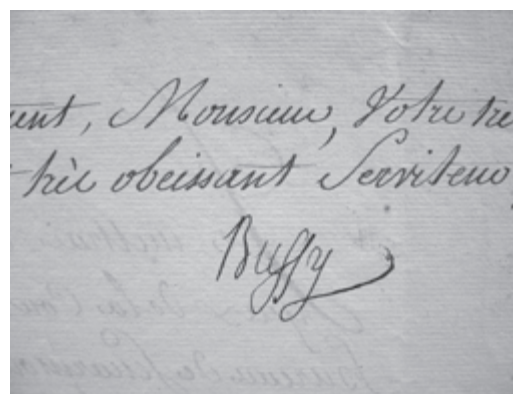
Belle lettre du père Le Roy, missionnaire au Zanguebar, sur les découvertes entomologiques en Afrique de l'Ouest, qui témoigne des pratiques de l'esclavage. «J'ai en effet, comme vous l'avez vu, cher monsieur, rapporté dernièrement du Zanguebar [ancien territoire de la côte orientale de l'Afrique, s'étendant de la côte d'Ajan au nord du Mozambique à travers le Kenya, et la

Tanzanie] où je suis missionnaire, des insectes parmi lesquels vous avez distingué la célèbre tsé-tsé». Il lui en adresse un exemplaire. «J'y joins un papillon connu depuis peu de temps et rare encore aujourd'hui. Il y a trois ans, un de mes confrères en offrit douze au Muséum d'Histoire naturelle de Paris. C'étaient les premiers et l'administration les vendit 100 francs la pièce [...]. Avec la tsé-tsé et l'*Urania Crésus*, vous recevrez encore, cher monsieur, des coléoptères, deux entre autres, des céloines vertes, que nous avons été aussi les premiers à faire connaître. Il y a mâle et femelle : le mâle est celui des deux qui présente, à la tête, ce prolongement caractéristique que vous remarquerez facilement». Il ne souhaite pas en faire commerce, mais accepte les dons qui lui permettent de racheter des enfants esclaves. «Des hommes pour des punaises, des femmes pour des papillons ! Sur cette parole, expression de la stricte et lamentable vérité, je me recommande à vous et à vos amis, et permettez-moi de vous le dire, j'ai confiance en votre charité [...].

En-tête de la Congrégation du St-Esprit et du St-Coeur de Marie. (Ref 5325)

600 €

Bussy-Castelnau récompense un soldat de la bataille de Gondelour



Charles Joseph de Bussy-Castelnau (1720/1785). Commandant les forces françaises terrestres et maritimes aux Indes, il combat les Anglais aux côtés de Dupleix et Suffren, de 1740 à 1785. Avec une poignée de Français et 10 000 Indiens, il réussit à conquérir la province de Carnate.

Lettre signée, à M. Fiard de Mercé, capitaine du corps royal d'artillerie. 1 page ¼ in-folio. Oulgaret (Inde), le 25 août 1783.

Le marquis de Bussy-Castelneau, commandant les forces françaises terrestres et maritimes aux Indes, promet de faire le nécessaire auprès de la Cour, pour obtenir une pension à son correspondant, en récompense de «la valeur que vous avez montré à l'affaire du 13 du mois de juin dernier» [bataille de Gondelour, au cours de laquelle Bussy-Castelneau, infirme, commande depuis son palanquin une troupe de 5200 hommes ; attaqués par les Anglais trois fois supérieurs en nombre, il résiste héroïquement jusqu'à l'arrivée de l'escadre de Suffren qui, bien qu'inférieure en nombre, réussit à chasser l'escadre anglaise et ses 7500 canons de la baie de Gondelour ; Bussy-Castelneau devient alors gouverneur des Etablissements français des Indes et s'installe à Oulgaret en attendant la restitution de Pondichéry à la France]. Quelques rousseurs. (Ref 5610)

800 €

Lettre de 1783 de Ceylan

Cornelis Dionysius Krayenhoff (1744/1792). Gouverneur hollandais de Ceylan. Lettre signée avec apostille autographe, adressée à Thomas de Saint-Laurent, lieutenant de vaisseau. 1 page ½ in-4. Colombo [Ceylan], le 30 décembre 1783.

Le gouverneur de Ceylan, Cornelis Diosysius Krayenhoff, accuse réception de sa lettre et des états signés par Peynier. «Nous attendons toujours le plaisir de vous voir et de vous prouver notre attachement et notre amitié». Dans un post-scriptum de 8 lignes, il indique que «M. de La Motte est parti pour Negombo avec grande compagnie et pour y passer les premiers jours de l'an [...]». (Ref 5611)

500 €

Assurance d'un navire pour un voyage en Mer du Sud en 1746

Pièce manuscrite. 1 page in-folio. [1746].

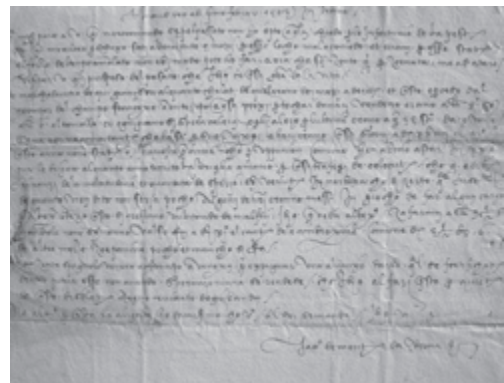
Détail des primes attribuées après le voyage du vaisseau le *Henry* en Mer du Sud, en 1745-1746.

The image shows a detail of a handwritten document, likely an insurance policy or account. The text is in French and includes the title 'Recouvrement d'un estourny à 34 1/2 % sur une police de £16.000 du 16 7bre 1745 et réduite le 25 fév. 1746 à £9.850, chaque assureur ayant diminué son risque de 38.8%'. Below the title, there is a list of names and amounts, such as 'Jean-Baptiste de la Motte', 'Jean-Baptiste de la Motte', 'Jean-Baptiste de la Motte', etc., with corresponding amounts in pounds and shillings.

"Recouvrement d'un estourny à 34 ½ % sur une police de £16.000 du 16 7bre 1745 et réduite le 25 fév. 1746 à £9.850, chaque assureur ayant diminué son risque de 38.8%". Suivent le nom des 22 assureurs qui ont financé l'expédition, avec le montant de leur contribution et la prime qu'ils touchent [le montant étant biffé, sans doute après acquittement]. Figure le modèle du reçu à signer : "J'ai reçu de M. la somme de £ pour estourny à 34 ½ % [...] à T. Currand & Cie de Lisbonne sur le vaisseau le Henry capitaine Derieu, de sortie de la Mer du Sud par police close le 16 7bre 1745 [...]". (Ref 5811)

380 €

Bénévent ravagé par la peste

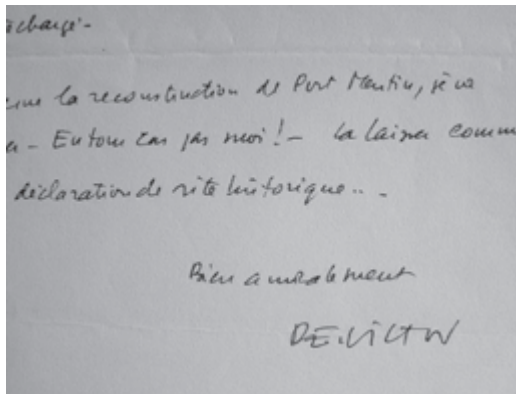


Lettre autographe signée, adressée à Petro Braga, du Conseil des Dix, à Venise. 1 page in-4 oblong. Vérone, le 1^{er} février 1503.

Lettre de Jac(op)o de Mont., de Vérone, à Petro Braga, du Conseil des Dix à Venise. Il explique son retard par la peste à Bénévent et les intempéries. Il évoque aussi la guerre et «ce royaume désolé ruiné de tous côtés». Adresse au dos. En italien. (Ref 5868)

350 €

P-E. Victor et la reconstruction de la base de Port-Martin



Paul-Emile Victor (1907/1995). Ethnologue et explorateur.

Lettre autographe signée. 1 page in-4. Le 22 juillet 1985.

Paul-Emile Victor donne son sentiment sur des projets de reconstruction de la base Marret et de Port-Martin [première base scientifique française en Antarctique, détruite par le feu en 1952]. «Il est évident que ces deux sites devraient être reconnus comme historiques par une reconnaissance internationale». Il propose que les démarches soient faites par le CNFRA. «En ce qui concerne Port-Martin, ce serait facile - et pas coûteux. Il y a plans, photos, etc. aux EPF [Expéditions Polaires Françaises] et Guillard (il a le temps maintenant) pourrait s'en charger. En ce qui concerne la reconstruction de Port Martin, je ne sais pas qui a pu l'envisager - en tous cas pas moi ! - La laisser comme elle est n'empêche pas une déclaration de site historique». Trous de classeur. (Ref 6004)

350 €

Voyage à Chongqing pendant la guerre sino-japonaise

Manuscrit en partie dactylographié. 50 pages in-4. 1944-1945

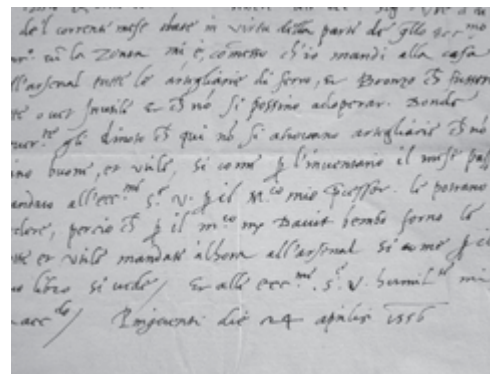
Reportage dans la Chine en guerre, réalisé par Renée Louis Laforcade, rédactrice aux Relations culturelles à Tchoung-King [Chongqing], de septembre 1944 à déc. 1945. Récit du voyage d'Alger à Tchongking (province du "Seutch-Ouan" [Sichuan], au

centre du pays, alors le siège de la République de Chine et de son gouvernement du Guomindang), en passant par Le Caire, Bassorah, Calcutta, la Birmanie. Témoignage sur la situation de la province, la population, les conséquences de la guerre contre le Japon, etc. [La ville a été la plus bombardée de la guerre sino-japonaise avec 268 raids aériens japonais et 3000 tonnes de bombes].

«[...] En février, quelques alertes semèrent la panique chez les malheureux qui ont eu, deux fois déjà, leur ville entièrement détruite par les bombardements. Les Japonais, s'ils atteignaient Kunming, nous sépareraient de la route des Indes et nous isoleraient complètement. Le bruit court que nous allons être évacués sur le Tibet ou la Birmanie, peut-être sur les Indes s'il en est encore temps [...]. Tchang-Kai-Tchek n'en continue pas moins à recruter une armée. Celle-ci, au grand mécontentement des Américains, n'est point expédiée sur les lignes japonaises, mais vers le Nord, contre les Communistes. De pauvres diables que le "Central News" surnomme pompeusement "Les volontaires de la Libération", circulaient les mains derrière le dos, réunis par une corde solide. La chaîne augmente à mesure que la râfle se poursuit. Pour les faire relâcher, c'est une question de "dudule" (dollars chinois) [...]». Le document est formé d'un tapuscrit de 27 pp. (avec corrections et additions autographes) et de 23 pp. manuscrites d'additions. Pliure centrale, quelques feuillets effrangés. (Ref 6249)

420 €

La République de Venise réclame l'artillerie obsolète de Dalmatie



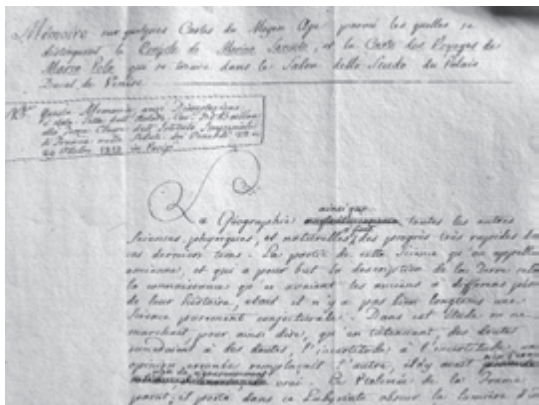
Lettre autographe signée, adressée au Conseil des Dix à Venise. ½ page in-folio. Pingerenti (?) [Dalmatie], le 24 avril 1556.

Lettre d'Angelus Maripetro, syndic de Vénétie en Dalmatie et Albanie, gouverneur de Rasparitch, en réponse à un commandement du Conseil des Dix de Venise, lui enjoignant d'envoyer à Venise toute l'artillerie de fer et bronze rompue, inutile et non réparable. Il déclare n'avoir que des pièces en bon état car son prédécesseur le Magnifique David Bembo s'est déjà occupé d'envoyer à l'Arsenal les armes hors d'usage, comme on peut le voir dans son livre.

Adresse au dos avec languette de fermeture armoriée. (Ref. 6328)

500 €

Découverte de la carte de Marco Polo



Giovanni de Baillou (1758/1819). Géographe italien, correspondant de l'Institut, directeur du bureau de géographie de Florence, chargé de la division géographique des départements composant la Toscane pendant l'occupation des troupes napoléoniennes.

Manuscrit autographe signé. 34 pages in-folio. Florence [Italie]. Septembre-octobre 1813.

"Mémoire sur quelques cartes du moyen-âge parmi lesquelles se distinguent le Périple de Marino Sanuto et la carte des voyages de Marco Polo qui se trouve dans le salon dello Scudo du Palais Ducal de Venise". Très intéressant manuscrit du géographe Giovanni de Baillou, qui rend compte de ses recherches de portulans dans les bibliothèques publiques et privées d'Italie. Il s'attarde plus particulièrement sur deux trouvailles extraordinaires : «Le Périple de Marino Sanuto de 1321 [qui] est le plus ancien monument

d'hydrographie que possède la science et en même temps un des plus parfaits" et "La carte des voyages de Marco Polo conservée à Venise [...]», dont il réussit à prouver qu'elle n'est pas de la main du célèbre voyageur, mais de deux mains différentes. «C'est le plus ancien et le premier monument figuré qui nous reste de ce voyage étonnant. Il paraît qu'il a été construit vers l'année 1460, peu après la Mappemonde de Fra Mauro [...]».

Nombreuses ratures, corrections et passages biffés. (Ref 6395)

2 000 €

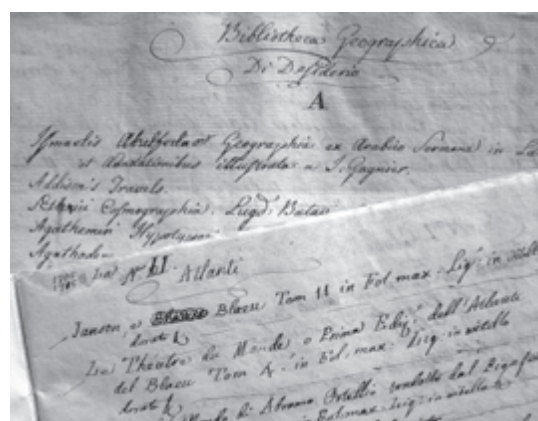
Catalogue manuscrit d'une bibliothèque de voyages

Giovanni de Baillou (1758/1819). Géographe italien, correspondant de l'Institut, directeur du bureau de géographie de Florence.

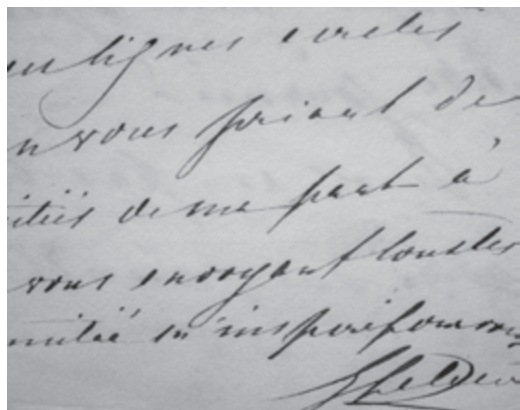
2 manuscrits autographes non signés. 87 pages [Vers 1800-1820]

Deux répertoires manuscrits d'une bibliothèque de livres de voyages ("Biblioteca geographica di desiderio"), rédigés, vers 1800-1820, par le géographe Giovanni de Baillou, directeur du bureau de géographie de Florence. Le premier, composé de 26 pages in-folio, donne un classement alphabétique, le second, 61 pages in-4, beaucoup plus complet, propose un classement géographique des ouvrages ; leur description est souvent accompagnée de commentaires -en italien- sur la rareté des livres et l'intérêt du récit, et suivie d'une liste des ouvrages manquants à cette bibliothèque idéale. (Ref 6402)

800 €



La Grande duchesse Elena Pavlovna voyage en Sibérie



Elena Pavlovna (1807/1873). Grande duchesse de Russie après son mariage avec le grand duc Michel de Russie (1824), née Charlotte de Wurtemberg ; elle était philanthrope, partisane de l'abolition du servage et des grandes réformes. Lettre autographe signée. 4 pages in-8. Halbstadt [Sibérie occidentale], le 1^{er} octobre 1841.

La Grande duchesse Elena Pavlovna a entrepris un grand voyage à travers la Sibérie, aux confins du Kazakhstan, et donne de ses nouvelles. Malgré la fatigue occasionnée par la route et les longues marches, sa santé reste bonne. «Le ciel si menaçant s'est radouci. Nous avons un temps superbe, nous partons à l'aube du jour, nous arrivons à 5 ou 6 heures du soir et, avec l'aide de Dieu, nous quitterons après demain les gouvernements confiés à vos soins plus heureusement que nous n'osions l'espérer dans cette saison». Elle compte poursuivre cette excursion encore plus loin. «C'est le seul coup de tête que je me permettrai dans ce voyage [...]. Depuis que nous ne voyons que chameaux, moutons, naghis ou tartares, nous nous croyons dans un Eldorado en mettant le pied dans les colonies. Elles sont vraiment belles et ont rempli bien agréablement cette journée [...]». Elle remercie son correspondant: «C'est un bonheur si rare dans notre position de vivre de la vie, de l'intelligence et de l'amitié que bien souvent mes souvenirs iront vous chercher et que ma reconnaissance vous est acquise pour toujours [...]». Tranches dorées. (Ref 6537)

800 €

Rare diplôme de la Société Asiatique

Eugène Burnouf (1801/1852). Orientaliste, promoteur du bouddhisme, il réussit à déchiffrer la langue Zend.

Antoine-Isaac Silvestre de Sacy (1758/1838). Linguiste et orientaliste, professeur de persan au Collège de France, membre de l'Académie des Inscriptions, il fonda avec Abel-Rémusat la Société asiatique (1822).

Pièce signée. 31,5 x 43 cm. Paris, le 1^{er} avril 1834

Rare diplôme de membre de la Société Asiatique décerné à Louis Bresnier (présenté par Klapproth et Marcel). Il est signé par le président, Antoine Isaac Silvestre de Sacy et le secrétaire, Eugène Burnouf. [L'orientaliste Louis Bresnier (Montargis 1814/1869) fut désigné par Silvestre de Sacy pour être le premier professeur d'arabe à Alger lors de la création des écoles françaises en Algérie (1836)]. Fentes aux plis, rousseurs, petite mouillure centrale (Ref 6618)

500 €

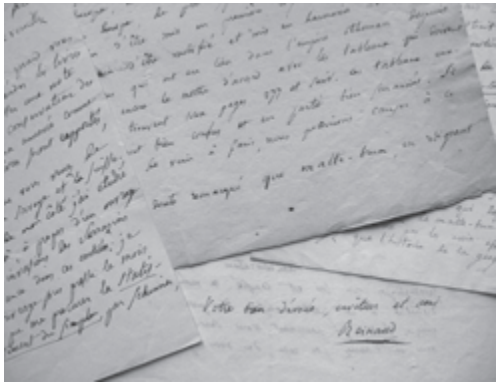


Reinaud et Huot poursuivent l'œuvre de Malte-Brun

Joseph Toussaint Reinaud (1795/1865). Orientaliste, professeur d'arabe, membre de l'Académie des Inscriptions.

4 lettres autographes signées, adressées à Jean Jacques Nicolas Huot (1790/1845), naturaliste. 8 pages in-4 et in-8. Paris, 1831-1832

Quatre lettres de Reinaud relatives à sa contribution à la nouvelle édition du *Précis de géographie universelle* de Malte-Brun [Huot



fut chargé, à la mort de celui-ci, de continuer son œuvre ; il en publia une édition totalement refondue]. Il indique des modifications à apporter au chapitre sur la Turquie d'Europe. «Il est vrai que ce livre a besoin d'être modifié et mis en harmonie avec les immenses changements qui ont eu lieu dans l'empire ottoman depuis 1826. Il faudrait encore le mettre d'accord avec les tableaux qui doivent le suivre, et qui se trouvent aux pages 277 et suiv. Ces tableaux eux-mêmes me paraissent bien confus et en partie bien surannés [...]. Vous aurez sans doute remarqué que Malte-Brun, en rédigeant sa Turquie d'Europe, avait été réduit à la première édition du Voyage de M. Pouqueville, et à la mauvaise carte de Barbié du Bocage qui l'accompagne. Depuis cette époque, il a paru non seulement une nouvelle édition de l'ouvrage de M. Pouqueville, mais une excellente carte de l'empire ottoman de M. Lapie, qui reforme tout ce qui avait été fait jusque là [...]».

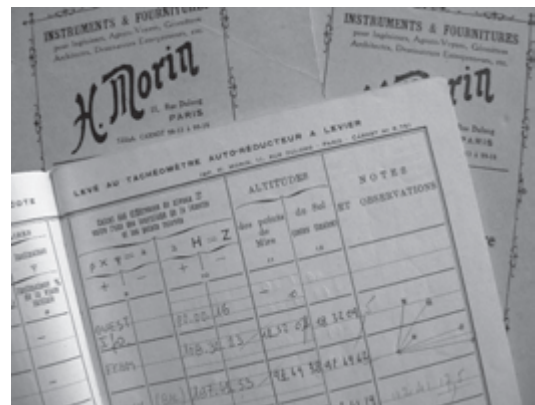
Reinaud répond à une question sur la géographie arabe. «Il n'est pas question de Khan-Balek dans les deux relations traduites par Renaudot. Ce mot signifie ville-royale, et n'a été mis en usage que dans le treizième siècle. Mais il est mentionné par Aboulfeda et par d'autres géographes arabes. C'est ce qui a donné lieu à Renaudot de le citer dans ses notes. Il est fâcheux, que la manière dont Malte-Brun s'est exprimé, ne soit pas plus précise. Mais cet illustre géographe paraît avoir été instruit de la vérité, puisque dans le passage en question, il ne cite pas seulement les deux relations de Renaudot, mais la plupart des géographes orientaux. C'est ce qui fit que dans le temps, je négligeai d'appeler votre attention [...]». Il évoque l'article du Temps consacré à la nouvelle édition du Précis de géographie, qui lui reprochait de ne pas avoir fait disparaître toutes les erreurs commises par

Malte-Brun ; Reinaud répond sur ce point en s'appuyant sur l'histoire de la géographie et se justifie. Une dernière lettre est consacrée à la publication du deuxième tome, à un mémoire de Jomard sur le dépôt des cartes, et à l'article sur Aigues-Mortes dont les spécialistes se disputent l'hypothétique retrait des eaux. «Je puis citer un nouveau fait analogue ; c'est que la ville de Damiette en Egypte a été jugée mal à propos par Voltaire, M. Cuvier et les autres, à l'appui de la même thèse. Si la Damiette actuelle est à quelque distance de la mer, ce n'est pas parce que la mer s'est éloignée, c'est qu'immédiatement après la première croisade de Saint-Louis, le gouvernement égyptien, effrayé de voir constamment Damiette le point de mire des flottes chrétiennes, fit raser cette ville, et que plus tard une nouvelle ville s'éleva dans l'intérieur des terres avec le même nom. [...]». Adresses au dos. Papier jauni.

(Ref 6712)

500 €

Carnets de relevés en Terre Adélie

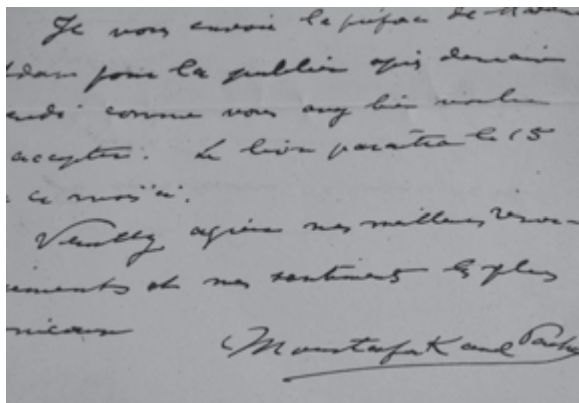


3 cahiers pré-imprimés, en partie remplis. 26 pages in-8. Pointe-Géologie [Terre Adélie, Antarctique], janvier-février 1961

Trois carnets de levés au tachéomètre à levier, pré-imprimés, ayant 10, 11 et 5 pages d'inscriptions manuscrites (sur 100 que compte chaque carnet) : relevés et lectures sur la mire, coordonnées polaires, altitudes et calculs divers sur l'archipel de la Pointe Géologie (carnets 1 et 2) et l'île des Topographes. Cachets "Terre d'Adélie. Base Dumont d'Urville" sur la couverture de deux carnets. (Ref 6770)

500 €

Lettre du leader nationaliste égyptien, Moustafa Kamel Pacha



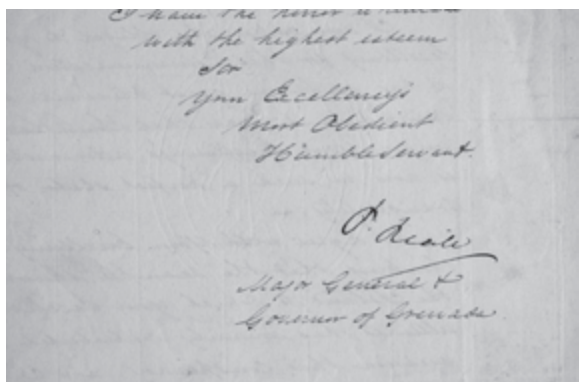
Moustafa Kamel Pacha (1874/1908). Homme politique égyptien, leader du parti nationaliste, mort à 34 ans, il lutte toute sa courte vie contre l'occupation anglaise de l'Égypte.

Lettre autographe signée. 1 page in-8 carré. Le Caire, le 5 décembre 1905

«Je vous envoie la préface de Madame Adam pour la publier après demain jeudi comme vous avez bien voulu l'accepter. Le livre paraîtra le 15 de ce mois ci [...]». [Moustafa Kamel Pacha s'était installé en France, à partir de 1895, auprès de Juliette Adam et collaborait au Figaro]. (Ref 7396)

400 €

Répression de la révolte des esclaves du Carbet en Martinique



Phineas Riall (1775/1850). Gouverneur anglais de Grenade et des îles Grenadines (1816-1823) ; commandant Montréal, au Canada, il mena une série d'attaques contre les positions américaines (1813-1815).

Lettre signée. 2 pages in-4. Grenade, le 30 décembre 1822

Lettre du gouverneur de Grenade et des îles Grenadines, Phineas Riall, après la répression de la Révolte des esclaves du Carbet, en Martinique, en octobre 1822. Il se félicite des sentences prononcées par la Cour Royale de Martinique contre les esclaves insurgés [il y eut 19 esclaves condamnés à mort, 10 condamnés aux galères, 6 au fouet, 8 à assister aux exécutions], sentences exemplaires qui assurent la tranquillité des autres colonies.

«I have had the honor to receive your excellency's letter of the 6th instant transmitting the arret of the Cour Royale of Martinique against the slaves concerned in the attempted insurrection in that island in the month of october last. I am extremely obliged to your excellency for his communication and it has given me great pleasure and satisfaction to hear that the colony under your excellency's administration is now in such a perfect state of tranquility. I agree with your excellency in thinking that the example shown in the island to which your excellency alludes, has mainly contributed to occasion this conspiracy, and I fear at on time, or the other, it will be the means of creating great disorders in all the other islands in those seas [...]». (Ref 7484)

800 €

Important manuscrit sur les coutumes serbes et le vampirisme

Henri Louis Alphonse Massieu de Clerval (1820/1896). Philologue, voyageur et diplomate, spécialiste des Balkans. Manuscrit autographe. 140 pages petit in-4. [1855].

Important ensemble de notes prises par Massieu de Clerval, lors de sa mission scientifique en Bosnie et Serbie, classées par ordre alphabétique, sur les traditions, coutumes et légendes serbes. «Hagel. Grande grêle. Quand la grêle tombe, beaucoup portent devant leur maison la table à manger avec des cuillères, quelques uns aussi, une chaise raccourcie, quelques uns (dans le Gsbalj) jettent sur la terre une branche enflammée de

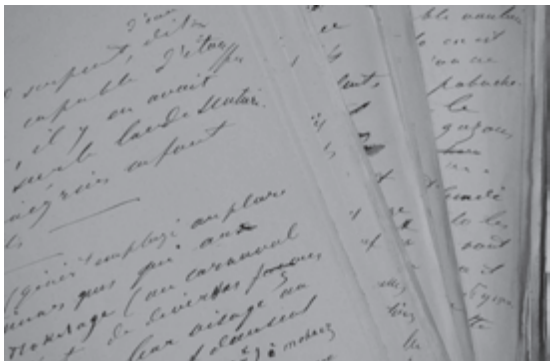
laurier ou une pelletée de charbons ardents, quelques uns aussi déchargent leurs fusils, et tout cela pour faire cesser la grêle [...].»

Figurent, en particulier, des notes sur le vampirisme. «On appelle vukadlak un homme dans le corps duquel 40 jours après sa mort (d'après les dires populaires) entre un certain esprit diabolique et le fait revivre ([mot serbe en cyrillique] se vampirise). Ensuite le vampire sort la nuit du tombeau et étouffe les gens dans les maisons et boit leur sang. Un honnête homme ne peut pas se vampiriser, à moins que par-dessus de son cadavre ne vole quelque oiseau ou que quelque autre animal ne passe sur lui. Les vukadlaks se manifestent surtout l'hiver, de Noël à l'Ascension. Quand il advient que beaucoup de gens meurent dans un village, alors, on commence à dire qu'il y a un vukadlak dans le cimetière (et quelques personnes se mettent à raconter qu'elles l'ont vu quelque part la nuit avec un linceul sur les épaules), et on commence à chercher qui a pu se vampiriser. Quelques gens tiennent un poulain noir sans taches, le conduisent sur le tombeau dans lequel on craint qu'il n'y ait un vampire ; on dit en effet qu'un tel poulain ne veut ni n'ose passer par-dessus un vukadlak. Si on est persuadé qu'un tel est le vampire, on s'accorde pour le déterrer, alors tous les villageois se réunissent avec un épieu d'aubépine [...].»

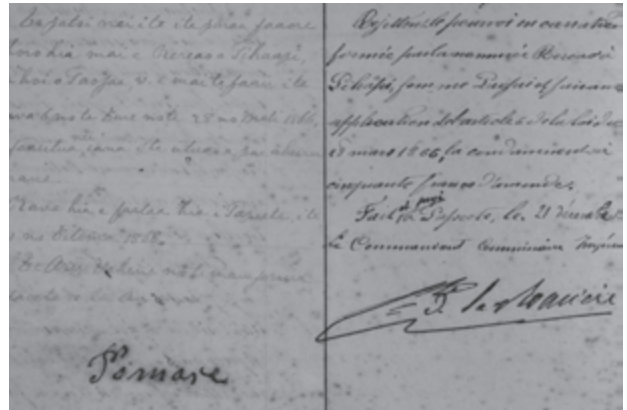
«Ensuite, ils creusent la tombe et s'ils trouvent que le cadavre n'est pas encore pourri, ils le percent avec ce épieu d'aubépine, puis le jettent au feu et le brûlent [...]. En temps de disette, on voit souvent le vukadlak auprès des moulins à eau, des greniers à grain [...]. Il peut passer par le plus petit trou. Aussi, est-il inutile de fermer sa porte [...].»

(Ref 7569)

1 800 €



Ordonnance signée par la reine Pomaré IV de Tahiti



Aimata Teriitaria Pomaré IV (1813/1877). Reine de Tahiti de 1827 à 1877. Elle ratifie le traité de protectorat avec la France, en 1842. Pièce signée. 2 pages in-folio. Papeete, le 21 décembre 1868

Ordonnance bilingue, la partie gauche en tahitien signée par la reine Pomaré IV et la droite en français signée par Emile Clément de La Roncière, commandant commissaire impérial à Tahiti de 1864 à 1869. La reine Pomaré IV rejette le pourvoi en cassation formulé par Rereao a Pihaapi, femme de Paofi, dans une affaire l'opposant à Roometua a Teiva.

En-tête de Pomaré IV et du Gouvernement de protectorat, Hau Tamaru. Rousseurs importantes ; l'encre a rongé le papier par endroits (Ref 7602).

Vendu

régionalisme

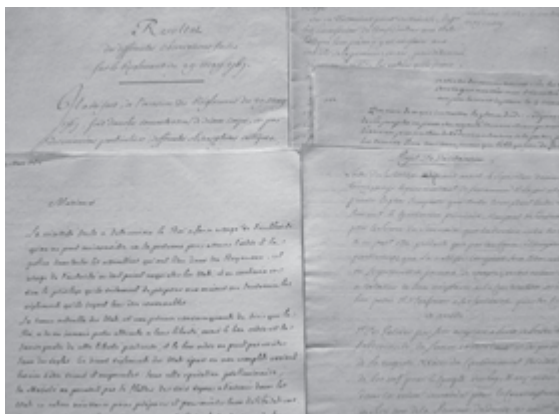
1 200 autres manuscrits
et documents régionaux
sur notre site internet

traces-ecrites.com

Alsace Aquitaine Auvergne Basse-Normandie
Bourgogne Bretagne Centre Champagne-Ardenne
Corse Franche-Comté Guadeloupe Guyane Haute-
Normandie Île-de-France Languedoc-Roussillon
Limousin Lorraine Martinique Midi-Pyrénées Nord-
Pas-de-Calais Pays-de-Loire Picardie Poitou-
Charentes Provence-Alpes-Côte-d'Azur Réunion
Rhône-Alpes

du XIII^e au XX^e siècle

Dossier sur l'assemblée des Etats de Bretagne à Saint-Brieuc



Dossier de 14 documents manuscrits. 87 pages in-folio et in-4. Saint-Brieuc. 1768.

2 500 €

Depuis son rattachement au royaume, la Bretagne bénéficie d'un régime de faveur. Le pacte conclu avec François 1er, en 1532, lui accorde, en effet, de ne payer que les subsides consentis par ses Etats, enregistrés à son parlement. Une situation qui devient explosive au moment où de nouveaux impôts sont levés. L'application de l'Edit du vingtième devient un véritable casse-tête pour le duc d'Aiguillon, nouveau gouverneur de la province. A partir de 1765, de graves troubles secouent la Bretagne. Le représentant du roi se heurte à l'hostilité de la noblesse bretonne et du procureur général du parlement, La Chalotais. La réunion des Etats se transforme en joutes contre le pouvoir central avec, en toile de fond, la querelle religieuse entre Jésuites et Jansénistes. Devant cet état des choses, Louis XV décide l'assemblée extraordinaire des Etats de Bretagne à Saint-Brieuc.

- Ensemble de manuscrits et brouillons, d'une même main, d'un représentant de la Noblesse [le prince de Léon présidait cet ordre] : 3 brouillons de lettres à Louis XV et 8 manuscrits de discours, dont ceux d'ouverture (18 février 1768) et de clôture (1er avril). Ainsi qu'une feuille de notes prises sur les coulisses et la copie d'une lettre. Au total, 30 pp. in-4.

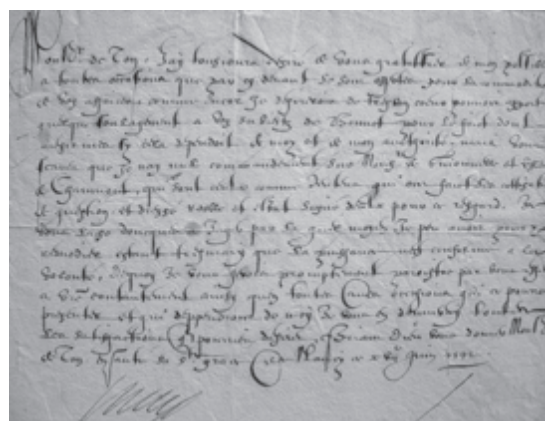
- Deux brouillons de lettres du président Ogier (représentant du roi) au contrôleur général des Finances et réponse de ce dernier. Paris, 26-28 janvier 1768. Préparation des Etats, voyage à Saint-Brieuc,

problèmes liés au duc d'Aiguillon, instructions du duc de Choiseul, etc. 5 pp. in-4.

- Manuscrit autographe du président Ogier : «Articles des remontrances sur les affaires de Bretagne arrêtées aux chambres assemblées au parlement de Paris le 4 mars 1768». 9 pp. in-folio.

- Manuscrit de 30 pp. in-folio, broché par rubans de soie bleue, relatif aux dispositions adoptées sur la réglementation des Etats de Bretagne. « Résultat des différentes observations faites sur le règlement du 29 may 1767 ». Ainsi qu'un autre manuscrit : «Copie des apostilles de mons. le contrôleur général». 18 pp. gd in-folio : remarques faites sur différents articles du traité. (Ref. 1204)

Charles III, duc de Lorraine, impuissant pour les Meusiens



Charles III (1543/1608). Duc de Lorraine (1545-1608).

Lettre signée, adressée à Jean II de Thons (mort en 1610), maréchal de Lorraine, gentilhomme de la chambre du duc de Lorraine, chef des finances de Lorraine et Barrois. 1 page in-4. Nancy, le 18 juin 1592.

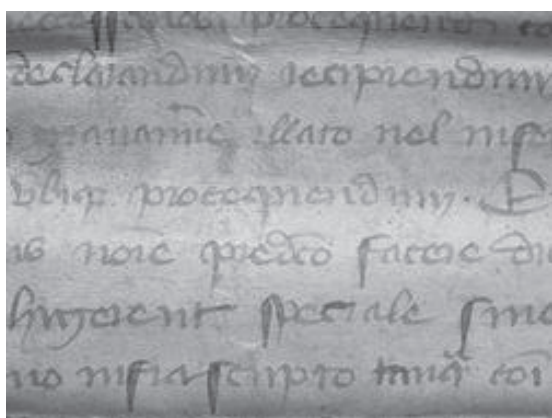
«Je desirerois de très bon coeur pouvoir apporter quelque soulagement à vos subjectz de Bonnet pour le fait dont m'escrivés, sy cela dependoit de moy et de mon authorité, mais vous sçavés que je n'ay nul commandement sur Monsieur de Guionville et esleuz de Chaumont, qui sont ceulx, comme j'entens qui ont fait les cottisations de question et dressé roolle et estat signé d'eulx pour ce regard [...]». [M. de

Guionville : Philippe d'Anglure, seigneur de Guyonville, gouverneur de Chaumont].

Adresse au dos. Lettre contresignée par René de La Ruelle, conseiller et secrétaire d'Etat du duc en 1585. Légères rousseurs, tache due au sceau, salissure au dos. Transcription jointe. (Ref. 1732)

620 €

Conflit autour du droit de pêche dans le Gardon

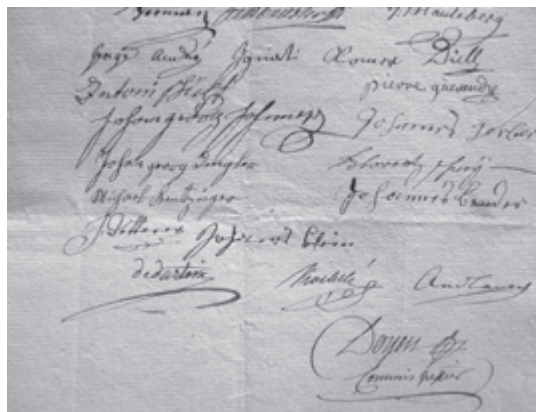


Parchemin. 31 x 30 cm. Remoulins (Gard), le 14 février 1383.

Procuration donnée par les consuls et habitants de Remoulins, afin de poursuivre l'action intentée contre Raymond de Prohine (?), seigneur de Saint-Privat, au sujet de la pêche du Gardon. En latin. Mouillure et trou affectant le texte, froissé (enroulé). Transcription complète jointe. (Ref. 2515)

480 €

Sélastat choisit ses députés aux Etats généraux de 1789

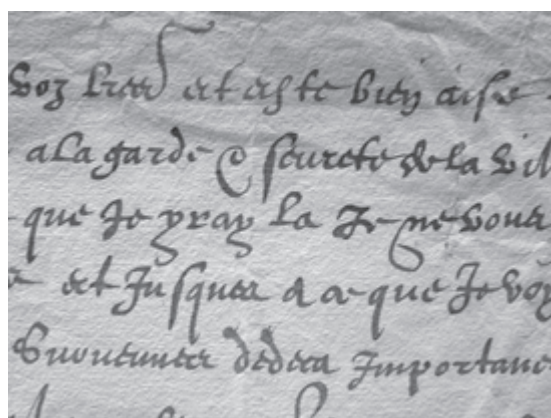


2 pièces signées. 7 pages in-folio. Schlestatt [Sélestat], les 21 et 23 mars 1789.

Procès verbal des élections des députés de Sélestat pour les Etats Généraux de 1789, signé par les 25 prêtre royal, bourgmestres et magistrats de la ville. Ainsi qu'un «Etat de ceux qui ont été élus comme députés en la ville de Schlestatt pour l'exécution des lettres de convocation des Etats généraux du Royaume». (Ref. 3112)

1 350 €

Le gouverneur de Provence face à la peste en 1580



Chevalier Henri d'Angoulême (1550/1586). Fils naturel du roi Henri II, gouverneur de Provence.

Lettre signée, adressée aux consuls d'Apt (Vaucluse). Une demi-page grand in-folio. Manosque, le 18 février 1580.

Alors qu'une épidémie de peste se déclenche en Provence et que les guerres de religions ravagent plus que jamais la province, le gouverneur Henri d'Angoulême prend des mesures pour défendre la ville d'Apt et combattre le mal contagieux. «J'ay esté bien aise d'entendre le bon ordre qu'avez mis à la garde et sureté de la ville. Quant à de vous advertir du temps que je yray là, je ne vous en puis pour le présent rendre certain et jusque à ce que je voys quel traict prendront les affaires survenues de déçà, important grandement au service du Roy et à la conservation du pays, cependant continuez de veiller à ladite garde et me tenir adverty de ce qui succedera par delà [...]».

Légèrement effrangée, pliures, poussiéreuse en marge. (Ref. 3385)

580 €

La fontaine de la place du Peyrou de Montpellier inaugurée



Henri Pitot (1695/1771). Physicien et ingénieur en hydraulique, inventeur du tube de Pitot qui sert à mesurer la vitesse des fluides ; membre de l'Académie des sciences (1733). 4 lettres autographes signées. 11 pages in-4. Montpellier, 1756-1764.

Belle correspondance d'Henri Pitot sur Montpellier et ses travaux hydrauliques pour la ville. Il évoque ses voyages à Paris, à Aramon, ses ennuis de santé qui l'empêchent de «faire ma visite du canal et de paroître pendant tous les Etats qui finissent aujourd'hui», bien que prenant tous les jours du lait d'anesse. Il s'occupe de la gestion de ses terres d'Aramon qui lui posent parfois du soucis. «Sur ce qu'on m'a dit que le Rhône avoit grossi considérablement tout d'un coup et emporté le pont de Beaucaire, j'avois été effrayé pour mes terres [...]».

Il voit tous les jours le Prince et se plaint du «monde infini d'étrangers à Montpellier». Il s'occupe également de ses orangers, mais doit encore se consacrer à ses travaux pour la ville. «Les travaux de la fontaine me tiendront ici encore le mois prochain ; heureusement ce grand ouvrage tire à sa fin, au moins pour moy qui ne me soucie plus de diriger et distribuer des eaux dans la ville ni les embellissemens de la place du Peyrou pour lesquels la province ou, ce qui est le même, les Etats ont promis deux cent mille livres. Mais à la vérité je suis las de conduire des ouvrages et même de toutes les vaines gloires de ce monde ayant bien de quoy me tranquiliser le reste de mes jours [...]».

Enfin, c'est le grand moment de l'inauguration. «M. l'intendant me dit qu'il étoit fort aise de mon arrivée parce que tout étoit prêt pour donner les eaux de la fontaine sur la place du Peyrou. En effet, nous y allâmes avant hier samedi à midy, avec quantité d'autres messieurs et des dames et une foule de peuple immance ; on tira des boîtes [feu d'artifice], il y avoit une sinfonie [orchestre] sur un arc de triomphe, d'un coup de marteau M. l'intendant ouvrit l'aqueduc ; l'eau sortit en abondance et forma une cascade de huit pieds de hauteur. Tout le monde m'a fait des compliments, des félicitations et des remerciemens devant notre porte, et l'on dansa beaucoup [...]».

Adresses au dos, avec cachets de cire à ses armes. (Ref. 5346)

1 800 €

Les producteurs de vins de Beaune demandent l'équité

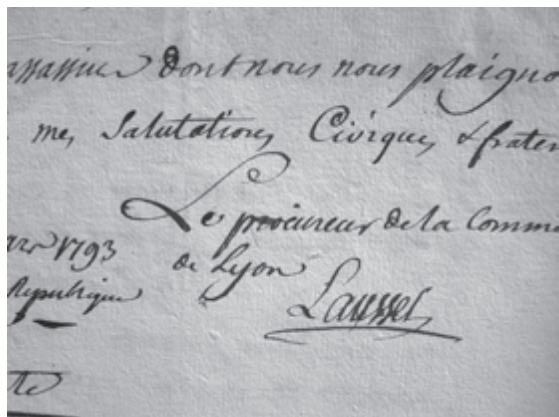
2 pièces signées. 5 pp. ½ in-folio. Beaune, les
19 et 21 mars 1787.

Deux mémoires signés conjointement
par les négociants en vins de la ville de Beaune
: Paul Blandin, Bourgeois fils & compagnie,
Bouchard, David & Lobot, Reffort,
Doreyneveu, Poulet père & fils, Masson père
& fils, Gaboreau et Verry. Ils dressent la liste
de toutes les taxes dont ils sont soumis pour le
négoce de leurs vins. «On a réclamé depuis
longtemps contre cet abus et nos seigneurs les
élus en ont fait souvent un des principaux
objets de leurs remontrances. Il est de plus à
désirer plus que jamais que ce droit soit fixé
invariablement comme l'est, par la même
ordonnance, celui de l'augmentation. Le plan le
plus équitable de cette fixation seroit
l'évaluation du prix des vins de la côte de
Beaune à un prix commun qu'on estime devoir
être de 160# la queue sans distinction de
qualité, parce qu'il est de fait qu'il s'en expédie
plus au dessous qu'au dessus de ce prix [...]».

Le second mémoire vient compléter le
précédent sur la question des droits de passage,
des droits d'entrée, de "la dix-neuvième de
Macon", ainsi que des droits de jauge et de
courtage. Petite rognure sur un côté (Ref.
6123)

650 €

Le procureur de Lyon Laussel recueille Chalier



François Auguste Laussel (1757/-). Procureur
de la commune de Lyon au début de la
Révolution.

Lettre autographe signée et pièce autographe. 2
pages ½ in-4 et in-16. Lyon, le 4 mars 1793.

[Après son coup d'Etat manqué à la
mairie de Lyon, Joseph Chalier, poursuivi par
les forces de la réaction, doit se cacher et en
appeler à la Convention qui, le 2 mars, dépêche
des représentants et impose sa dictature].

Il se réfugie chez le procureur de Lyon,
Laussel qui, tout-deux, craignent pour leur vie.
«Les Marseillois sont tellement acharnés à
vouloir la tête de Chalier, qu'ayant appris qu'il
étoit réfugié chez moi, ils sont venus il y a
environ une heure, au nombre de trois, et se
sont présentés à ma porte, sous prétexte de
vouloir me parler. Je me suis méfié de leurs
desseins, j'ai fait appeler la garde... Ils se sont
enfuis sans vouloir répondre. Vous voyez à
quel point ces scélérats portent l'audace,
puisqu'un citoyen n'est pas en sûreté dans
l'hôtel commun et dans le sein de la famille du
procureur de la Commune. Veuillez bien
donner les ordres nécessaires pour purger notre
ville de ces brigands. Il n'y a pas un moment à
perdre et qu'en attendant avant leur départ, les
chefs soient mis en otage ! La 3^e compagnie
surtout, d'après toutes les informations prises,
renferme les assassins dont nous nous
plaignons [...]».

Au dos de l'enveloppe, une note
anciennement attribuée à Chalier, mais semble-
t-il de la main de Laussel :

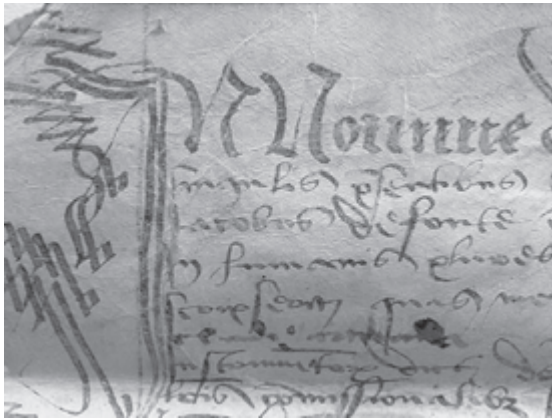
«Lisez attentivement ces deux mots de
billet écrits à la hâte. Les moments pressent. Il
est cinq heures. Plus de délai ! Au nom de la
patrie en péril !». [Les Lyonnais se révoltent le
29 mai, arrête Chalier dans son lit, le
lendemain ; il est condamné à mort et exécuté].

Ancienne collection A. Goubet. Avec deux
notes anciennes relatives à la reproduction en
fac-similé de ces pièces historiques.

(Ref. 6166)

800 €

Aménagement d'une prison en 1495

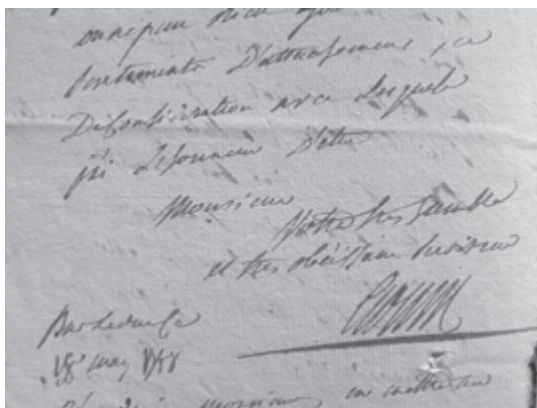


Parchemin. 60 x 16 cm. Veynes, le 16 août 1495.

Maître Jean Ponat, bachelier es lois, juge ordinaire de Veynes [Hautes-Alpes] et noble Jacques Le Vieil (Jacobus Veteris) co-seigneur, châtelain et vice-juge du lieu, demandent à Noble François de Villète, autre co-seigneur de Veynes, de mettre à leur disposition le cachot sous l'entrée de sa maison, au pied de la vis, afin d'y incarcérer les malfaiteurs, moyennant qu'on y mette de nouvelles portes et des fenêtres renforcées (fenestras fortes) sans prétendre par la suite à quelque droit sur le local ; ce que François de Villète accorde gratuitement, désireux que la justice ne soit lésée à Veynes, où aucune prison n'existe. Plié, un trou. (Ref. 6247)

480 €

Le constituant Gossin milite pour un grand bailliage de Bar-le-Duc



Pierre François Gossin (1754/1794). Avocat, député du Tiers aux Etats généraux de 1789, procureur-syndic de la Meuse, accusé d'intelligence avec l'ennemi, il est guillotiné le 24 juillet 1794, cinq jours avant le 9 thermidor. Lettre autographe signée. 10 pages in-4. Bar-le-Duc, le 18 mai 1788.

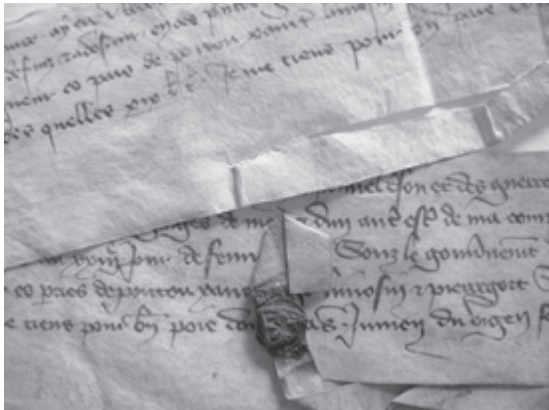
Longue lettre du lieutenant civil et criminel au bailliage de Bar-le-Duc (et futur constituant), Pierre François Gossin. Il adresse des pièces pour un procès contre les Bénédictines de Saint-Vanne [de Verdun] et demande l'intervention de son correspondant car «l'intérêt de cette affaire est assez considérable». Il évoque une autre affaire contre l'hôtel de ville dont il craint que les sièges de police ne soient pas compris dans les nouveaux édits, et se bat pour que sa situation soit reconnue «par le nouvel ordre des choses». «Par mon édit de création, je suis lieutenant criminel, c'est en conséquence de ces deux offices réunis que la finance de ma charge est de soixante et douze mille francs ; je ne puis souffrir que l'on démembrer l'un de ces offices, et je pense qu'il faudra solliciter ou que mon siège reste dans le même état, ou que si M. le garde des sceaux ne veut pas faire d'exception, obtenir de lui que je sois de nouveau pourvu de l'office de lieutenant criminel [...]».

Il expose son projet d'un grand bailliage pour Bar-le-Duc. «Il y auroit une chose plus importante encore à lui demander, ce seroit un grand bailliage pour Bar, ville capitale assez considérable qui le mériteroit bien plus que Mirecourt qui n'est qu'un bourg. Notre position offre beaucoup d'obstacles au succès de cette demande. Nous sommes le dernier bailliage du ressort du parlement, bornés d'une part par le bailliage de St Mihiel qui est du ressort du parlement de Nancy, de l'autre par le bailliage de Verdun qui ressort au parlement de Metz [...]. Tous ces bailliages ne peuvent guère offrir un arrondissement digne d'un grand bailliage. Il faudroit, en ce cas, nous jeter sur la Lorraine et le Barois non mouvant, qui sont du ressort du parlement de Nancy, et je ne me soucis pas du tout que mon siège soit dans une dépendance de ce parlement [...]».

(Ref. 6601)

800 €

Deux chartes de la Guerre de cent ans faites à Saint-Junien (Vienne)

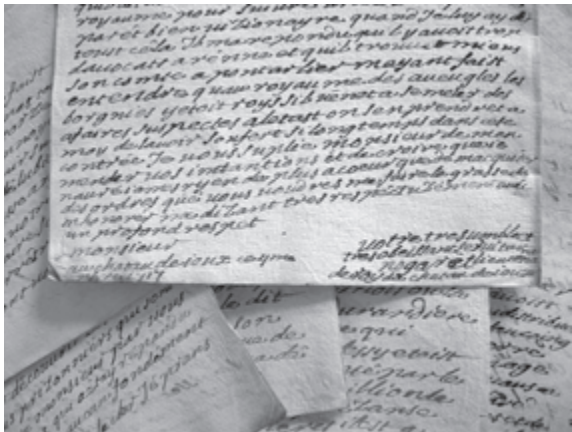


2 parchemins. 5 x 29 et 6 x 31 cm. Les 10 février et 5 mars 1351.

Deux reçus de Baugagnon de Montache et Oudin de Beauce, écuyers, pour leurs gages versés par Jehan Chauvel, trésorier des guerres du Roi, pour service "en ces pntes guerres souz le gouvnmnt de mons. Arnoul sire d'Oudenehan [Arnoul d'Audrehem] mareschal de France capit. sourdain pour ledit seigneur en pais de Poictou Xaint. Limosin Angomois et Perigort pardela la Dourdonne [...]". Restes de sceau, l'un avec armoiries. (Ref. 6774)

850 €

Le fort de Joux traque les faux-monnayeurs



Jacob Jean de Nogaret (1671/1729). Lieutenant du roi au château de Joux et bailliage de Pontarlier.

21 lettres autographes signées. 84 pages in-4. Château de Joux, 1717-1721.

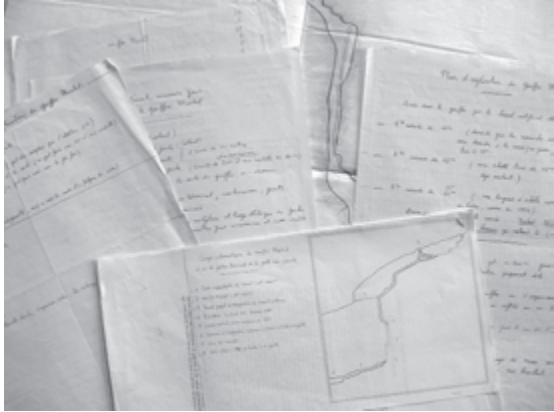
Intéressante et longue correspondance de Jacob de Nogaret, lieutenant de la prison d'État du fort de Joux. Il a reçu les instructions relatives aux faux-monnayeurs condamnés aux galères. Il correspond avec le baron de Lubière, gouverneur pour le roi de Prusse à Neuchâtel, concernant leur transfert, rend compte des mesures prises pour découvrir leurs complices, et envoie copie des interrogatoires des nommés Lemaître et Lecler, faux-monnayeurs.

Il s'indigne face à l'imposture de La Durandière, qui l'accuse de lui avoir volé de l'argent comptant et des billets au porteur. «Les preuves suffisent pour prouver que ces gens-là ramassaient les vieilles espèces du royaume et les transportaient en Suisse : ils étoient les seuls billionneurs de cete frontyère [...]». Explications sur leur technique de vente du fromage à bas prix pour retirer les vieilles espèces, renvoi des témoins aux juges de la Monnaie qui vont les auditionner, etc.

«Jay randu compte monsieur à Mr le duc de Noallyes [Noailles] de laffaire des particuliers qui sont en prison au château de Joux pour avoir exposé des louis dor à faucoing. Il me mande de les faire remettre entre les mains des offissiers de la monnoye [...]. Prenés la peine de les faire transférer dans les prisons de cette ville [Besançon] et denvoyer avec eux les prossédures que vous avés faites, lesquelles seront continuées par lesdits offissiers. Il est cependant nécessaire davoir lattantion la plus exacte et la plus vive pour surprendre sur les frontières de cette province ceux qui y apporteront des espèces à faux coing : mais lors qu'il sagit de ce commerce et de recouvrement des deniers du roy, il fault fermer les yeux pourveu que les espèces soit de poids et de bon or [...]». Quelques mouillures. (Ref. 6780)

1 600 €

Préparatifs d'exploration du gouffre Martel



Norbert Casteret (1897/1987). Spéléologue et préhistorien, on lui doit la découverte de la source de la Garonne au Trou du Toro ; il fut aussi mainteneur de l'Académie des jeux floraux (1937).
Dossier de 7 documents. 16 pages in-4 et in-plano [1933] et 1935.

Dossier relatif à l'exploration du gouffre Martel, le plus profond de France, en 1933, par son découvreur, le spéléologue Norbert Casteret.

5 feuillets manuscrits : "Plan d'exploration du gouffre Martel", "Matériel nécessaire à l'exploration du gouffre Martel", "Matériel suffisant pour le gouffre Martel". «Descendront au bas de cette cascade : Norbert, Elisabeth, Cabalet et Halçarien. Resteront en haut 3 hommes qui resteront là (consigne absolue). Un burin sera planté au pt - 200 m pour accrocher une échelle de corde. L'exploration proprement dite commence là. Selon la configuration du gouffre, on s'organisera pour poursuivre l'exploration soit à la voix, au sifflet ou au téléphone. Prévoir l'usage du canot pneumatique pour le cas où l'on trouverait des bacs ou bassins [...]». Casteret dresse la liste du matériel à emporter (électrons, scaphandre, casques et lampes frontales, etc.).

Il note : «la distance parcourue à plat ventre est de 43 m (dont sans doute 15 m dans l'eau). A mon terminus, le laminoir est particulièrement bas et incommode, mais il me semble que si je peux progresser de 4 à 5 m le boyau sera moins exigü. Continuera-t-il encore longtemps ? C'est là une autre histoire [...]».

Sur un feuillet in-plano (41 x 51 cm), il a dessiné une grande coupe de profil, depuis l'entrée du gouffre, jusqu'à la profondeur atteinte (225 m). Figurent aussi dans ce dossier, les épreuves corrigées (avec coupe schématique manuscrite) d'un article publié dans *l'Illustration* en 1935 : "L'abîme le plus profond du monde, le Gouffre Martel".
(Ref. 6848)

1 200 €

Diplôme de la Société des Amis de la Constitution de Grenoble



Jean Baptiste Annibal Aubert-Dubayet (1757/1797). Député de l'Isère (1791), général d'Empire, ambassadeur à Constantinople (1796) ; ministre de la guerre (1795). **André Amar** (1755/1816). Conventionnel régicide de l'Isère, président de la Convention durant la Terreur.

Pièce en partie imprimée, signée. 1 page in-4 oblong. Grenoble, le 16 avril 1790.

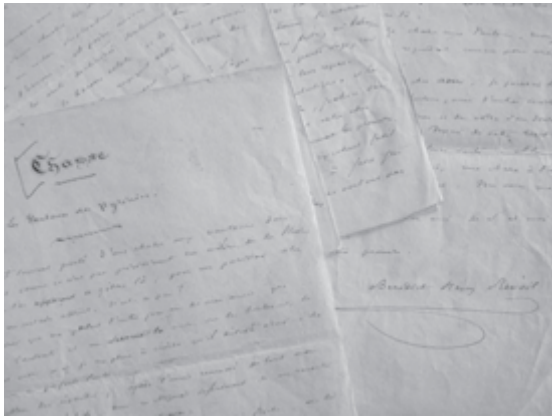
Diplôme de la Société des Amis de la Constitution établie à Grenoble, décerné à Jacques Berriat Saint-Prix [(Grenoble 1769/1845), jurisconsulte et homme de lettres, membre de l'Académie des sciences morales et politiques].

Signé par le président (et futur général) Aubert-Dubayet, et les secrétaires Amar (futur conventionnel) et Jacques Savoye. Cachet de cire rouge de la société.

Vignette et encadrement gravés. Fentes aux plis (Ref. 6859)

380 €

Récit de chasse aux vautours



Bénédict Henry Révoil (1816/1882).
Voyageur, romancier et chasseur ; il a publié de nombreux récits de ses chasses.
Manuscrit autographe signé. 7 pages in-4.
[1861]

Manuscrit du récit d'une chasse aux vautours, effectuée dans les Pyrénées, dans le cirque de Balour, par le chasseur Bénédict Henry Révoil. Ce texte a été publié avec des variantes, dans *La Semaine des Familles* du 7 septembre 1861, puis dans *Bourres de fusil*, souvenirs de chasse, de Révoil, en 1865.

«On nous recommanda le silence et nous allâmes tous nous cacher dans les infractuosités du rocher à une portée de fusil du mouton, dont les guides dispersèrent les entrailles à droite et à gauche, avant de se retirer à leur tour [...].»

«C'étaient des vautours. Nous en comptâmes cinq, puis sept, puis dix : la chasse réussissait et promettait d'être excellente. J'admirai à part, moi, la subtilité de l'odorat de ces oiseaux qui, à des distances aussi considérables percevaient des arômes que nous, êtres intelligents, nous ne sentions même plus à la petite distance qui nous séparait du mouton. Les vautours se tenaient à trente ou quarante pieds au dessus de leur proie, planant, tournoyant dans un même cercle, leur col dénudé tendu en avant, le bec ouvert, les serres crispées, et tout prêts à faire curée. Vus de cette façon, les vautours des Pyrénées inspirent la terreur. Il y a un certain désordre dans leurs plumes et l'on devine facilement qu'ils reviennent de la bataille, du carnage [...].»
(Ref. 6948)

1 200 €

Projet d'un nouveau Théâtre Français rue Vivienne

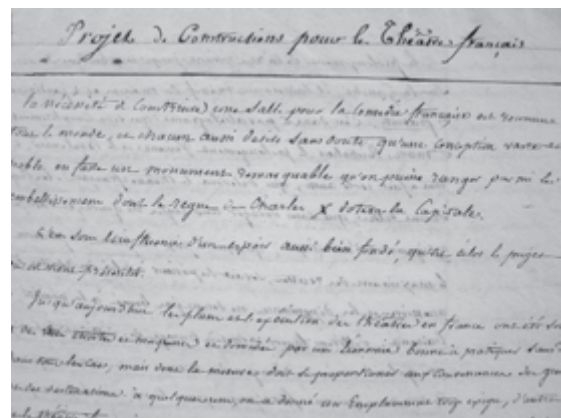
Manuscrit. 5 pp. ½ in-4. [Vers 1825].

Manuscrit anonyme intitulé : *Projet de constructions pour le Théâtre français*. Exposé d'un ambitieux projet de construction d'un vaste théâtre pour la comédie française, entre les rues Vivienne, Saint-Marc, Richelieu et le boulevard [Montmartre].

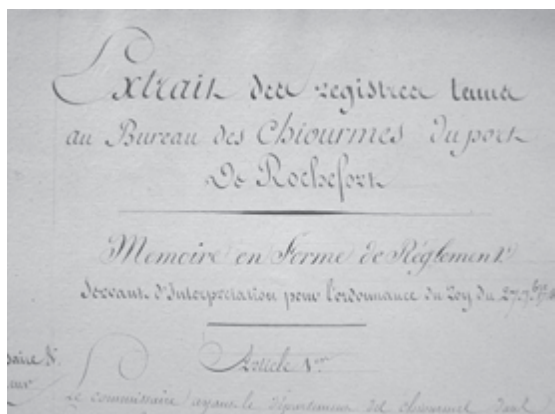
«La nécessité de construire une salle pour la comédie française est reconnue de tout le monde, et chacun aussi désire sans doute qu'une conception vaste et noble en fasse un monument remarquable qu'on puisse ranger parmi les embellissements dont le règne de Charles X dotera la capitale». Le coût estimé à 5 millions serait supporté par un astucieux montage financier impliquant la création d'une souscription sur les entrées, supportée par les comédiens qui, à terme, seraient propriétaires de leur théâtre.

«Les résultats de ce projet seront, que sans avoir en rien diminué leur sort actuel, profitant même des avantages qu'ils retireront de leur nouvel établissement, les comédiens dans 24 ans seront propriétaires perpétuels de cet établissement, ils seront affranchis des 70 m. f. [mille francs] qu'ils payent pour leur loyer, ils jouiront des 100 m. f. produit du loyer des bâtiments élevés sur leur terrain». (Ref. 7034)

600 €



Manuscrit règlementant la vie des forçats à Rochefort



Manuscrit. 19 pages grand in-folio. Le 4 mars 1749.

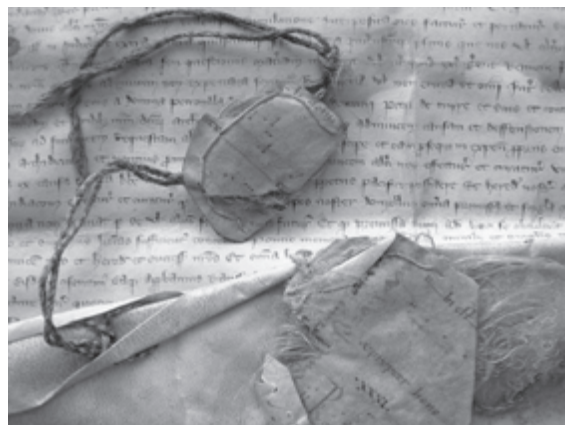
Copie d'époque d'un "Mémoire sous forme de règlement" pour le bureau des chiourmes du port de Rochefort. 96 articles donnent un aperçu précis de la vie des forçats et de l'organisation du port, entièrement tourné vers le bagne. Tout le personnel doit suivre des directives très strictes : commissaire et contrôleur, capitaine et officiers de port, écrivains principaux et extraordinaires de la marine, aumônier, chirurgien, comité et sous-comité, argousins et sous-argousins, évasions, sergents, habillement des chiourmes, crimes ou peines, salut de la voix.

«[...] Art. 53. Ils [les argousins] auront particulièrement soin que tous les forçats soient retirés au soleil couchant sans jamais permettre qu'aucun couche à terre sous quelque prétexte que ce soit, ils empêcheront les justes au corps sous leurs robes à peine de punition corporelle, dont Sa Majesté le remet pour la première fois à l'Intendant, et en cas de récidive ils seront condamnés à trois ans de galère [...]. Art. 65. Ceux qui seront trouvés coupables d'avoir favorisé les évasions en fournissant aux forçats ou turcs des habillemens, couteaux, ou autres instrumens et ferremens pour limer leur chaîne, ou les auront cachés dans leur maison après s'être évadés, seront condamnés aux galères pour trois ans [...]. Art. 67. Les forçats ou turcs qui entreront dans les maisons et cabarets malgré les pertuisanniers, et qui leur feront quelques violences seront condamnés à vie, s'ils le sont à tems, et s'ils étaient à vie ils auront les oreilles coupées [...]. Art. 81. Il sera distribué à chaque

forçat ou Turc, le jour de leur entrée aux galères, deux chemises, deux caçons, une paire de bas, un bonnet, une casaque de cordillas et un capot d'herbage, la casaque et le capot seront renouvelés tous les deux ans au mois d'octobre, et le reste de l'habillement délivré annuellement au mois de juin [...]. Art. 87. Les forçats qui se seront mutilés volontairement pour se rendre incapables de voguer, seront condamnés à mort, et ceux qui se seront procurés des maladies ou incommodités accidentelles pour s'exempter des campagnes seront punis de la bastonnade [...]». (Ref. 7069)

1 800 €

Importante charte du XIII^e concernant Agonac en Dordogne avec 2 sceaux



Parchemin. 43 x 31,5 cm. Périgueux, le 16 décembre 1297.

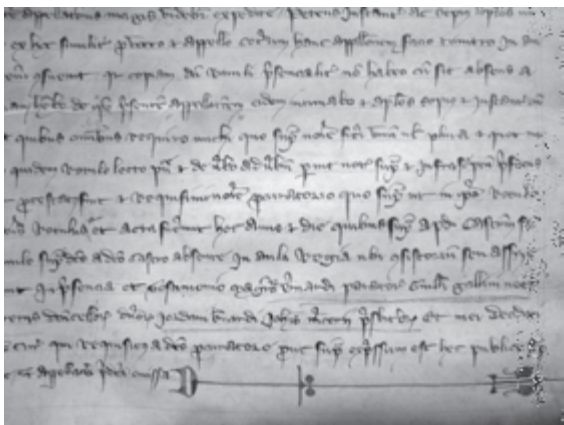
Important acte concernant la ville close et fortifiée d'Agonac, en Dordogne. Guillaume de la Tour (de Turre) archidiacre de Périgueux et Pierre de la Tour son frère font une permutation perpétuelle de certains de leurs biens avec Pons d'Agonac damoiseau (Pontius de Agonaco donzellus) à savoir que l'archidiacre et son frère abandonnent tous leurs biens, terres et droits seigneuriaux situés dans la ville et châtellenie d'Agonac, hérités de leur père ou acquis en leur nom propre, au profit de Pons d'Agonac, qui en échange, cède toutes ses terres et droits féodaux possédés en la ville et châtellenie de Chapdeuil, depuis la rivière nommée "Lo Bolo" jusqu'à Rocinhol,

Régulhac, Ribérac, Tour-Blanche et Grazinhac. Guillaume garantit Pons d'Agonac contre toute action intentée par Pétronille de la Tour veuve de Messire Pierre de la Tour (ses père et mère sans doute) et s'engage à ce qu'Itier de la Tour, son neveu, ratifie expressément cet acte d'échange. Pons d'Agonac reconnaît que tous les biens cédés par lui sont dans le fief dudit archidiacre sauf une pleydura (terrain nu non bâti) sise en la motte de Chapdeuil, tenue de Hélie de Bourdeille (ab Helia de Burdelia donzelo) et reconnaît que les biens recouvrés à Agonac ne lui confèrent aucun droit de justice laquelle appartient toujours à l'évêque Audouin de Périgueux qui a apposé son sceau sur l'original en signe de confirmation.

En latin. Scellé par deux sceaux pendant sur longues tresses (30 cm) dont il ne subsiste que les étuis de parchemin (XII^e siècle), le crin de protection et quelques fragments de cire. Rognures sur le côté gauche avec perte de quelques mots, plié. (Ref. 7122)

1 600 €

Débat autour des privilèges des habitants d'Aurelle (Aveyron)



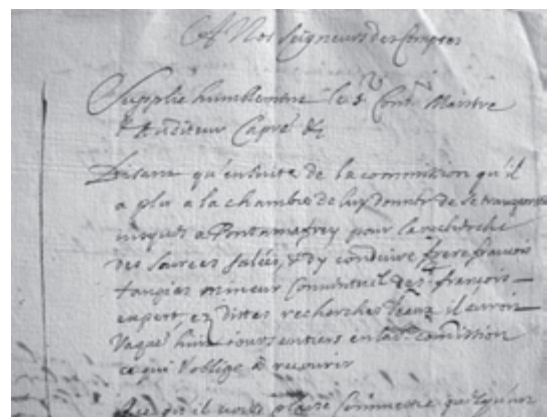
Parchemin. 66 x 25,5 cm. St-Geniez d'Olt (Aveyron), le 7 septembre 1329.

Acte en latin expédié par le notaire Déodat Benoît (Deodatus Benedicti dont paraphe orné au bas de l'acte) à la requête du procureur de Noble Marquezus de Canillac, seigneur dudit lieu, qui conteste une lettre du sénéchal de Rouergue, Reginaldus de Jarmola, publiant une décision du juge-mage, lettre obtenue, subrepticement selon lui, par le bailli

de St-Géniez, et lui portant préjudice. La difficulté vient de ce qu'il y a débat entre le roi de France et le comte de Rouergue pour savoir si les habitants de la terre d'Aurelle vont en appel devant la cour du seigneur de Cadillac ou bien vont immédiatement devant le sénéchal du Roi à Rodez. C'est la seconde thèse qui a dû triompher si l'on en croit la mention (privilege) inscrite au dos du parchemin. Mouillure sur un côté et petite déchirure en coin. (Ref. 7123)

800 €

Recherche des sources salées de Pontamafrey, en Savoie, en 1677



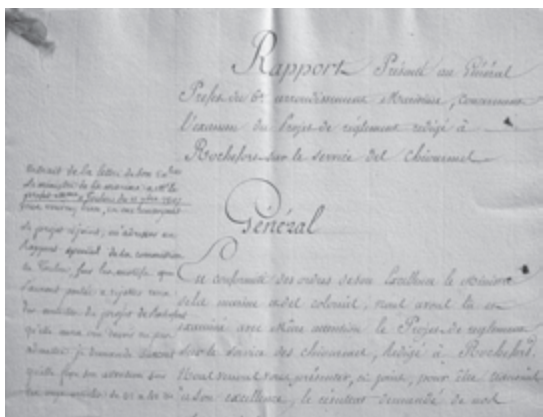
Pièce signée. 2 pages in-4. Chambéry, le 25 février 1677.

Rétribution pour la recherche des sources salées de Pontamafrey. Supplique du conseiller, maître et auditeur Capré à "nos seigneurs des comptes", «disant qu'ensuite de la commission qu'il a plu à la chambre de luy donner de se transporter jusques à Pontamafrey pour la recherche des sources salées et d'y conduire frère François Tangias mineur conventuel de St François, expert en dites recherches d'eaux, il avoit vacqué huit jours entiers en ladite commission [...]», il demande à ce qu'il soit payé en plus de 14 florins «pour avoir envoyé rechercher des charbons de pierre et fait conduire en la présente ville par ordre verbal de la chambre [...]». A la suite 6 mentions signées de divers membres de la Chambre (dont le premier président de la Chambre des comptes de Savoie, François de Lescheraine), autorisant la rétribution. [La source salée de Pontamafrey fut l'objet de

recherches importantes, de 1677 à 1679, et fut longtemps exploitée par les évêques de Maurienne]. (Ref. 7151)

400 €

Manuscrit sur la réorganisation des chiourmes de Toulon



Manuscrit signé. 13 pp. ½ in-folio. Toulon, le 6 novembre 1807.

Important manuscrit intitulé : *Rapport présenté au général préfet du 6^e arrondissement maritime* [Emeriau], concernant l'examen du projet de règlement rédigé à Rochefort sur le service des chiourmes. Le ministre de la Marine ayant demandé au préfet maritime de Toulon de réorganiser le service des chiourmes en s'inspirant de ce qui a été fait à Rochefort, ce dernier fait rédiger un rapport mettant en avant les points de désaccord et proposant des solutions adaptées à Toulon. «[...] les peines de discipline nous ont paru resserrées dans un espace trop réduit. Nous désirerions établir deux degrés de peine : le premier appelé peine de discipline, tel qu'il est fixé art. 311, pour les fautes moins graves que le commissaire pourrait prononcer directement. La 2^e appelée peine de correction jusqu'à trois mois de double chaîne, 30 coups de bastonnade [...]. Nous avons ajouté sur l'art. 313 l'ancienne peine de la suspension à l'antenne (par les aisselles) et proposé de substituer à la peine d'être fusillé, celle de la potence, comme un genre de supplice qui pourrait être réservé pour les forçats condamnés à mort [...]». (Ref. 7156)

1 400 €

Le duc François II de Lorraine revendique son trône

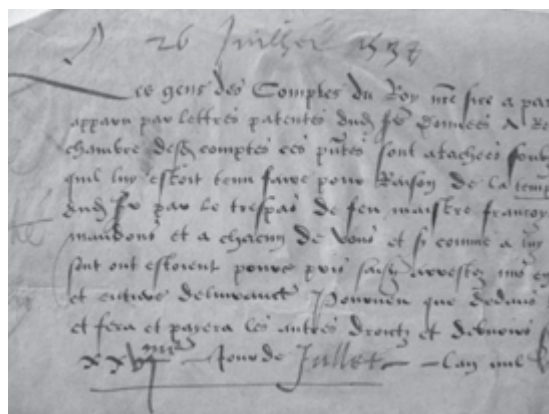
François II duc de Lorraine (1572/1632). Ephémère duc de Lorraine (21-26 novembre 1625), il abdique en faveur de son fils Charles IV. Il est également comte de Vaudémont. Lettre signée avec compliments autographes, adressée à M. Voillot. 1 page in-folio. Paris, le 8 juillet 1623.

François II de Lorraine se réjouit des nouvelles de la santé de Son Altesse. «Je prie Dieu qu'il la luy conserve longuement et heureusement. J'ay couché en la lettre cy jointe que je luy escriis ce que nous avons de plus récent en ceste cour et plus digne d'estre sçeu d'elle [...]».

Il évoque son "affaire", «qui traîne toujours dans les longueurs accoutumées. J'ay tellement esclaircy ma prétention que l'on ne sait que m'y répondre. C'est pourquoi l'on se sert de cet artifice pensant que le temps la fera esvanouyr. Mais j'y tascheray d'y remédier autant qu'il me sera possible [...]». [Brouillé avec son frère Henri II de Lorraine, en 1621, celui-ci avait désigné pour lui succéder sa fille Nicole, mariée à Charles de Vaudémont en précisant que Charles tenait son autorité de sa femme. François fit retrouver un testament de René II qui spécifiait que les duchés de Lorraine et Bar ne pouvaient se transmettre qu'en lignée masculine]. Languette de fermeture avec armoiries gaufrées. Adresse au dos. Importante mouillure aux plis. (Ref. 7230)

800 €

Acte de foi du cardinal de Mâcon à l'évêché d'Amiens

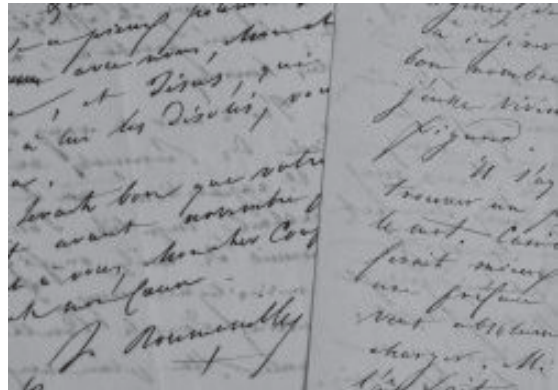


Parchemin. 32 x 17,5 cm. Paris, le 26 juillet 1538.

Acte de "foy et fidélité au Roy [François 1er] en la chambre des comptes à Paris pour raison de la temporalité de l'évêché d'Amiens" par le cardinal de Mâcon (Charles de Hémard de Denonville, cardinal d'Amiens de décembre 1538 à sa mort survenue le 23 août 1540). Rare document. Traces de cinq sceaux en cire rouge (absents). légèrement froissé, étiquette d'un ancien catalogue collée en marge. (Ref. 7280)

800 €

Joseph Roumanille s'active à la publication des *Provençales*



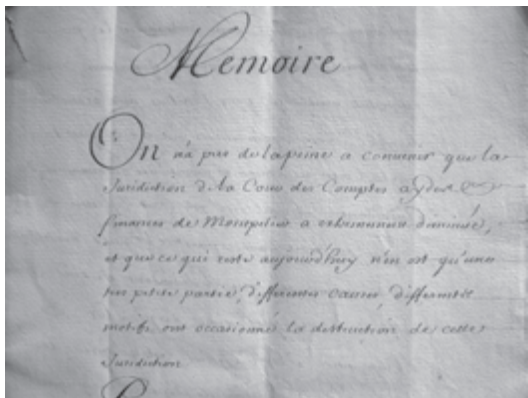
Joseph Roumanille (1818/1891). Poète provençal, félibre, fondateur du mouvement félibréen.

2 lettres autographes signées adressées à Pierre Bellot (Marseille 1783/1855), poète provençal. 5 pages in-8 et in-12. Avignon, octobre 1851 - septembre 1852.

Belles lettres de Joseph Roumanille, relatives à la publication des *Provençales* (*Li provençalo*), ouvrage collectif qui marque une date importante dans l'histoire du félibrige. «Notre volume est terminé. Il ne reste plus à faire paraître que deux numéros, qui sont tout composés. J'ai dû, pour satisfaire aux exigences de mes amis, renoncer à insérer dans notre recueil, bon nombre de mes pièces que j'eusse vivement désiré y voir figurer».

Il cherche aujourd'hui un préfacier et passe en revue les possibilités qui s'offrent à lui. «Camille Reybaud, qui ferait mieux que qui que ce soit, une préface à ce livre, ne veux absolument pas s'en charger. M. Emile Deschamps l'eût faite volontiers, mais il est trop occupé et trop préoccupé d'un travail plus sérieux et plus important. Sainte-Beuve me paraît inabordable. Pontmartin n'aime pas assez notre littérature néo-latine... Cartil-Blan est trop facétieux... J'ai pensé à M. Méry, celui qui, dans le temps, écrivit pour une de vos éditions les plus jolies choses du monde. Je viens vous demander 1° où il est ; 2° s'il ne pourrait pas prendre pour nous la plume [...]. [Ce sera finalement Saint-René-Taillandier qui préfacera le recueil]. Roumanille croit beaucoup au succès de l'ouvrage. «Tout me fait espérer que notre publication fera ses frais. Si, comme vous, mes collaborateurs ont à coeur

Protestation des procureurs de la Cour de Montpellier



2 manuscrits. 50 pages in-folio. [Montpellier, 1741]

Deux manuscrits des magistrats de la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier protestant contre les restrictions faites à cette juridiction. Le premier reprend les articles du projet de la déclaration du roi de 1741 "qui doit interpréter et modifier celle de 1708" et les fait suivre d'observations. Le second mémoire, plus conséquent, est une protestation contre la perte d'influence de la Cour de Montpellier. «On n'a pas de la peine à convenir que la juridiction de la Cour des Comptes Aydes et Finances de Montpellier a extrêmement diminué, et que ce qui reste aujourd'hui n'en est qu'une très petite partie, différentes causes, différents motifs ont occasionné la destruction de cette juridiction [...]». Ils développent leur argumentation sur 40 pages. (Ref 7294)

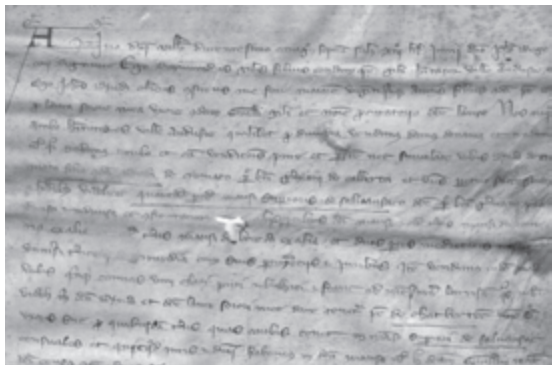
500 €

d'appuyer et de chauffer cette jolie marmelade de troubadours, nous épuiserons un tirage de 500 (quel succès!!)». Il commente sa *Pastorale* et les critiques sévères dont elle a fait l'objet. La seconde lettre est écrite après la tragédie qui a frappé Pierre Bellot, la mort de son fils, de sa belle-fille et de deux de ses petits-enfants. «Je viens vous dire combien il nous a été pénible de voir vide, à notre fête de famille, à Arles, la place que nous vous avons réservée avec tant de plaisir. Nous avons déploré plus que jamais les pertes si douloureuses dont vous avez été affligé».

Après le succès des *Provençales*, il est bien décidé à poursuivre l'aventure. «J'ai à coeur de vous dire aussi que la pléiade des *Provençales* va bientôt faire une 2e apparition. Un de nos confrères, Th. Aubanel, imp. lib. [Théodore Aubanel (1829/1886), félibre, imprimeur et libraire à Aix] s'occupe activement d'un recueil de noëls, où figureront en première ligne ceux de Fabuly, si populaires dans le Comtat et la Provence. Une place nous est réservée dans ce petit livre ; à l'heure qu'il est, le mot d'ordre court nos rangs, et les troubadours des Provençales, et autres, vont s'agenouiller devant la crèche de Bethléem. Vous qui chantez si bien l'Enfant Dieu, vous ne manquerez pas de répondre à l'appel que je vous fais : vous m'enverrez, pour notre recueil, un ou deux noëls auxquels nous feront l'honneur qu'ils méritent si bien. Quelques uns de nos troubadours, Reybaud, Mistral, Gaut, Aubanel, etc. sont déjà de retour de ce pieux pèlerinage [...].» (Ref. 7339)

500 €

Vente d'une partie du village de Salvinsac, en Lozère, au XIII^e siècle



Parchemin. 46 x 22 cm. Pomayrols, le 13 juin 1287.

Vente d'une partie du village haut de Salvinsac [Lozère, paroisse de Saint-Germain de Calberte], faite en 1287. Raymond Gilis fils, de feu Pierre et Jean Raymond, clerc d'à peine 25 ans, faisant pour lui et sa sœur Laure, veuve de Guillaume Gilis, habitants d'Anduze vendent chacun pour une moitié, à Raymond de Cremato, fils de feu Raymond, de la paroisse de St-Germain de Calberte, la quatrième partie du village-haut de Salvinsac (rattaché à cette paroisse), de même qu'une redevance de 5 barriques (camias) de vin pur, clair et ayant fini son bouillage, certaines redevances en argent et la moitié d'une maison appelée "La Daurosenca", pour le prix de 25 livres. Acte passé au village de Pomayrols (Aveyron) sur la place près de la grand'ruie (carriera).

Petit trou, quelques piqûres. (Ref. 7367)

1 800 €

Un témoin des événements révolutionnaires à Dijon raconte

12 lettres autographes signées. 26 pages in-4, adressées à Pierre Paul Boudet (1738/1813), son père, directeur des postes à Caussade. Dijon, juin 1788 - février 1791.

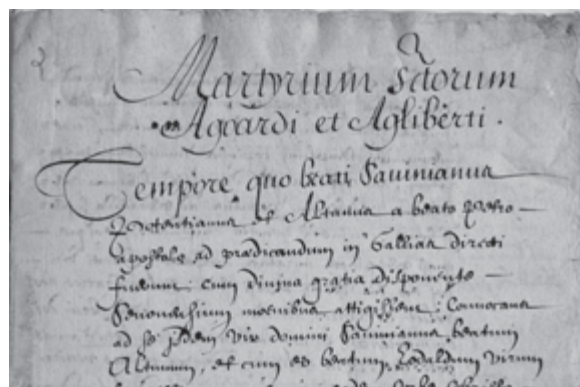


Intéressante correspondance de Pierre Boudet (1764/1826), officier en poste à Dijon, contrôleur des messageries royales de la ville. Véritable chronique des événements révolutionnaires à Dijon. C'est tout d'abord l'arrivée du régiment de chasseur à cheval de

Franche-Comté. «On a forcé les habitants de les loger, mais auparavant le gouvernement leur a fait déposer leurs fusils et pistolets dans un endroit de sûreté ; ils ne font que des patrouilles à cheval, et l'artillerie fait le service de pied ; le peuple aura beau se récrier, le Roi sera toujours le maître [...]». Bruit de guerre, installation d'un camp commandé par le prince de Condé, considérations familiales (en particulier sur son frère Etienne, endetté, qui veut s'engager), etc. «Les Bourguignons ont fait des réjouissances en l'air, puisque le Parlement ne rentre pas encore. La troupe croyait partir mais elle n'a pas reçu d'ordre, elle est toujours campée aujourd'hui dans la boue car il pleut [...] ». Il évoque la grande sécheresse qui sévit en Bourgogne, le verglas qui a fait des dégâts si considérables sur les arbres et la vigne, « qu'on a peine à voir un seul arbre qui ne soit pas endommagé », la neige qui rompt toutes les communications, la cherté du pain, l'arrêt que le parlement de Bourgogne vient de prendre pour interdire la sortie des grains de la province, la venue de la troupe de théâtre de Genève, les événements à Paris, l'arrestation d'aristocrates. «Depuis le départ de M. de Bastard, notre compagnie des chasseurs à cheval a perdu de son crédit ; dernièrement à une assemblée, nous étions pour délibérer si la confédération proposée par les bons patriotes passeroit, nous fûmes quatre bien étonnés qu'elle ne pouvoit pas passer ; l'aristocratie y mettoit obstacle [...] et pour ne pas nous donner en ridicule dans la ville nous quatre amis donnâmes notre démission, qui fut suivie de 30 autres [...]». Il raconte l'arrivée d'un régiment suisse, le logement des soldats dans des couvents et des églises et les émeutes qui ont éclaté, l'intervention des Suisses. «Le major suisse s'est bien comporté en ne voulant pas que sa troupe fit feu sur le peuple [...]», malgré les attaques du peuple et les blessés parmi la troupe. «Celui qui a le plus peur, c'est M. l'intendant ; il a un piquet de 50 hommes chez lui tous les jours pour la garde ; on ne sait pas encore comment tout cela tournera.

Il raconte encore les préparatifs de la fête de la Fédération qui doit se dérouler le 14 juillet 1790 à Paris, à laquelle il doit participer avec sa compagnie pour représenter le département. Adresses et marques postales au dos. une lettre incomplète, 2 déchirées avec manques, mouillures. (Ref. 7374)

Manuscrit du XVII^e sur le martyre de Saint-Agoard et Saint-Aglibert de Créteil



Manuscrit. 5 pp. ½ in-4. XVII^e

Récit du martyre des Saints Agoard et Aglibert à Créteil, titré "Martyrium sanctorum Agoardi et Agliberti", manuscrit du XVII^e attribuable à Dom Cottron. Ces saints furent, d'après la tradition, convertis par des disciples de Saint Savinien, envoyé par Saint Pierre pour convertir la Gaule. Ils étaient des notables de Créteil (Christolium) et se firent baptiser avec leur famille, puis détruisirent le temple du lieu réduisant en poudre les statues des idoles ; le gouverneur romain, nommé Agripinus, les fit alors décapiter. Ce récit se rattache au cycle de Saint Savinien dont le corps est déposé dans l'abbaye de St-Pierre-Le-Vif à Sens depuis le VI^e siècle.

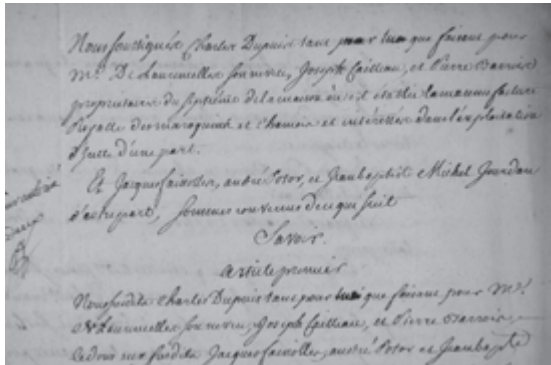
Les actes de Saint Savinien et de ses compagnons donnèrent lieu à polémique sur leur historicité, défendue âprement par les religieux locaux. Notre écrit provient vraisemblablement de cette abbaye. Pour lui assigner sinon un auteur, du moins un inventeur, nous pouvons penser à un bénédictin de Saint-Maur, Dom Victor Cottron, qui entre autres oeuvres, toutes consacrées à recueillir les antiquités ecclésiastiques des lieux où il passait, écrivit une chronique du monastère de St-Pierre-le-Vif à Sens (de l'an 70 à 1650). Aucun de ces manuscrits n'a été imprimé.

En latin. Analyse et transcription complète jointes. (Ref. 7496)

600 €

1 000 €

Vente de la manufacture royale de maroquins de Paris



Pièce signée. 4 pages in-folio. Paris, le 7 octobre 1755.

Convention de vente du septième de la Manufacture Royale de Maroquins et Chamois établie rue Saint-Hippolyte, à Paris. Le document, rédigé en huit articles, est signé par les 6 vendeurs et les 4 acheteurs. D'intéressants détails sur les prix des peaux suivant leur qualité (boucs, chèvres, veaux, daims, moutons). «Leur cédon pareillement l'écurie, étuvé, pavé, charpente et autres améliorations d'icelles sans aucune réserve moyennant quatorze cent trente et une livres. Les ustencils sur le pied de l'achapt sans aucune augmentation pour raison des améliorations. Les drogues sur le pied quelles reviennent rendues à la manufacture suivant la vérification qui en sera faite. Les peaux de maroquins faites et à faire à raison de quarante deux livres la douzaine. Les peaux de boucs en chamois à raison de soixante livres la douzaine [...]. Les maroquins qui sont actuellement en Flandres seront rendus à Lille et pris dans ladite ville sur le pied de quarante deux livres la douzaine à la même condition d'être loyalles et marchandes, sinon sur le pied de l'estimation [...]». Bords brunis. (Ref. 7558)

400 €

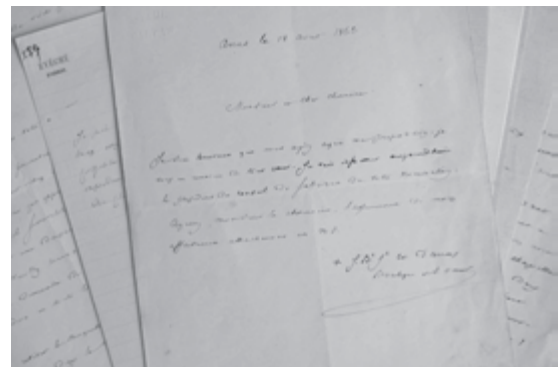
Longue correspondance de l'évêque d'Arras

Jean-Baptiste-Joseph Lequette (1811/1882).
Evêque d'Arras (1866-1882).

19 lettres autographes signées, adressées pour la plupart à un chanoine de la cathédrale d'Arras et à M. Brissy. 28 pages in-4 et in-8. Arras et Rome, 1866-1876.

Intéressante correspondance de l'évêque d'Arras, en particulier sur les travaux d'aménagement à la cathédrale d'Arras et à l'église Notre-Dame-des-Ardents. «Mon élévation au siège épiscopal d'Arras laisse vacante une place au sein du conseil de la fabrique de la cathédrale. Je serais heureux que vous voulussiez bien l'occuper [...]».

Il évoque l'exécution d'un monument en l'honneur de son prédécesseur Mgr Parisis par le statuaire Léon Cugnot. «Je ne serais pas opposé à ce que sa demande reçut un accueil favorable. Toutefois je ne voudrais pas donner à ce sujet une décision formelle. Je me contente d'émettre mon avis. Veuillez convoquer la commission, lui soumettre et la demande de Mr Cugnot, et ma pensée sur elle, elle décidera en toute liberté le parti qui devra être pris. Vous pouvez retirer la maquette de Mr Cugnot qui se trouve à l'évêché dans la salle qui précède la chapelle [...]».



Il parle également de la célébration de messes, l'impression de circulaires, des recommandations, de l'exposition d'objets religieux dans une chapelle, etc. De Rome, il écrit trois intéressantes lettres sur ses oeuvres et la recherche d'un marbre pour l'autel de la cathédrale d'Arras :

«Je n'avais pas perdu de vue l'affaire du marbre pour notre autel. J'ai vu le Cardinal Berardi spécialement chargé de ces marbres. Monseigneur de Cambrai et moi avons obtenu un accueil favorable pour notre demande. Seulement pour le moment, il n'y a pas de provision assez considérable. On doit reprendre les fouilles à l'Emporium. Elles ont été retardées à cause d'une inondation du Tibre

qui a envahi tout le terrain et a recouvert de boue les endroits qui avaient été déblayés. Il faut donc attendre que les nouvelles fouilles aient été faites. Je vous en écrirai et nous verrons alors quand le marbre aura été accordé ce qu'il faudra faire pour le transporter. Je ne sais encore s'il y en aura de la dimension que vous indiquez. Dans ce qui reste actuellement, il serait difficile d'en rencontrer [...]. Il évoque l'avancement des travaux, des démarches faites pour le chemin de croix. «Il serait difficile de (présager?) encore en quelle matière serait ce chemin de croix, mais il serait toujours dans le genre que vous indiquez et en conséquence on puis prendre ses mesures et laisser la place convenable dans la construction des murs latéraux [...].» (Ref. 7753)

800 €

L'inventeur de la mitrailleuse Reffye insatisfait de l'acier de ses canons

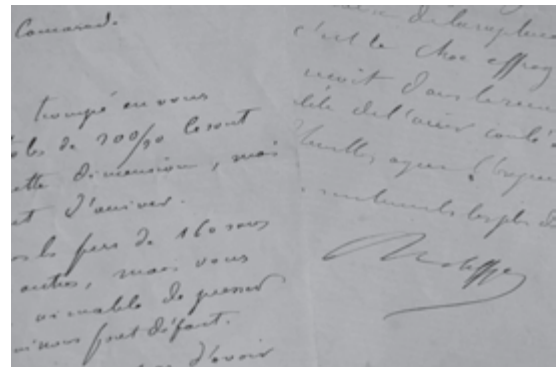
Jean-Baptiste Verchère de Reffye (1821/1880). Ingénieur et général, inventeur de la mitrailleuse (canon à balles), il fut le directeur de la fabrique d'armes et de canons de Tarbes.

2 lettres autographes signées, adressées à l'inspecteur des forges du Centre. 3 pp. ½ in-8. Tarbes, avril-mai 1875.

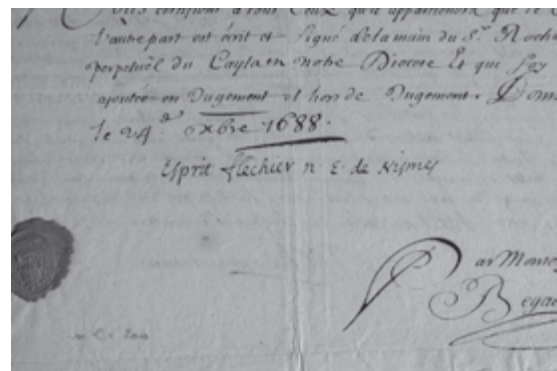
Verchère de Reffye, qui dirige alors la fabrique d'armes et de canons de Tarbes, est insatisfait du métal livré par les Forges du Centre. «Du moment qu'il y a des objets changés pendant l'exécution, il me semble indispensable que votre contrôleur vienne nous indiquer les changements à faire. Je vais le réclamer à Vaillant, on me l'avait annoncé du ministre. Je ne vois pas arriver les tôles de 200/20, aussi je suis dans un très grand embarras. Si ces tôles ne sont pas expédiées, je vous prierai de me le faire savoir parce que je tacherai de m'en occuper. Je ne peux laisser toute ma fabrication arrêter. Voulez-vous que je vous envoie un morceau de l'acier coulé? C'est une vraie éponge. Ce qui est cause de la rupture de la pièce, c'est le choc effrayant qu'elle reçoit dans le recul d'abord et de la qualité de l'acier coulé [...]. Envoyez-nous les fers de 160 sans attendre les autres, mais vous seriez bien aimable de presser les autres qui nous font défaut. Je ne vous accuse pas d'avoir

dans les plaques d'acier fondu avec soufflure, vous ne pouviez le reconnaître [...]. En-têtes de l'Atelier de construction de l'artillerie à Tarbes. Rousseurs. (Ref. 7866)

480 €



Un certificat à de nouveaux convertis



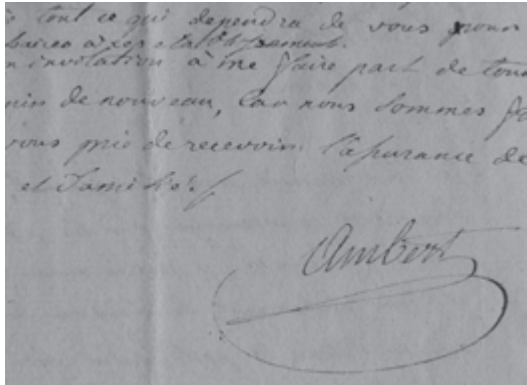
Esprit Fléchier (1632/1710). L'un des grands orateurs du XVII^e, prédicateur et homme d'Eglise, évêque de Nîmes. Membre de l'Académie française.

Pièce signée. 2 pages in-4 oblong. Nîmes, le 24 décembre 1688.

Certificat établi par le vicaire perpétuel du Cayla, diocèse de Nîmes, pour les dix orphelins «délaissés fort jeunes et dans une espèce d'indigence par feu Barthélemy et Jean Lautier frères, leurs pères [...] étant nouvellement convertis à la religion catholique apostolique et romaine, remplissent tous les devoirs de bons catholiques, étant fort assidus à l'église, à l'escole et aux doctrines que nous leur faisons [...]». Fléchier certifie la véracité du témoignage, et signe. Cachet de cire à ses armes en parfait état. (Ref. 7983)

650 €

Des mesures pour armer la Corse



Jean-Jacques Ambert (1766/1851). Général d'Empire, gouverneur de la Guadeloupe. Lettre autographe signée adressée à Jean Gaspard de Vence (1747/1808), contre-amiral, commandant des armes à Toulon. 1 page ½ in-folio. Bastia, le 27 novembre 1798

Intéressante lettre du général Ambert, alors commandant en chef en Corse, sur la situation de l'île. Il remercie Vence d'avoir fait le nécessaire pour renvoyer sur les côtes de la Corse la felouque commandée par le citoyen Riouste.

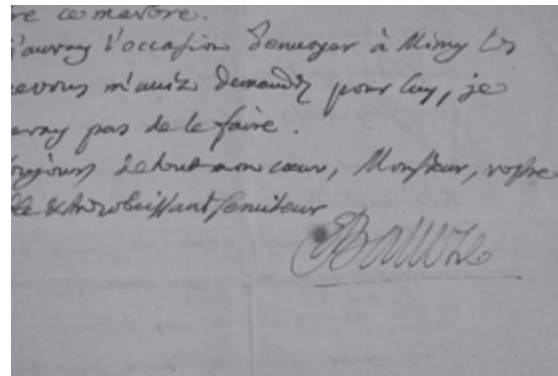
«Je vous en aurais remercié plus tôt si la tournée que je faisais au moment de l'arrivée de l'avis ne m'en eut empêché. Le dernier bateau de poste arrivé hier nous a annoncé qu'on préparait à Toulon un nouveau convoi pour la Corse, je n'ai pas besoin de vous inviter à le faire accélérer ; je compte beaucoup sur vous à cet égard».

Il le charge d'une commission, qu'il détaille, puis l'entretient de la situation de l'île : «Notre Corse est assez tranquille dans le moment actuel, quelques bruits sourds qu'il est impossible d'empêcher dans ce pays, circulent de temps en temps, en attendant nos ennemis sont comprimés et nous nous mettons en mesure ; nos golfes vont être bientôt en état de bien recevoir ceux qui voudraient s'y présenter ; dans quinze jours au plus, St Florent sera dans un état de défense assés respectable, nous ferons de suite travailler à St Florent. Le citoyen Gassin aura du vous écrire au sujet des vigies sur les côtes de cette isle, cet établissement devenait de la plus grande utilité, je vous invite à faire tout ce qui dépendra de vous pour presser l'envoi des objets nécessaires à ces établissements [...]».

Datée du 7 frimaire an 7. Adresse et marque postale au dos. Quelques rousseurs. (Ref 8041)

800 €

Etienne Baluze relate la démolition des sépultures des vicomtes de Turenne à Tulle



Etienne Baluze (1630/1718). Erudit et historiographe, bibliothécaire de Colbert, professeur de droit canon au Collège de France.

Lettre autographe signée adressée à M. Du Verdier, conseiller du roi au présidial de Tulle. 2 pages in-4. Paris, le 20 septembre 1698.

Etienne Baluze adresse la réponse qu'il vient de faire à l'abbesse de Sainte-Claire. «Je feray de très bon coeur tout ce qui pourra dépendre de moy pour rendre service à cette sainte communauté, où j'ay une soeur et où feu mad. de Melon votre grand mère a esté eslevée. Je suis charmé quand je relis les extraits que j'ay faits de l'histoire de l'establissement de cette maison. J'escris à madame l'abbesse que lundy prochain j'en escriray à Monseigneur le cardinal de Bouillon [...]».

Il évoque la démolition des sépulcres des anciens vicomtes de Turenne qui étaient inhumées traditionnellement à l'abbaye de Tulle. «Je luy avois donné avis de la démolition des sépulcres des anciens vicomtes de Turenne. Cela l'a fasché et il avoit quasi envie de faire ordonner qu'ils seroient restablis par ceux qui les ont démolis. Ce qui ne luy seroit pas difficile, estant très justes. Mais ayant fait réflexion sur ce que je luy mandois que ces sépulcres incommodoient beaucoup le public, il s'est retranché à faire mettre au

dessus du lieu où estoient ces sépulcres une inscription qui marque qu'ils y estoient, et me charge de ce soin. Je crois, monsieur, qu'il faudroit la mettre sur l'arcade du costé de la fontaine. Je vous prie, monsieur, de me marquer si vous estimez qu'elle fut bien en ce costé là, quelle hauteur il y a depuis le pavé jusqu'en l'endroit où il la faudroit poser, afin de mieux régler la grandeur des lettres qu'il faudra graver sur le marbre. Je vous prie aussy de me mander de quelle largeur et hauteur doit estre ce marbre [...].»

Adresse au dos. Mouillure claire en coin, déchirures avec manques au second feuillet vierge. (Ref. 8072)

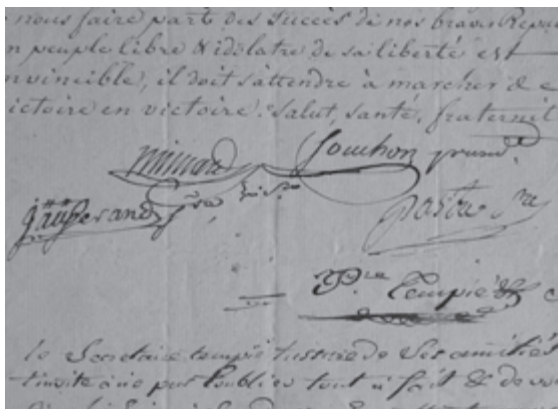
950 €

de la persévérance et tous les traîtres que renferme cette ville rebelle recevront bientôt le prix dû à leur infamie. Continue toujours à nous faire part des succès de nos braves Républicains, un peuple libre et idolâtre de sa liberté est invincible, il doit s'attendre à marcher de victoire en victoire [...]. [Toulon sera reprise aux Anglais le 29 frimaire, le 19 décembre].

Datée du 2 frimaire an 2 [erreur sur le mois, lire 2 nivôse]. Adresse au dos avec marque postale et cachet de cire rouge de la "Société de Cette". mouillure ayant rongé les deux coins supérieurs sans atteinte du texte. (Ref. 8045)

600 €

Sète salue la défaite des « infâmes Toulonnais »



Lettre signée adressée à André Pons de l'Hérault (1772/1853), commandant l'artillerie au siège de Toulon.

1 page in-4. Sète, le 22 décembre 1793.

[En 1793, Pons de l'Hérault est envoyé comme représentant des Sétois au Siège de Toulon, ville qui avait été livrée aux Britanniques par leurs habitants ; il y fait la connaissance de Bonaparte qui lui donne le commandement de l'artillerie]. Cette lettre est signée conjointement par les administrateurs de la ville de Sète : Souchon (président), Mimard, Jausserand, Pastre et Tempié (secrétaires). «Nous avons reçu tes différentes lettres notamment ta dernière du 26 du mois expiré, nous y avons vu avec le plus vif plaisir les victoires remportées par nos braves Républicains sur les infâmes Toulonnais et sur les satellites des despotes réunis ; du courage,

histoire

1 000

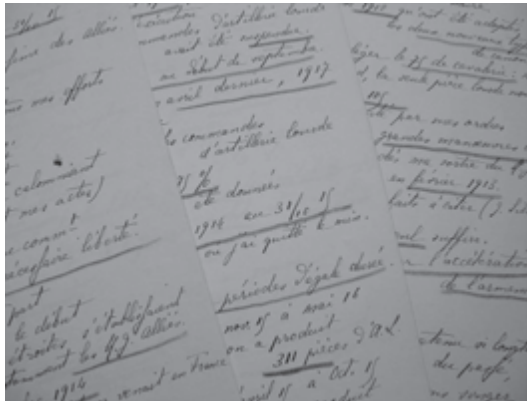
autres autographes et manuscrits historiques
sur notre site internet

traces-ecrites.com

Bonaparte Louis XVI Empire guerre de cent ans
Renaissance soldats imprimés généraux et maréchaux
chartes médiévales vignettes Restauration sacres Crimée
colonisation conventionnels constituants Etats généraux
Algérie OAS rois et reines accusateurs publics Hébert
Clemenceau Gambetta Murat Bernadotte marxisme
Proudhon campagne d’Egypte Dumouriez Sébastopol
Blanqui 1848 anarchisme Mitterrand poilus constitution
séparation Eglise/Etat Suez guerres de religion présidents
collaboration résistance Régence chouannerie grande armée

du XIII^e au XX^e siècle

Alexandre Millerand s'explique devant la chambre

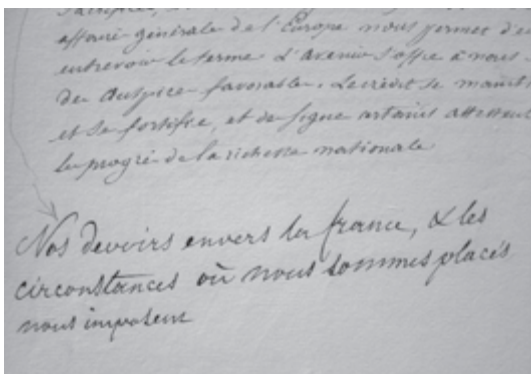


Alexandre Millerand (1859/1943). Président de la République (1920-1924).
Manuscrit autographe. 5 pages in-8. [Fin 1917].

Discours vraisemblablement prononcé à la Chambre, à la fin de 1917. A une période où la guerre s'enlise, Millerand sort de sa réserve et répond aux attaques. Il s'explique face à ceux qui lui reprochent de ne pas avoir provoqué la nomination du généralissime avant la fin octobre 1915. Il démontre, chiffres à l'appui, le travail accompli et l'effort de réarmement poursuivi. Il termine ainsi : «Je m'excuse d'avoir retenu si longtemps la chambre du passé, lorsque nous ne devons que songer à l'avenir». Petite tache sur la première page. (Ref. 175)

540 €

Louis-Philippe prononce un discours historique



Louis-Philippe d'Orléans (1773/1850), roi des Français, de 1830 à 1848.

Manuscrit avec corrections autographes. 25 pages in-8. 19 novembre 1832.

Discours du trône aux chambres des Pairs et des Députés réunies, prononcé par Louis-Philippe le 19 novembre 1832, alors qu'il vient d'être victime d'un attentat. Le roi évoque «les graves épreuves» surmontées par son gouvernement. Il insiste sur les journées des 5 et 6 juin, qui «ont fait éclater la perversité et l'impuissance des fauteurs de l'anarchie. Elles ont révélé le danger de toute politique qui ménagerait les passions subversives au lieu de les réprimer». Une situation qui l'amène à proposer une législation mieux adaptée «à la sûreté de l'Etat et à la protection des droits de tous».

Il se félicite des liens tissés avec la Grande-Bretagne et aborde le traité du 15 novembre 1831, «qui devait consommer la séparation de la Belgique et de la Hollande». «Bientôt, le Roi des Belges régnera sur toute la Belgique. En lui donnant ma fille chérie, j'ai fortifié par un lien nouveau, l'intimité des deux peuples». Louis-Philippe aborde aussi, entre autres, le traité conclu le 4 juillet 1831, avec les Etats-Unis. Il achève son discours en présageant de l'avenir prometteur de l'Europe et de la France, aux prix de «quelques efforts» supplémentaires. Ecriture sur les hauts de page. Rousseurs sur les dernières pages. (Réf. 354)

2 500 €

Poincaré signe une chronique

Raymond Poincaré (1860/1934), président de la République.

Manuscrit autographe signé. 13 pp. in-folio. [Mars 1921]

Chronique parue dans la *Revue des deux mondes*, en mars 1921. Poincaré rédige ce texte après le discours de Lloyd George (le 3 mars 1921) sur les contre-propositions allemandes. Il dresse un exposé habile, au cours duquel il démontre, notamment, la méconnaissance de la psychologie allemande et pointe la responsabilité alliée. Texte découpé pour l'impression. (Ref. 1402)

450 €

Coup de force à Seurre contre les Ligueurs

Charles de Lorraine, duc de Mayenne
(1554/1611), chef de la Ligue.

Lettre signée avec apostille et souscription autographes, adressée au capitaine La Combe. 1 page in-folio. Dijon, 27 novembre 1583.

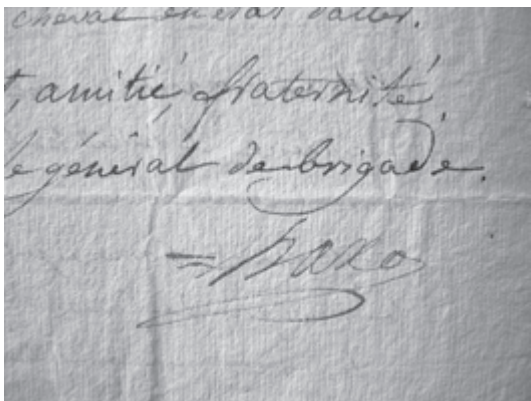
Tentative de coup de force à Seurre (Côte-d'Or). «J'ay eu un certain avis qu'il y a entreprise sur Seurre et qu'elle se doit bientost exécuter. Advisez de pourvoir à ce qu'il n'en advienne faulte, je vous prie, et de faire promptement murer les deux portes qui sont sur la rivière parce qu'il seroit bien facile à ceulx qui font ceste entreprise d'y poser les pétards, y estant à pied ferme comme ils peulvent estre [...]».

Il charge son capitaine de déjouer la tentative. [La Ligue trouve dans Seurre l'un de ses derniers retranchements. Mayenne tente vainement de s'en emparer, Lafortune repoussant toutes les attaques. Même le blocus ordonné par le roi ne vient pas à bout du bastion].

Le duc de Mayenne, ajoute, de sa main : «J'en escrips semblablement à messieurs les maires et eschevins pour y pourvoir. Vostre entièrement meilleur et plus affectueux amy. Charles de Lorraine». Adresse au dos. Transcription jointe. Auréole. (Ref. 1730)

950 €

Haxo à la poursuite de Charette



Nicolas Haxo (1750/1794), général de la Révolution, il sert à l'Armée de l'Ouest ; à la poursuite de Charette, il est grièvement blessé et se suicide.

Lettre signée, adressée à Turreau (1756/1816), général en chef de l'armée de l'Ouest à Nantes. 2 pages in-4. Quartier général de Pont-James [Loire-Atlantique], 18 mars 1794.

Lettre écrite l'avant-veille de la mort du général Haxo. Il rend compte de ses opérations contre les Vendéens. «Ma colonne de gauche que j'avais dirigé hier sur St Philibert où l'on m'avait dit qu'étaient les brigands, les a effectivement rencontré dans ce poste [...]». Mais les ennemis ont réussi à fuir à travers les forêts de Touvois et GrandLandes. «Si Prudon, mon adjudant général qui commande la colonne eut cent hommes de cavalerie, il serait tombé sur leur derrière et leur aurait enlevé leur convoi et la suite qui est nombreuse en femmes [...]».

Il déplore l'insuffisance des moyens en cavalerie et l'informe des opérations contre Charette. «J'ai fait ma jonction avec ma colonne de gauche au Pont-James où j'attens le pain ; aussitôt qu'il sera arrivé et distribué, je me remettrai de nouveau en marche pour suivre Charrette et sa bande dont nous avons expédié encore aujourd'hui une cinquantaine en chemin faisant».

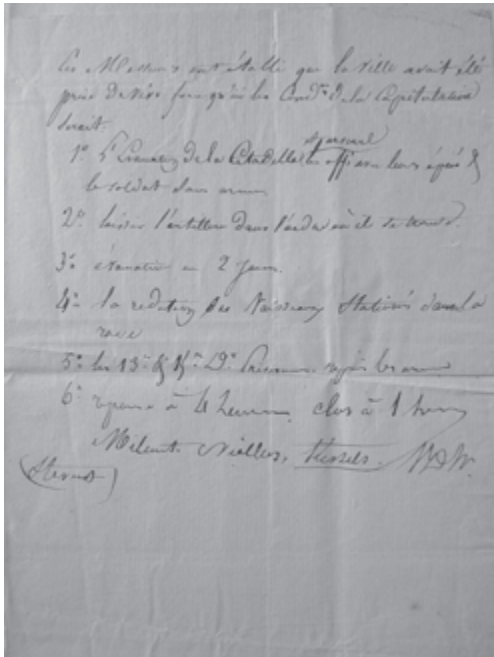
Etant donnée la position qu'occupe Charette, sa stratégie consiste à occuper le Pont-James avec une force importante de cavalerie et d'infanterie. Il lui demande son avis et un renfort urgent de cavalerie, «la mienne est absolument nulle de toute nullité, aucun cheval en état d'aller». [Deux jours plus tard, au cours d'une attaque républicaine au bourg des Clouzeaux, Haxo est atteint de deux coups de feu en tentant de rallier ses troupes prises de panique. Grièvement blessé, il se donne la mort pour éviter de tomber vivant aux mains des Vendéens].

En-tête et petite vignette au bonnet phrygien. Datée du 28 ventose an 2. Adresse au dos. Déchirure à l'ouverture de la lettre. (Ref. 1756)

1 400 €

Anvers refuse de capituler

David Henri, baron de Chassé (1765/1849), général d'Empire, il sert à Waterloo dans les rangs hollandais.



Lettre signée, adressée aux commandants militaires du gouvernement provisoire de la Belgique à Anvers. 1 page ½ in-folio. Anvers, 27 octobre 1830.

Après la révolution qui secoue la Belgique, en septembre 1830, un gouvernement révolutionnaire est formé (25 sept.). L'armée hollandaise quitte tout le pays, sauf la citadelle d'Anvers, tenue par les hommes du général Chassé. Le 4 octobre, l'indépendance de la Belgique est proclamée. Le maréchal Gérard vient renforcer le siège d'Anvers. Les autorités nouvellement constituées somment Chassé de se rendre. Dans cette lettre, il refuse la reddition se déclarant surpris qu'après avoir accepté une trêve en attendant la décision de «notre auguste souverain» [Guillaume 1er des Pays-Bas], il reçoive une sommation de se rendre.

«J'avais accepté la première capitulation, seulement pour arrêter l'effusion du sang, et cela sur la sollicitation des députés de la régence de la ville d'Anvers, ainsi que pour éviter aux habitants, parmi lesquels j'ai vécu pendant plusieurs années, des désastres terribles et incalculables. J'ai dû croire, messieurs, que cette capitulation aurait été religieusement observée de votre côté. C'est avec douleur que je vois que je me suis trompé et que vous avez pu prendre sur vous de l'enfreindre contre toutes les lois de la guerre. Je vous rends responsable, messieurs, de ce manque de foi, conduite odieuse, qui sera

jugée comme tel par l'Europe entière, et dont je donnerai connaissance à notre auguste Souverain. Je vous déclare enfin, messieurs, que je n'accepte point les conditions humiliantes que vous osez me faire et que je tacherai de défendre jusqu'à la dernière extrémité la forteresse dont le commandement m'a été confié et que jamais je n'accepterai des conditions qui souilleraient mon honneur [...]». Une feuille jointe indique les conditions de la capitulation. Fente au pli central. (Ref. 2886)

950 €

Napoléon III caricaturé



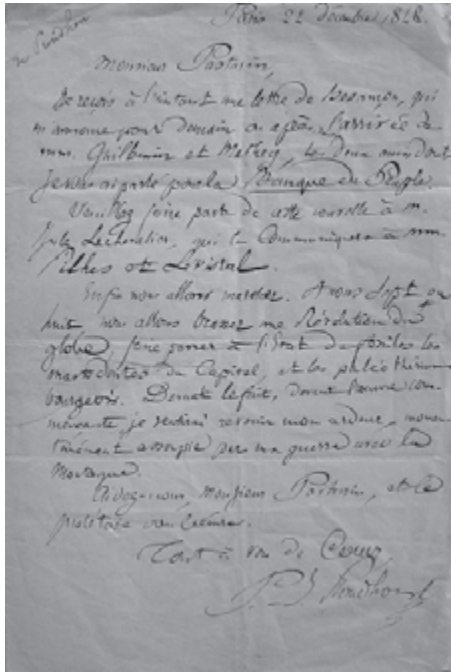
Dessin à la plume et à l'encre noire. 29 x 22 cm. [circa 1860].

Dessin à la plume représentant Napoléon III et le Prince impérial. Signature: J. Rhodes. Petites fentes en marge et trous d'épingle. (Ref. 2946)

800 €

Proudhon enthousiasmé

Pierre Joseph Proudhon (1809/1865), penseur, théoricien socialiste, révolutionnaire. Lettre autographe signée. 1 page in-8. 22 décembre 1848.



Le projet de création d'une Banque du Peuple, qui prêterait aux travailleurs avec de faibles taux d'intérêts, est cher à Proudhon. En cette fin d'année 1848, le projet semble prendre tournure. Mais si l'économiste entrevoit la «révolution» qu'il va provoquer, il ne se doute pas encore que cette idée nouvelle ne verra jamais le jour. Pire, elle le conduira en prison. «Je reçois à l'instant une lettre de Besançon, qui m'annonce pour demain ou après l'arrivée des deux amis dont je vous ait parlé pour la banque du Peuple [...]. Enfin nous allons marcher. A nous sept ou huit, nous allons brasser une Révolution du globe, faire passer à l'Etat de fossiles les mastodontes du Capital, et les paléothériums bourgeois. Devant le fait, devant l'œuvre commençante, je sentirai revenir mon ardeur, momentanément assoupie par ma guerre avec la Montagne. Aidez-nous M. Pasturin et le prolétaire vous bénira. Tout à vous de cœur. P. J. Proudhon». Adresse au dos. Déchirure à l'ouverture au dos. (Ref. 2997)

850 €

La tour de Crest ou la Bastille provençale

Dossier de 55 documents manuscrits. Une centaine de pages in-folio et in-4. Crest et Paris, 1755-1790.

Dossier comprenant :

- Cinq états des prisonniers détenus à la tour de Crest par ordre du roi, 1755-1790 : 35 pp. in-4 (28 x 20 cm). Pour chaque détenu, date et signataires de la lettre de cachet, date d'entrée à Crest, date de sortie, de décès ou d'évasion.

- Deux états de la distribution de la poudre à la garnison de Crest : 11 pp. in-4 (29 x 20 cm), 1762-1781 + divers reçus.

- Contrôle des troupes qui tiennent garnison à Crest : 4 pp. in-4 (29 x 20 cm), 1760-1788.

- 45 lettres de cachet, d'assignation à résidence ou de révocation, signées « Louis » (secrétaires de la main), contresignées par divers ministres: Phélypeaux, Bertin, Lamoignon, Saint-Germain, Amelot, prince de Montbarrey, Gravier de Vergennes et le maréchal de Ségur. 1758-1783. Quelques unes accompagnées de notes des prisonniers acceptant de se soumettre aux ordres du roi. Une déchirée, salissures au dos de certaines.

- Quelques autres documents dont une affiche de 1775 : «Ordonnance du roi pour l'établissement d'une chaîne à laquelle les déserteurs des troupes de Sa Majesté seront attachés comme forçats». Quelques pliures et salissures. (Ref. 3333)

4 500 €

Fête de la Fédération : dessin original de Demachy



Vue de détail du dessin

Pierre-Antoine Demachy (1723/1807), dessinateur et peintre d'histoire ; ses vues de Paris sont un témoignage pittoresque de la vie de la capitale au XVIII^e siècle.

Dessin, plume, encre, lavis et rehauts d'aquarelle. Non signé. Filet d'encadrement à l'encre brune. Sur deux feuilles assemblées. 27 x 59 cm. [Paris, 14 juillet 1790].

Etude préparatoire du célèbre tableau conservé au musée Carnavalet. Entre ce dessin préparatoire et le tableau final, les différences s'observent principalement au niveau de la disposition des troupes dans l'arène et sur l'autel de la patrie.

Les grandes dimensions de la toile du musée Carnavalet ont permis à Demachy de représenter une densité de spectateurs plus conforme à la réalité. C'est dans l'enthousiasme que s'accomplit l'immense effort de reconstruction de la France.

Que ce soit à Paris ou en province, chacun a le sentiment de participer à un moment exceptionnel de l'histoire de la France et de l'Europe. Dans les départements, les gardes nationales des villes se fédèrent en se jurant amitié et assistance. Une nouvelle unité nationale, spontanée, se développe. Elle culmine en apothéose à Paris.

La date du 14 juillet 1790, jour anniversaire de la prise de la Bastille, est choisie. Plusieurs semaines auparavant, tous les Parisiens se pressent au Champ de Mars pour y élever les tribunes en terre pour les spectateurs. Un immense arc de triomphe est dressé près de la Seine. Face à lui, devant l'école militaire, une tente pour accueillir le roi, sa famille et la cour. 300.000 personnes sont là. Une immense ovation salue le roi. Les 14 000 fédérés de province défilent de la Bastille au Champ de Mars. La fête de la Fédération, la plus importante festivité révolutionnaire, est un triomphe.

Dans un cadre d'époque.

(Ref. 3335)

15 000 €

Dessin d'une fête sur l'emplacement de la Bastille

Dessin, plume, encre noire et lavis gris sur traits de crayon noir ; annoté du titre en haut à droite : «Fête sur l'emplacement de la Bastille». 22 x37 cm. [Paris, 14-15 juillet 1790]



Vue de détail.

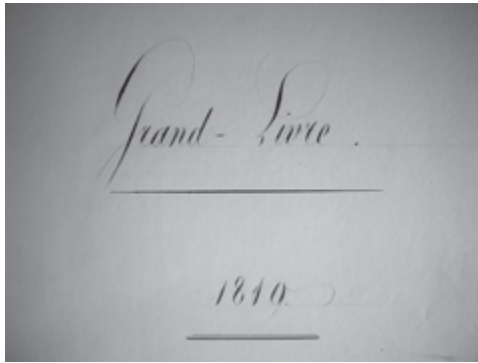
Dessin non signé, attribué au peintre et dessinateur Jean-Baptiste Lallemand (1716/1803). Croqués sur le vif, une trentaine de personnages animent la scène.

Au milieu d'un décor de tentes, danseurs et musiciens, soldat de la garde nationale, couples d'élégants, marchande et badauds forment une foule hétérogène, réunie par une même ferveur. Atmosphère de sérénité, de joie et de fraternité. Pour prolonger dignement la fête de la Fédération donnée au Champ-de-Mars, le 14 juillet 1790, une autre manifestation festive est organisée «sur l'emplacement de la Bastille, transformé en un merveilleux jardin» (G. Lecocq, *La prise de la Bastille et ses anniversaires*, d'après des documents inédits. Paris, Charavay, 1881) : un bal champêtre. Tout un symbole. «On dansait, en effet, sur ce même sol où coulèrent tant de pleurs, où furent souvent étouffés les cris du désespoir. On dansait, et les ris, l'amour, la douce sécurité, l'accent patriotique purifiaient en quelque sorte, cette enceinte, des crimes de la tyrannie» (*Tableaux historiques*, p. 159). Encadré. Petites taches pâles. (Ref. 3504)

3 500 €

Comptabilité du département de la Dyle sous le premier Empire

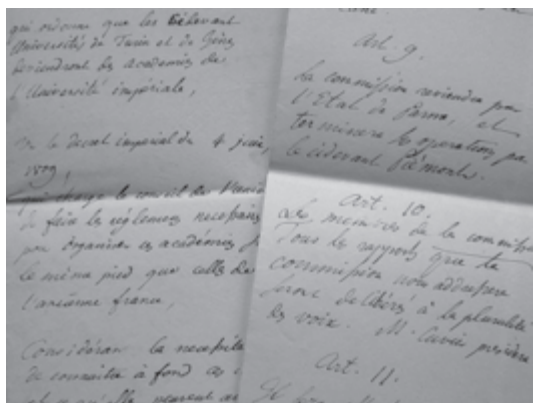
6 volumes manuscrits in-plano (54 x 38 cm), reliés plein cuir de Russie, vert Empire, dos lisses ornés de divers attributs dorés, pièces de titre «grand livre» en maroquin rouge (rel. d'époque). L'un est en demi-reliure. Etiquettes de Hooghart & Cie à Anvers. Environ 1 600 pages. [Bruxelles], 1808-1814.



«Grands livres [...] pour servir à M. Louis François Passy, receveur général du département de la Dyle, à y rapporter, jour par jour, tant au débit qu'au crédit, des comptes qu'il y ouvrira, les divers articles qu'il aura passé au journal». [Louis François Passy (Etrépany-Eure-1760/Gisors 1834), receveur général du département de la Dyle, de 1800 à 1814]. Signés et paraphés, suivant les années, par François Louis René Mouchard de Chaban (1757/1814), Frédéric Séraphin de La Tour du Pin Gouvenet (1759/1837), Frédéric Christophe d'Houdetot (1778/1859). Panorama des finances du département, de l'apogée à la chute de l'Empire. Années 1808, 1810, 1811, 1812, 1813 et 1814 (manque 1809). Respectivement 306, 314, 282, 278, 286 et 138 pp. + pages vierges. Avec un autre registre in-plano, relié pleine toile, daté du 30 ventôse an 13 [21 mars 1805] et signé par Antoine Joseph Pascal Latteur (Bruxelles 1749/1810), député et président du tribunal d'appel de la Dyle. Registre de l'an 13 à 1810. Nombreuses pages vierges. Taches et accrocs sur certaines reliures. (Ref. 3506)

6 500 €

Louis de Fontanes réforme l'enseignement en Italie



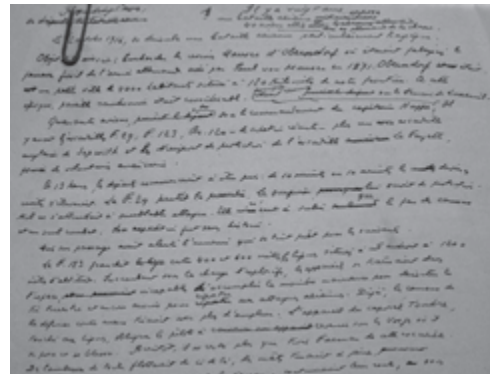
Louis de Fontanes (1757/1821), homme d'Etat et littérateur, membre de l'Académie française (1803).

Manuscrit avec corrections et additions autographes (brouillon). 5 pages in-folio. [Vers 1810].

Brouillon du décret impérial visant à intégrer les établissements d'instruction publique des départements conquis en Italie. Il nomme une commission composée de Cuvier, Coëffier et de Balbe, chargée de visiter les établissements, dont les universités de Turin, Gènes, Parme, Pise et Sienne. En 12 articles, il dicte ses instructions. Sur papier au filigrane de Napoléon "roi des Français et roi d'Italie". Ancienne collection Guillemin (n°200). Fente au pli central. (Ref. 3882).

550 €

Bombardement des usines Mauser raconté par Mortane



Jacques Mortane (1883/1939), écrivain et journaliste, spécialiste de l'aviation. Il écrit pour *l'Illustration* et *le Matin* ; auteur de nombreux ouvrages sur les as de l'aviation.

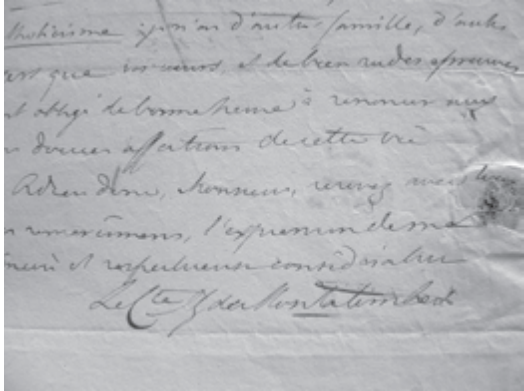
Manuscrit autographe signé. 7 pages in-4. [1936].

Article de Jacques Mortane consacré à l'une des premières batailles aériennes d'envergure de l'histoire, le bombardement des usines Mauser, à Oberndorf, le 12 octobre 1916, au cours duquel 12 avions furent abattus (6 français et 6 allemands). L'article est écrit pour le 20^e anniversaire de ce combat aérien. D'une fine écriture. Ratures et corrections.

(Ref. 4158)

350 €

Montalembert annonce la suppression de *l'Avenir*



Charles de Montalembert (1810/1870), historien, fondateur avec Lamennais du journal *l'Avenir*, académicien (1851), parlementaire royaliste et catholique. Pair de France (1831). Lettre autographe signée, adressée à Marie Dominique Auguste Sibour (1792/1857), futur archevêque de Paris, assassiné en 1857. 3 pages in-8. Paris, 17 novembre 1831.

Belle et intéressante lettre annonçant, à la veille de son départ pour Rome, la suppression de *l'Avenir* [célèbre journal fondé par Lamennais qui défendait les idéaux du catholicisme libéral et dont Sibour était l'un des collaborateurs]. «Il me serait difficile de vous exprimer quelle a été l'émotion de mon illustre ami [Lamennais] et la mienne en recevant votre touchante lettre [...]». Ils sont cependant obligés de décliner son «offre généreuse» et Lamennais, embarrassé, charge Montalembert de lui répondre. «J'espère que vous avez assez de confiance dans la sincérité de mes paroles pour croire à la vérité et la profondeur de ma gratitude que nous vous avons tous deux voués. Heureusement le danger n'était pas si pressant que je l'avais cru et le défenseur le plus célèbre du catholicisme dans les temps modernes n'en est pas encore réduit à abuser de la charité de ses amis».

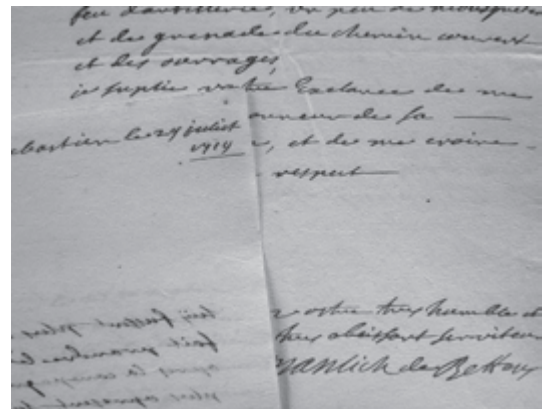
Il évoque la suppression de *l'Avenir*, décrétée deux jours plus tôt. «Le Nr de *l'Avenir* du 15 novembre vous aura appris le parti que nos perfides et acharnés adversaires nous ont forcé de prendre. Je ne doute pas qu'après un premier moment de tristesse et d'abattement, vous ne vous félicitez avec tous les bons catholiques de notre décision et de tout ce qu'a de consolant pour la foi et pour l'affection même de nos amis, ce pèlerinage».

[Sur l'initiative de Lamennais, dont l'Essai sur l'indifférence et l'ultramontanisme fervent avaient été salués en leur temps par le pape Léon XII, les rédacteurs de *l'Avenir* décident d'en appeler directement au jugement du nouveau pape, Grégoire XVI, et de s'y soumettre, quel qu'il soit. Le 22 novembre 1831, Lacordaire, Lamennais et Montalembert, partent ensemble pour Rome].

«Pour nous, nous partons le cœur tranquille et intrépide, car que peut-on craindre quand on sait que tout doit tourner en bien de la sainte épreuve de Dieu et de la vérité. Si nous n'étions pas aussi intimement convaincus de la vérité de nos doctrines, je vous souhaiterais presque d'être condamnés afin de pouvoir montrer au monde ce que c'est que la foi et la soumission des vrais catholiques [...]». Adresse et marques postales au dos. Cachet de cire noire (brisé à l'ouverture). (Ref. 4401)

650 €

Des nouvelles du siège de Saint-Sébastien



Georges Mannlich de Bettens (1669/1751), lieutenant général suisse au service de la France.

Lettre autographe signée. 5 pages in-4. 29 septembre 1719.

Mannlich de Bettens vient d'être promu brigadier des armées du roi. Il donne des nouvelles du siège de Saint-Sébastien où les troupes du maréchal de Berwick ont pris position. «Le 25 au matin, nos batteries de 20 pièces de canon et de 12 mortiers qui sont au delà de la rivière à la droite de nostre attaque commencèrent à tirer ; la nuit du mesme jour

que j'avois l'honneur d'estre de tranchée avec S. alt. monseign. le Prince de Conty, les travaux furent poussés du mesme costé jusque à la mer par deux lignes parallèles qui feront le débouché pour monter à l'assau par la brèche que nos batteries font à la ville en laissant là tous les ouvrages avancés. On coulera tout le long de la mer à marée basse seulement pour se rendre au pié de la bèche, sans avoir à craindre ce flan de l'ouvrage à corne. Les défenses seront ruinées par une baterie de six pièces de canon qui est vis à vis au deçà de la rivière et qui commencera à tirer aujourd'hui. La nuit du 26 au 27, on poussa deux crochets en avant [...].».

Il explique comment ils ont été disposés. «Les ennemis abandonnèrent cette partie droite du chemin couvert où nous sommes logés, tout cela se fait fort heureusement sans beaucoup de pertes. Depuis deux jours, les assiégés retirent du canon de la ville au château, ce qui fait croire qu'ils pourront bien l'abandonner, sans quoi il y a apparence que au 2 aoust au plus tost, nous pourrons leur donner l'assaut. Si le château ne se défend pas mieux, nous pourrons n'en avoir pas pour contens car ils n'ont pas fait une seule sortie ; ils se sont contentés jusque à présent de nous faire un grand feu d'artillerie, un peu de mousqueterie et de grenade du chemin couvert et des ouvrages [...].».

[La citadelle sera prise le 17 août].

(Ref. 4679)

400 €

Belle vignette révolutionnaire



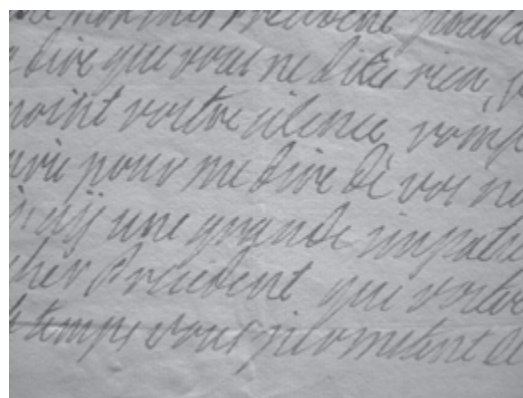
Pièce gravée, signée. 54 x 37 cm. Milan, 9 janvier 1799.

Patente d'aide de camp du général Fiorella (Ajaccio 1752/1818), délivrée au capitaine Martel. Grand et spectaculaire document orné d'une grande et magnifique vignette allégorique néo-classique d'Andrea Appiani (Milan 1754/1817), premier peintre de l'Empereur, gravée par Jakob Mercoli (Megena 1745/1825). Document signé par le président du Directoire exécutif, le secrétaire général et le ministre de la Guerre. Datée du 9 nivôse an 7. Sur papier fort. Pliures. Sceau sous papier de la république cisalpine.

(Ref. 4751)

1 000 €

La reine Marie Leszczynska veut rompre le silence



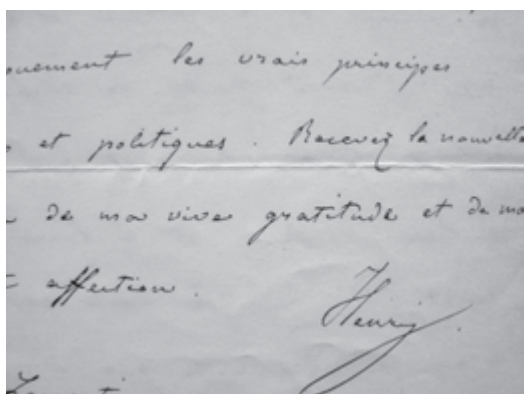
Marie Leszczynska (1703/1768), reine de France, femme de Louis XV, fille du roi de Stanislas.

Lettre autographe (non signée), adressée à Charles-Jean-François Hénault (1685/1770), dit le Président Hénault. ½ page in-4. Sans lieu ni date.

Charmante lettre de la reine Marie Leszczynska, inquiète de son silence. «Est-ce, mon cher Président, pour avoir trop à dire que vous ne dites rien. Je ne comprends point votre silence, rompez-le, je vous prie, pour me dire de vos nouvelles. J'ay une grande impatience, mon cher Président, que votre santé et le temps vous permettent de venir». Cachet de cire rouge (informe). Petite déchirure au second feuillet à l'ouverture de la lettre. (Ref. 4853)

1 500 €

Le C^{te} de Chambord en difficulté



Henri V, comte de Chambord (1820/1883), chef du parti légitimiste, il est l'unique héritier de la branche aînée des Bourbon.

Lettre autographe signée, adressée à Pierre Sébastien Laurentie (1793/1876), essayiste et ardent défenseur de la cause légitimiste. 2 pp. in-8. Frohsdorf (Autriche), 10 mars 1867.

Le comte de Chambord répond à la lettre de Laurentie qui lui annonce la mort de Genty de Bussy [Pierre Genty de Bussy (1793/1867), député] : «je n'oublierai jamais les talents, le loyal caractère et les nobles sentiments. J'ai pu en juger moi-même à Cologne et à Lucerne. Dites à Mme Genty de Bussy et à ses enfants toute la part que je prends à leur douleur et à leurs justes regrets». Il remercie également Laurentie pour ses notes «qui venant d'un ami aussi fidèle et d'une intelligence aussi élevée me sont très utiles pour bien juger la situation si grave où nous nous trouvons. Je n'ai pas besoin d'ajouter que je lis toujours avec bonheur les remarquables articles que vous publiez dans l'Union [l'Union monarchique, journal fondé par Laurentie en 1847, porte parole du légitimisme] où vous défendez avec autant d'habileté que de dévouement les vrais principes religieux et politiques [...]». Avec enveloppe (fixée au second feuillet). Petit cachet de collection. (Ref. 4857)

750 €

Oudinot mène victorieusement l'Expédition de Rome

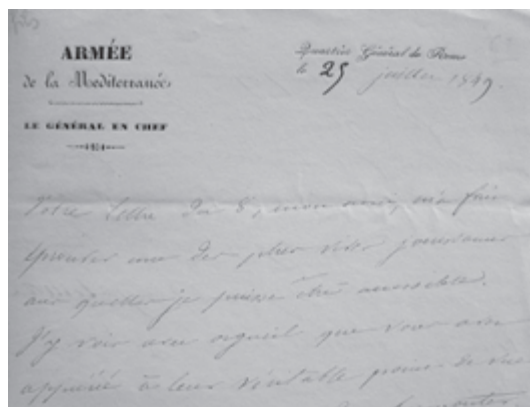
Nicolas Oudinot, duc de Reggio (1791/1863), général, fils du maréchal, commandant en chef l'Expédition de Rome.

Lettre autographe signée. 4 pages in-8. Quartier général de Rome, 25 juillet 1849.

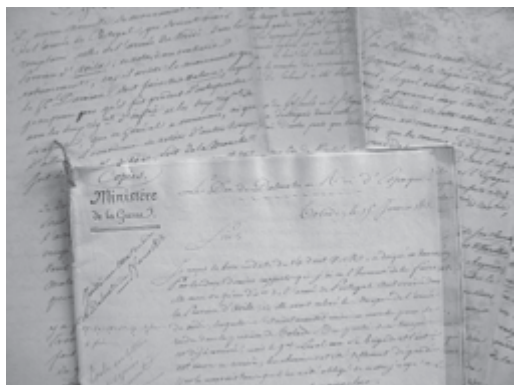
Très belle lettre du général Oudinot, après son entrée victorieuse dans Rome. «J'y vois avec orgueil que vous avez apprécié à leur véritable point de vue les obstacles que j'ai dû surmonter. J'ai souffert, je l'avoue, ou souffert bien cruellement de la pensée que peut-être on ne me laisserait pas le temps et qu'on me refuserait les moyens d'accomplir une mission que je me sentais en état de conduire à bonne fin. J'ai la conscience de n'avoir, pendant cette laborieuse campagne, rien dit et rien fait qui, dans la position donnée, ne fut à dire et à faire. Et cependant, ceux-là même qui devaient me protéger contre l'injustice, ou contre de dangereuses impatiences, tenaient incessamment au dessus de ma tête une sorte d'épée de Damoclès. A quoi, grand Dieu, tiennent les réputations !...».

«Mon ami, les soldats qui ont appartenu à nos grandes guerres et qui ont élevé si haut le nom français n'étaient pas plus braves que nos soldats actuels ; permettez-moi d'ajouter qu'à aucune époque je n'en ai vu ni d'aussi patients, ni d'aussi humains, ni de meilleur enfant qu'ils ne le sont aujourd'hui. Pendant près de 3 mois de fatigues et de privations, je ne leur ai pas entendu élever une plainte, non pas une seule plainte. Les conseils de guerre n'ont été organisés que 50 jours après notre débarquement. Ah ! ne me plaignez pas, cher frère, toutes les injures, tous les outrages venaient expirer devant le bonheur de commander à des hommes aussi placés dans mon estime que dans mon affection». En-tête du général en chef de l'Armée de Méditerranée. Pliures, montée sur onglet, légères rousseurs. (Ref. 5220)

600 €



Correspondance du maréchal Soult au roi Joseph



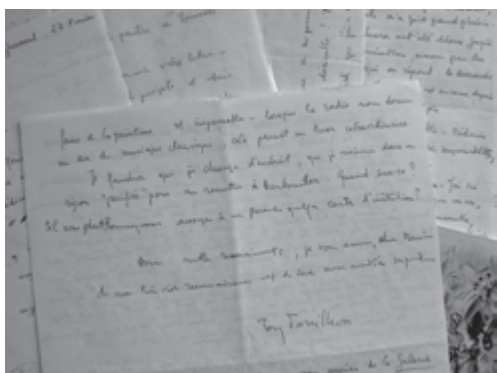
Jean-de-Dieu Soult (1769/1851), maréchal d'Empire.

10 copies de lettres, adressées à Joseph Bonaparte (1768/1844), roi d'Espagne. 35 pp. in-folio. Tolède, 6 - 30 janvier 1813.

Copie d'époque de la correspondance du maréchal Soult, major-général des armées françaises en Espagne, à Joseph Bonaparte, roi d'Espagne. A l'issue de cette période cruciale, où le repli des armées françaises devient irréversible, Soult jette l'éponge à la demande du roi Joseph, avec qui il se trouve en désaccord constant. [Cinq mois plus tard, après la défaite de Vittoria, le roi Joseph quittera à son tour définitivement l'Espagne]. Une lettre sur papier à en-tête du ministère de la Guerre avec filigrane à l'effigie de Napoléon et à l'aigle impérial. Pliures. (Ref. 5228)

1 800 €

La guerre d'Algérie de Torrillon



Tony Torrillon (né en 1931), peintre et sculpteur.

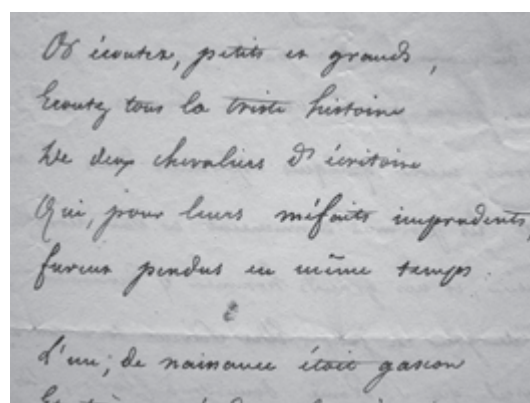
9 lettres autographes signées, adressées à son ami José Pichotin. 19 pages in-4 et in-8. Ghassoul et Reggan (Algérie), avril 1959 - déc. 1960.

Belle correspondance de Tony Torrillon durant la guerre d'Algérie ; il est alors médecin militaire, et s'occupe de la santé d'un groupe de 650 hommes des armes spéciales, au fond du Sahara. Il évoque à la fois sa vie quotidienne, ses missions et la situation politique du pays. «La pacification me semble une ineptie si c'est pour maintenir les indigènes dans notre dépendance. Il faut qu'ils s'organisent eux-mêmes, qu'ils prennent leurs affaires en mains. Elever ce pays, j'entends ce désert de nomades arriérés, au niveau d'une nation moderne est, je crois, une nécessité. Mais nos solutions françaises ne sont pas valables, ici, dans ces hauts plateaux du Sud-Oranais [...]». Avec divers documents sur sa peinture et ses expositions. Avec enveloppes. Franchise militaire d'Afrique du Nord.

(Ref. 5240)

360 €

Lamennais se désole de la situation politique

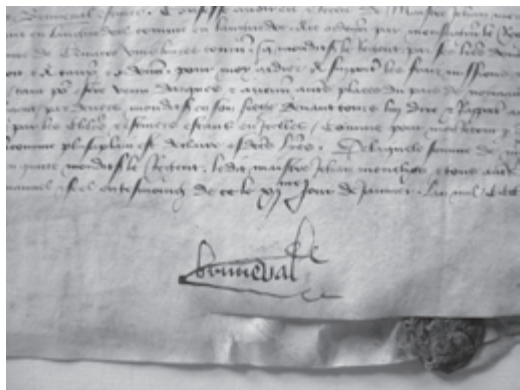


Félicité de Lamennais (1782/1854), philosophe chrétien, ultramontain, précurseur du catholicisme libéral et social. Il rompt avec l'Eglise, en 1834, en publiant *Paroles d'un croyant*, aussitôt condamné par Grégoire XVI. Lettre autographe signée, adressée à Charles Louis Alexandre de Coriolis, marquis d'Espinouse (1770/1841), poète et correspondant de Lamennais. 3 pages in-4. La Chenaie, 3 juillet 1825.

Belle lettre de Lamennais après la lecture du recueil poétique de Coriolis d'Espinouse, *Songe du roi Charles X*. «Il n'est pas, certes, donné à tout le monde de parler avec un pareil talent ; mais si tout le monde du moins voulait parler avec une pareille franchise! nous ne serions pas où nous sommes, et l'on entreverrait encore quelques espérances dans l'avenir. Au reste, les provinces commencent à être terriblement désabusées, et nos grands hommes y deviennent plus petits de jour en jour. Elles suivent tout naturellement le conseil que S. Remi donnait à Clovis, elles brisent ce qu'elles adorèrent et c'est leur manière de se convertir. L'esprit de pénitence s'est même tellement répandu parmi le peuple, qu'il s'est mis à soupirer ses regrets et ses douleurs dans une sorte de complainte dont je n'ai retenu que ces trois couplets : Or écoutez, petits et grands/ Ecoutez tous la triste histoire/ Les deux chevaliers d'écritoire / Qui, pour leurs méfaits imprudents/ Furent pendus en même temps [...]. Le peuple a un sentiment si vrai, toutes les fois qu'on ne gâte pas son goût naturel [...]». Adresse au dos. (Ref. 5295)

650 €

Le futur Charles VII envoie son émissaire en Normandie



Pièce signée sur vélin, 10,5 x 25 cm. [Tours], 11 janvier 1418.

Pièce signée (seing manuel et sceau en cire rouge) par Colart de Bruneval, écuyer et émissaire au service du Dauphin, le futur Charles VII. De son «siège devant Tours», le dauphin Charles envoie son émissaire Colart de Bruneval en Normandie pour l'informer de

la situation. Celui-ci reçoit une rétribution de 80 livres tournois du receveur général de toutes les finances tant en langue d'oïl qu'en langue d'oc par «ordonnance de monseigneur le Régent du royaume, Daulphin de Viennois [...] par ses lettres données le 30e jour de décembre l'an passé, m'avoit autorisées et ordonnées pour moy aider et supporter les fraiz missions et despens qu'il m'a convenu et conviendra faire, tant pour estre venu d'Arques et aulcunes autres places du pais de Normandie estant en l'obéissance du Roy et de mondit seigneur le Régent, par devers mondit seigneur en son siège devant Tours, luy dire et rapporter aulcunes choses touchant l'estat et garde des dictes places de par les chevaliers et escuiers estant en icelles, comme pour mon retour près d'eulx leur rapporter la response de mondit seigneur».

[En avril 1417, Charles prend le titre de Dauphin. Avec l'aide des Armagnacs, il fait exiler sa mère à Tours, la reine Isabeau de Bavière. Quatre mois plus tard, en août, Henri V débarque en Normandie et conquiert la province]. Scellé par un sceau en cire rouge de 2,5 cm de diamètre, empreinte faible.

(Ref. 5403)

1 600 €

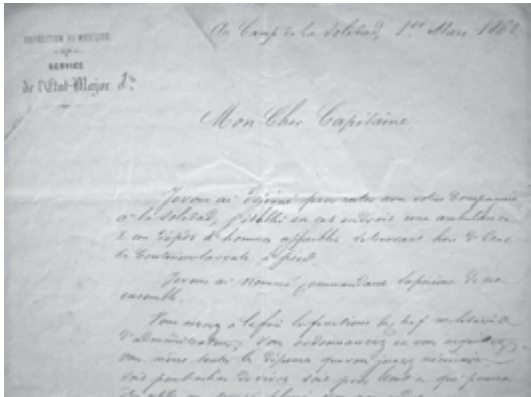
Un témoin de la guerre contre les Anglo-Bourguignons

Pièce manuscrite sur vélin. 9 x 27 cm. Ruffey, 16 septembre 1418.

Guillaume Bataille, chevalier bachelier, confesse avoir reçu du trésorier des guerres du roi, Macé Héron, la somme de 257 livres et 10 sols tournois, pour ses gages et ceux de 17 autres écuyers «de nostre chambre et compagnie» au service du dauphin de Viennois [le futur Charles VII], «en ses guerres à l'encontre des Anglois et noz ennemis et autres rebelles désobéissants et par tout ailleurs où il plaira ordonner à nostre compagnie et soubz le gouvernement de mondit seigneur et lieutenant du nombre et revue de cent hommes d'armes par luy à nous ordonner pour ladite cause [...]». Charte scellée par un sceau de cire rouge sous simple queue de 2,5 cm, complet, empreinte faible. Brunissures. (Ref. 5423)

1 300 €

Le corps expéditionnaire du Mexique s'installe à la Soledad



Lettre signée, adressée à Adolphe Taillian (né en 1812), capitaine d'infanterie de marine. 2 pages in-folio. Au camp de la Soledad [Mexique], 1^{er} mars 1862.

Alors que la convention de Soledad vient d'être signée (19 février 1862) entre le gouvernement mexicain et les puissances alliées (Espagne, Grande-Bretagne et France), l'Etat-major des troupes françaises [l'amiral Jurien de La Gravière] décide d'établir en ce lieu «une ambulance et un dépôt d'hommes affaiblis se trouvant hors d'état de continuer la route à pied».

Dans cette missive, le chef d'Etat-major divisionnaire, Capitan (?), nomme Taillian en charge du poste et lui donne ses instructions détaillées :

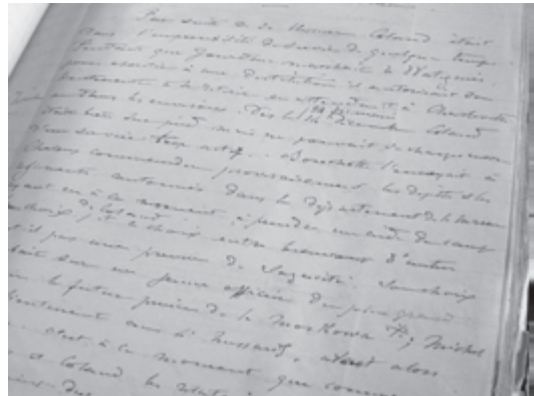
«Vous exercerez à la fois les fonctions de chef militaire et d'administrateur ; vous ordonnancerez et vous acquitterez vous-même toutes les dépenses que vous jugerez nécessaires soit pour l'achat des vivres soit pour tout ce qui pourra être utile aux troupes placées sous vos ordres. Vous formerez un magasin avec toutes les vivres et approvisionnements qui ne suivront pas la colonne [...]. Il est bon que vous sachiez que de toutes les denrées, la plus rare dans ce pays est le biscuit et qu'il importe par conséquent de la conserver. Vous aurez probablement à passer des marchés pour fournir du pain aux malades [...]. Vous aurez à vous tenir en relations constantes, d'une part avec le camp de la Téjeria, d'autre part avec la colonne expéditionnaire. Pour cela, vous requerrerez deux guides à cheval du pays, auxquels vous paierez une indemnité journalière fixe [...].

Vous aurez toujours une réserve de maïs pour donner aux animaux de passage à la Soledad [...].».

En-tête de l'Expédition du Mexique - service de l'Etat-major. Quelques petits défauts. (Ref. 5581)

500 €

Biographie du g^{al} d'Empire Colaud



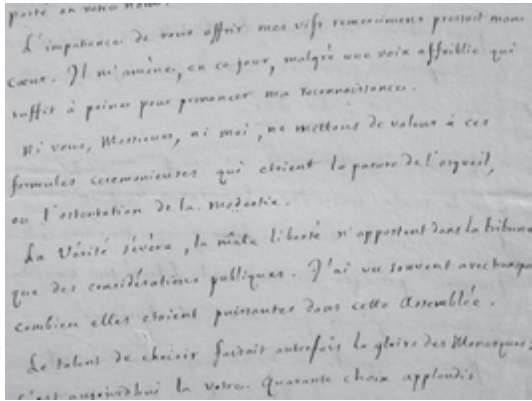
Manuscrit. 362 pages in-folio. 1916.

Importante biographie inédite du général d'Empire Claude Silvestre Colaud (Briançon 1754/1819), réalisée anonymement en 1916. Colaud obtient le grade de général (1793) et devient comte de l'Empire (1808) ; il sert à Valmy (1792), à l'armée du Nord (1793), à l'armée de Moselle puis d'Italie (1795), de Sambre-et-Meuse (1796), du Danube (1799), devient sénateur (1806), gouverneur d'Anvers (1809) ; il vote la déchéance de l'Empereur en 1814 mais contre la mort de Ney. Reliure 1/2 toile grenat (un peu usée). Enrichi d'une trentaine de portraits et de cartes manuscrites. (Ref. 5942)

800 €

Discours de Cérutti à l'Assemblée électorale de Paris

Joachim Cérutti (1738/1792), jésuite, membre de l'Assemblée législative (1791), auteur d'un *Mémoire pour le peuple français* (1788) qui eut à peu près autant de retentissement que l'écrit de Sieyès, *Qu'est-ce que le Tiers Etat*. Grand ami de Mirabeau, il prononça son éloge funèbre.



Manuscrit autographe (non signé). 2 pages ½ in-4. Paris, 26 décembre 1790.

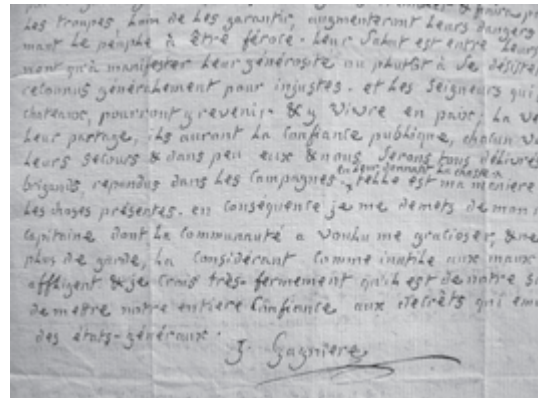
Manuscrit du discours prononcé par Cérutti à l'Assemblée électorale de Paris, le 26 décembre 1790, alors qu'il devient secrétaire général [il en sera le président, un mois plus tard, le 21 janvier 1791]. «[...] Le talent de choisir faisait autrefois la gloire des monarques; c'est aujourd'hui le vôtre. Quarante choix applaudis valent presque un long règne [...]. Le Corps électoral est une force auxiliaire du Corps législatif. En adhérant à ses décrets suprêmes, vous les avez confirmés. Le mouvement de l'obéissance est aujourd'hui le seul qu'il reste à imprimer au peuple. Pour achever de dompter les rebelles et de désespérer les conspirateurs, unissons nous de plus en plus, sous le même étendard, La Loi. L'union des sentiments est une puissance publique : c'est la seule invincible. Considérez les peuples : tous aiment la liberté ; presque tous sont esclaves. Pourquoi ? Parce que les amis de la liberté sont moins unis, ou moins vigilants que ceux de la tyrannie. Paris a signalé sa haine magnanime et sa défiance préservatrice contre les tyrans. Cette enceinte où nous sommes semble destinée aux succès : elle a vu naître la liberté ; elle voit éclore la justice ; qu'elle enseigne au peuple la concorde! [...]». (Ref. 5989)

1 400 €

Très belle lettre de l'adversaire de Rousseau : Joachim Gagnière

Joachim Gagnière, médecin de Saint-Vallier, fervent rousseauiste, devenu un farouche adversaire du philosophe quand celui-ci refusa de le rencontrer.

Lettre autographe signée, adressée au Comité de Saint-Vallier. 2 pages in-4. [Saint-Vallier, Drôme, fin juillet - début août 1789].



Lettre de Joachim Gagnière qui s'inscrit dans les terribles événements qui ensanglantèrent la région de Saint-Vallier [Drôme] au début de la Révolution, des bandes de brigands semant la terreur, tuant et pillant les châteaux. Gagnière, en sage philosophe, propose de déposer les armes et d'inviter les nobles à renoncer à leurs privilèges ; il estime que seule cette solution permettra un retour à la paix civile.

«La liberté des hommes civilisés est fondée sur les lois. Nous devons attendre en silence ces lois que fera l'assemblée nationale [...]. Regardons nous comme un peuple heureux. Livrons à la joie, puisque la félicité vient régner au milieu de chaque famille. Quittons les armes, mes chers compatriotes, qu'une terreur panique ne nous les fasse plus prendre. Mais, me direz-vous, on ravage, on démolit, on incendie les châteaux ! C'est un très grand malheur, j'en conviens et je suis le premier à en gémir. Mais faut-il des armes pour repousser ces malfaiteurs ? Moi, je vous assure que non. Voici le seul et véritable moyen pour les faire disparaître : c'est la cession des droits personnels de la part des seigneurs. Par cet abandon ils deviennent citoyens, ils font cause commune. Dès lors, tout parti cesse, la confiance renaît, l'amitié se rétablit. Mais si les seigneurs se montrent plus attachés à leurs intérêts qu'à l'honneur d'être citoyens, le même peuple qui a eu le courage de s'emparer de la Bastille et de disperser une armée commandée par un grand général, les fera toujours trembler et finira par les détruire [...]». Il estime que la troupe ne garantit pas la sécurité mais, au contraire, augmente le

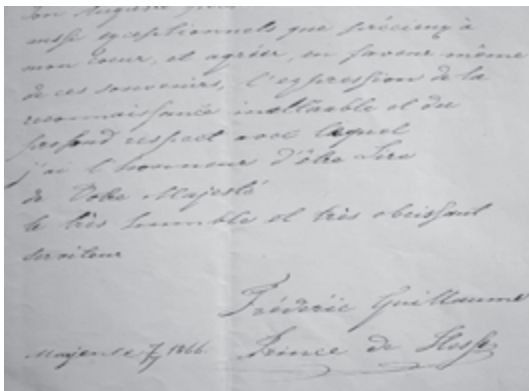
danger. Ainsi, sa manière d'appréhender les événements, met la noblesse devant ses responsabilités. «Leur salut est entre leurs mains. Ils n'ont qu'à manifester leur générosité ou plutôt à se désister des droits reconnus généralement pour injustes. Et les seigneurs qui fuient leurs châteaux pourront y revenir et y vivre en paix. La vertu devenant leur partage, ils auront la confiance publique, chacun volera à leurs secours et, dans peu, eux et nous, serons tous délivrés de ces brigands, répandus dans les campagnes [...]».

Voulant mettre à exécution ses idées par des actes, il se démet de sa charge de capitaine de la garde. «Je crois qu'il est de notre sagesse de mettre notre entière confiance aux décrets qui émaneront des Etats-généraux». Adresse au dos avec reste de cachet de cire. Papier brun.

(Ref. 6140)

800 €

Frédéric-Guillaume 1^{er} de Hesse-Cassel et Napoléon III



Frédéric-Guillaume 1^{er} de Hesse-Cassel (1802/1875), prince de Hesse, électeur de Prince-Cassel (1847-1866).

Lettre autographe signée, à Napoléon III (1808/1873), empereur des Français. 3 pages in-folio. Mayence, 7 juillet 1866.

Pendant la guerre austro-prussienne de 1866, Frédéric-Guillaume 1^{er} de Hesse, allié de l'Autriche, est vaincu militairement après la bataille de Sadowa (3 juillet 1866). Aux abois, il tente, dans cette lettre, une ultime manœuvre auprès de Napoléon III.

«La phase critique dans laquelle se trouvent actuellement les intérêts dynastiques de l'Allemagne, et la confiance à laquelle Votre Majesté a daigné m'autoriser, quand

naguère, j'osais m'adresser à elle dans la question du protocole de Londres, m'enhardit à derechef recourir à sa très haute bienveillance pour très humblement lui soumettre une question dont peut dépendre tout l'avenir, et de ma maison, et du rôle qu'elle sera appelée à jouer en Allemagne».

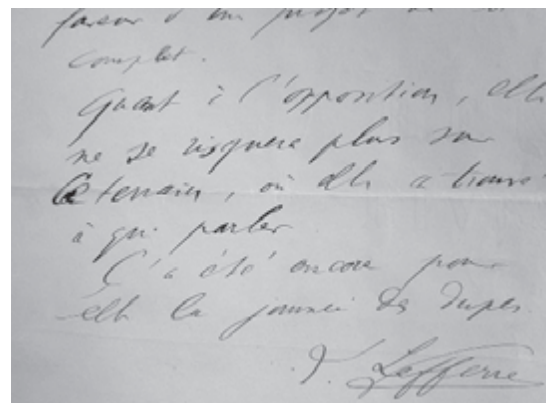
Il avait réussi, au début de la guerre, à retirer le contingent électoral de Hesse et à l'incorporer à la garnison neutre de Mayence. «Cette mesure établit comme un fait la continuation d'existence du gouvernement électoral et lui donne - déplacé comme il l'est, mais non aboli par une prise partielle de possession étrangère effectuée avant même l'explosion de la guerre - le droit de se prononcer dans la grande question finale, qui va bientôt préoccuper les cabinets de l'Europe. Cette question, d'autant plus brûlante pour les états secondaires, qu'une paix séparée pourrait bien passer sous silence leurs intérêts particuliers, m'autorise à demander à Votre Majesté si, selon ses vues, je ne ferais pas bien d'engager mon cousin l'Electeur, à s'entendre à l'amiable avec la Cour de Berlin, auprès de laquelle le très haut appui de Votre Majesté daignerait peut-être, le cas échéant, nous accorder, deviendrait sans nul doute concluant [...]».

Il lui demande son avis sur cette question cruciale pour l'avenir de la principauté de Hesse. [Mais la Prusse le forcera à l'abdication et à l'exil. Par le traité de Prague, la confédération est dissoute et la Hesse annexée au royaume de Prusse].

(Ref. 6146)

1 000 €

Dernier pas vers la séparation de l'Eglise et de l'Etat



Louis Lafferre (1861/1929), député et sénateur de l'Hérault, ministre de l'Instruction publique (1917-1919), président du Grand Orient de France, il s'est fait remarquer par ses positions anticléricales virulentes.

Manuscrit autographe signé, 8 pages in-4. Paris, 24 novembre 1904.

Manuscrit d'un article du député anticléricol Louis Lafferre, sur le vote de l'amendement relatif à la suppression du budget des Cultes, intitulé *Bien joué, Combes !* [Emile Combes, farouche anticléricol, est alors Président du Conseil; durant son mandat, plus de 2 500 établissements d'enseignement privé sont fermés].

Louis Lafferre se félicite et ironise face au mouvement anticléricol qui gagne les milieux nationalistes. «On avait appris, par surcroît, que le groupe nationaliste avait délibéré sur la question et que, dans une crise aigüe d'anti...(?) réalisme, il s'était découvert tout à coup des sentiments anticléricaux outranciers. Il consentait à immoler tous les curés, pourvu que Combes succombât avec eux. On verrait après à rabibocher les membres épars de la calotte écrabouillée. On attendait avec curiosité la réponse du gouvernement [...]».

Le député raconte alors la manière dont Combes s'y est pris, laissant sans voix toute son opposition. «Les nationalistes voulaient supprimer le budget des Cultes ? A leur aise. Ce n'est pas le gouvernement qui y mettrait obstacle. Il lui suffirait seulement de modifier quelque chose à son dessein primitif. On ne voulait pas attendre le vote du projet intégral ? Soit ! On détacherait du projet les articles relatifs aux dispositions financières transitoires et on les remplacerait dans la loi de finances par la suppression pure et simple des 24 chapitres de crédits [...]. Peindre la consternation de la droite et du centre à l'audition de cette harangue est impossible. M. Ribot lui-même n'osa pas esquisser un geste de protestation et un sourire de désappointement se figea sur ses lèvres. En même temps, la délibération du groupe nationaliste s'échappa en fumée [...]».

Le budget est finalement voté mais les partisans de la séparation de l'Eglise et de l'Etat gagnent du terrain. «On le verra bien au scrutin de ce jour. Par 325 voix contre 232, la Chambre décide que le budget des Cultes

continuera à payer, au nom de la République, tous ceux qui sont chargés de la combattre. Constatons pourtant deux résultats : l'accroissement du nombre des partisans de la séparation, qui s'élève de 187 à 232 sur un vote budgétaire, dont on ne peut nier la signification un peu brutale ; puis la déclaration d'un grand nombre d'abstentionnistes, qui acceptent dès à présent le principe et s'engagent à se prononcer en faveur d'un projet de loi complet [...]».

[La loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat sera effectivement votée au budget suivant, le 9 décembre 1905]. Sur feuillets à en-tête de la Chambre des députés.

(Ref. 6324)

600 €

25 juin 1848 : Mgr Affre tué sur les barricades

Denys Auguste Affre (1793/1848), archevêque de Paris, tué sur les barricades, en 1848.

Dessin anonyme, au fusain sur papier beige. 25 x 36 cm. Milieu du XIX^e.

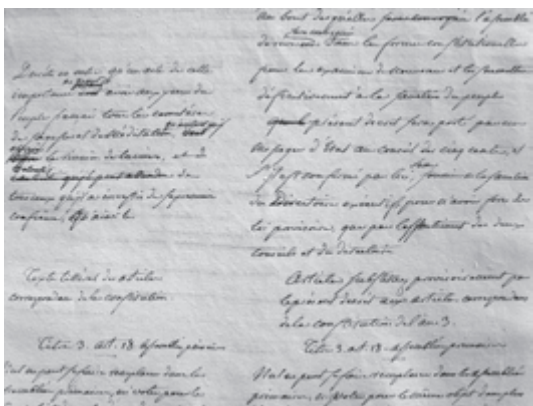


Pendant les insurrections de juin 1848, Monseigneur Affre, archevêque de Paris, pense que sa présence près des barricades peut être un moyen de ramener la paix. Ayant obtenu du gouvernement une proclamation accordant le pardon aux insurgés qui déposent les armes, il se dirige vers la grande barricade qui ferme l'entrée du faubourg Saint-Antoine. Alors que les pourparlers s'engagent, un mouvement de foule se produit ; les insurgés croyant à un piège font une décharge générale à laquelle répond la troupe. Une balle perdue, tirée d'une des maisons avoisinant la place, frappe l'archevêque dans les reins. Victime de son

dévouement, il succombe deux jours plus tard. Ce très beau dessin est contemporain des événements. Il représente la mort de l'archevêque, sur la barricade du faubourg Saint-Antoine. Initiales BP au dos. (Ref. 6376)

3 000 €

Montesquiou propose une révision de la Constitution



Anne-Pierre, comte de Montesquiou-Fézensac (1739/1798), général, homme politique et écrivain, membre de l'Académie française, député aux Etats généraux de 1789. Manuscrit autographe (non signé). 9 pages in-folio. [Vers 1798].

Brouillon d'un projet rédigé par Anne-Pierre de Montesquiou-Fézensac, proposant au Conseil des Anciens la révision de certains articles de la Constitution «dans lesquels l'expérience aurait fait reconnaître des inconvénients». Il propose, en marge, les modifications à apporter. [En 1797, il fait partie du Cercle constitutionnel que le Directoire essaie d'opposer au Club de Vichy]. (Ref. 6403)

1 400 €

Le panetier du duc d'Orléans équipe la table du prince

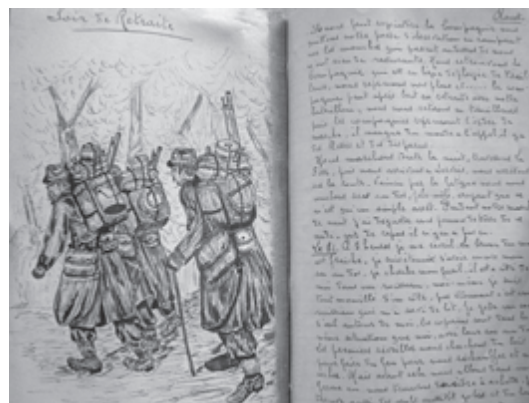
Pièce signée sur vélin, 14 x 31,5 cm. Paris, 26 janvier 1401.

Etat du linge de table vendu par Jehan Elyas, marchand parisien, à Guichart de Tiffe, "escuier panetier dudit seigneur" [Louis 1er

d'Orléans (1372/1407), fils de Charles V, chef du parti des Armagnacs]. Une quinzaine d'articles sont détaillés : "cest ass [assavoir] pour deux septains [paquet de 7 serviettes pour les 7 jours de la semaine] au pris de xviii s. p. [18 sols pièce] pour chacune aulne / argent / xii l. xii s. p. [12 livres, 12 sols pièce], [...] item pour quatre cens aulnes de nappes au pris de iiii s. viii d. p. [4 sols, 7 deniers pièce] [...] item pour une douzaine de serviettes fines (xiii l. x s. p.) [13 livres et 10 sols pièce] item pour une douzaine d'autres serviettes de Reims [...]". Et encore des touailles de Paris et de Beaugency, de grosses nappes, des "channevas" [canevas], etc. Au total, près de 300 livres sont dépensées pour ses services de table. Bruni par endroits. (Ref. 6412)

950 €

Journal d'un poilu illustré de dessins à la plume



Manuscrit. 68 pages in-8. 1914

Journal de campagne d'un soldat de la 23^e compagnie du 205^e régiment d'infanterie, illustré de 67 dessins à pleine page, réalisés à la plume. Il est tenu du 4 août (mobilisation) au 29 novembre 1914 (départ pour l'Allemagne). Vivant récit de la vie de soldat, sur le front du Nord et des Ardennes, témoignage de la désorganisation, des combats, de l'état d'esprit, des ravages de la guerre, de la cohabitation avec la population et les armées alliées, etc. Après plusieurs combats, le régiment est encerclé dans les bois de Signy-le-Petit (Ardennes) et, sous la menace d'exécution de la population civile, il se rend à l'ennemi, le 29 novembre 1914.

Extraits : «Le 16 [septembre 1914]. Réveil à 6 heures. Ce matin, nous avons du café. On entend toujours le canon, mais plus loin qu'hier. Aujourd'hui, nous touchons du pain, toujours 3 kg pour 15. Les repas toujours pareils et en aussi petite quantité. A 5h30 du soir, rassemblement de la compagnie dans la cour de la ferme ; appel : il manque 15 hommes qui sont partis à la maraude, quelques uns en civil avec des vêtements qu'ils ont achetés aux employés de la ferme. Tous les manquants écotent huit jours de prison. Une porcherie est transformée à cet usage. Un poste de garde est déjà formé mais n'assurerait le service que la nuit seulement. A présent, il sera en permanence et logera dans un compartiment de la porcherie ; gardiens et gardés seront aussi mal les uns que les autres. On prend la garde une escouade à la fois et comme à l'habitude 2h par sentinelle, avec ronde la nuit [...]».

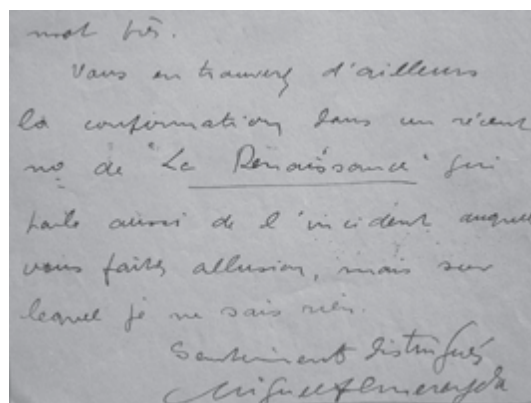
Céry-les-Mézières, 30 août 1914 : «[...] Vite nous rompons les faisceaux. Il est temps car les obus se rapprochent de nous, c'est la musique complète, des percutants, des schrapnels, des 77, des 105, toute la danse. Tout à l'heure, il ne fera pas bon à la place où nous sommes. Nous prenons la formation en carapace par section, nous ne faisons pas gros sur le sol. Cela tombe de tous côtés à la fois, ils éclatent si près de nous que par moment le déplacement de l'air produit par les explosions nous cingle la figure, nous sommes éclaboussés de terre et de ferraille. A ma section deux blessés en même temps : un en avant de la section, l'autre au dernier rang. Des bidons, des gamelles, sont percés sur les sacs. Et pendant ce temps, notre capitaine impassible sous la mitraille nous fait faire des déplacements à droite, à gauche, en avant, en arrière. Grâce à son sang-froid, nous nous en tirons. Pendant ce temps, notre artillerie riposte, mais nos malheureux 75 sont délogés à tout moment par les 105 allemands [...]. A 5h, l'ordre nous est donné de nous porter en avant. Avec trois camarades et un sergent, je pars en patrouille. Nous nous rendons à l'extrémité du plateau que nous occupons et, de là, nous découvrons toute la vallée de l'Oise. A nos pieds, le combat se déroule. C'est un fameux coup d'œil, mais ce qui est moins fameux, ce sont les balles qui nous sifflent aux oreilles. Dans Berg-les-Mézières, les mitrailleuses s'en donnent, quel concert, nous voyons un pont sauter. Devant nous, sur le versant de l'autre côté de l'Oise, nous voyons les Allemands

descendre au combat en ordre serré, ce qu'il y en a! [...]».

Dans une reliure en bois sculptée, probable travail du soldat. (Ref. 6413)

1 200 €

Rare lettre de l'anarchiste Miguel Almereyda



Miguel Vigo dit Almereyda (1883/1917), militant anarchiste, père de Jean Vigo, fondateur du *Bonnet Rouge*, accusé d'intelligence avec l'ennemi, il est retrouvé étranglé par un lacet dans sa cellule.

Lettre autographe signée, 1 page in-8. Paris, sans date.

Rare lettre du militant anarchiste, de nombreuses fois incarcéré, Miguel Almereyda. «Vous n'avez à redouter aucun démenti, mon cher confrère, car mon récit est rigoureusement vrai, à un mot près. Vous en trouverez d'ailleurs la confirmation dans un récent n° de "La Renaissance" qui traite aussi de l'incident auquel vous faites allusion, mais sur lequel je ne sais rien [...]». En-tête du *Bonnet Rouge*. (Ref. 6654)

700 €

Témoignage des frasques d'un Incroyable, le chanteur Garat

Dominique Pierre Jean Garat (1764/1823), baryton ténorisant, pensionnaire de Marie-Antoinette, il a lancé la mode de suppression des "r", reprise par les Incroyables. Manuscrit. 4 pages in-folio. [Vers 1823].

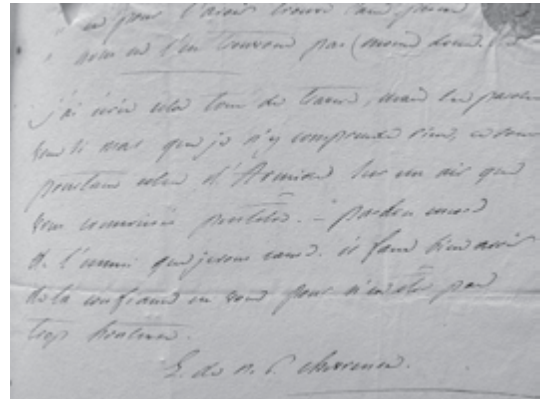
Manuscrit avec quelques corrections, "Notes sur Garat le chanteur par un homme d'esprit qui l'a beaucoup connu". Après avoir raconté ses débuts, comme premier chanteur de la reine Marie-Antoinette, l'auteur, resté anonyme, conte une suite d'anecdotes qui cernent sa personnalité excentrique :

«Je vois encore Garat sur les boulevards et dans les lieux publics. La mode exigeait-elle que le vêtement, si bien surnommé nécessaire, fut étroit, on voyait que Garat n'avait pu s'en vêtir qu'à grand peine ; au contraire, les pantalons étaient-ils larges, ses jambes y flottaient comme naguère les bras des belles dames dans l'énormité des manches dites à gigots. Quand la mode prescrivait trois gilets, Garat n'en portait jamais moins de cinq ; engoncé dans la toiture d'un collet juponné, son nez seul faisait saillie au dessus de l'immensité d'une triple cravate ornée de graine de muguet, se mariant aux fanfreluches de son jabot. Sur ses lèvres très colorées errait en permanence un sourire sardonique qui semblait dire ; "Vous croyez vous moquer de moi ; eh bien! c'est moi qui me moque de vous". Quelquefois pour redoubler l'attention des passants, il s'en allait fredonnant en froissant sur sa jambe un mouchoir de baliste brodé. Ses souliers se terminaient en pointe d'aiguille quand la mode les voulait pointus, et ses jambes étaient chaussées de bas de soie rose et à jour, comme ceux des femmes du Directoire, quand elles avaient des bas [...]».

«Dans le monde, Garat se montrait extrêmement capricieux ; ses amis seuls savaient que c'était un caprice de sa part. Plus on le pria de chanter, plus il s'obstinait dans ses refus [...]. La personne avec laquelle il aimait le mieux à se faire entendre était madame Barbier Valbonne, douée en effet d'une admirable voix. Un jour qu'ils chantaient ensemble le duo d'Armide chez un banquier fameux, Garat entend un accompagnement de basse continue, qui n'était point dans la partition. C'était le banquier qui ronflait. Garat se lève, va à lui, et laisse tomber un écu aux pieds du dormeur qui se réveille en sursaut : "J'étais bien sûr, dit-il, que vous ne dormiriez pas au son de cette musique" [...]. Brunissures. (Ref. 6721)

380 €

La duchesse de Chevreuse prépare une fête surprise



Ermesinde de Narbonne-Pelet, duchesse de Chevreuse (1785/1813), courtisane intrigante et insolente, dame d'honneur de Joséphine ; elle refuse les avances de Napoléon qui finit par l'exiler ; elle meurt peu après, à 28 ans. Lettre autographe signée, adressée à Etienne Guillard de Senainville (1777-1835). 3 pages in-4. [vers 1805].

La duchesse de Chevreuse, célèbre pour son insolence vis à vis du couple impérial et sa constante obstination à se refuser à Napoléon, demande à Guillard de Senainville de l'aider à la préparation d'une fête surprise.

«Il s'agit d'une fête, où l'on veut faire chanter quelque chose par une personne qui représentera l'amitié, et qui sera vêtue et ornée comme les Romains nous la dépeignent, c'est à dire avec une couronne de myrthe mêlé de grenades, une tunique ouverte à l'endroit du cœur et ces mots écrits : de près et de loin, ou bien, hiver et été. Il faut encore ajouter que la dame s'adressera à un monsieur qu'elle veut détourner pour être d'un autre sentiment que celui de l'amitié [...]. Je vous demande de ne parler à personne du tout de ce que je vous confie. Si vous consentez à vous en occuper, vous aurez l'obligeance de m'envoyer cela par la poste. C'est une surprise».

Elle transcrit le couplet à déclamer. «Jamais dans ces beaux lieux/ Notre attente n'en varie/ Les biens que nous cherchons/ Viennent s'offrir à nous [...]. J'ai écrit cela tout de travers, mais les paroles vont si mal que je n'y comprends rien, ce sont pourtant celles d'Armide sur un air que vous connaissez peut-être [...]». Adresse au dos. (Ref. 6728)

800 €

Camille Pelletan
répond à Jean Jaurès



Camille Pelletan (1846/1915), homme politique socialiste, député et ministre, l'un des fondateurs du Parti Radical-socialiste. Manuscrit autographe signé, 6 pages in-4. Dans date (début XX^e)

Manuscrit d'un texte de Camille Pelletan, intitulé "Le Radicalisme et le collectivisme". Il répond à Jaurès sur ses doctrines collectivistes et fait une mise au point de l'attitude du parti radical socialiste :

«Jaurès nous demande si nous acceptons, non seulement la reprise par l'État de certaines exploitations (chemins de fer, mines, banques, il pourrait même y ajouter les assurances), mais encore la "socialisation" de toutes les industries, ou peu s'en faut. Il cite notamment la métallurgie, le tissage, les verreries etc. etc. Diable ! Cela demanderait réflexion. - Que restera-t-il en dehors après cela ? - La terre, l'agriculture, dont on ne parle point. - Il me semble pourtant que la vieille formule était : "mise en commun du sol, du sous-sol et des instruments du travail" [...]. Si l'on arrivait à démontrer que le seul moyen d'assurer à l'homme la propriété du produit légitime de son travail était que l'État mette la main sur tout le travail industriel, il n'hésiterait pas et se ferait collectiviste, mais il a la conviction contraire, et redoute pareil état des choses [...].»

Nombreuses ratures et corrections. (Ref. 6777)

580 €

Manuscrit de Clemenceau
sur la visite de Nicolas II

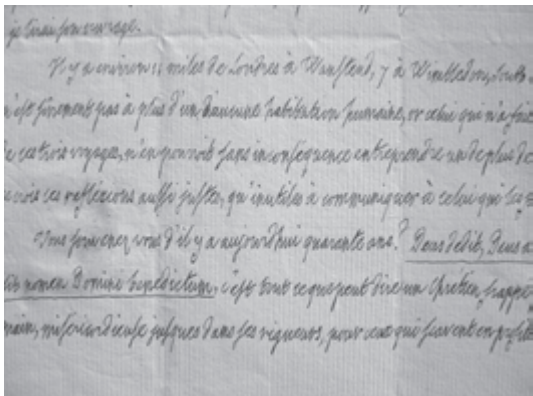
Georges Clemenceau (1841/1929), homme d'Etat, il est l'un des grands artisans de la victoire de 1918.

Manuscrit autographe (non signé). 9 pages in-4. 26 septembre 1901.

Manuscrit d'un long article de Clemenceau paru dans *la Dépêche* [de Toulouse, le 26 septembre 1901 (coupure jointe)], intitulé : Les Nationalistes et "l'Alliance", sur la visite du Tsar à Compiègne et la complicité des monarchistes et nationalistes français avec la Russie impériale. Clemenceau évoque avec dérision les fêtes de Compiègne, et espère qu'un jour on recevra un potentat en "noble simplicité républicaine". Cependant la visite du Tsar a des répercussions sur la politique intérieure, déjà troublée par l'agitation monarchiste : l'ancien ambassadeur russe, M. de Mohrenheim, a encouragé cette agitation ; et Clemenceau blâme les nationalistes d'avoir rejeté le ministre de la Guerre, le général André, qui ne se prêtait pas aux entreprises antirépublicaines. Il raille deux «chefs d'emploi» de la droite : le cardinal Langénieux, et M. Dausset, président du conseil municipal de Paris, suppôts des congrégations romaines. Or «toutes ces tentatives de s'approprier Nicolas II pour en faire un instrument de combat contre le gouvernement républicain, sont autant de traits d'une suspension d'armes généreusement consentie, sous le nom de "Trêve du Tsar" par la troupe de la monarchie. Ce qui a particulièrement caractérisé cet "armistice imposé par le patriotisme devant l'étranger", c'est que jamais les ministres républicains n'ont reçu tant d'injures», notamment le général André, traité de "canaille" lors d'un banquet officiel. Clemenceau s'amuse de constater que depuis qu'ils ont renoncé à «l'espoir de faire de Nicolas II un outil de restauration monarchique en France, quelques-uns de nos cléricaux les plus caractérisés ont vu se refroidir outre mesure leur enthousiasme d'antan pour l'alliance franco-russe [...]». Nombreuses ratures et corrections. (Ref. 6837)

1 800 €

Louis XVIII cite Job en hommage à sa défunte épouse



Louis XVIII (1755/1824), roi de France (1814-1824).

Lettre autographe signée, adressée au comte de La Châtre. ¾ page in-4. Hartwell, 14 mai 1811.

Louis XVIII, en exil à Hartwell House (Grande-Bretagne), prie La Châtre de remercier M. de Montyon de sa part :

«[...] et assurez le de l'intérêt avec lequel je lirai son ouvrage [Exposé statistique du Tonkin, de la Cochinchine, du Camboge]. Il y a environ 11 miles de Londres à Wanstead, 7 à Wimbledon, South Audley Str. n'est sûrement pas à plus d'un d'aucune habitation humaine, or celui qui n'a fait aucun de ces trois voyages, n'en pourroit sans inconséquence entreprendre un de plus de 40 miles, je crois ces réflexions aussi justes, qu'inutiles à communiquer à celui qui les fait naître».

En ce 14 mai, ses pensées vont à sa défunte épouse Marie-Joséphine de Savoie, décédée six mois plus tôt, le 12 novembre 1810 à Hartwell House, et qu'il avait épousée le 14 mai 1771 ; il cite Job : «Vous souvenez vous d'il y a aujourd'hui quarante ans ? Deus dedit, Deus abstulit, sit nomen Domini benedictum. C'est tout ce que peut dire un chrétien, frappé par cette main, miséricordieuse jusques dans ses rigueurs, pour ceux qui savent en profiter».

Sur papier de deuil. Adresse au dos avec cachet de cire à ses armes. (Ref. 6988)

1 200 €

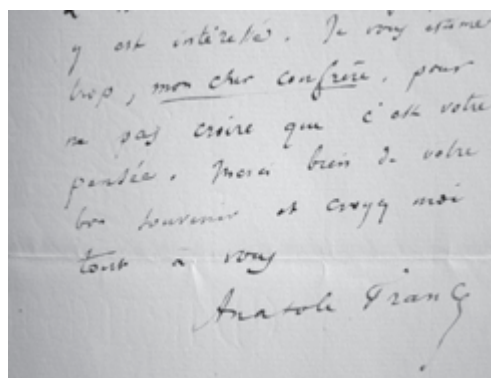
Anatole France défend Picquart dans l'affaire Dreyfus

Anatole France (1844/1924), écrivain, prix Nobel de littérature (1921).

Lettre autographe signée, [adressée à Paul Deschanel (1855/1922), homme politique, futur président de la République]. 1 page ½ in-8. Sans date [Vers 1898-1899].

Lettre sur l'affaire Dreyfus. «Hail to thee, cher ami ; Hail to thee, cher président [Deschanel fut président de la Chambre des députés de 1898 à 1902] ; Hail to thee, cher confrère [il fut élu à l'Académie française en 1899, Anatole France en 1896]. Je parle comme les sorcières. C'est que grâce à vous, je reviens du sabbat. Vous m'avez fait voir un merveilleux "hurlyburly". Pourtant cette chambre a beaucoup changé, et le gouvernement aussi. Je n'étais pas grand sorcier quand, l'année dernière, je disais dans une réunion publique moins agitée que votre chambre : "nous aurons raison parce que nous avons raison". Il n'est que temps de reconnaître l'innocence héroïque de Picquart. L'honneur de notre pays y est intéressé. Je vous estime trop, mon cher confrère, pour ne pas croire que c'est votre pensée [...]». [Le colonel Picquart, personnage central de l'affaire Dreyfus, est condamné en 1898 à un an de prison et exilé en Tunisie, après ses révélations innocentant Dreyfus]. (Ref. 7113)

Vendu



Lettre de Vincent Auriol écrite le dernier jour de sa présidence

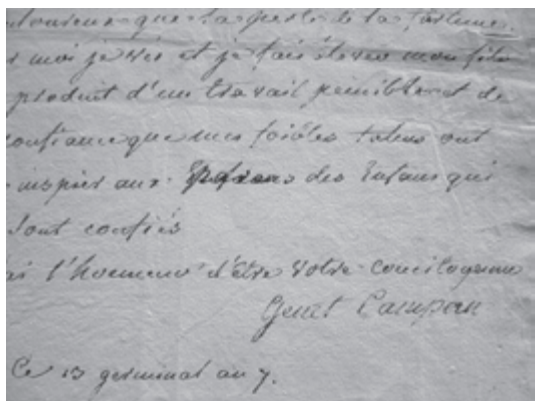
Vincent Auriol (1884/1966), président de la République (16 janvier 1947/16 janvier 1954).

Type de document : lettre autographe signée, adressée à Pierre Brisson (1896/1964), directeur du Figaro. 2 pages in-12. Paris, 16 janvier 1954.

Le jour même où Vincent Auriol quitte l'Elysée, «à 9h du matin», il adresse une missive à Pierre Brisson. «Je viens de lire l'article de notre ami André Siegfried. Je lui écris pour lui dire mon émotion, ma fierté, mon remerciement. Bien que déjà en habit grand collier et grand cordon pour la cérémonie, je ne veux pas quitter Paris sans vous avoir remercié d'avoir pensé à cet hommage pour moi précieux et d'avoir, dans le Figaro, soutenu pendant sept ans mon action présidentielle [...]». En-tête du Président de la République. (Ref. 7159).

800 €

M^{me} Campan face à la ruine



Jeanne Louise Henriette Genet, Madame Campan (1752/1822), première femme de chambre de Marie-Antoinette, elle ouvre un pensionnat où se presse la haute société du Premier empire.

Lettre autographe signée, adressée à Pierre-Claude Raguet dit l'Epine, horloger du roi. 3 pages in-4. Saint-Germain-en-Laye, 2 avril 1799.

Lettre de Mme Campan justifiant par sa situation son refus de régler les dettes de son mari envers l'ancien horloger du roi. «En 1791, feu M. Campan secrétaire du cabinet de la ci-devant Reine auquel on supposait une grande fortune mourut insolvable, son fils renonça à sa succession, et moi ayant eu par faiblesse la condescendance d'endosser pour mon beau-père pour 24 000# d'effets, je me suis trouvée

non seulement ruinée par la ruine du père et du fils, mais chargée pour faire honneur à ma signature du paiement de 24 000 # dans un temps où je restais sans aucune ressource, la journée du 10 août m'ayant fait perdre à la fois pension, appointement, logement et mobilier, car je fus pillée. M. Campan laissa sa succession en déficit de plus de deux cents mille livres, ses amis, ses anciens domestiques, ses enfants enfin, ont tous payé la mauvaise administration de ses biens [...]». Datée du 13 germinal an 7. Adresse et marque postale au dos. Déchirure à l'ouverture (sans manque). Avec un portrait sur carte postale. (Ref. 7211)

550 €

Campagne d'Egypte : le général Cazals fortifie Rosette

Louis Joseph Elisabeth Cazals (1774/1813), général d'Empire (génie), il se distingua en Egypte.

2 lettres autographes (brouillons, l'une signée en tête), adressée l'une au général Sanson (1756/1824), la seconde à un autre général. 4 pages in-folio. Rosette (Egypte), 21 oct 1798 - 10 janvier 1799

Rares et intéressants brouillons de deux lettres du général Cazals relatives aux réparations des fortifications de Rosette, poste stratégique à l'entrée du Nil.

«Rosette, 30 vendémiaire an 7. Conformément à vos intentions, je me suis rendu à Rhamanie [Rahmanieh] où je n'ai point trouvé le camarade Burel qui était parti la veille pour Birket à l'effet d'accélérer les approvisionnements nécessaires pour la construction de la tour. On avait réparé l'année passée une brèche de 18 toises à une des tours de la redoute, le restant était écroulé. La tour s'étend entre la précédente et le front du Nil où est placée la porte, est aussi entièrement écroulé. Les causes en sont : 1° les eaux qui se sont élevées jusqu'à la hauteur du cordon, qui ont détrempe la maçonnerie et augmenté considérablement la poussée des terres. 2° la mauvaise qualité du mortier. 3° le manque de contreforts qui étaient nécessaires pour supporter la masse considérable de terres qui forme le terre-plein et le parapet. Il y a un pied et demi dans une partie du magasin et de la

redoute. Les causes en sont : 1° le peu d'exhaussement qu'a le terrain qui a servi d'emplacement à la redoute. 2° la grande crue du Nil survenue cette année. Environ 4 toises quarrées du plancher du magasin ont tombé et quelques autres parties ont besoin d'être étayées. Les causes en sont : la mauvaise qualité de bois vieux et vermoulu dont on a été obligé de se servir faute d'autres. Le mur extérieur du magasin ne bouge pas. L'intérieur menace de s'affaisser à quelques angles, ce qui est facile à prévenir. Relativement aux inculpations du général Boyer, Burel m'a rendu compte plusieurs fois qu'il avait été autorisé par le Gal Boyer à faire abattre dans les villages voisins quelques maisons de mamelouks pour en employer les briques et les biens aux travaux de la redoute. Rosette, ce 21 nivôse [an7]. Aussi jaloux de mériter votre estime, citoyen général, que de remplir mes devoirs que personne ne m'a encore reproché avec raison d'avoir négligé, je m'empresse de répondre à votre lettre du 18. Le guetteur d'Aboumandour a une baraque de pays, le 16 époque à laquelle il m'en a fait la demande. Lors de mon dernier passage à Rosette, le posté était logé dans une baraque. J'écrivis de suite au général Sanson pour demander l'autorisation d'y construire un corps de garde crénelé [...]. Il est des circonstances où les moyens d'exécution qui sont en notre pouvoir se trouvent évidemment insuffisants pour la prompte construction des ouvrages qui seraient nécessaires ou utiles ; dans ce cas qui n'arrive que trop souvent et est malheureux pour un chef qui met à remplir son devoir toute l'activité dont il est capable d'être taxé d'en avoir manqué.» Datées du 30 vendémiaire et 21 nivôse en 7. (Ref. 7217).

1 200 €

Rare portrait XVIII^e de Saint-Just



Louis-Antoine de Saint-Just (1767/1794), conventionnel montagnard, soutien indéfectible de Robespierre avec qui il monte sur l'échafaud le 9 thermidor.

Dessin de la fin du XVIII^e, pierre noire et rehauts de blancs sur papier beige, annoté «Saint-Just». 17 x 16 cm

Très rare portrait inédit de «l'archange de la Terreur», en buste, le cheveu en bataille, la redingote ouverte sur un foulard blanc. (Ref. 7237)

3 800 €

Murat fait évacuer le royaume de Naples

Joachim Murat (1767/1815), maréchal d'Empire, roi de Naples, beau-frère de Napoléon.

Lettre autographe (non signée), 4 pages in-4. Sans lieu ni date [Naples, 1801].

Evacuation pacifique du Royaume de Naples :

«Je suis arrivé hier ici, mon cher général, extrêmement fatigué. Je suis convenu ce matin avec M. le Gal Acton de la manière d'évacuer nos troupes. Je vous fais transmettre par le s. chef d'état major les dispositions qui ont été arrêtées. J'ai ordonné surtout au payeur de suspendre tout paiement [...].»

«Je charge mon aide de camp qui vous remettra cette lettre de vous faire connaître le motif de cette dernière détermination ; le gouvernement à qui j'ai rendu compte de la bonne administration de l'avant garde, m'a autorisé à disposer en gratifications des fonds, qui à l'évacuation se trouveraient disponibles. Le 1er Consul désire également que nous laissions tout à la Cour de Naples et que nous ne ramenions que les pièces de campagne. J'ai donc remis au Gal Acton l'état de tout ce qui a été envoyé dans l'Italie ; il l'enverra à l'officier chargé de l'évacuation. Vous sentirez que le système politique qui a déterminé cette générosité, commande la scrupuleuse remise de tout ; je vous prie de veiller à ce qu'elle soit fidèle. Je m'en rapporte entièrement à vous. Vous avez, mon cher général, acquis les droits à l'estime et à la reconnaissance de la cour de Naples, pour la conduite que vous avez fait observer à vos troupes, vous sentirez qu'ils

seraient incomplets, si vous ne faisiez pas observer scrupuleusement la plus exacte discipline, et le plus grand ordre dans la marche des colonnes ; si vous n'empêchiez pas toute espèce de dilapidation de la part des administrations, si on exigeait plus qu'on a le droit d'exiger ; si on ne cessait pas de demander ; en un mot, mon cher général, faites qu'on continue à n'avoir qu'à se louer de vous. Je regrette de ne pouvoir me rendre à Tarente, mais je suis si fatigué qu'il m'est impossible d'entreprendre la chose. Terminés bien vite, et venez à Naples où j'aurai beaucoup de plaisir à vous embrasser. De grâce, je vous le répète faites que dans cette évacuation, on n'ait pas à se plaindre de nous. Le 1er Consul y met tant d'intérêt, qu'il m'a envoyé pour tout disposer moi-même, et me rendre sur les lieux». [Le 6 février 1801, Murat signe l'armistice entre la France et le royaume de Naples, et le 18 mars, le traité de paix ; il ordonne à ses troupes de ne pas violenter le peuple napolitain, ordre dont les Napolitains se souviendront lorsqu'il deviendra Roi de Naples. Le 27 juillet 1801, il est nommé général en chef des troupes stationnées en République cisalpine].

En-tête : Armée d'Observation du Midi, troupes françaises stationnées dans la République Italienne, le Général en Chef. Pâle mouillure. (Ref. 7234)

1 100 €

Condoléances du Grand duc après l'assassinat de Doumer

Boris Romanov (1877/1943), grand duc de Russie, cousin du tsar Nicolas II, neveu d'Alexandre III.

Lettres autographes signées (brouillon sur une seule feuille), adressées à André Tardieu (président du Conseil) et Mme Doumer. 2 pp. in-4. Château Sans-Souci à Bellevue (Seine-et-Oise), 8 mai 1932.

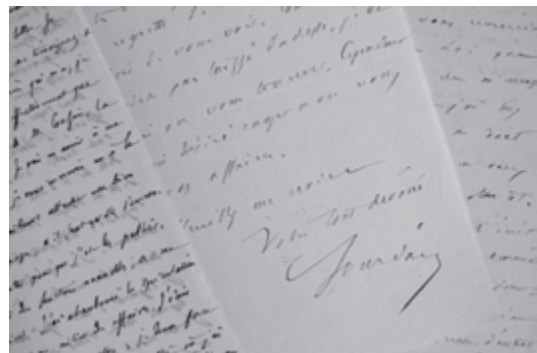
Brouillon de deux lettres écrites par le grand duc Boris de Russie, après l'assassinat du président de la République, Paul Doumer, le 6 mai 1932, par un émigré russe, Paul Gorguloff. La première est adressée au président du Conseil, André Tardieu : «Je vous prie d'accepter personnellement et comme chef du gouvernement de la République mes

sentiments de profonde révolte et de douleur. De tout cœur je prends part au grand deuil national».

La seconde est adressée à Mme Doumer, au palais de l'Élysée : «Je vous prie madame d'accepter l'expression de ma plus profonde émotion et vous prie de croire à la part très sincère que je prends à votre grande douleur. Grand duc Boris de Russie». Avec le télégramme de remerciements expédié par Blanche Doumer, daté du 9 mai, également troué en son centre : «Je remercie de tout cœur votre Altesse Impériale de la sympathie qu'elle me témoigne dans ma douleur». Documents épingleés. Large trou au centre du document touchant le texte. (Ref. 7376)

650 €

Charles Jourdain acteur de la Loi Falloux



Charles Jourdain (1817/1886), philosophe et professeur, chef du cabinet Falloux (ministre de l'Instruction Publique), il prit une part active à l'élaboration de la loi Falloux. Membre (1863) puis président (1874) de l'Académie des Inscriptions.

9 lettres autographes signées, adressées à Charles Jeannel (Paris 1809/1886), professeur de philosophie à la Faculté de Montpellier. 20 pages in-8. Paris, 1849-1868.

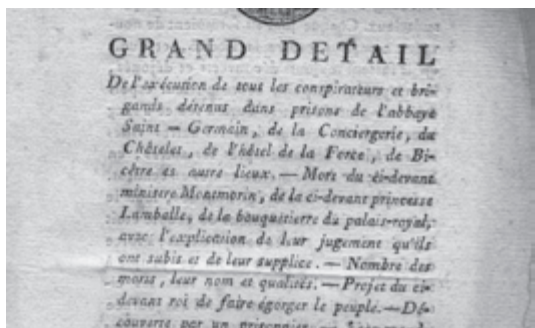
Charles Jourdain dévoile les grandes lignes de la réforme de l'enseignement voulue par Falloux. «J'ai reçu depuis ce temps là des fonctions nouvelles [en décembre 1848, il avait été nommé chef de cabinet de Falloux] et me voici bien loin de la science. J'ai abandonné la spéculation pour la pratique et je vis au milieu des affaires. J'écris beaucoup de lettres ; j'en

reçois encore plus ; je donne force audiences ; j'assiste aux débats de l'assemblée où j'ai mes entrées comme chef de cabinet ; me voilà mêlé aux luttes de la politique ; ce qui ne m'empêche pas d'aller de loin en loin rendre une visite aux élèves de Stanislas que je n'ai point oubliés et que j'aime toujours. La ligne de conduite que M. de Falloux se propose de suivre est parfaitement simple. Chef de l'Université, il ne l'abandonnera pas ; loin de là, il considère comme de sa dignité de la fortifier, de développer tous les événements de grandeur et de durée qu'elle renferme. Il se consacrera à cette oeuvre loyalement, sans arrières pensées. En même temps, il travaillera à fonder une liberté de principe efficace, à établir en face des écoles de l'Etat, des écoles rivales, relevant non du caprice ministériel mais de la loi et d'une loi libérale et clémente. Voilà si je ne me trompe la tâche que M. de Falloux s'est imposée, à laquelle tous ses amis se proposent de concourir. J'ai été heureux de pouvoir mettre la main, selon mes forces, à ce grand ouvrage ; s'il réussira, je l'ignore [...].»

D'autres lettres concernent ses écrits, des recommandations, Saint-Thomas d'Aquin, la division qui règne à la Faculté de Montpellier, la doctrine de Gassendi, etc. En-têtes du ministère de l'Instruction Publique et des Cultes. (Ref. 7428)

950 €

Brochure de Hébert après les massacres de Septembre



Brochure. 8 pages in-8. [Paris, septembre 1792]

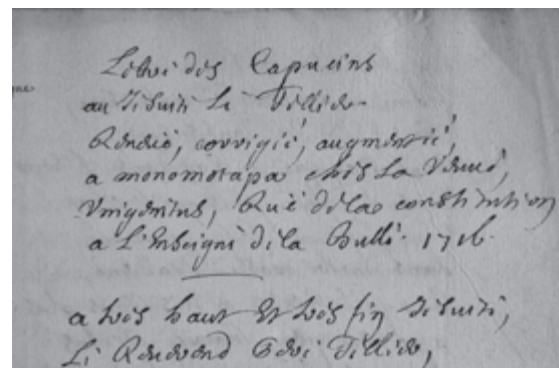
Violente brochure signée d'Hébert (griffe) : "Grand détail de l'exécution de tous les conspirateurs et brigands détenus dans les prisons de l'abbaye Saint-Germain, de la

Conciergerie, du Châtelet, de l'hôtel de la Force, de Bicêtre et autres lieux. Mort du ci-devant ministre Montmorin, de la ci-devant princesse de Lamballe, de la bouquetière du Palais-Royal, avec l'explication de leur jugement qu'ils ont subis et de leur supplice. Nombre des morts, leur nom et qualités. Projet du ci-devant roi de faire égorger le peuple. Découverte par un prisonnier. Très grande quantité de fusils trouvés à Bicêtre et destinés à armer tous les prisonniers pour faire la contre-révolution. Massacre des prisonniers d'Orléans".

Petite vignette. De l'imprimerie de la rue Sainte-Barbe. Déreliée. (Ref. 7452)

500 €

Manuscrit d'un pamphlet contre le confesseur de Louis XIV



Manuscrit autographe. 27 pages in-4. 1716.

Manuscrit d'un pamphlet contre le père Le Tellier, confesseur de Louis XIV qui s'était attiré une haine générale. Cette pièce satirique, en vers, intitulée "Lettre des Capucins au Jésuite Le Tellier", fut imprimée anonymement sans lieu, ni date, ni imprimeur. Or, notre manuscrit porte la date de 1716, plusieurs corrections (dont un paragraphe biffé), un titre différent (celui de l'imprimé étant "Lettre des RR. Pères Capucins au R. P. Le Tellier [...]"), et une adresse fantaisiste qui ne figure pas sur l'imprimé : "Reveüe, corrigée, augmentée/ A Monomotapa chés la Veuve/ Unigenitus, ruë de la Constitution/ A l'enseigne de la Bulle".

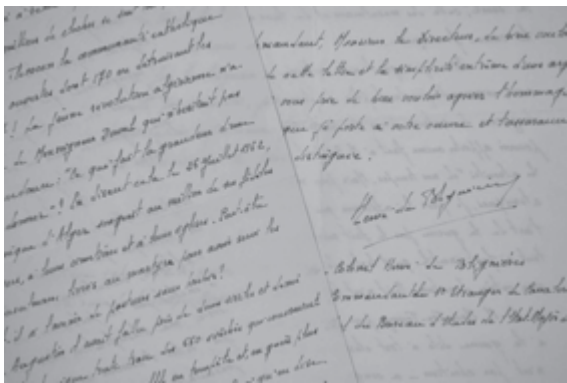
L'écrit date du début de la Régence qui a marqué sa disgrâce, comme ces vers l'illustrent:

«Et les portes de la Bastille/ Qui battoient jadis sous vos lois / Ne connoissent

plus votre voix./ Ainsi ceux que par vos pratiques/ Aviés enclos comme hérétiques/ Ils en sortent tous triomphants. / Ce beau Philippe d'Orléans/ Le plus déclaré Queneliste/ Que deviés mettre en votre liste/ Las ! par ses horribles méfaits/ A dérangé tous vos projets / Il vous a supplanté le traître./ Vous n'êtes rien, il est le maître [...].» (Ref. 7497)

800 €

Lettre de prison du chef d'état major de l'OAS, Hervé de Blignières



Hervé Le Barbier de Blignières (1914/1989), chef d'état-major de l'OAS en métropole, il est arrêté en 1961 et condamné à six ans d'emprisonnement en 1963.

Lettre autographe signée, adressée à Daniel-Rops (1901/1965), historien et journaliste catholique, académicien, directeur d'*Ecclésias*. 4 pages in-4. Paris, octobre 1964.

Belle lettre de prison de l'ancien chef d'état-major de l'OAS en métropole, Hervé de Blignières, sur l'Algérie et la chrétienté, après la publication de l'ouvrage de Jean-Marie Paupert, *Politique de l'Évangile*.

«En tant qu' "officier perdu", enfermé depuis plus de trois ans dans une prison pour n'avoir cessé d'être fidèle à l'enseignement qui me fut donné au collège, à Saint-Cyr et à l'École de Guerre, il ne fait pas de doute que j'appartiens à cette "triste cohorte composée d'un gros d'officiers" que stigmatise, sans un excès de charité, l'auteur dont le R. P. Chenu a tenu à préfacier l'essai [...].»

«Une politique ne se juge-t-elle point à ses résultats? Et puisqu'en l'occurrence il s'agit d'options temporelles, sans aller au fond du débat, on serait tenté de répondre au prosélytisme de ce nouveau croisé à rebours

par un bilan des ruines accumulées en Algérie. Depuis notre départ, des milliers de cloches se sont tues, des milliers de sanctuaires ont été profanés, de Carthage à Tlemcen la communauté catholique se meurt, tandis que 347 mosquées ont été ouvertes dont 170 en détruisant les autels du christ. Mais que lui importerait! La jeune révolution algérienne n'a-t-elle pas rendu hommage à la sagesse de Monseigneur Derval qui n'hésitait pas à proclamer au lendemain de l'indépendance : "ce qui fait la grandeur d'une nation, c'est l'honneur de la parole donnée"? En disant cela le 25 juillet 1962, on ne sait pas, il est vrai, si l'archevêque d'Alger songeait au million de ses fidèles spoliés, terrorisés, arrachés à leurs foyers, à leurs cimetières et à leurs églises. Peut-être entrevoyait-il le sort des 300.000 musulmans livrés au martyre pour avoir servi les chrétiens? [...].»

«A l'en croire, "les séminaristes et les militants chrétiens" du contingent auraient largement contribué à cette "grandiose" page de notre Histoire nationale, notamment en fournissant "les cadres de la résistance à la subversion et à la perversion". Qu'entend-t-il par là? Ces héros du vrai évangélisme auraient-ils, par un matin d'avril 1961, piétiné les couleurs françaises à Constantine, envoyé le drapeau rouge à Maison Carrée et à Blida? Eux encore, auraient-ils, au printemps 1962, participé aux tueries d'Isly et d'Oran, à la réduction du "ghetto" de Bab-el-Oued pour qu'enfin les poseurs de bombes Yacef Saadi, Ali la Pointe et tous les amis de l'abbé Gaviges puissent prendre possession de leur fief urbain? Faut-il donc renier le sacrifice de 20 000 jeunes français qui sont morts pour que l'Algérie reste française? [...].»

«Bien qu'ayant une certaine expérience de "la guerre d'Algérie" pour y avoir commandé pendant plus de deux ans un régiment de légion et parcouru deux douzaines de secteurs divers du Constantinois et de l'Algérois, je reconnais humblement ne pouvoir apporter aucun fait à M. Paupert pour étayer son réquisitoire contre "les tortures et les atrocités" de nos troupes [...].»

(Ref. 7543)

650 €

Des écrits jansénistes condamnés au feu

7 imprimés. 47 pages in-4. 1713-1731.

6 arrêts de la Cour du Parlement de Paris et un jugement de la Chambre, qui condamnent des écrits jansénistes :

"Portant condamnation et suppression d'un livre qui a pour titre *Historiae Societatis Jesu pars quinta* [...]" du 24 mars 1713.

"Qui ordonne la suppression d'un Libelle intitulé *Dénonciation du Traité philosophique et théologique de M. Dupin sur l'Amour de Dieu aux évêques catholiques*", du 13 décembre 1717.

"Qui ordonne qu'un Libelle manuscrit sera lacéré et brûlé en la Cour du Palais, par l'exécuteur de la Haute-Justice", du 30 avril 1728.

"Qui ordonne qu'un Libelle intitulé *Remontrances des Fidèles* du diocèse de Paris à Monseigneur leur archevêque au sujet de son ordonnance du 29 septembre 1729, sera lacéré et brûlé par l'Exécuteur de la Haute-Justice" du 23 février 1730.

"Qui ordonne la suppression d'une thèse" du 10 mai 1730.

"Qui condamne un Libelle intitulé : Avis aux fidèles de l'Eglise de Paris, sur ce qu'ils ont à craindre de la part des confesseurs qui acceptent la Constitution Unigenitus, à être lacéré et brûlé par l'Exécuteur de la Haute-Justice", du 12 janvier 1731.

Jugement rendu en la chambre de la commission par monsieur Hérault [...] qui condamne Antoine Patron et Jean-Joseph Grillot, dit la Planche, à estre attachez au carcan, pour avoir par ledit Patron imprimé plusieurs ouvrages prohibez [...]" du 13 mars 1731. (Ref. 7555)

800 €



Portrait dédicacé de Charles Maurras agrémenté d'un quatrain



Charles Maurras (1868/1952), écrivain et journaliste monarchiste, directeur emblématique de *l'Action française*, avec Léon Daudet. Membre de l'Académie française (1938).

Estampe dédicacée à Auguste-Pierre Garnier (1885/1966), poète et éditeur, fondateur de *la Muse Française*. 38,5 x 28,5 cm. [Vers 1930].

Grand portrait estampé de Charles Maurras, signé du monogramme AL, réalisé au crayon brun. Double dédicace de Maurras en marge : quatrain extrait de la *Musique Intérieure* (p. 273) : «Allez passant de mauvaise mine / N'approchez pas de notre jardin [...]». Et, sur la droite, une dédicace «du vieil Hésiode» à l'éditeur et poète Auguste-Pierre Garnier. (Ref. 7574)

500 €

Henri III accorde le collier de Saint-Michel à son ambassadeur

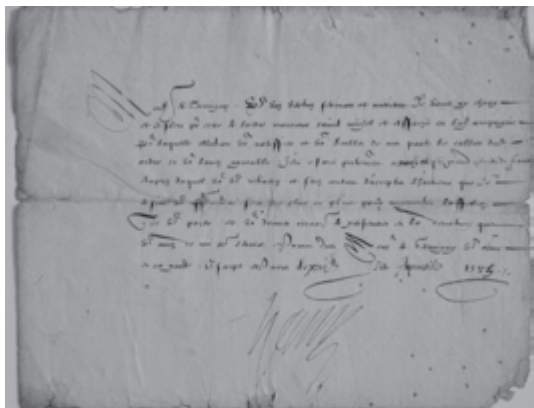
Henri III (1551/1589), roi de France (1574-1589).

Lettre signée, adressée à Jacques de Germigny, sieur de Germolles (mort en 1587), ambassadeur de France à Constantinople. ½ page in-folio. Paris, 13 avril 1585.

Très rare lettre d'Henri III accordant le collier de l'ordre de Saint-Michel à son ambassadeur à Constantinople, Jacques de Germigny, en remerciement de ses multiples services. «Pour voz vertuz services et mérites, je vous ay choisy et esleu pour estre de lordre monsieur saint michel et assocye en ladite compagnie pour laquelle élection vous notifier

et vous bailler de ma part le collier dudict ordre si vous l'avez agréable. J'en escriis présentement à mon grand ecuier de France auprez duquel vous le retirerez et serez content d'accepter l'honneur que je désire vous (tesmoigner ?) de plus en plus pour augmenter l'affection que je vous porte [...]». Lettre contresignée par le ministre De Neufville. Adresse au dos : "Monsieur de Germigny, chevalier de mon ordre, conseiller et maistre d'hostel, et mon ambassadeur près le Grand Seigneur en Levant". Nombreux petits trous de vers, usures aux plis. (Ref. 7585)

2 000 €



Catherine de Médicis honorée par la sultane de Constantinople

Catherine de Medicis (1519/1589), reine de France.

Lettre signée, adressée à Jacques de Germigny, sieur de Germolles (mort en 1587), ambassadeur de France à Constantinople. 1 page grand in-folio. Chenonceau, 2 septembre 1584.

Très rare lettre de Catherine de Médicis à son ambassadeur à Constantinople, relative à un échange de présents avec la sultane.

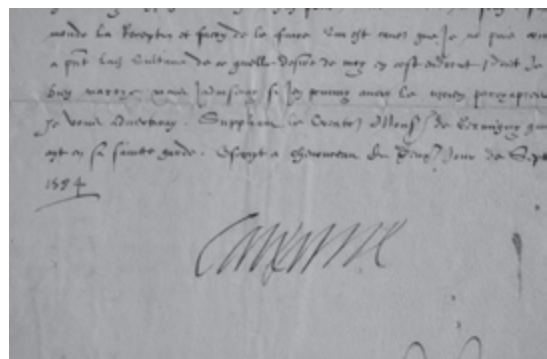
«J'ai reçu vostre lettre du xvii de juillet avec la liste des présens que m'a fait la sultane mère du grand seigneur lesquels vous me mandez avoir retenus par devers vous pour me les faire apporter quand vous partirez de par delà pour venir trouver le Roy monsieur mon fils. Et pour ce qu'il pourra passer plus de temps jusques là que je ne le voudrois et que je seray bien ayse d'avoir plustost lesdits présens, je vous prie de les envoyer au Sr de

Maisse ambassadeur du Roy monsieur mon fils à Venize lequel me les fera tenir par après. Au surplus, j'ay à vous dire touchant Le Rouge que désire recouvrer de moy ladite Sultane semblable à celluy que je luy ay cy-devant envoyé quelle trouve meilleur et mieulx fait que celluy d'Espagne, que je n'en ay plus maintenant et ne scay en sorte du monde la recepte et façon de le faire, qui est cause que je ne puis contenter à présent ladite sultane de ce qu'elle désire de moy [...] mais j'adviseray si j'en pourray avoir le moien par cy après dont je vous advertiray [...]».

Adresse au dos : "monsieur de Germigny, chevalier des ordres du Roy monsieur mon fils, son conseiller et ambassadeur en Levant".

Petits trous de vers sans gravité et une déchirure en marge. (Ref. 7587)

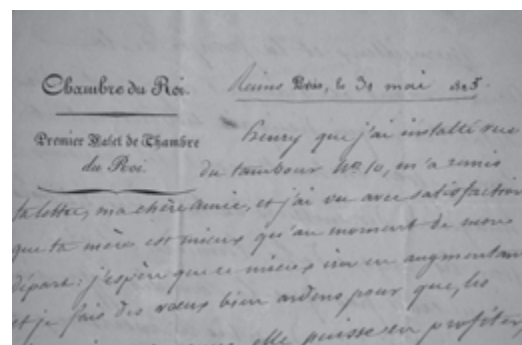
3 800 €



Le 1^{er} valet de chambre de Charles X témoin du Sacre

Charles Bourlet de Saint-Aubin (1788/1874), premier valet de chambre du roi Charles X.

Lettre autographe signée, à son épouse. 3 pages in-8. Reims, 31 mai 1825.



Beau témoignage de la cérémonie du Sacre de Charles X, par son plus proche

confident, son premier valet de Chambre, qui le suivit en exil. «Nous avons eu de mauvais tems, comme à Paris, jusqu'au jour de l'entrée du Roi à Reims, mais depuis, il semble que le ciel veuille favoriser toutes les cérémonies, car il y a eu particulièrement au moment où le Roi est monté sur le trône élevé au milieu de l'église, il y a eu un coup de soleil dont l'effet a été surprenant au delà de ce que l'expression peut rendre, et le merveilleux et la pompe de la cérémonie ont été vraiment augmentés d'un éclat divin qui dissipait subitement et comme par enchantement les vapeurs nuageuses des milliers de lumières, éclipsés par les rayons de la lumière céleste. Je ne crois pas que le Paradis offre rien de plus délicieux, de plus merveilleux et de plus enchanteur [...]».

Avec une circulaire imprimée signée par Charles X adressée aux préfets les invitant à assister à la cérémonie du sacre (tranches dorées). En-tête du premier valet de Chambre du Roi. Adresse au dos. Quelques rousseurs (Ref. 7590)

650 €

Pauline Roland fustige Proudhon

Pauline Roland (1805/1852), féministe socialiste associée de George Sand et Pierre Leroux, elle est condamnée à dix ans de déportation. Hugo lui consacra un poème des *Châtiments*.



Lettre autographe signée, adressée à Jules Viard (1803/1865), journaliste républicain, collaborateur et disciple de Proudhon. 6 pages in-8. Paris, 9 janvier 1850.

Longue et superbe lettre de Pauline Roland sur ses doctrines socialistes et Proudhon. Elle lui transcrit l'appel lancé au nom de l'association des instituteurs

socialistes. «L'appel que nous avons adressé aux démocrates par la voie des divers journaux socialistes de la capitale a déjà été reproduit par plusieurs feuilles des départements. Nous vous l'envoyons, en vous priant de vouloir bien le répéter dans votre journal. De plus, nous vous demandons si vous voudriez vous charger d'organiser dans votre arrondissement, et dans les communes environnantes, une souscription pour la fondation d'écoles socialistes. Voici la marche que suivent les démocrates parisiens : dans chaque arrondissement, dix démocrates, hommes et femmes, sont chargés de provoquer et de recueillir à domicile les souscriptions [...]. Des listes régulièrement tenues et remises aux divers membres du Comité de souscription, reçoivent les noms adresses et sommes versées par les souscripteurs [...]. Veuillez, citoyen, nous dire au plus tôt si vous acceptez la mission dont nous vous prions de vous charger [...]».

Elle lui demande de diffuser aussi largement que possible cette annonce, et en particulier dans les divers journaux pour lesquels il collabore. Puis, elle s'en prend violemment à Proudhon. «Vous faites un aimable journal, n'était une nuance par trop proudhonienne sur laquelle sans doute il serait difficile, et peut-être impossible, de nous entendre [Jules Viard était le collaborateur de Proudhon au Représentant du Peuple]. Vous valez mieux que cela, mon cher Viard, vous ne sauriez réduire la Réforme Sociale à la tenue des livres ; vous êtes trop poète pour que la fame de la société toute entière vous fasse oublier la fama de l'Humanité. Il n'y a plus de vérité, et de pain dans votre Noël de l'Egalité que dans tous les sophismes qu'entasse la Voix du Peuple pour la défense de la concurrence et de l'anarchie [...]».

«Mais puisque nous en sommes à parler de journalisme, vous savez sans doute que retirée un moment sous ma tente comme Achille, après l'enlèvement de Briséis, j'en suis sortie pour combattre de nouveau les Troyens. Baresté et Ulysse de cette conquête pacifique. Je vous autorise (le mot est assez orgueilleux) à reproduire quand vous le voudrez ce qui sera signé de moi là ou ailleurs. Vous savez que je nie absolument la propriété littéraire. Nous sommes ici dans le plus joli gâchis. Vous devez voir cela de là bas ; je m'en effraierais un peu si de longtemps, je ne me fusse expliqué la confusion de Babel, comme le chaos qui précède la création. Un concile va-t-

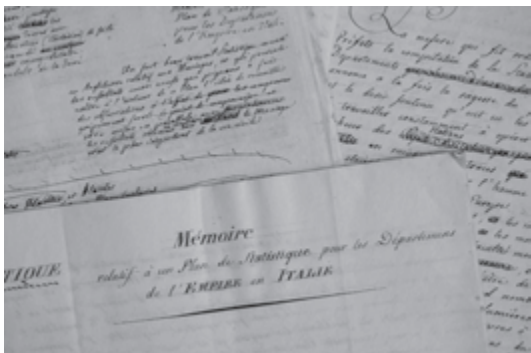
on créer dans le camp religieux ; les économistes vont appeler un congrès, et la chose aura lieu ; et le socialisme aura son symbole. Cette espérance est passée pour moi à l'état de certitude ; aussi je supporte avec courage d'intolérables souffrances physiques et morales [...].».

«Enfin, parlez-moi de vous à vos moments perdus, de vous, puis d'art, de poésie, de soleil, de raisin, que sais-je? de tout, enfin, excepté de cet affreux doit et avoir qui, je l'espère bien, disparaîtra de la société régénérée. L'association des instituteurs va bien. Tout le reste va bien également. Pour peu que nous le voulions, la Révolution marchera ; mais il faut vouloir. Le proverbe aide-toi, le ciel t'aidera, restera éternellement vrai. Proudhon est marié. Pauvre femme, comme elle va avoir droit au ménage! C'est certaine Dorothée passementière que vous devez connaître car tout le monde la connaît. Voulez-vous un mot de Bonnard sur l'épousée? "Proudhon a enfin trouvé la négation qu'il cherchait : sa femme n'est ni belle, ni bonne, ni spirituelle". Je reste là dessus ; je ne dirai rien d'aussi joli [...].».

En-tête au cachet de l'Association Fraternelle des Instituteurs, Institutrices et Professeurs Socialistes. Rousseurs. (Ref. 7593)

1 700 €

Etude sur les départements de l'Empire en Italie



Giovanni de Baillou (1758/1819), géographe italien, correspondant de l'Institut, directeur du bureau de géographie de Florence, il fut chargé de la division géographique des départements composant la Toscane durant l'occupation des troupes napoléoniennes.

3 manuscrits autographes. 40 pages in-folio. Avril 1812.

Dossier manuscrit pour un "Mémoire relatif à un plan de statistique pour les départements de l'Empire en Italie". Cet ensemble est formé d'un manuscrit de mise au net comprenant une introduction et une table synoptique, ainsi que de brouillons. Ils s'inscrivent dans le cadre de la départementalisation de l'Italie, durant l'occupation française et visent à établir un panorama complet des départements conquis, du règne animal et végétal à la topographie, de la santé de la population à sa répartition géographique, de l'agriculture à l'industrie, etc. (Ref. 7606)

1 300 €

Projet de réorganisation de la cavalerie présenté au roi

Manuscrit signé. Titre + 16 pages ½ in-folio. Milieu du XVIII^e.

Manuscrit adressé au roi d'un "Projet sur la subsistance de la cavalerie de France présenté à Sa Majesté par le comte de St Mauris Chatenois cy devant premier capitaine du régiment de cavalerie de Chabrillant (sic)" ; Il est dû à Ardouin Alexandre comte de Saint-Mauris Châtenois, lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Louis et de Malte, capitaine commandant au régiment de cavalerie de Chabrillan (Drôme). Après l'exposition de sa condition, il expose les remarques que 34 ans de service dans la cavalerie lui ont fait naître.

«Pour commencer, il dit donc que toutes les provinces ne se ressemblent pas sur le prix des fourrages, ni même les quartiers. Il en est où les prix sont très inférieurs à d'autres, quoy que en même canton et même province [...].».

«Qu'il plaise à Votre Majesté de régler la subsistance de chaque cheval de votre cavalerie à 15 sols par jour tant en garnison que dans le plat païs, cette subsistance bien administrée et dirigée par des gens intelligens suffira, non seulement à entretenir les chevaux dans le meilleur état, mais même à procurer dans la caisse de chaque régiment des épargnes considérables dont les trésoriers seront comptables. Il délivreroit tous les mois à chaque fourrier les sommes et avances nécessaires pour faire de bonne heure leur magasin et saisir les temps où les fourrages

sont moins chers, cette manutention se ferait sans qu'aucun officier du corps entra pour rien dans ce détail pas même le colonel [...].

Le comte de Saint-Mauris-Chatenois a signé le manuscrit en fin. Broché par ruban de soie bleue. Titre : "A Sa Majesté Très Chrétienne". Pliure verticale ; page de titre brunie. (Ref. 7685)

750 €

Louvois transmet un dossier à Colbert

François Michel Le Tellier, marquis de Louvois (1641/1691), homme d'Etat, secrétaire d'Etat à la guerre de Louis XIV (1662-1691). Lettre signée, à M. Le Brun. 1 page in-folio. Paris, 3 novembre 1664.

Un peu agacé, Louvois répond à la nouvelle requête de Le Brun. «Je vois par votre dernière lettre que vous renouvez encore vos instances pour le paiement de quelque chose que vous prétendez qui vous est due de la subsistance de votre compagnie, cela m'a obligé de faire dresser un mémoire qui éclaircit votre prétention, et de l'envoyer à mons. Colbert pour vous le communiquer. Vous n'avez qu'à vous adresser à luy, et il vous fera voir que vous n'avez plus besoin d'écrire icy davantage sur ce sujet [...]». Importantes mouillures. (Ref. 7697)

320 €

Démission de Gobel l'évêque constitutionnel de Paris

Jean-Baptiste Joseph Gobel (1727/1794), évêque constitutionnel de Paris, membre actif du Club des Jacobins, guillotiné avec Chaumette le 13 avril 1794.

Manuscrit autographe (brouillon). 2/3 page in-4. [1794]

Emouvante relique manuscrite de l'évêque constitutionnel de Paris, Gobel, écrite peu avant son exécution. Premier évêque à prêter serment à la Constitution civile du clergé, il devient rapidement très actif au sein du Club des Jacobins, et même anticlérical et proche des Hébertistes. Envoyé à Porrentruy

en déc. 1792 en qualité de commissaire civil, il abuse de ses pouvoirs et est rappelé à Paris dès le mois suivant. Le 17 brumaire (7 nov. 1793), il abdique devant la Convention de ses fonctions épiscopales. Mais accusé d'athéisme et de conspiration contre la République, il est condamné à mort et exécuté avec 25 autres hébertistes le 24 germinal an 2. Dans ce brouillon, Gobel témoigne de sa situation.

«Enfin, le 17 brumaire, instruit du vœu du peuple de Paris par la déclaration des 48 sections tendantes à demander à la Convention la fermeture des Eglises, et le renvoi des ministres du Culte, pour n'avoir plus de culte publique que celui de la raison, je me joignis aux deux autorités constituées, que j'appris la veille devoir se rendre à cet effet dans le sein de la Convention, pour y venir faire à la barre l'abdication volontaire d'un ministre, que je ne tenais que du choix du peuple. Après cette renonciation faite dans la vue de satisfaire au désir du peuple, je me vis sans état, sans un sol de revenus, et chargé d'une masse de dettes, que je n'avois contractées que pour son bien [...]». Il évoque ensuite les poursuites dirigées à son encontre par les députés des sociétés populaires et patriotiques de Porrentruy. Mouillures, coupures en marge inférieure. (Ref. 7699)

950 €

Passeport signé par Talleyrand orné d'une belle vignette



Charles Maurice de Talleyrand-Périgord (1754/1838), diplomate, ministre des Relations extérieures de Napoléon.

Pièce signée, 1 page, 48 x 29 cm. Paris, 17 décembre 1799

Grand passeport du ministère des Relations Extérieures, signé par Talleyrand,

orné d'une grande et magnifique vignette emblématique, occupant la moitié du document, gravée par Gatteaux et réalisée par R. de Launay (Boppe et Bonnet n°227). Il est décerné au sieur Timothé Honoré Luce se rendant en Hollande et en Prusse. Daté du 26 frimaire an 8. Pliures. (Ref. 7975)

1 500 €

Chant révolutionnaire de l'auteur de *l'Internationale* Eugène Pottier

Eugène Pottier (1816/1887), poète révolutionnaire, auteur des paroles de *l'Internationale*.

Manuscrit autographe signé. 3 pages grand in-8. Sans date [vers 1880].

Manuscrit d'un poème anarchiste d'Eugène Pottier, présentant la propriété comme mère de tous les vices. «Propriété, temple de l'égoïsme/ Pour te défendre on invente les rois ; / L'étroit vulgaire, ébloui par ton prisme, / A ton donjon fit un rempart des lois. / Quoi! l'un n'a rien, l'autre a tout & mésuse! / Partage impie, immoral & bâtard! / Vienne un Mandrin, tu serais son excuse! / Il est bien temps que chacun ait sa part [...]». Au total 56 vers. [Ce texte ne figure pas dans les Chants Révolutionnaires d'Eugène Pottier publiés en 1895]. Taches, papier bruni, quelques déchirures sans manque. (Ref. 7791)

2 000 €

Emouvant article pour *Candide* de René Benjamin

René Benjamin (1885/1948), romancier, prix Goncourt (1919) avec *Gaspard*, puis membre de l'Académie Goncourt (il en sera exclu en 1947, pour ses affinités avec le gouvernement de Vichy).

Manuscrit autographe signé. 10 pages ½ in-4. Sans date [septembre 1939].

Manuscrit d'un émouvant article de René Benjamin, *Courrier de Guerre, le Français devant l'Allemand*. Écrit aux premiers jours de la guerre, et publié en septembre 1939 dans *Candide*, il le dédie, sous forme d'une lettre ouverte, à son fils «Jean-Loup, caporal-chef,

ligne Maginot», [qui combatta dans les troupes américaines, puis en Tunisie, en Italie et en France, avant d'être tué à Mulhouse le 9 février 1945 ; quelques mois plus tard, il écrira *l'Enfant tué*]. «Mon cher enfant, puisqu'on se bat là où tu te trouves, et que te voici dans le drame, je me doute que tu as mieux à faire que de lire de longues lettres, en admettant qu'on te les apporte. Mais moi... J'ai besoin de t'écrire, de te parler - de parler, rassure-toi, avec autant de silences que de mots. Place les bien entre les lignes [...]».

Ratures et corrections. Mention au crayon rouge : "Article de tête, 1ère page Candide en bons caractères". Petits défauts sans gravité. (Ref. 7827)

900 €

Rare lettre du grand magistrat Omer Talon

Omer Talon (1595/1652), avocat général au Parlement de Paris, il s'opposa vivement à Mazarin.

Lettre autographe signée, à M. de La Ramée. 1 page in-folio. 21 août 1637.

Si Omer Talon mit du temps à répondre à son correspondant, c'est qu'il était très affecté «par la perte du petit Janot qui venait de mourir». Il évoque les guerres qui se déroulent en Flandre : «Le grand mestre de l'artillerie a esté depuis 6 jours à Paris rapportant le détail de ce qu'il avoit fait avec monsieur le Cardinal de La Valette [Il venait de prendre la ville de Landrecies aux Espagnols] ; il vient de repartir avec les nouveaux ordres dont il attend les effets [...]».

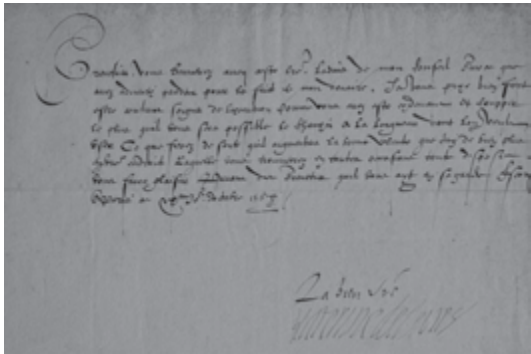
«L'image de la guerre que pressente nos voisins par nos frontières ne nous espouvante point et les vacations de palais qui saprochent nous promettent une assez belle sayson mais dont je nauray pas la moitié du plaisir puisque je nauray pas celui de votre entretien [...]».

Il attend de voir M. de Cramoisi pour évoquer son affaire. «Je vous prie si dans votre loisir [...] vous méditez quelques observations sur la nature, l'usage, l'invention, l'explication du cadran et horloges de m'en écrire quelquechose [...]».

Adresse et cachets de cire armoriés au dos. (Ref. 7856)

1 000 €

Lettre de la ligueuse Catherine de Clèves



Catherine de Clèves (1548/1633), princesse de la Cour de France, figure majeure de la Ligue, elle épousa Henri de Guise dit "le Balafré". L'une des "trois grâces" de la Cour de Charles IX, cousine d'Henri IV, elle fut la première dame d'honneur de la reine Marie de Médicis.

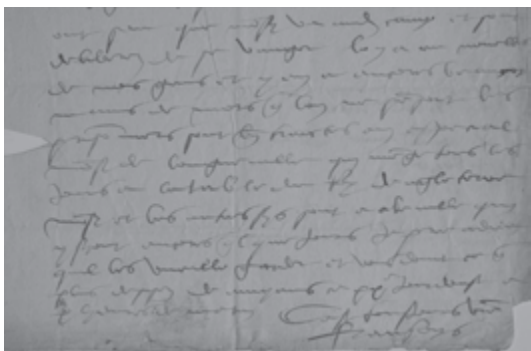
Lettre signée avec apostille autographe, adressée à M. Simonnet, grenetier à Château-Porcien. ½ page in-folio. Paris, 9 octobre 1568.

Catherine de Clèves donne des instructions à son grenetier de Château-Porcien (Ardennes).

«Grenetier, vous trouverez avecq ceste lettre l'advis de mon conseil sur ce que vous avez adverty pardeça pour le fait de mon douaire. Je vous prie bien fort estre autant soigne de l'exécution comme vous avez esté cy devant et couper le plus qu'il vous sera possible le chemyn (?) a la longueur dont l'on veulx user [...]». Adresse au dos. (Ref. 7979)

600 €

Siège de Théroouanne : rare lettre du duc de Chatellerault



François de Bourbon-Montpensier, duc de Châtellerault (1492/1515), capitaine et prince français, frère du connétable de Bourbon, tué à Marignan.

Lettre autographe signée, adressée à M^{me} de Soubise. 1 page ¼ in-folio. Amiens, 20 août [1513]

Rare lettre écrite à la fin de la quatrième guerre d'Italie [la cavalerie française est battue à la bataille de Guinegatte le 16 août 1513 face aux Anglais d'Henri VIII. Ce dernier occupe alors Théroouanne]. Le duc de Châtellerault donne des nouvelles du siège de la ville, du roi, et des prisonniers français. Le roi est allé à la messe aux Jacobins, a «disné à son heure acoustumée et très bien mangé d'un bon chapon et a très bien dormy la nuyt. Il se porte très bien et fait très bonne chère [...]».

Il évoque les attaques sur Théroouanne, et les tentatives pour reprendre la ville. Autour de la ville, les soldats ont repris «terrible cuer [...] et sont délibérez de se vanger. L'on a eu des nouvelles de nos gens et y en a ancores beaucoup moins de morts que l'on ne pensoit. Les prisonniers sont bien traictés, en espécial Monsieur de Longueville [Louis 1er (1480/1516)], qui mange tous les jours à la table du roy d'Angleterre. Monseigneur et les autres seigneurs sont à Abeville [...]». Adresse au dos. Transcription jointe.

(Ref. 7980)

1 600 €

Quelques vers d'exil d'Hortense de Beauharnais

Hortense de Beauharnais (1783/1837), fille de Joséphine, reine de Hollande (1806-1810), épouse de Louis Bonaparte et mère du futur Napoléon III.

Pièce autographe signée. ½ page in-8. Arenenberg [Suisse], 3 décembre 1822.

Quatrain copié par Hortense durant son exil : «Ton écorce n'a plus d'odeur / Ta feuille hélas paraît flétrir / Bel arbre d'où vient ta langueur / Je ne suis plus dans ma patrie». [Vers d'Etienne Gosse, *l'Arbre exotique*]. Anciennes bandes adhésives aux coins.

(Ref. 7987)

800 €

Jomini transmet les ordres de Ney au général Maurice Mathieu

Antoine de Jomini (1779/1869), général d'Empire et historien suisse.

Lettre autographe signée, adressée à Maurice Mathieu (1768/1833), général d'Empire. 1 page in-folio. Tordesillas (Espagne), 26 décembre 1808.

«S.E. Mr le maréchal duc d'Elchingen [Ney] vous invite à porter votre 1^{ère} brigade à Torrelobaton et villages environnants excepté ceux occupés par la 1^{ère} Division et mentionnés dans l'ordre de mouvement de hier. La 2^{de} brigade à la Motta. L'artillerie restera ici. Vous ferés réunir des vivres pour 2 jours [...]». Adresse au dos. Mouillures. (Ref. 8040)

450 €

Lettre de l'Armée d'Italie



Lettre autographe signée, adressée à André Pons de l'Hérault (1772/1853), commandant la marine militaire sur le lac de Garde. 1 page in-4. Milan, 3 décembre 1799.

Lettre de Jacques Barrelli (?) ornée d'une superbe vignette emblématique représentant une scène antique d'assassinat par quatre hommes, portant, au-dessous, le nom biffé de l'éditeur milanais Vincenzo Ferrario. Il adresse à Pons de l'Hérault une seconde lettre ; «dans l'incertitude qu'elle vous parvienne, je ne peux que vous les adresser à Peschiora ; je ne doute point que vous aurez quelqu'un là qui vous les fera parvenir sur le lac de Garda [...]». Adresse au dos avec marque postale "Armée d'Italie" (mal frappée). (Ref. 8042).

400 €

Vignette du Commissariat des Epreuves Nationales



Etienne Deydier (1743/1825), élu à la Législative puis à la Convention (Ain) dans les rangs des Montagnards régicides, il devient conseiller à la cour impériale de Lyon (1811). Lettre autographe signée. 1 page in-4. Meudon, 17 novembre 1795.

Lettre d'Etienne Deydier, relative à ses démarches pour faire entrer à l'Ecole Polytechnique, le fils d'un de ses anciens collègues à l'Assemblée nationale Législative. La lettre est ornée de la magnifique vignette du Commissariat des Epreuves Nationales, dessinée et gravée par Jacques-Louis Petit (Boppe et Bonnet n°38). 26 brumaire an 4. Contrecollée sur carton fort. (Ref 8083)

800 €

Roland de La Platière fustige les théories de Berthollet

Jean-Marie Roland de La Platière (1734/1793), économiste.

Lettre autographe signée, [adressée à Louis-Bernard Guyton de Morveau (1737/1816), chimiste et encyclopédiste]. 3 pages in-4. Villefranche, 1^{er} juillet 1787.

Belle et longue lettre de Roland de La Platière, après sa démission de l'Académie de Dijon. «Je savois qu'il y avoit des crises à l'académie de Dijon, mais je n'aurois jamais cru que les choses eussent été poussées aussi loin, quoique je sois témoin de pareilles sottises dans des compagnies où les criailliers, ignorants ou oisifs, finissent toujours par l'emporter [...]». (Ref. 8098)

800 €

divers

500 autres autographes
et manuscrits curieux sur

traces-ecrites.com

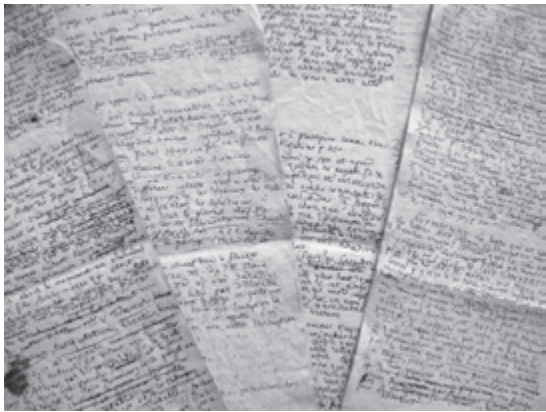
ésotérisme curiosa métiers papiers de collection
économie héraldique généalogie judaïca religions
protestantisme justice chemin de fer poste métiers
militaria sports numismatique bibliophilie chasse
commerce diplômes brevets dessins franc-
maçonnerie gastronomie jeux censure évêques
archevêques cardinaux bulles papales épigraphie
vignettes emblématiques collectionneurs œnologie
vénerie cavalerie escrime cartomancie ébénisterie
jansénisme magnétisme animal librairie libertinage
ordre de Malte brefs sociétés savantes spéléologie
calligraphie bals hippisme ex-libris imprimerie
éventails perruquiers alpinisme haras cirque
bibliographie cartes philatélie duels ordres de
chevalerie manuscrits médiévaux saint-simonisme
gravures magie blanche

du XIII^e au XX^e siècle

Ansse de Villoison analyse l'inscription grecque *Aurelia Magne*

Jean Baptiste Gaspard d'Ansse de Villoison (1750/1805). Helléniste et philologue, de l'Académie des inscriptions, il accompagne Choiseul-Gouffier, visite la Grèce et découvre un manuscrit de *l'Illiade*.

Manuscrit autographe de 14 pages in-folio. [Vers 1800].

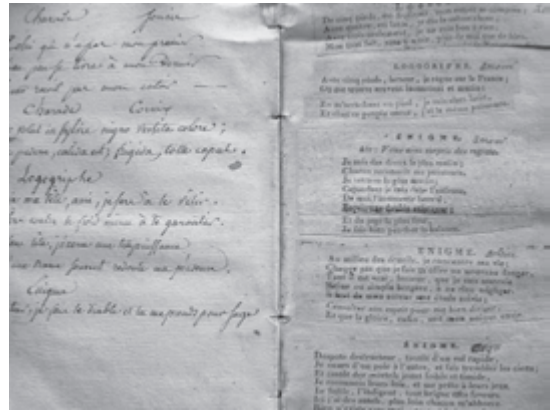


Important manuscrit de premier jet consacré à l'étude de l'inscription *Aurelia Magna*. Ansse de Villoison en avait déjà fait une première analyse, lue à l'Académie des inscriptions, avec un compte abrégé de son voyage dans le Levant, peu après son retour de Grèce. Un article de Visconti, paru en 1797, sur cette même inscription lui offre l'occasion de compléter sa pensée. Il y fait l'analyse de sa datation, et de sa signification. [Ansse de Villoison a publié, en 1801, *Remarques sur quelques inscriptions grecques antiques*]. Ratures et corrections, passages biffés et retravaillés. Écrit sur des feuillets numérotés 59 à 66, mais le texte est complet. Certaines parties écrites en grec. (Ref. 3924)

750 €

Recueil de logoglyphes et charades du début du XIXe

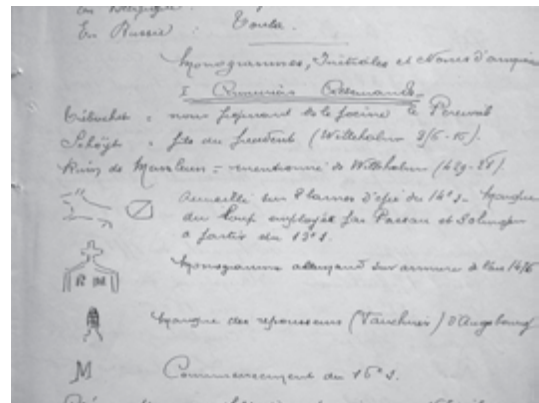
Recueil de 117 pages in-12, fin XVIII^e - début XIX^e [époque consulaire].



Recueil de plus de 500 logoglyphes et charades, en partie manuscrits, en partie découpés dans des journaux. Tous portent, en regard, la solution à l'énigme. Plusieurs font référence à Bonaparte comme Premier consul. Le tout formant un recueil unique, dans une reliure en cartonnage de l'époque. Dos de la reliure abîmé. (Ref. 6136)

450 €

Répertoire manuscrit des armuriers du moyen-âge au XVIII^e siècle



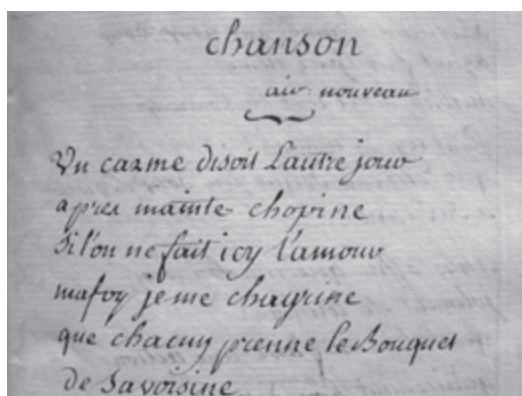
Manuscrit de 24 pages in-folio. Milieu du XIX^e.

Répertoire manuscrit des monogrammes, initiales et noms d'armuriers, du moyen-âge à la fin du XVIII^e. La dernière partie, consacrée aux épées et armes de point, est illustrée d'environ 140 croquis à la plume. (Ref. 6250)

500 €

155

Manuscrit libertin du XVIII^e siècle

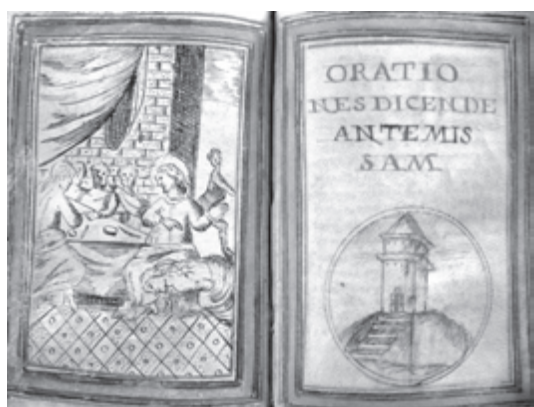


Manuscrit de 145 pages in-12. Seconde moitié du XVIII^e.

Manuscrit du XVIII^e intitulé : "La lyre gaillarde, ou recueil de chansons agréables et du meilleur goût". Il contient une quarantaine de chansons libertines, bachiques, gaillardes, anticléricales ou à double sens : "J'ay quitté la soutane", "Bacchus chez Grégoire", "Je chasse un bois touffu", "Vive le frère oignon", etc. Il se conclut par une table alphabétique des chansons. Reliure de l'époque en basane, dos orné de motifs dorés, pièce de titre en maroquin noir, triple filet sur les plats avec motif floral aux quatre coins, filet sur les coupes, tranches dorées. (Ref. 6375)

1 400 €

Manuscrit franciscain du XVII^e



Manuscrit de 212 pages in-32, XVII^e.

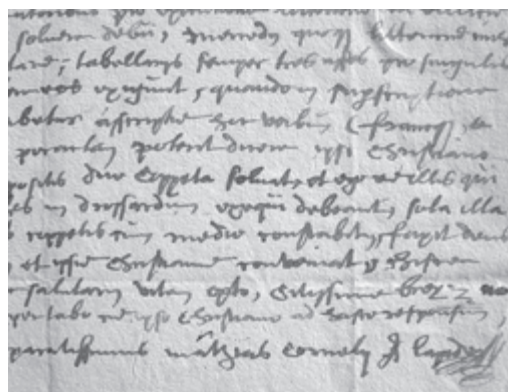
1 000 €

Manuscrit italien du XVII^e écrit sur peau de vélin aux encres noire et rouge, contenant une vingtaine de textes sur les principes et les règles de l'Ordre des frères mineurs de Saint-François d'Assise, se terminant par un texte sur l'exorcisme. Cadre en 3 couleurs à chaque page, nombreuses initiales et culs de lampe en couleurs. Le manuscrit est illustré de 9 dessins pleine page, à la plume (scènes de la Passion), 14 plus petits en médaillon (paysages) et 12 gravures à l'eau-forte collées sur des parties vierges (scènes de piété). Textes : "Del principio et progresso della religione del seraphico padre San Francesco", "Bolla di papa Honorio III sopra la regola de frati minori", "Nel nome del signore Incomincia la regola evitate de frati minori" (en 12 chapitres), entre autres.

Reliure ancienne en chagrin noir, ornements à froid sur les plats, dos à nerfs, tranches rouges. (Ref. 6397)

3 000 €

Rare lettre de Cornélius A Lapide



Cornelius A Lapide, (1567/1637). Jésuite, théologien et bibliste belge.

Lettre autographe signée, adressée à Henri Libler, abbé de Grand Saint-Martin, à Cologne. 1 page in-folio, novembre 1624. Adresse au dos, languette de fermeture et cachet à sec.

Longue lettre en latin sur des questions religieuses. Provenance : Ancienne collection du Président Robert Schuman, ancienne vente Stargardt à Stuttgart (mars 1952). (Ref. 6814)

156

Dossier sur l'Ordre de Malte

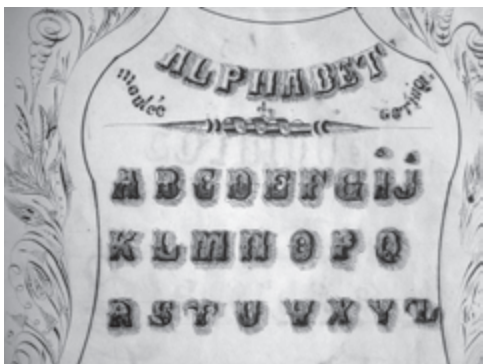


11 documents : lettre, manuscrit et pièces manuscrites. 24 pages in-folio et in-8. Malte et Paris. 1786-1793.

Dossier concernant le marquis Marc-Marie de Bombelles (1744/1822), lieutenant général et diplomate. Lettre signée du grand maître Emmanuel de Rohan-Polduc (1725/1797), à Bombelles, au sujet du voyage à Venise « de l'Empereur et de LL. MM. Siciliennes » (1791). Important manuscrit de 13 pp. in-folio (brouillon) adressé au Grand Maître de l'Ordre de Malte pour faire admettre son fils Charles René (preuve de noblesse sous forme de généalogie des Bombelles depuis le XII^e siècle, avril 1789). Procès-verbal de clôture du précédent document fait « dans la salle des Tours du Temple à Paris », le 27 juin 1792. 8 reçus de sommes versées par Bombelles pour l'ordre de Malte, 1786-1793. (Ref. 6574)

460 €

Manuscrit de calligraphie



Manuscrit de 32 pages in-folio. Montpellier, 1852.

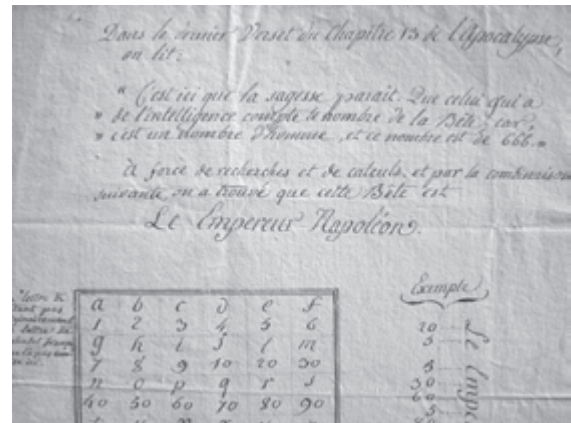
Très joli manuscrit de calligraphie réalisé par Louis Stein, en 1852, élève des frères à Saint-Pierre [de Montpellier] : abécédaires agrémentés de belles ornements, certaines aquarellées (papillon, oiseau, fruits, lettrines, personnages enturbannés, etc.), essais d'écritures, double dessin en pleine page "tenue de la plume pour l'anglaise". La seconde partie contient un "résumé des leçons d'arithmétique".

Cartonnage marron, plats ornements d'une dentelle dorée et d'un médaillon au centre "Cours d'écriture et d'arithmétique, 1852". Dos de la reliure absent, coupes un peu frottées.

(Ref. 6734)

900 €

Calcul ésotérique et chiffre du diable



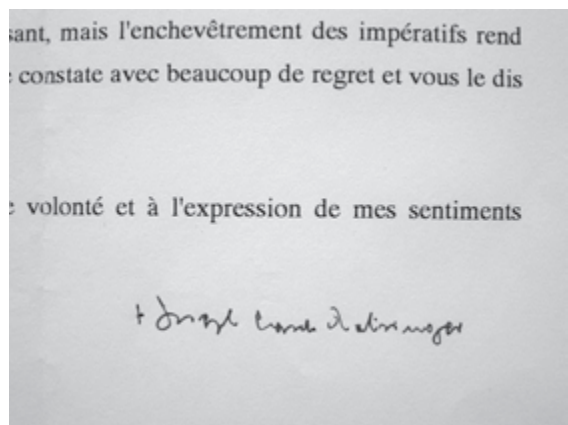
Pièce manuscrite in-4, début XIX^e.

Reprenant un verset du chapitre 13 de l'Apocalypse qui prétend que le « nombre de la Bête » est 666, un calcul est fait en associant un nombre croissant à chaque lettre de l'alphabet ; et en additionnant ceux associés à « L'empereur Napoléon », on arrive à 666. Le présent document, contemporain du règne de l'Empereur, explique, au moyen d'un tableau et d'un exemple, comment on est arrivé à démasquer la « Bête ». (Ref. 6811)

280 €

157

Lettre du cardinal Ratzinger



Joseph Ratzinger (1927/-). Cardinal allemand, élu pape en 2005 (Benoît XVI), succédant à Jean-Paul II.

Lettre dactylographiée signée, adressée à l'écrivain catholique Jean-Marie Paupert (1924/2010). 1 page in-4. Rome, 12 février 1996.

Le cardinal Ratzinger répond à une lettre de Paupert (copie jointe) l'invitant à accepter une interview télévisuelle de René-Jean Bouyer qui prépare une émission de quatre heures sur l'Eglise, auquel il a largement participé comme «représentant du mouvement traditionnel opposé au courant désastreusement dominant». Le Cardinal Ratzinger répond : «J'ai bien reçu votre lettre qui me donnait plus d'informations sur le profil personnel et professionnel de M. René-Jean Bouyer. Celui-ci en effet s'était adressé à moi dans une lettre pour me présenter sa requête concernant un projet qui, en lui-même, me paraît pertinent et utile. Certains engagements appartenant à mes devoirs d'état m'avaient amené à lui répondre négativement. Suite à votre lettre, j'ai réexaminé mon programme de plus près pour étudier la possibilité à la fois de vous faire plaisir et de contribuer à ce projet intéressant, mais l'enchevêtrement des impératifs rend la chose totalement impossible. Je le constate avec beaucoup de regret et vous le dis avec plus de regret encore».

A son en-tête. Trous de classeur, pli central. (Ref. 6992)

450 €

Manuscrit XVII^e sur l'histoire de l'Ordre de Malte

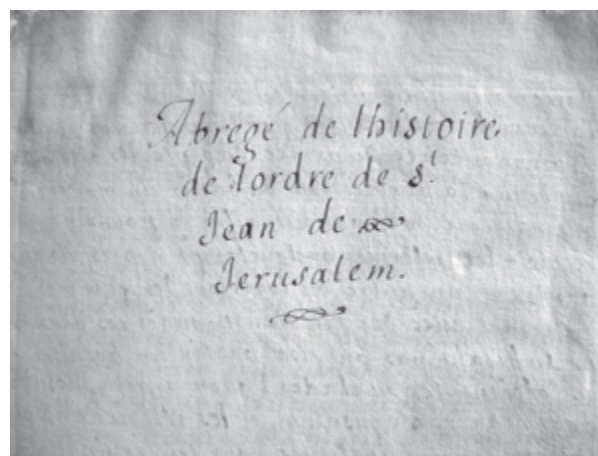
Manuscrit de 58 pages in-4, écrit vers 1622-1625.

Manuscrit intitulé : "Abregé de l'histoire de l'ordre de St Jean de Jerusalem, suivi de Historiæ divi Joannis Jerosolimitani Ordinis". Histoire en français, puis en latin, de l'Ordre, depuis sa création avec de brèves notices biographiques des 53 supérieurs qui se sont succédé depuis le frère Gérard jusqu'à "Aloph de Vigniancourt" [Alof de Wignacourt, grand prieur de France, grand maître de 1601 à 1622]. Le manuscrit a été rédigé peu après son décès.

«De son temps les galeres de la Religion prirent les forteresses de Langue de Lepante Chateauxroux et de la Mahomete et aporтерent a Malthe un riche butin au grand maistre. Il moureut 21 ans après son élection [...]. Pandant que les Sarrasins gouvernoient la Terre Sainte, l'hospital de St Jean de Jerusalem prist son origine en cette sorte. Le caliphe doegipte ayant accordé aux Siriens (sous certain tribut) la quatriesme partie de la ville de Jerusalem, du costé du Saint Sepulchre) affin quils y peussent habiter [...].».

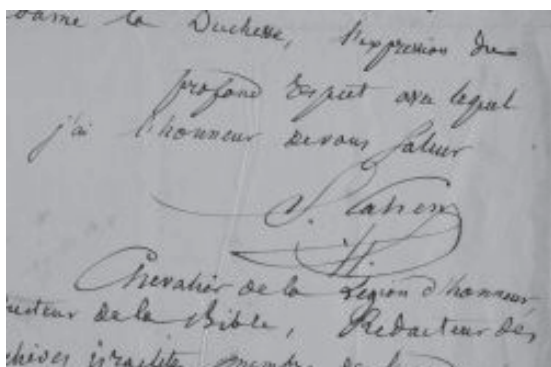
Reliure de l'époque en basane fauve, dos muet à 4 nerfs. Reliure usée, coiffe supérieure arrachée. (Ref. 7130)

1 300 €



158

Samuel Cahen dénonce la persécution de la communauté israélite



Samuel Cahen (1796/1862). Erudit hébraïsant, fondateur des Archives israélites, il a réalisé la première traduction de la Bible juive en français.

Lettre autographe signée. 3 pages in-4. Paris, 25 février 1853.

Belle et intéressante lettre du fondateur des Archives israélites sur la situation de la communauté et ses publications. Il évoque les faits graves qui se sont déroulés entre les communautés juives et chrétiennes :

«Quelques journaux français ont rapporté d'après l'Observateur d'Athènes un récit d'une attaque de Juifs contre des Chrétiens. Ainsi que je le suppose dans le n° des Archives de mars, je crois qu'il y a dans ce récit exagération si non invention. Je crains que le Jésuitisme, plus fort que jamais, ne veuille renouveler les histoires de Damas et de Rhodes. C'est triste. Ne pourriez-vous pas, madame la Duchesse, faire comprendre au rédacteur du Journal d'Athènes, que par ces histoires on peut bien flatter l'intolérance, mais qu'évidemment on n'agit pas par là dans l'intérêt de la Religion et d'une bonne politique? Cependant, le Judaïsme, grâce à quelques personnes dévouées et zélées, marche dans la voie du progrès. Vous voyez par les Archives les efforts qui se font et les ouvrages qui se publient».

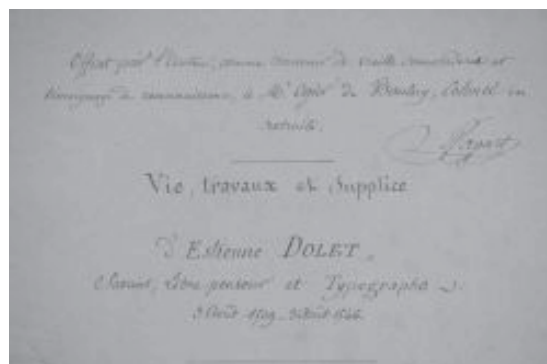
Puis Il évoque sa dernière publication. «Cet ouvrage est intitulé Prière d'un cœur israélite ; il est approuvé par tous les grands rabbins de France et fort bien accueilli par toutes les dames israélites qui y trouvent une véritable

édification, et une dame chrétienne même, j'en suis fier, ne le lirait pas sans recueillement».

Enfin il revient sur sa situation personnelle, sa fatigue, sa nombreuse famille à nourrir, et son fils qui prend le relai. «Pourvu que mon fils aîné, Isidore, dont vous lisez sans doute les nombreux articles, dans les Archives, consente à continuer mon journal qui a fait quelque bien depuis 1840, et les volumes qui couronneront ma traduction de la Bible, publiée en entier, mais que je vais faire suivre d'une introduction et de la traduction des livres non canoniques chez les Juifs [...]». En-tête des Archives Israélites. Papier jauni. (Ref. 7330)

500 €

Biographie manuscrite inédite de l'imprimeur supplicié Etienne Dolet



Manuscrit autographe signé de 35 pages. Petit in-4. 1893.

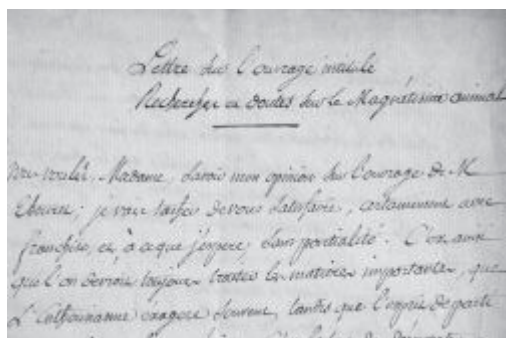
Manuscrit inédit d'O. A. Pagart, intitulé : "Vie, travaux et supplice d'Estienne Dolet, savant, libre-penseur et typographe 3 août 1509 - 30 août 1546". Travail réalisé à l'occasion de l'inauguration de la statue de Dolet, place Maubert, à Paris, lieu de son supplice. [Accusé d'hérésie, il est soumis à la Question, et brûlé avec ses livres].

Ex-dono manuscrit sur la page de titre. (Ref. 7349)

360 €

159

Magnétisme animal : manuscrit inédit

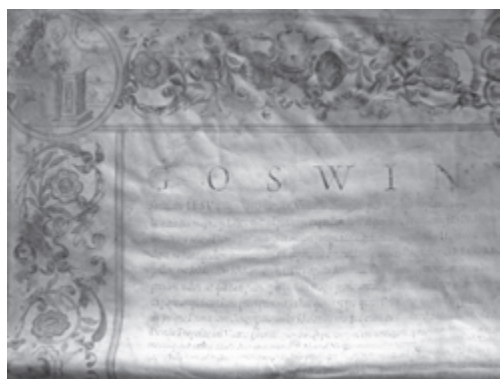


Manuscrit de 8 pages in-4. [1784]

Copie manuscrite d'époque d'une "Lettre sur l'ouvrage intitulé Recherche et doutes sur le Magnétisme animal [de Thouret]". Elle est l'œuvre d'un défenseur de cette théorie qui réfute les accusations de Thouret. Il affirme que les médecins n'ont pas de connaissances suffisantes pour expliquer le phénomène et que les faits parlent d'eux-mêmes. Cette pièce est absente des bibliographies existantes sur le sujet, en particulier de l'impressionnante "Bibliographie francophone des ouvrages et articles relatifs à l'électricité et au magnétisme publiés avant 1820", éditée par le Conservatoire National des Arts et Métiers, qui recense un opuscule de la même veine édité à Bruxelles en 1784 : "Lettre de M. A à M. B*", sur le livre intitulé "Recherches & doutes sur le magnétisme animal", de M. Thouret". (Ref. 7378)

500 €

Très rare brevet peint de 1660



Nickel Goswin (1584/1664). Jésuite allemand, 10^e supérieur général de la Compagnie de Jésus.

Pièce enluminée signée sur parchemin. 45,5 x 68,5 cm. Rome et Paris, le 27 février 1660.

Brevet peint sur trois côtés (plume, gouache polychrome) d'une représentation de l'Annonciation et de bordures à motifs floraux : dans les angles supérieurs, deux médaillons représentant, à gauche, la Vierge Marie agenouillée, bras croisés, et à droite, l'Archange Gabriel. Goswin Nickel autorise la confrérie d'artisans dirigée par le Préfet du collège jésuite d'Auxerre, à fonder une congrégation nommée *Vierge de l'Immaculée Conception*. Il rappelle l'approbation donnée jadis par Grégoire XIII à une confrérie d'étudiants devenue la congrégation mère, *sodalitas primaria*. Celle d'Auxerre lui étant affiliée, il lui octroie les mêmes privilèges.

Le document porte la signature autographe de Goswin Nickel. Ecriture à l'encre brune. En latin. Le document a autrefois servi reliure. Petits trous d'aiguille, mouillures, bords passés. Transcription jointe. (Ref. 7384)

1 950 €

Un écrit condamné au bûcher

2 manuscrits. 36 pages in-4, 1762.

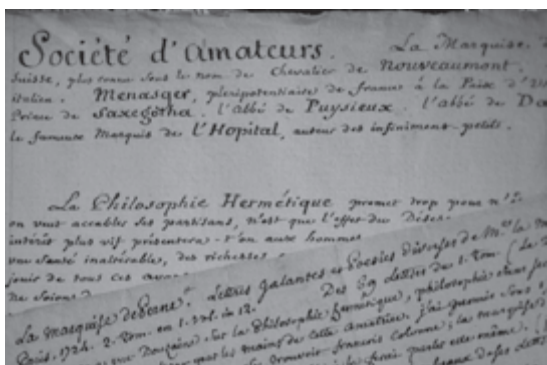
Deux très jolis manuscrits parfaitement calligraphiés et ornements, relatifs à la condamnation du livre anonyme de Jacques de Varenne, secrétaire en chef des Etats de Bourgogne (1750-1763), intitulé : *Mémoire pour les Elus Généraux des Etats de Bourgogne contre le Parlement Cour des Aydes de Dijon*.

Il s'agit de la copie d'époque de deux textes sur cette affaire, le premier étant la préface de l'ouvrage, le second est l'Arrêt de la Cour des Aydes de Paris qui condamne la seconde édition du livre de M.V.S.E.C.D.E.D.B. à être lacéré et brûlé par l'Exécuteur de la Haute-Justice du 5 mai 1762. (Ref. 8121)

600 €

160

Manuscrit sur la Philosophie hermétique de la marquise de Perne



2 manuscrits de 3 pages grand in-folio. Seconde moitié du XVIII^e.

Deux pièces manuscrites, d'une main non identifiée, sur la "société d'amateurs" et la "philosophie hermétique" de la marquise de Perne, écrites par un fervent partisan et défenseur de ses théories ésotériques. Le premier manuscrit est le début d'un texte plus complet ; il évoque les idées et les vues de la philosophie hermétique, le rôle de Paris dans son développement, puis la marquise de Perne "l'âme et comme la fondatrice de ce petit établissement". Le second fait une analyse critique de son œuvre à partir d'extraits cités. «Voilà un goût caractérisé pour le Beau par excellence ; autant que je puis le conjecturer, la Marquise étoit la directrice de l'académie et distribuoit l'ouvrage selon les talents, j'entens la théorie, car pour la pratique elle suivoit l'impression de François de Colonne [...]. Le principal objet, du moins pour le plus grand nombre, étoit la médecine universelle et l'on ne visoit pas moins qu'à l'immortalité [...]. On y travailloit sans relâche chez M. l'abbé de Dangeau au faubourg St Antoine [...]».

(Ref. 7395)

500 €

Notes bibliographiques de Boissonade

Jean-François Boissonade (1774/1857).
Helléniste, de l'Académie des Inscriptions.

17 notes autographes, formant 40 pages de formats divers, vers 1845. Destinataire : Joseph-Marie Quérard (1797/1865), bibliographe.

Notes bibliographiques de Boissonade destinées à Quérard, probablement pour le Dictionnaire des ouvrages-polyonymes et anonymes de la littérature française. Note de l'auteur : «Pour monsieur Quérard R. de Seine n°36, de la part et avec les compliments de M. Boiss». Il s'agit de remarques sur les ouvrages anonymes : «L'Hymen vengé en cinq chants suivi de sa traduction libre en vers françois de Médée, tragédie de Sénèque, et de quelques pièces fugitives par M. ***. Londres et à Paris, 1778 12°. Je crois que cet ouvrage est de Morelly, auteur de la Basiliade. Je le conjecture parce que, dans ce volume p. 231 et p. 234 sont deux fragments de la Basiliade mis en vers. / Remarques de monsieur Lettray sur la manière de graver et d'expliquer les pierres antiques, etc. Paris, Jacq. Estienne, 1710 8°. Une note manuscrite de mon exemplaire attribue ces Remarques au P. Tournemine, et renvoie au Supplément de Moréri T2 p. 578, ce que je n'ai pas vérifié [...]». (Ref. 7461)

600 €

Correspondance d'Horace Say à l'économiste Joseph Garnier



Horace Say (1794/1860). Economiste de l'école libérale, membre de l'Ac. des sciences morales.

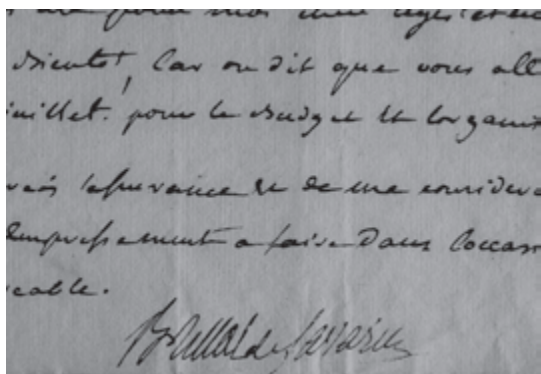
10 lettres autographes signées, adressées à l'économiste Joseph Garnier (1813/1881). 20 pages, formats divers. Paris, 1838-1850.

161

Horace Say encourage Joseph Garnier pour son projet de création d'une école de commerce [qu'il créa avec son frère Jules et qu'il dirigea jusqu'en 1843]. «Je ne puis qu'approuver votre projet d'école tel qu'il est indiqué, et dans votre lettre, et dans le prospectus qui m'est parvenu depuis. Il y a encore beaucoup à faire chez nous pour l'éducation industrielle [...]». Il refuse cependant d'entrer dans le conseil de perfectionnement pour ne pas faire de tort à Blanqui, dont il est l'ami depuis 20 ans. Il évoque encore la mémoire de son père. «La classe des sciences morales et politiques de l'Institut était supprimée ou allait l'être quand le Traité d'Economie Politique a paru. Bonaparte détestait les idéologues et les économistes, mon père était de l'opposition d'alors, après avoir été un peu cajolé par le maître, il en a été fort peu aimé et à cette époque les nominations de l'Institut étaient dirigées de manière à plaire au chef de l'Etat». Il parle également de ses activités multiples. Pliure sur une lettre (Ref. 7465)

Vendu

Brillat-Savarin soutient une affaire de son ami Carnot



Jean Anthelme Brillat-Savarin (1755/1826).
Gastronome, épicurien et magistrat, auteur de *Physiologie du goût*.

Lettre autographe signée, adressée à «mon cher législateur» [probablement Claude Michel Larché (Dijon 1748/1829), magistrat, député au Corps législatif sous l'Empire]. Une page in-4. Paris, 25 mai 1809.

«Puis-je assez compter sur l'amitié que vous m'avez témoignée pour espérer que vous voudrez bien vous entremettre dans une affaire à laquelle je prends intérêt, et dont M. Lechêne s'est chargé sur l'indication de notre ami Carnot». Il l'invite à entendre Lechêne qui lui en exposera les termes. «Vous verrez que cette affaire est de nature à être terminée à l'amiable et par l'entremise d'un conseil de famille que je crois au surplus parfaitement disposé, vous serez maître de faire à cet égard tout ce qui vous plaira, et sûr de l'approbation des principaux intéressés qui par eux mêmes méritent tout intérêt. Faites cela pour moi, mon cher législateur, et je vous en remercierai bientôt, car on dit que vous allez être rassemblés vers le 15 juillet pour le budget et l'organisation de la justice [...]». (Ref. 7996)

1 300 €

Concession pour l'exploitation des mines de plomb de Commeren

Emmanuel Crétet de Champmol (1747/1809).
Ministre de l'Intérieur de Napoléon (1807-1809), inhumé au Panthéon.

Pièce signée de 4 pages in-folio. Palais de Saint-Cloud, le 18 septembre 1807.

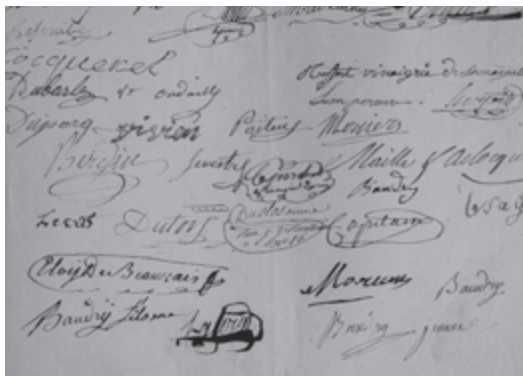
Décret impérial en 11 articles, signé pour ampliation par le ministre de l'Intérieur Crétet, qui accorde une concession pour cinquante années, au sieur Aimé Gabriel Dartigues «du droit d'exploiter les mines de plomb existant sur la montagne de Commeren, département de la Roër, dans une étendue de surface de quatre cent vingt hectares carrés». Les conditions d'exploitation sont déclinées en différents articles. "Art. 6. Il sera tenu de faire une galerie d'écoulement, dont l'ouverture sera placée entre les établissements du sieur Abels, et le village de Commeren sur le Bleybach, ayant sa direction au sud, sur une longueur de mille à douze cents mètres, et il sera tenu d'avancer cette galerie d'environ cent à cent vingt mètres par année, de sorte qu'elle soit terminée en dix années au plus. Art. 7. Il lui est permis de faire construire des brocards, lavoirs et fourneaux pour fondre, avec

162

de la houille carbonisée, le minerai par lui extrait: ces brocards, lavoires et fourneaux seront placés principalement à l'embouchure de la galerie d'écoulement pour se servir des eaux qui en proviendront [...]». En-tête "Extrait des minutes de la Secrétairerie d'Etat" et mention manuscrite: "Conseil des Mines". (Ref. 7997)

600 €

Les vinaigriers de Paris en colère



Lettre signée, adressée à «Monseigneur» [probablement Emmanuel Crétet (1747/1809), ministre de l'Intérieur]. 3 pages grand in-folio. [Paris] vers 1808.

Pétition signée conjointement par 33 vinaigriers de Paris (dont Maille et Acloque) dénonçant les pratiques de Mollerat, à Pellerey (Côte-d'Or, près de Nuits) qui vend sous l'appellation de *vinaigre* un «acide pyroligneux» fabriqué dans ses fourneaux à partir de la distillation du bois.

Ils demandent l'interdiction de cette appellation usurpée. «Nous vous dirons que, d'après la doctrine de tous les chimistes, des Macquer, Guyton, Chaptal, Parmentier et autres, et d'après les notions généralement adoptées dans le commerce et les usages de la vie, on ne connoît sous le nom de vinaigre que le résultat du second degré de la fermentation des substances muqueuses et spiritueuses, et que tous les acides produits autrement que par cette fermentation sont désignés sous la dénomination d'acide [...]».

[Jean-Baptiste Mollerat (1772/1855),

grâce à l'appui de son parent Guyton de Morveau, obtint gain de cause : en 1808, le ministre de l'Intérieur désavoua l'arrêté préfectoral de la Côte-d'Or et autorisa Mollerat à vendre son produit distillé sous l'appellation de "vinaigre nouveau agréé par l'Institut"]. Trous d'épingle, petites déchirures. (Ref. 8011)

800 €

Le grand veneur satisfait de ses chiens

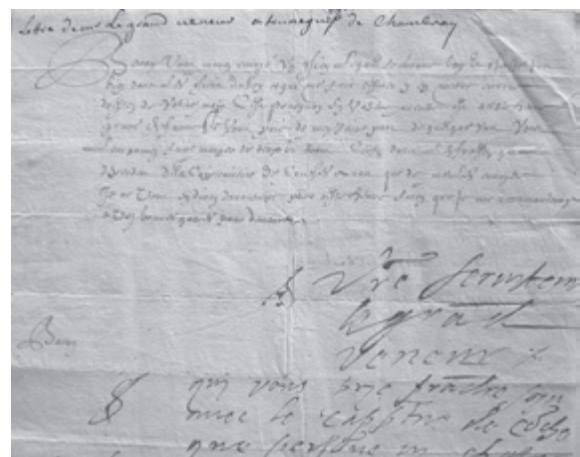
Hercule de Rohan, duc de Montbazou (mort en 1654). Grand veneur de France.

Lettre signée avec apostille autographe, une page in-4 oblong. Paris, 1^{er} novembre 1623.

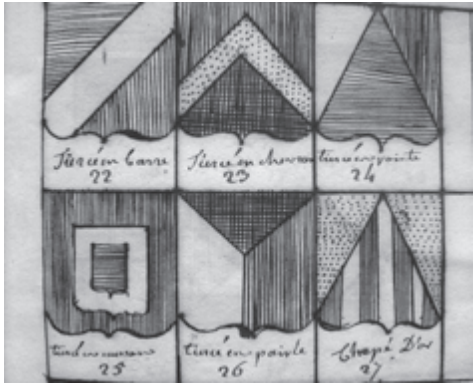
«Vous m'avez envoyé un chien lequel se trouve bon et chasse fort bien dans les chiens du roy ce qui me fait désirer y en mestre encore dressés de vostre main. C'est pourquoy sy vostre meutte [...], je vous prie de m'en faire part de quelques uns. Vous leur pouvez faire manger deux ou trois cerfs dans les forests qui dépendant de la cappitainerie de Conches avant que de me les envoyer [...]».

Il signe et ajoute de sa main : «Votre serviteur le grand veneur qui vous pry de prendre soyn avec le cappitaine de Conches que personne ne chasse ny tire. A Paris, ce premier novembre mil six cens vingt troys». Petit trou central. Adresse au dos. (Ref. 1878)

750 €



Manuscrit héraldique du XVIII^e

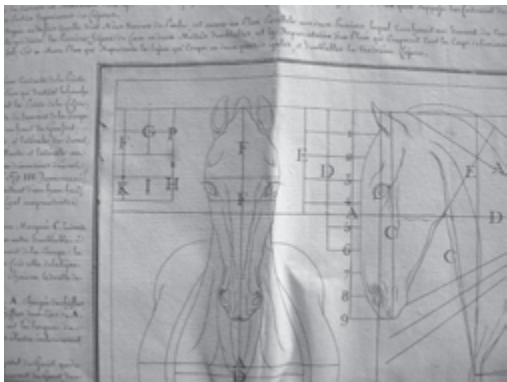


Cahier manuscrit avec dessins. 15 pages in-4. Daté du 28 décembre 1775.

Cahier composé de 119 dessins de blasons à l'encre et intitulé : «Cayer de figures de blazon appartenant à Cambous». Seules les 15 premières pages sont utilisées, les autres pages du livre restant vierges. Reliure en parchemin de réemploi avec restes de lacets de fermeture. L'encre a rongé le papier par endroits. (Ref. 1439)

1 200 €

Beau document décoratif sur les proportions du cheval



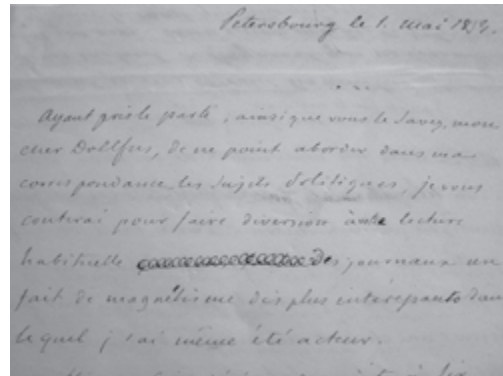
Placard manuscrit in-plano (68 x 49 cm). [Vers 1770].

"Explication des proportions géométrales du cheval vu dans ses principaux aspects suivant les principes établis dans les Ecoles Royales Vétérinaires". Au centre, planche imprimée tirée du "Traité du choix des chevaux et des soins qu'ils exigent" de Bourgelat (1769), encadrée par un double filet.

Tout autour, un texte manuscrit d'une fine et dense écriture, explique les proportions idéales du cheval. Parfaitement calligraphié. Beau document décoratif. Pliures, petites fentes aux plis inférieurs. (Ref. 1705)

1 200€

Expérience de table tournante



Comte Gustave de Reiset (1821/1905). Diplomate, ministre, ami de Cavour et du roi Victor-Emmanuel.

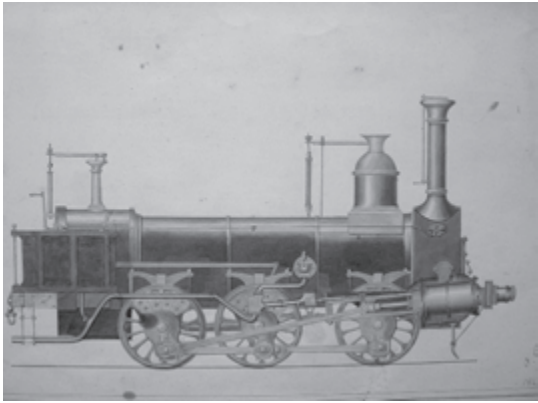
Lettre autographe signée (brouillon) de 4 pages in-8. Petersburg (Russie), 1^{er} mai 1853.

L'un des tout premiers témoignages de table tournante. Le comte de Reiset, alors en mission diplomatique à Saint-Petersbourg, rend visite à Sir Hamilton. Ce dernier raconte que l'on vient de «découvrir, en Amérique, le moyen de communiquer par le fluide magnétique, à des objets inanimés, un mouvement de rotation semblable à celui d'une aiguille aimantée». Il relate l'expérience tentée. «Nous nous mîmes tous autour d'une petite table, en ayant soin d'entremêler les hommes et les femmes. Ainsi lady Seymour se trouvait entre moi et Lumley [...]».

«Nous fûmes si fort surpris par ce mouvement que nous avons été contraints de quitter nos chaises pour suivre le déplacement de la table. Lord Napier et Mr Knoring, qui assistaient à cette épreuve, en sont restés, comme nous, étonnés. Quant à Mlle Augusta Seymour, elle faillit suivre l'exemple de la reine de Prusse et ce n'est qu'à grande peine que son père parvint à la calmer de sa frayeur [...]». (Ref. 1708)

1 000 €

Dessin d'une locomotive en 1840

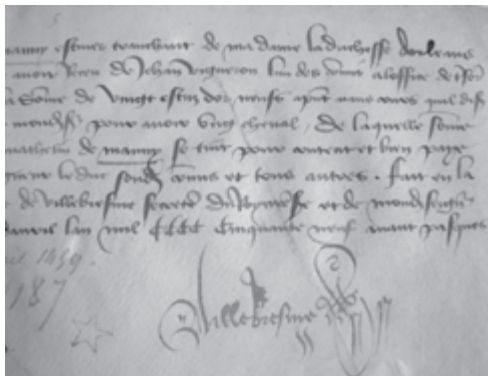


Dessin, 30 x 46 cm, daté de 1840

Dessin original, signé "J.P." et daté 1840, plume, encre, lavis et aquarelle. Locomotive à six roues. Dessin d'une très bonne facture. Triple filet d'encadrement. Quelques taches de rouille, une déchirure (sans manque) en marge et mouillure dans un coin. (Ref. 2596)

500 €

L'écuyer tranchant de la duchesse d'Orléans s'offre un cheval



Pièce signée sur parchemin. In-8 oblong. 12 avril 1459.

Mathelin de Manny, «escuyer tranchant» de Mme la duchesse d'Orléans et de Milan, confesse avoir reçu de Jehan Vigneron, trésorier de monseigneur le duc [Charles d'Orléans], la somme de vingt écus d'or «pour avoir ung cheval». Pièce signée par Guillaume de Villebresine, secrétaire. (Ref. 3126)

850 €

Beau diplôme de la Parfaite Amitié

Pièce signée, imprimée sur vélin. 41 x 48 cm. Arnay, 2 août 1809.

Très beau diplôme gravé de la loge de la Parfaite Amitié, à l'Orient d'Arnay-s.-A. décerné à Louis Charles Vincent Martin Beauvallon, de Saint-Domingue. Il est élevé au 3^e grade de cette loge du Grand Orient de France. 8 signatures. Belle ornementation allégorique. Sceau en cire pendant sous rubans de soie ; le second est manquant. Document légèrement froissé. (Ref. 3130)

560 €



Petite collection d'ex-libris

32 ex-libris différents du XVIII^e (qq. uns du XVII^e). Quelques uns sont décollés d'ouvrages anciens, mais la plupart sont vierges. De Roqueleyne, comte de Billy, Joseph Xaupi, Edmond Martin, Bourgevin, comtes de Lyon, Le Tors de Chessimont, Le Tellier de Courtanvaux, Lambert de Villejust (gravé par Brenet), Leclerc, Lefebvre de Plainesevette, Blanchon, de Fenille, de Fourcy, de Fortia, entre autres. (Ref. 3144)

550 €



SIRET : 397 576 463 00046
APE : 4761Z
TVA : FR38397576463

Les frais d'expéditions sont offerts.
Tous les envois sont faits en recommandé, avec assurance.

Règlement par chèque bancaire français, carte bancaire (Visa, Mastercard), virement bancaire.

Compte BNP-Paribas : 30004 00882 00010023736 69

IBAN : FR76 3000 4008 8200 0100 2373 669
BIC : BNPAFRPPCLF

Achévé d'imprimer
septembre 2012
sur les presses d'ALBÉDIA Imprimeurs
à Aurillac (Cantal)

Imprimé sur papier PEFC/10-31-1446
issu de forêts gérées durablement

Emmanuel Lorient
Librairie Traces Ecrites
29, rue de Condé
75006 Paris

Du lundi au vendredi, de 14h à 19h.
Mardis et samedis, sur rendez-vous.

Tel. : 01 43 54 51 04
www.traces-ecrites.com

contact@traces-ecrites.com

